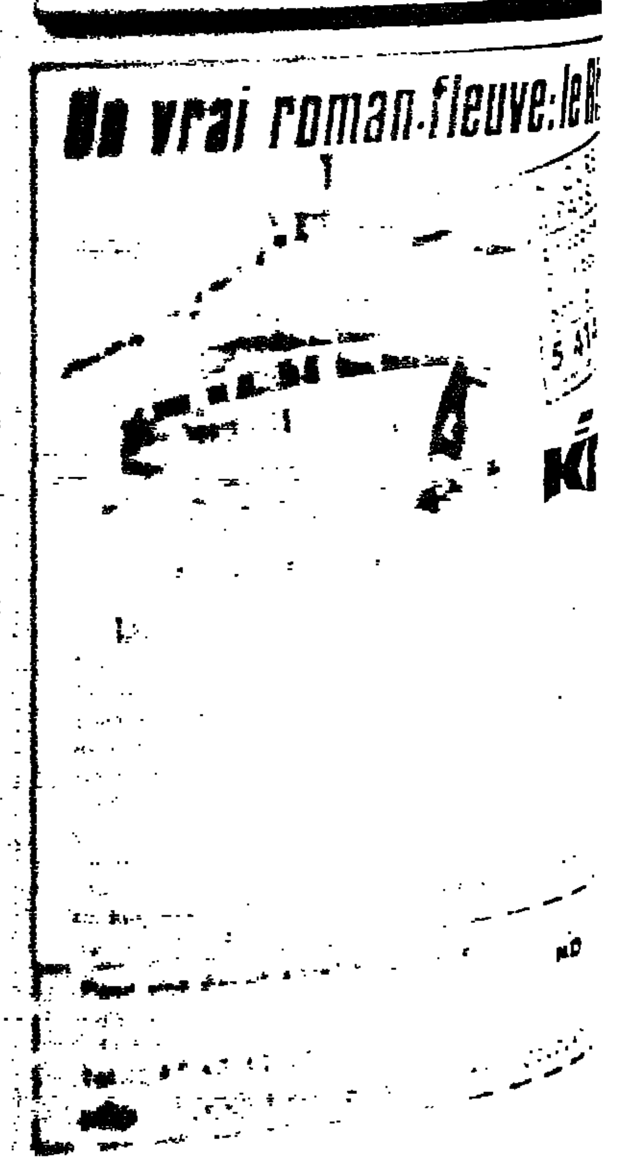
Dominique PONCHARDIER

« Gorille » et ambassadeur

A PARAITRE

camif





Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12823 – 6 F . Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 20-LUNDI 21 AVRIL 1986

La « main tendue » de M. Gorbatchev

En proposant le vendredi 18 avril à Berlin-Est, où il assiste au congrès du PC est-allemand, une réduction des armements conventionnels, M. Mikhaïl Gorbatchev a voulu s'adresser d'abord aux Européens.

De notre envoyé spécial

Berlin-Est. – M. Mikhaïl Gorbatchev n'a pas failli à une réputation *désormais bien établie : celle d'un* homme qui parle clair et qui ne s'embarrasse pas de circonlocutions pour délivrer son message.

On attendait bien sûr son appréciation sur les récents événements de Libye. Tout en condamnant le *« crime »* que constitue à ses yeux l'intervention américaine, le secrétaire général du PC soviétique n'a pas jugé cette action plus préoccupante que la reprise des essais nucléaires dans le Nevada (citée en premier) ou que l'aide apportée aux « contras » du Nicaragua. M. Gorbatchev prend acte de la dégradation des rapports avec l'Occident, mais il ne ferme pas pour autant la porte au dialogue avec les Etats-Unis. La limite du supportable n'est pas encore atteinte, mais M. Gorbatchev prévient : *« L'administration américaine doit être bien consciente que les relations Est-Ouest ne peuvent pas se développer sans tenir compte de la façon dont les Etats-Unis se comportent sur l'arène internationale. »*

Mais l'essentiel du message délivré par M. Gorbatchev s'adressait à l'Europe en général et à la RFA en particulier. *« Nous ne venons pas vers vous le poing fermé, mais la main tendue »,* s'est-il écrié. Tout en critiquant l'attitude des Etats européens qui, comme la France et la Grande-Bretagne, envisagent de renforcer leur arsenal nucléaire, M. Gorbatchev a lancé de la tribune du congrès une proposition de réduction des armements conventionnels sur un territoire *« s'étendant de l'Atlantique à l'Oural » (nos dernières éditions du 19 avril).* Il fait ainsi appel à la solidarité continentale, un thème qu'on avait rarement entendu depuis la disparition du *général de Gaulle.*

D'ores et déjà, la proposition de M. Gorbatchev semble embarrasser le gouvernement de Bonn. Le porte-parole de la chancellerie, M. Friedhelm Ost, a déclaré, en effet, que son gouvernement avait *« une attitude réservée »* à l'égard de ces propositions, alors que le *porte-parole de l'opposition* social-démocrate sur les problèmes de défense, M. Egon Bahr, demande qu'elles soient considérées avec attention.

M. Gorbatchev allait-il donner son aval à M. Honecker pour une visite prochaine en RFA ? La lecture des passages concernant la *République fédérale d'*Allemagne dans le discours du « numéro un » soviétique permet de tirer la conclusion suivante : oui au voyage de M. Honecker si la RFA fait encore un effort.

En effet, M. Gorbatchev n'a fermé aucune porte, affirmant notamment que l'URSS est prête à *développer* ses relations avec la RFA, *« Etat européen de première importance ».* Mais il a condamné, en termes beaucoup plus durs que M. Honecker, la participation ouest-*allemande à l'IDS* et a *stigmatisé* le *« revanchisme »,* mot que le « numéro un » est-allemand s'était bien gardé d'employer.

Dans le même registre, M. Gorbatchev a prononcé une phrase lourde de conséquences : *« Nous soutenons la revendication légitime de la RDA consistant à exiger de la RFA que les relations entre les deux pays soient fondées sur les normes généralement reconnues des relations entre Etats égaux en droit et souverains. ».* En insistant sur ce point, *qui suppose* la *reconnaissance* par la RFA d'une citoyenneté est-allemande, M. Gorbatchev a bien marqué les limites qu'il voulait fixer au rapprochement des deux Etats allemands. Si le gouvernement de Bonn souhaite recevoir M. Honecker, il lui faudra faire un geste dans cette direction.

LUC ROSENZWEIG.

(Lire nos informations page 16.)

La Libye demande à l'Europe de l'aider à « parler » à Washington

Le calme est revenu à Tripoli, après les rumeurs d'affrontements qui avaient renforcé à Washington les espoirs d'une proche chute du régime. Les victimes du raid de mardi ont été inhumées le vendredi 18 avril au cours d'une grande manifestation populaire contre les Etats-Unis. Deux dirigeants de la diplomatie libyenne – M. Triki, ambassadeur à l'ONU, et M. Chahati, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, en visite à Athènes, – ont fait des déclarations d'un ton nouveau. Tripoli entend « parler » à Washington et, sans demander une « médiation » à l'Europe, veut prendre contact avec les Douze afin qu'ils l'aident à « réduire la tension ».

Kadhafi, une fleur à la main

De notre envoyé spécial

Tripoli. – *« Le colonel Kadhafi n'a souffert d'aucune blessure »* à la suite du raid américain, a assuré, vendredi 18 avril à Tripoli, le « numéro deux » du régime libyen, le commandant Jalloud. Visage serein, voix calme, posée, vêtu d'un battle-dress vert olive, le commandant Jalloud, lors d'une conférence de presse au ministère des affaires étrangères, a voulu mettre fin aux rumeurs laissant entendre que le chef de la révolution libyenne avait été blessé ou se trouvait encore en état de choc après le bombardement américain sur la caserne de Bal-el-Aziziya à Tripoli, où il réside habituellement. Le commandant Jalloud a laissé entendre que le colonel Kadhafi était bien sous sa tente, dans l'enceinte de la caserne lors de l'opération de la chasse américaine. *« L'objectif de Reagan était le colonel Kadhafi en personne ; sa tente a été spécifiquement visée »*, a poursuivi le commandant Jalloud. *« Mais,* a-t-il ajouté, lyrique, *la tente a résisté à la technologie de pointe américaine ».*

Comme pour corroborer ses propos, la télévision libyenne a diffusé, vendredi après-midi, un nouveau reportage montrant le colonel Kadhafi visitant un hôpital où sont soignées des victimes du raid. La séquence avait, semble-t-il, été tournée jeudi soir. Elle présentait un colonel Kadhafi souriant, apparemment en bonne santé, sans couvre-chef, vêtu d'un costume blanc, une fleur à la main, allant d'un lit à l'autre réconforter les blessés, sous les applaudissements d'une cohorte de fidèles.

ALAIN FRACHON.

(Lire la suite page 4 et nos informations page 3.)

L'ATTENTAT CONTRE M. BRANA REVENDIQUÉ

Action directe : un groupe éclaté

Action directe a revendiqué, dans un texte arrivé samedi 19 avril au *Monde*, l'attentat manqué contre M. Guy Brana, vice-président du CNPF. ***(Lire page 16.)***

Six personnes ont été inculpées – dont cinq écrouées – après la rafle policière de mercredi. Si, dans l'immédiat, leur appartenance à Action directe ne peut être donnée comme certaine, les itinéraires militants passés de certains d'entre eux leur confèrent un profil indiscutablement politique.

Action directe existe et n'existe pas. Action directe revendique des attentats, mais Action directe n'est pas une seule et même organisation. S'il est un enseignement des récentes opérations policières à *Lyon* et à Paris parmi ce qu'il est convenu d'appeler la « mouvance » du groupe terroriste, c'est celui-là : le caractère inopérant des analyses générales, leur impuissance à rendre compte précisément des itinéraires, des *pratiques et des réseaux de ceux qui se* cachent derrière un sigle commun.

On se trouve, comme l'a d'ailleurs noté, vendredi, M. Robert Pandraud, ministre de la sécurité, en présence de *« plusieurs branches, plusieurs groupuscules, plusieurs mouvances »* et non pas *en face d'un centre unique* ou d'un seul « chef d'orchestre » clandestin. Un éclatement en somme, impliquant de tout petits groupes – composés de moins d'une dizaine de personnes – le plus souvent sans relations entre eux autre qu'une communauté idéologique.

Cette connaissance plus précise de la réalité d'Action directe sera d'autant plus facilitée par l'exploitation des documents, armes et explosifs saisis lors des enquêtes menées distinctement à Lyon et à Paris que ces prises ne sont pas l'effet du hasard. L'arrestation d'André Olivier et de trois membres de son groupe à Lyon le 28 mars, celle d'Hamid Lallaoui et de trois de ses amis à Paris, le *16 avril,* sont l'aboutissement de longues enquêtes.

Les policiers n'ont pas frappé au hasard. André Olivier fut interpellé par des membres des renseignement généraux dans un parking, alors que commençait sa filature, après que les policiers eurent patiemment remonté *jusqu'à lui grâce à sa fille,* âgée de seize ans. C'est parce que, en bon professionnel, il s'aperçut immédiatement qu'il était suivi que l'arrestation fut décidée.

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 9.)

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Bastille : Opéra si, Opéra no

PAGES III à V

Un entretien inédit avec Jean Genet

PAGES VII à IX

La force de l'ONU au Liban du Sud n'est reconduite que pour trois mois

L'URSS participera pour la première fois à son financement. Paris réduit son contingent.

PAGE 4

Baisse généralisée des taux d'intérêt

Les Etats-Unis, le Japon et la Grande-Bretagne suivent à leur tour le mouvement. Seule, la RFA résiste.

PAGE 15

Les Allemands et la « guerre des étoiles »

Un journal de Cologne a publié l'accord secret entre Bonn et Washington sur l'initiative de défense stratégique de M. Reagan.

PAGE 16

Les députés privés de débat ?

L'opposition entre la droite et la gauche, notamment sur la privatisation, pourrait amener le gouvernement à engager sa responsabilité.

PAGE 16

Le retour du vidéodisque

Après avoir été éclipsé par le magnétoscope, le vidéodisque réapparaît avec de nouvelles missions.

PAGE 13

M. CHIRAC PRONONCERA L'ÉLOGE FUNÈBRE DE L'AVIONNEUR

Marcel Dassault, l'homme et sa légende

Les obsèques de Marcel Dassault auront lieu mardi 22 avril, en l'église Saint-Louis des Invalides à Paris. M. Jacques Chirac prononcera, *dans la cour d'honneur*, l'éloge funèbre du célèbre constructeur d'avions.

Une légende de *« bourgeois social »*, comme il l'a dit un jour de lui-même, parce qu'il a toujours pensé qu' *« un bon patron »* est nécessairement aimé de ses employés et qu' *« il est évident qu'un salarié au mois sort de la condition prolétarienne ».* Un homme qui aura toujours voulu montrer aux jeunes – il parlait beaucoup de la jeunesse et il en a de plus en plus souvent parlé en vieillissant – qu' *« il n'est pas nécessaire d'hériter pour réussir »* et qu' *« il suffit de persévérer »*, grâce à un talisman, un trèfle à quatre feuilles ramassé en 1939 qu'il a toujours tenu serré, séché, dans son portefeuille.

Jamais une légende et un homme n'auront été aussi intimement liés. A croire que Marcel Dassault s'est attaché, très tôt, à fabriquer sa légende et a voulu, très fort, lui ressembler, s'identifier à elle pour faire en sorte que ses biographes ne puissent distinguer l'une de l'autre dans le portrait de cette étonnante personnalité, rouée et naïve à la fois, rêveuse et technicienne en même temps.

En faut-il administrer la preuve ? L'ingénieur aéronautique, s'il avait dû se réfugier sur une île déserte, avouait qu'il aurait emporté avec lui La Fontaine, parce qu'on y trouve la morale, la sagesse, la poésie et le rêve, et la comtesse de Ségur, parce que *« cette bonne et charmante dame »*, qui avait bercé son enfance, donne plus de leçons qu'il n'y paraît. Mais cet amateur de La Fontaine et de Mme de Ségur était aussi l'homme qui a bâti un empire industriel, redouté de ses concurrents étrangers, et qui a su dire non aux Allemands lorsqu'ils lui demandèrent, pendant la seconde guerre mondiale, de les aider à construire des avions de combat. Ce refus lui valut d'être déporté au camp de Buchenwald jusqu'en 1945.

Dès lors, il faut se résigner à admettre que Marcel Dassault était une nature complexe, sans être tortueuse, inclassable, sans être passe-partout, et obstinée, sans être butée.

Ce fils d'un médecin parisien ruiné, à l'accent faubourien et nasillard, date sa vocation d'une rencontre, à l'âge de dix ans, avec une simple boîte d'expériences d'électricité que lui offrent ses parents. Neuf ans plus tard, il sort de l'école Breguet avec un diplôme d'ingénieur-électricien que *lui remet Louis Breguet, le* célèbre constructeur d'avions dont il allait absorber la société en 1967 à la demande du gouvernement. Puis c'est l'Ecole supérieure d'aéronautique, nouvellement créée, où il se fait remarquer avec un projet de ballon dirigeable déposé peu avant la déclaration de guerre en 1914.

Pendant ce conflit mondial, Marcel Dassault, qui avait été caporal, sergent, puis sous-lieutenant du génie durant son service militaire, travaille pour des laboratoires de l'armée aux côtés de l'un de ses plus anciens camarades d'école, Henry Potez, qui fut ensuite associé à toutes ses entreprises. Pour les pilotes du front, il œuvre à l'amélioration des avions Caudron G-3 et Farman F-40. Mais surtout il obtient de son beau-père, ancien ouvrier tapissier, devenu fabricant de meubles rue du Faubourg-Saint-Antoine à Paris, quelques planches de noyer pour dessiner sa première hélice en bois. La société Hélices-Éclair était fondée : elle fit des hélices pour de nombreux constructeurs d'avions, y compris pour l'avion Spad *le Vieux Charles* de Georges Guynemer, *dont la devise « Faire face »* fut adoptée, bien plus tard, par l'École de l'air de l'armée française.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 7.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 21 avril

– *Paris :* M. Shimon Pérès, premier ministre israélien, est reçu par M. Mitterrand puis par M. Chirac.

– *Strasbourg :* Réunion de l'Assemblée.

– *Luxembourg :* Réunion des ministres des affaires étrangères et des ministres de l'agriculture des Douze.

– *Londres :* La reine fête ses soixante ans.

Mardi 22 avril

– *Strasbourg :* Discours de M. Pérès devant le Conseil de l'Europe.

– *Londres :* Visite officielle du roi Juan Carlos d'Espagne.

– *Stockholm :* Visite du président Chadli Bendjedid.

Jeudi 24 avril

– *La Haye :* Réunion des ministres de la justice et de l'intérieur des Douze.

– *Bruxelles :* Réunion ministérielle CEE-ACP.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570.000 F

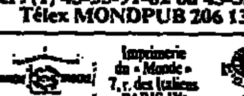
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

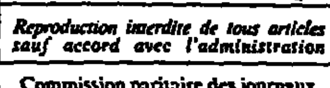
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.





Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A CINQUANTE ANS

La grève insurrectionnelle en Palestine

Jaffa, 19 avril 1936. Comme tous les matins, des juifs de Tel-Aviv se rendent dans la cité arabe voisine, où beaucoup d'entre eux travaillent. Ils ne se doutent pas que, selon la forte expression d'un témoin, *« le couteau est dans l'air »*.

Depuis la veille, des rumeurs folles courent. Les rues de Tel-Aviv seraient *« rouges de sang arabe »*. Soudain, la foule passe à l'action. Les passants juifs sont attaqués à coups de pierres, de couteau, de barres de fer. Dans la soirée, on dénombre neuf morts et cinquante-cinq blessés, dont sept grièvement atteints. Le lendemain, des Arabes de Jaffa, dans les quartiers périphériques de Tel-Aviv, tuent dix juifs, en blessent quarante autres. Deux jours plus tard, les chefs des partis politiques arabes, réunis à Jérusalem, décrètent le boycottage de la communauté juive. Le même jour, un Conseil national appelle les Arabes de Palestine à une grève générale illimitée. Ses objectifs : l'arrêt de l'immigration juive, l'interdiction de l'achat de terres par les juifs, la création d'un gouvernement national arabe sur l'ensemble du territoire.

Rapidement, des « comités nationaux » sont créés dans les principales villes pour diriger le mouvement. Le 25 avril, Hadj Amin al-Husseini, mufti de Jérusalem, met en place un Haut Comité arabe. « Grande révolte » pour les Arabes, simples « événements » pour les juifs, trois années de troubles graves viennent de commencer en Palestine.

La triple exigence des grévistes montre bien l'enjeu de cette nouvelle flambée de violence. Fuyant Hitler, les juifs ont afflué en Palestine, où ils constituent désormais un bon tiers de la population.

La haine et la peur

Depuis 1932, l'achat de terres se poursuit à un rythme accéléré, et les fellahs s'en vont grossir les rangs des journaliers sous-payés des villes. Enfin, le Machrek est en pleine effervescence nationaliste. Les pays voisins sont déjà souverains ou en bonne voie d'émancipation. En Syrie, la grève générale vient de forcer les autorités françaises à faire d'importantes concessions. Pourquoi ce qui fut hier possible en Syrie du Nord ne le serait pas aujourd'hui en Syrie du Sud ? La propagande de l'Axe ne cesse de le seriner à longueurs d'ondes.

Mais surtout, il y a la haine et la peur des Arabes de Palestine, qui sentent le pays leur échapper. Eux ne peuvent ni ne veulent comprendre l'attachement à cette terre de ces gens venus d'ailleurs, dont tout les sépare et que tout en eux hérisse : l'éthique égalitaire et l'enthousiasme pionnier, la redoutable efficacité et le volontarisme conquérant, la liberté de mœurs et l'allure de leurs femmes, leur religion quand ils sont pieux et leur impiété quand ils ne le sont pas. Le mufti et ses hommes sauront exploiter les terreurs des masses et les frustrations des élites, les canaliser en passion nationaliste. Malgré les apparences, la révolte de 1936 n'a rien de spontané ni de fortuit.

Un mois après le début de la grève, des bandes armées se mettent à écumer le pays ; la résistance passive se mue en insurrection. A Jaffa, en Samarie, dans les monts de Judée, en Galilée, les insurgés livrent de véritables batailles rangées contre la troupe. Aussitôt, des « comités pour la défense de la Palestine » se mettent en place dans les pays arabes, et des « volontaires » pénètrent dans le pays à raison de plusieurs centaines par mois.

Une commission d'enquête

Fin août, arrive le Syrien Fazi al-Kawukji, un militaire de carrière qui imposera à la guérilla un commandement à peu près unifié. Les autorités françaises de Syrie et du Liban ferment les yeux : dix ans auparavant, les Britanniques n'ont-ils pas soutenu la révolte druze ? Belle occasion de leur rendre la monnaie de leur pièce !

Cependant, la grève, trop longue et visiblement impuissante à imposer au gouvernement un changement significatif de politique, s'essouffle. Ce qui a été possible en Syrie, pays purement arabe, ne l'est pas forcément en Palestine, pays mixte. En septembre, le Haut Comité commence à chercher une voie de sortie honorable, et le gouvernement mandataire, compréhensif, se fait un devoir de l'aider. Le 11 octobre, « pressé » par les rois arabes dûment sollicités, le Haut Comité proclame l'arrêt de la grève. Les bandes armées peuvent quitter tranquillement le pays. La première phase de la révolte s'achève. Au prix de trois cent sept morts et mille deux cent cinquante blessés, les Palestiniens ont fait la preuve de leur détermination à s'opposer par la force à la mainmise juive sur le pays et réussi à arracher aux Anglais quelques maigres concessions. Ceux-ci peuvent se féliciter d'avoir mis fin à la grève sans avoir eu à la mater par la force. Mais, en même temps, le sens des nuances du gouvernement de Sa Majesté permet aux insurgés de ne pas s'estimer battus et de se préparer au deuxième round.

Car la révolte n'est pas morte mais simplement assoupie, le temps de permettre à la commission d'enquête nommée par Londres de faire son travail. Les conclusions de la commission Peel, publiées en juillet 1937, feront sensation : pour la première fois, en effet, un rapport officiel reconnaît le caractère insoluble du conflit judéo-arabe et propose la solution qui logiquement en découle – la partition du pays. Les commissaires ne se font pas beaucoup d'illusions sur la manière dont leur projet sera accueilli par les parties en présence. Mais ils espèrent qu'elles comprendront que, s'il n'offre à aucune des deux *« tout ce qu'elle désire »*, il promet néanmoins à chacune *« ce qu'elle désire le plus, à savoir la liberté et la sécurité »*.

ROUIL.

Espoir vite déçu. Peu après la publication du rapport Peel, la violence reprend de plus belle. Le 26 septembre, Louis Y. Andrews, commissaire adjoint du district de Galilée, est assassiné dans une ruelle de Nazareth. Quatre jours plus tard, le gouvernement du Mandat dissout le Conseil suprême musulman, ainsi que le Haut Comité arabe, dont les membres, accusés de « responsabilité morale », sont déportés aux Seychelles. Le mufti, lui, se réfugie à la mosquée d'Omar, d'où il réussit à s'échapper le 15 octobre, déguisé en mendiant, à la barbe des policiers britanniques. Arrivé au Liban, les Français le placent en résidence surveillée, sans aller toutefois jusqu'à lui refuser de la visite ; Hadj Amin pourra ainsi maintenir d'utiles contacts avec les exilés et avec le Haut Comité, reconstitué à Damas.

De Damas également, où se trouve l'état-major de la révolte, parviennent aux insurgés l'argent, les armes, les munitions et les uniformes. Avec quelque seize mille guérilleros en activité, cette seconde phase de l'insurrection dépasse en envergure et en intensité tout ce qu'on avait connu jusque-là. A partir de la mi-octobre, les rebelles s'assurent le contrôle de la vieille ville de Jérusalem, brûlent l'aéroport de Lod, endommagent l'oléoduc Mosul-Haifa, font dérailler des convois militaires, multiplient les attaques contre les points de peuplement juifs. Hors des villes, où la troupe arrive à maintenir un semblant d'ordre, c'est la paralysie totale.

Un camp divisé

Mais le camp des révoltés est plus divisé que jamais. Dans ses profondeurs, il est travaillé par de sourdes oppositions sociales. La plupart des insurgés proviennent des basses couches de la population rurale, très hostiles à la société urbaine, mais haïssant aussi bien les *moukhtars* (maires) et autres coqs de village. Non que ces gens aient des idées sociales bien nettes ni, encore moins, une quelconque conscience de classe – ce qui commande leurs relations avec la population, ce sont leurs besoins en argent et en ravitaillement. Or, ces besoins augmentant avec l'intensification de la révolte, la pression des bandes armées sur le petit peuple des campagnes, déjà durement éprouvé par la grève et pris en tenaille entre les insurgés, les troupes britanniques et les forces d'autodéfense juives (Haganah), devient intolérable.

La brutalité des rebelles envers tous ceux qu'ils jugent coupables de tiédeur, leurs méthodes expéditives, expliquent la création de « sociétés de paix » arabes qui collaborent activement avec les autorités mandataires. Quant aux élites, elles sont rongées par de vieilles inimitiés de clan, auxquelles la lutte acerbe d'influence et les clivages idéologiques confèrent désormais un caractère inexpiable. Le mufti, qui cherche à consolider de loin son emprise sur le pays, fait assassiner des centaines de leaders palestiniens, notamment des membres du Parti national de défense dominé par le clan rival des Nashashibi – un modèle de comportement politique dont les Arabes de Palestine ne parviendront jamais à se débarrasser.

Sept mille victimes

Ce n'est qu'en octobre 1938 que les Britanniques se décident à mater la révolte *manu militari*. Le pays se couvre de postes de police fortifiés, les tribunaux militaires prononcent des dizaines de condamnations à mort, sur le terrain l'armée réussit à reprendre l'initiative. En février 1939, le chef des bandes armées, Abd al-Rahim, abandonne son poste ; deux mois plus tard, il est abattu à Bagdad par les hommes du mufti. Son remplaçant, Aref al-Razak, se réfugie à Damas, où il se rend aux autorités françaises. En août, la révolte a vécu. Elle aura fait près de sept mille victimes.

Le bilan en est pour le moins ambigu. A court terme, elle a sans doute été bénéfique aux Arabes de Palestine. A la faveur de la lutte, le Haut Comité a réussi à transformer le problème palestinien en un problème panarabe, et c'est précisément ce qui a forcé les Anglais à tourner le dos aux aspirations sionistes. A long terme cependant, ce succès fera leur malheur. Les Palestiniens s'appuieront de plus en plus sur les Etats arabes, jusqu'à en devenir des pions dans un jeu qui les dépassera. Par ailleurs, la révolte a révélé – et aggravé – des insuffisances politiques qui, un demi-siècle plus tard, handicapent toujours le mouvement national palestinien : luttes fratricides, violence comme moyen d'expression privilégié, impuissance et irresponsabilité d'une classe politique que ses structures archaïques condamnent à la surenchère stérile.

En somme, si les événements de ces années comptent dans l'histoire de la Palestine, c'est moins par les résultats concrets de la révolte – la guerre mondiale allait bouleverser les données du problème et balayer le peu de bénéfice que les Arabes en avaient retiré, – que par leur rôle dans la formation d'une conscience nationale palestinienne. Dès lors, il ne s'agira plus de l'inimitié de deux communautés religieuses, tenues en laisse par une puissance impériale, mais d'un conflit total entre deux nations conscientes d'elles-mêmes et de leurs droits, qui se disputent amèrement le même bout de terre. Cinquante ans après, on en est toujours là.

ELIE BARNAVI.

IL Y A QUARANTE-CINQ ANS EN CROATIE

L'Etat sauvage des oustachis

Il y a quarante-cinq ans, au début d'avril 1941, les nazis et leurs alliés italiens et hongrois écrasaient la Yougoslavie, qui venait, par un coup d'Etat militaire probritannique, de tenter de changer de camp. Le 6, Belgrade était impitoyablement bombardée. Pour diviser les vaincus, Hitler faisait proclamer, le 10, dans la partie centrale du pays, un « Etat indépendant croate » confié à Ante Pavelic, chef des oustachis (insurgés) qui tentaient de détruire l'ensemble yougoslave.

Depuis lors, entourés d'un sinistre halo de crimes, les oustachis se rappellent périodiquement à l'attention. L'un de leurs principaux dirigeants, Andrija Artukovic qui fut le ministre de l'intérieur de l'« Etat croate », a été livré le 12 février dernier à la Yougoslavie par les autorités américaines, un tribunal de Los Angeles ayant reconnu en lui un criminel de guerre et autorisé son extradition. Dans une pièce de l'hôpital du tribunal départemental de Zagreb a commencé lundi dernier le procès de cet homme de quatre-vingt-sept ans.

La création en 1918 par le traité de Versailles du royaume des Serbes, Croates et Slovènes s'était heurtée à une vive opposition en Croatie. Rapidement, elle avait pris la forme d'un mouvement séparatiste dirigé par Ante Pavelic, avocat de Zagreb. Il doit s'enfuir en Autriche, où avec d'autres émigrés croates il fomente des attentats en Yougoslavie. C'est lui qui, en 1934, organise l'assassinat à Marseille du roi Alexandre et du ministre français des affaires étrangères, Louis Barthou. Condamné à mort par contumace par le tribunal d'Aix-en-Provence, il est bien accueilli par l'Italie, qui a des prétentions sur la rive orientale de l'Adriatique.

C'est dans des autobus de la municipalité de Trieste que, en 1941, Pavelic et ses oustachis gagnent Zagreb pour y fonder leur atroce « Etat ».

Le massacre des Serbes

Maître absolu du mouvement oustachi et son grand idéologue, Ante Pavelic porte une haine farouche aux Serbes, qui forment près d'un tiers de la population de son « Etat ». Lui et ses principaux collaborateurs ont élaboré un *« programme d'épuration des éléments nuisibles »* prévoyant la mise hors la loi des juifs et des tziganes en tant que *« non aryens »*. Quant aux Serbes, l'adjoint de Pavelic, Budak, a des idées précises. *« Un tiers d'entre eux*, annonce-t-il publiquement, *seront mis à mort. Un autre tiers sera converti au catholicisme* (les Serbes sont de confession orthodoxe), *et le troisième, expulsé. »*

A partir de ces menaces, on peut tenter d'imaginer ce qui s'est passé de 1941 à 1945 dans l'« Etat indépendant croate ». L'Europe occupée par les nazis et le monde libre n'en sont alors informés que très partiellement. Pavelic et ses oustachis organisent de terrifiants pogromes, détruisent d'innombrables villages, massacrent leurs habitants ou les parquent dans des camps. L'Etat indépendant croate est le seul en Europe à ouvrir des camps de concentration pour enfants de moins de dix ans. Les oustachis s'acharnent plus particulièrement contre l'Eglise orthodoxe. Plusieurs évêques et des dizaines de prêtres sont tués, les lieux de culte rasés. Dans certaines localités, on enferme la population serbe dans l'église avant d'y mettre le feu. A Glina, trois cents Serbes périssent dans l'un de ces Oradours.

Les camps sont des enfers. Les gardiens égorgent leurs prisonniers au coutelas, les abattent à coups de marteau ou de pioche, leur arrachent la langue, leur coupent les oreilles, violent les femmes.

Dans son roman *Kaputt*, Malaparte raconte sa visite à Pavelic à Zagreb. Il remarque, sur son bureau, un panier rempli d'une masse gluante.

« Ces sont des fruits de mer ?

– Non, ce sont des yeux humains dont mes braves oustachis m'ont fait cadeau. »

A Jasenovac, le plus important camp de Croatie, les détenus sont mutilés, des familles entières attachées par des fils de fer et noyées dans la Save, on massacre, on use du four crématoire... Dans certaines localités, une partie du clergé catholique accepte de « convertir » les orthodoxes. Deux cent cinquante mille d'entre eux changent de religion, dans l'espoir d'avoir la vie sauve. Espoir souvent déçu, le nouveau « vrai croyant » étant aussitôt assassiné.

Une partie des dirigeants oustachis sont arrêtés après 1945, et pour la plupart exécutés. Pavelic et son ministre Artukovic parviennent à s'échapper et, se faufilant entre les armées britannique et américaine, trouvent refuge dans divers pays occidentaux et en Amérique du Sud. Ils s'y terrent quelques années, puis, dans le climat plus favorable de la guerre froide, reprennent leurs activités terroristes, essentiellement contre les représentants diplomatiques yougoslaves en Allemagne fédérale, en France, en Suède, en Italie et aux Etats-Unis, dont plusieurs sont blessés ou tués, notamment l'ambassadeur à Stockholm, Vladimir Rolovic. Les oustachis s'attaquent également aux avions yougoslaves. Certains d'entre eux parviennent à s'infiltrer dans le pays et font exploser des bombes dans des lieux publics, salles de cinéma, consignes de gare.

Il y a une dizaine d'années, quinze oustachis venant d'Autriche ont franchi la frontière dans l'espoir de provoquer un soulèvement populaire. Ils furent tous capturés et, selon un communiqué officiel, *« liquidés »*.

Pavelic, quant à lui, après avoir passé quelques années en Argentine, revient en Europe. Pour ne pas être reconnu, il s'est laissé pousser une longue barbe et des moustaches. Il meurt en 1959, terré dans un monastère espagnol qui lui avait accordé l'hospitalité.

PAUL YANKOVITCH.

CORRESPONDANCE

Peron et ses « descamisados »

Le commandant Carra nous écrit de Libreville, à propos de l'article consacré au quarantième anniversaire de l'élection de Juan Peron à la présidence de la République argentine (le Monde *daté 23-24 mars) :*

Le mot «descamisado» n'a pas, en Argentine, le sens de «sans chemise», mais signifie «en manches de chemise», symbole du travailleur qui retrousse les manches. D'ailleurs, Peron, avant chaque discours, enlevait sa veste et remontait les manches de sa chemise pour se mettre à l'unisson de la foule. Je le sais, car j'ai vécu en Argentine entre 1949 et 1953.

en Palestine



Étranger

PLUSIEURS ATTENTATS DÉJOUÉS EN EUROPE APRÈS LE RAID AMÉRICAIN EN LIBYE

Un attentat anti-américain a été déjoué, le vendredi 18 avril à Ankara, où la police a arrêté quatre personnes, dont deux « *étrangers* » qui transportaient une valise pleine d'explosifs, près d'un cercle d'officiers américains, a indiqué le directeur de la sûreté de la capitale turque.

Les deux étrangers, dont la nationalité n'a pas été précisée, ont été appréhendés vers 21 heures, heure locale (20 heures à Paris) dans le quartier résidentiel de Gaziosmanpasha, au sud d'Ankara, où sont installées de nombreuses ambassades, à proximité du siège de la présidence de la République. Les deux autres arrestations ont eu lieu ensuite.

Les manifestations anti-américaines se sont poursuivies dans le monde, notamment à Buenos-Aires, où environ cinq mille jeunes gens se sont rassemblés.

A Johannesburg, la police sud-africaine a interpellé cinq Noirs au cours d'une manifestation en faveur de la Libye.

Au Canada, des étudiants ont « *versé leur sang* », vendredi, sur les marches du consulat des Etats-Unis à Toronto. *Les* quelque 2 litres de sang ainsi répandus avaient été prélevés par des infirmières sur quelques-uns des vingt-cinq protestataires, a indiqué M. Graeme Mac Queen, professeur de théologie de l'université McMaster et membre du Groupe d'action contre le militarisme.

A Paris, la crise américano-libyenne et les relations entre la Tunisie et la CEE ont été au centre de l'entretien du premier ministre, M. Jacques Chirac, avec son collègue tunisien, M. Mohamed Mzali, qui a été reçu pendant un peu moins d'une heure à l'hôtel Matignon, vendredi après-midi.

Interrogé à l'issue de l'entretien sur la « *menace libyenne* », M. Mzali a simplement répondu : « *Nous sommes sûrs de nous-mêmes, sûrs de nos amis (...), nous sommes surtout sûrs de la France, et M. Chirac nous a confirmé encore cet engagement.* »

Au sein de la Ligue arabe, douze membres, soit plus du quorum requis, sont favorables à la convocation du sommet extraordinaire réclamé par Tripoli, mais les membres de l'organisation sont toujours divisés sur son ordre du jour. Une partie des Etats souhaitent que l'on y inscrive exclusivement les raids américains, tandis que d'autres préféreraient que l'on aborde aussi des dossiers comme celui de la guerre du Golfe. L'Algérie s'est proposée pour accueillir la réunion. Le conflit du Golfe divise le camp arabe, la Libye et la Syrie appuyant l'Iran, alors que la majorité des pays arabes modérés soutiennent l'Irak.

Outre la Libye, les deux Yémens, l'OLP, la Mauritanie, l'Algérie, le Koweït, Bahreïn, les Emirats arabes unis, le Soudan, la Jordanie, l'Irak et l'Arabie saoudite sont favorables à la tenue du sommet. – *(Reuter, AFP, AP.)*

LA TENTATIVE D'ATTENTAT CONTRE UN AVION D'EL AL A LONDRES

« L'odieux fiancé » a été arrêté

De notre correspondant

Londres. – La chasse à l'homme n'aura guère duré. Activement recherché depuis la veille, l'auteur de l'attentat manqué contre le Boeing d'El Al à l'aéroport d'Heathrow, celui dont la photo – diffusée par la police – s'étalait à la une de tous les journaux, a été arrêté vendredi soir, 18 avril, dans un petit hôtel londonien par la brigade anti-terroriste de Scotland Yard.

Nezar Hindawi, trente-cinq ans, Palestinien, se disant membre d'une famille aisée vivant en Jordanie, concentre sur sa personne toute la colère ou l'amertume causée dans l'opinion publique britannique par l'affaire du raid sur la Libye. D'autant que la révélation de son geste avait coïncidé avec l'annonce des premières représailles contre la Grande-Bretagne et que la façon dont il avait conçu son plan se révélait particulièrement odieuse, sans parler de la catastrophe à laquelle 400 passagers ont échappé de peu.

« *The Arab Rat* », titrait vendredi en gros caractère le *Sun*, quotidien à grand tirage (quatre millions d'exemplaires), comme le *Daily Star*, qui ajoutait : « *Il avait prévu faire sauter au-dessus de Londres 400 personnes, ainsi que sa « girlfriend » et son enfant à naître.* »

Dès le début, les enquêteurs ont été convaincus qu'Hindawi avait, pour mettre son projet à exécution, abusé de la crédulité de son amie. Celle-ci a été interceptée par les agents d'El Al, à la *porte de l'avion*, avec les cinq kilos d'explosifs qu'elle transportait, de toute évidence sans le savoir. Très vite, la police a précisé que la jeune femme ne serait *vraisemblablement pas inculpée.*

Quelle naïveté, en effet, que celle de cette femme de chambre irlandaise qu'Hindawi avait rencontrée, il y a un an, dans les couloirs de l'hôtel Hilton de Londres, où elle travaillait ! Après une brève liaison, elle découvre, voici près de six mois, qu'elle est enceinte. Entre deux voyages, Hindawi la revoit de temps à autre, puis, soudainement, il y a quelques semaines, il lui promet le mariage... en Israël. Le lieu des noces ne semble pas l'étonner beaucoup, pas plus qu'au dernier moment la décision de son fiancé de ne pas embarquer dans le même avion qu'elle. Il aurait allégué que recourir aux services d'une compagnie israélienne lui posait un « *problème de conscience* », et souligné qu'il risquait avec El Al des « *ennuis* » en tant qu'Arabe. Il accompagne la jeune femme à l'aéroport et lui dit qu'il prendra un vol suivant d'une autre compagnie.

Selon les experts de Scotland Yard, l'engin explosif qu'Hindawi avait dissimulé dans un double fond du sac de son amie était « *un dispositif assez improvisé mais pouvant très bien fonctionner* ». Impossible de dire qu'Hindawi a fait lui aussi preuve de naïveté, mais il n'en est pas moins vrai que, par la suite, son comportement n'a rien eu de très « professionnel ». Alors que son portrait s'étalait à la devanture de tous les marchands de journaux, il a pris, vendredi matin, une chambre dans une pension où il était connu depuis longtemps. Le patron de l'établissement était un ami de son frère ; prévenu, il a contacté Scotland Yard.

Hindawi avait, les mois précédents, été en relations avec un Libyen résidant à Londres, mais les enquêteurs pensent que, étant donnés l'objectif visé et la longueur des préparatifs de cet attentat, celui-ci ne s'apparente pas aux représailles anti-britanniques après l'opération américaine en Libye. Les policiers estiment qu'Hindawi pourrait avoir été recruté par un réseau palestinien.

FRANCIS CORNU.

LA COOPÉRATION FRANCO-AMÉRICAINE CONTRE LE TERRORISME

Huit expulsions en deux semaines

Les quatre ressortissants libyens expulsés par la France ont quitté le territoire, vendredi 18 avril, à bord d'un Bœing 727 de la compagnie *Libyan Arab Airlines*, qui a décollé à 18 h 22 de l'aréoport d'Orly-Sud à destination de Tripoli. Il ne s'agit ni de diplomates en poste à Paris ni de Libyens résidant en France, mais de personnes de passage se faisant passer pour des touristes.

Signalés aux services de renseignement français, ils avaient été placés sous surveillance, puis interpellés, mercredi 16 avril, dans un hôtel parisien. Aucune arme n'a été saisie sur eux mais, assurent les services français, ils devaient bientôt en recevoir en vue de commettre une action en France.

Le bureau populaire (ambassade) libyen à Paris a assuré, dans un communiqué, qu'« *il s'agit d'une intoxication des services de renseignement américains et autres, qui veulent faire planer le doute sur nos relations avec la France* ». « *Cette campagne inamicale*, ajoute-t-il, *ne saura* [le] *détourner* (...) *de son rôle essentiel, qui est d'œuvrer par tous les moyens en faveur de la coopération et de l'amitié entre la France et la Libye.* »

Depuis le début du conflit américano-libyen, c'est la seconde série d'expulsions ordonnée par la France, portant à huit le nombre total de personnes expulsées, dont six Libyens. Contrairement à certaines habitudes policières, où les services préfèrent « tirer un fil » jusqu'au bout et prendre en filature jusqu'à la dernière limite des personnes suspectées, le ministère de l'intérieur opte pour des mesures préventives. *Les* autorités françaises veulent ainsi montrer leur bonne volonté de coopération aux autorités américaines et éviter de prendre le risque d'une « rupture de filature ».

La Force 17

Selon la chaîne de télévision américaine ABC, les deux diplomates libyens déclarés *personae non gratae* par la France, le 5 avril, étaient le chef des services secrets libyens en France et l'un de ses agents. Le président Reagan avait remercié la France de ce geste, précisant, dans son intervention du lundi 14 avril : « *Avec l'aide des autorités françaises, nous avons fait échouer récemment une telle attaque* [terroriste], *un massacre prévu – avec des grenades et des armes légères – de civils qui faisaient la queue pour des visas à l'ambassade américaine.* »

Le départ de ces deux diplomates avait été accompagné de l'expulsion de deux autres personnes, début avril, un Algérien et un Tunisien. C'est à elles que faisait allusion un « *document d'accompagnement de la Maison Blanche* » du 14 avril faisant l'inventaire du rôle de la Libye dans le terrorisme international (*le Monde* du 18 avril). C'est une erreur de traduction des services de l'ambassade américaine à Paris qui a provoqué un quiproquo autour de ce document. Ce dernier ne mentionnait pas l'expulsion de « *dix-sept membres de deux commandos du Fatah, recrutés par la Libye* », comme l'affirmait la version traduite, mais celle de « *deux membres de la Force 17 du Fatah, recrutés par la Libye pour conduire une autre opération contre les Etats-Unis à Paris* »... Ces deux personnes, qui avaient été membres de la Force 17 – une unité militaire du Fatah, – notamment chargée de la protection de Yasser Arafat, jusqu'au départ du Liban et du repli de l'OLP à Tunis, auraient ensuite offert leurs services à la Libye.

SE DISANT « PRÊT A DISCUTER » AVEC LES ÉTATS-UNIS

Tripoli souhaite une intervention des Douze mais exclut une « médiation »

La Libye est disposée à discuter avec les États-Unis de l'escalade de la violence, qui s'est notamment traduite par les raids aériens contre Tripoli et Benghazi, a déclaré M. Ali Triki, ambassadeur de Tripoli auprès des Nations unies.

« *Je suis prêt à le faire maintenant, tout de suite, nous sommes prêts à parler* » des façons de limiter le terrorisme, a-t-il ajouté jeudi 17 avril à la télévision américaine, tout en accusant Washington d'« *agression* », de « *provocation* » et de « *terrorisme d'Etat* ». Vendredi, M. Triki a proposé aux membres du Conseil de sécurité d'envoyer une mission en Libye pour constater le caractère « civil » de tous les objectifs du raid.

Pour sa part, le secrétaire d'Etat libyen aux affaires étrangères, M. Ahmed Chahati, en visite à Athènes, a laissé entendre que son pays désirait un « *règlement pacifique* » et souhaitait une intervention de la CEE.

Au cours d'un entretien d'une heure avec le premier ministre grec, M. Papandréou, M. Chahati a demandé que les Européens « *s'activent dans l'esprit de leurs récentes décisions, entrent en contact avec les parties concernées et les pays du monde arabe pour la recherche d'une solution pacifique, permanente et juste de tous les problèmes qui sont à la base de la tension en Méditerranée* », indique un communiqué officiel grec, selon lequel la Libye « *est prête à accepter et à discuter de tous ces problèmes avec une équipe de contact de la CEE* ». Le secrétaire d'Etat libyen devait préciser dans la soirée que Tripoli ne demande pas la « *médiation* » de la CEE, mais accepte seulement une « *collaboration internationale* ».

● A Washington, le président Reagan a *formellement démenti*, vendredi, que les Etats-Unis aient eu l'intention de « *tuer* » le colonel Kadhafi. « *Nous ne sommes pas allés là-bas pour tuer qui que ce soit* », a déclaré à la presse M. Reagan, réagissant à des informations publiées par le *Washington Post* (*le Monde* du 19 avril). Le journal avait cité un responsable de la préparation de l'opération disant : « *Nous espérions que nous l'aurions.* »

Par ailleurs, selon des responsables qui ont requis l'anonymat, un éditorial de la Voix de l'Amérique préparé avant le raid contenait « *une suggestion très voilée selon laquelle le prochain pas convenable pour le peuple libyen pourrait être de se débarrasser de Kadhafi* ».

L'éditorial a été diffusé en arabe quinze fois pendant la nuit qui a suivi l'attaque. « *Aussi longtemps que les Libyens obéiront aux ordres de Kadhafi, ils devront en supporter les conséquences* », indiquait le texte.

● A Jérusalem, un ancien des services secrets israéliens, M. Raphael Eitan, a déclaré vendredi à la radio : « *Quand on lutte contre le terrorisme, il est impératif de tuer les chefs terroristes. Il ne devrait pas être très difficile pour les Etats-Unis de lancer une attaque au sol, car le territoire libyen est très vaste et sa population peu importante.* » – *(AFP.)*

DANS LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Bombes sur l'alliance atlantique

Courage américain et lâcheté européenne ? Bombardement de bon sens ou énorme bévue ? *Rarement la* presse aura été aussi passionnée et aussi profondément divisée. Comme si le terrorisme ne pouvait laisser aucune plume froide.

Devant ce film d'action les critiques dérapent vite dans la peur, l'enthousiasme ou l'indignation. Aussi, quelle distribution ! Un vieux chef d'État justicier, un « terroriste *fou* » *dont l'enfant meurt sous* les bombes, de basses vengeances sur des otages au Liban, une femme-premier ministre qui tient tête aux députés furieux ou troublés...

Mais d'abord, fallait-il vraiment bombarder Tripoli ? Dans les premiers mots de son éditorial le *Financial Times*, d'ordinaire précautionneux, prend le mors aux dents : « *C'était futile, déplorable et presque certainement contre-productif. Car il n'est pas seulement fort improbable que cela arrêtera le terrorisme parrainé par la Libye. L'affaire fera un grave tort politique aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne.* » Le quotidien économique de Londres dénonce une « *opération punitive* » et ajoute que les alliés européens de l'Amérique ont paru « *disunited, ineffective and foolish* », salve d'adjectifs qu'il n'est pas indispensable de traduire.

Presque aussi sévère, le *Guardian* en veut surtout à Mme Thatcher, « *cette fille de Rambo* », et place son réquisitoire sur le plan de la morale. A ses yeux, il ne s'agit pas de savoir si les activités terroristes de Kadhafi ou ses provocations sont prouvées. « *C'est une affaire de fins et de moyens. Lorsque des dirigeants de l'Occident se réfèrent à une société civilisée, il s'agit des valeurs chrétiennes et donc elles excluent l'« œil pour œil, dent pour dent ».* En somme, c'est là en termes plus mesurés, la condamnation de la « *barbarie* » de M. Reagan, thème de la plupart des commentaires, moins évangéliques, de la presse arabe et des journaux de l'Est. La vue, à la télévision, des enfants blessés de Tripoli a ému. Peut-on arroser une capitale d'engins meurtriers pour régler un compte – si chargé soit-il, – avec quelques responsables d'une politique ? *Repubblica* (Rome) voit là une évolution « *à l'israélienne* » de la position des Etats-Unis. Désormais Washington, comme Jérusalem, serait décidé à ne *plus s'encombrer de scrupules et* à riposter « par la seule force » au phénomène terroriste.

Ces volées de bombes vont-elles faire reculer le mal ? Nul ne le pense, du moins de ce côté de l'Atlantique.

« The Vichy mentality »

De l'avis général – et les assassinats d'otages ne font que conforter ce pessimisme, – le pire est à venir. « *C'est une période dangereuse qui s'ouvre*, constate l'*Economist. Pour un temps, le terrorisme dirigé contre les Américains et les Européens va empirer.* » Ne citons pas, par confraternité, le nom du quotidien italien qui titre en énorme manchette « Peur en Méditerranée » – peu glorieuse façon d'appâter le lecteur épouvanté. Beaucoup d'autres sont saisis de tremblement devant ce qui se prépare.

Certains Européens semblent d'ailleurs redouter davantage M. Reagan que le colonel. L'hebdomadaire allemand *Die Zeit*, par exemple, qui titre « Un coup contre l'ami et l'ennemi » et s'inquiète de la « *vision du monde simpliste d'un homme porté à réduire les affaires compliquées à des slogans du type des autocollants pour vitre arrière* » : « Tous les ennuis viennent des Soviétiques », « Sans Kadhafi pas de terrorisme », etc. Le voici bien ce « *sentiment de supériorité européenne face à la dangereuse brutalité qui marque l'approche américaine des problèmes internationaux* », tel que l'analyse le *Times*. Mais le quotidien britannique, qui a le sens des nuances, ajoute aussitôt : « *La véritable différence, cruciale elle, entre les Etats-Unis et leurs alliés ne tient pas à la culture et à la sophistication. Elle tient au pouvoir et aux responsabilités.* »

C'est bien l'avis de la presse américaine, pratiquement unanime et où les seuls désaccords tiennent à la façon dont il faut fustiger les Européens. Champion de la fessée, le *Wall Street Journal* titre son éditorial « The Vichy Mentality ».

La France, pour avoir refusé l'autorisation de survol des avions américains, s'entend renvoyer à un passé peu reluisant : « *C'est à Laval et à son boss Pétain que nous songeons lorsque nos oreilles de Yankees entendent ce qui nous vient d'Europe dans le sillage sonore des premiers coups de feu de la guerre qui vient de s'engager contre la terreur.* »

A en croire le quotidien de la finance d'outre-Atlantique, le *New-York Times* aurait donc raison, lui qui titre l'un de ses éditoriaux « Les alliés divisés par la terreur », et s'exclame avec amertume à propos des foudres de carton que les Douze brandissent en direction de Tripoli menacé de « *mesures appropriées* » : « *Enfin, bon Dieu ! qu'est-ce qu'il y a donc d'erroné à mettre en quarantaine des hors-la-loi fiers de l'être, à fermer des ambassades où ils donnent refuge aux terroristes, à refuser d'entraîner les soldats de Kadhafi et d'extraire son pétrole ? L'échec d'une coopération contre la Libye a semé dans l'alliance avec l'Europe des graines empoisonnées de désintégration.* »

Prêchi-prêcha

Sombre diagnostic. A l'inverse, le désaccord transatlantique peut, selon le *Journal de Genève*, avoir son bon côté : « *pour stimuler la naissance d'une politique extérieure commune de la CEE.* »

On peut tout reprocher aux Européens, sauf de se refuser à l'autocritique. La plupart des journaux, de ce côté-ci de l'Atlantique, conviennent que la mollesse des réactions à l'égard du terrorisme et de son chantre et inspirateur, affligé d'un « *syndrome paranoïaque* » (*ABC*, Madrid), explique l'exaspération de l'allié américain, même si elle ne justifie pas sa réplique. Certes, Reagan « *est devenu un peu sourd avec les années et n'a pas envie de nous écouter* » (*la Stampa*, Turin), mais lui avons-nous tenu un langage cohérent ?

L'Europe peut-elle le faire, écartelée entre une Grèce amie des Libyens, une Italie et une RFA courageuses, mais pas téméraires, une France prudentissime. Comme le dit M. Simonet dans une interview au *Soir* de Bruxelles, pour faire face à un Kadhafi, « *la méthode ne peut être le prêchi-prêcha, l'appel à la bonne volonté comme si l'interlocuteur appartenait au même univers intellectuel que nous* ».

Bref, que l'Europe offre autre chose que des critiques, ce « *rituel verbal* » (*Die Welt*, Hambourg). Tous les journaux reconnaissent avec la *Frankfurter Allgemeine* que les Européens, face aux menées de M. Kadhafi, « *n'ont pas voulu prendre de mesures efficaces, économiques ou autres* » et que « *cette abstention est pour quelque chose dans la décision de Reagan d'agir pour son seul compte* ».

Reste que bombarder Tripoli pourrait servir – et le vieux prince des commentateurs américains James Reston a pris la plume pour l'écrire dans le *New York Times*, – en fin de compte, les intérêts de Moscou et de son étrange allié libyen. Sans pour autant faire disparaître une terreur qui a d'autres protecteurs et des causes bien plus profondes, notamment l'interminable conflit israélo-arabe et le malheur palestinien.

Mais comment faire accepter ce type d'arguments à l'opinion profonde des Etats-Unis ? Dans sa rancœur envers la France ingrate, elle se reconnaît dans le *Boston Globe* : « *Les peuples oublient drôlement vite ! Personne en France n'avait élevé d'objections quand nos avions avaient survolé ce pays, le 6 juin 1944.* »

P.-J. FRANCESCHINI.

Étranger

APRÈS LE RAID EN LIBYE

M. GORBATCHEV : une preuve de la faillite de la politique américaine dans la région

Voici le passage du discours prononcé le vendredi 18 avril par M. Gorbatchev à Berlin-Est et consacré au raid américain contre la Libye :

« Comme on le voit, Washington a décidé, à sa manière habituelle, de donner une leçon aux pays arabes pour les contraindre à abandonner le combat pour un règlement juste du conflit du Proche-Orient. Mais cela est en même temps une preuve de la faillite de la politique américaine dans cette région – une politique profondément hostile aux intérêts des peuples arabes et faite de manœuvres et de traités séparés en faveur d'Israël.

» La référence au terrorisme ne donne aucunement le droit à l'administration américaine de se constituer en juge international, de punir arbitrairement d'autres pays et de remplacer les principes de la cohabitation internationale par la loi de la jungle. (...) En paroles et en actions, l'URSS et les pays socialistes ont manifesté leur solidarité avec la Libye. Ils mettent en garde les Etats-Unis qui ont pris la responsabilité d'une agression armée contre un pays membre de l'ONU. (...)

» Je voudrais insister sur ce point : il faut que cela soit clair à Washington et dans les capitales européennes. Des actions de ce type causent des dommages directs au dialogue entre l'URSS et les Etats-Unis et au dialogue Est-Ouest. L'administration américaine ne devrait pas faire comme si les relations soviéto-américaines pouvaient se développer indépendamment des actions que les Etats-Unis mènent sur la scène internationale. (...)

» Aujourd'hui, nous le déclarons avec la plus grande fermeté : nos propositions pour la suppression des armes nucléaires et pour une réduction de la course aux armements restent en vigueur. Et si les gouvernements des pays occidentaux sont vraiment soucieux de la paix, il est temps pour eux de passer des paroles aux actes. »

Kadhafi, une fleur à la main

(Suite de la première page.)

Selon certaines sources, cette visite aurait eu lieu à l'hôpital central de Tripoli. Mais les incertitudes ne sont pas entièrement dissipées. Le commandant Jalloud s'est refusé à indiquer où se trouvait exactement le chef de la révolution, et ce dernier n'a pas encore rencontré les journalistes étrangers présents à Tripoli.

Le commandant Jalloud a qualifié d'« *absurdes* » les rumeurs selon lesquelles le régime aurait fait l'objet d'une tentative de coup d'Etat. « *Ce serait le rêve des Américains, mais c'est ridicule* », a-t-il dit. Il a affirmé que l'opération américaine avait fait trente-sept morts – dont un seul militaire – et plus de quatre-vingt-dix blessés, qui, pour la plupart, ont déjà quitté l'hôpital. Il a confirmé que la fille adoptive du colonel Kadhafi avait été tuée et que deux de ses fils avaient été légèrement blessés. Selon lui, le raid fut « *un échec* » ; plusieurs bombes n'auraient pas explosé ; au moins cinq avions américains ont été abattus et « *le peuple américain,* a dit le commandant Jalloud, *doit avoir honte de M. Reagan, président idiot et ignare* ».

La journée de vendredi a été marquée par les funérailles d'une vingtaine de victimes du raid. Plusieurs milliers de personnes ont suivi le cortège dans une atmosphère tendue. Un autre des « compagnons historiques » du colonel Kadhafi, le commandant Khouildi Al Hamidi, a harangué la foule, dénonçant avec autant de véhémence le président Reagan que Mme Thatcher. Les apparitions publiques des commandants Jalloud et Khouildi ont apparemment pour objet de montrer qu'il n'y a pas de dissensions, au moins dans le cercle des intimes du colonel Kadhafi.

Pour autant qu'on puisse en juger en se rendant de l'aéroport au centre-ville, Tripoli présentait vendredi, jour férié, son aspect habituel. Peu de passants dans les rues, circulation automobile réduite, atmosphère apparemment sereine. Quelques gardes étaient nonchalamment en faction devant la caserne de Bab-el-Aziziya. Des pêcheurs à la ligne étaient installés en bord de mer, devant le port où sont mouillés une demi-douzaine de bâtiments de guerre ; ça et là, des enfants jouaient au ballon ; des hommes en armes, militaires ou civils, patrouillaient aux abords de l'entrée de la ville. Aucun dispositif de sécurité apparent n'était en place à l'aéroport où, pour la première fois cette semaine, sont arrivés des vols en provenance de Malte, d'Ankara et de Rome.

Certes, des tirs ont encore été entendus jeudi soir, selon plusieurs témoignages. Mais personne ne se risquait à les imputer avec certitude à une bataille entre factions rivales. On évoque plutôt ici une certaine nervosité. Alors, peut-on conclure à un retour progressif à la normale ? Il est évidemment beaucoup trop tôt pour se prononcer, et la plupart des témoins interrogés s'accordent à dire que l'opération américaine a suscité ici un véritable traumatisme dont les conséquences sont encore imprévisibles.

Toutefois, à en croire le commandant Jalloud, le raid ne dissuadera en aucune façon la Libye de « *poursuivre son combat révolutionnaire* ». Il a appelé à nouveau à la « *liquidation des intérêts américains dans le monde arabe* » et a assuré que son pays était « *pleinement fondé à prendre toute décision lui permettant de répondre à l'agression* ». « *D'ores et déjà,* a-t-il dit, sans être plus explicite, *nous sommes en contact intensif avec l'URSS et le pacte de Varsovie puisqu'il est clair que l'OTAN se dresse contre la Libye.* »

ALAIN FRACHON.

LA SITUATION AU LIBAN

Le Conseil de sécurité se prononce pour un renouvellement de trois mois du mandat de la FINUL

New-York (Nations unies) *(AFP)*. – Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est prononcé le vendredi 18 avril à l'unanimité pour le renouvellement du mandat de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) pour trois mois supplémentaires.

Cette décision a été marquée par un double revirement politique : l'URSS s'est prononcée, pour la première fois depuis la création de la FINUL en 1978, en faveur des opérations des « casques bleus » de l'ONU au Liban du Sud, au financement duquel elle contribuera désormais, et la France a indiqué qu'elle n'accepterait plus de « *reconduire de façon quasi automatique* » le mandat de la FINUL pour six mois. Paris avait insisté pour que le mandat soit simplement renouvelé pour trois mois et non six comme le demandait le Liban.

La décision soviétique est partiellement le résultat d'une intense campagne menée depuis plusieurs mois par le Liban auprès de Moscou. Toutefois, le représentant de l'URSS, M. Iouri Doubinine, a précisé que l'URSS, qui, jusqu'ici, s'était toujours abstenue dans les votes sur la FINUL et refusait de contribuer au financement de ses opérations, accepterait désormais de payer, mais pas rétroactivement. L'« ardoise » soviétique à la FINUL s'élève à 140 millions de dollars et atteint environ 200 millions de dollars en prenant en compte celles des autres pays de l'Est qui ne contribuaient pas non plus financièrement à cette force.

Dans son intervention, M. Doubinine a justifié ce revirement en déclarant que l'URSS attachait une grande importance au retrait complet du Liban de l'« *agresseur israélien* » et que l'URSS reconnaissait aussi l'importance de la tâche dévolue par le Conseil de sécurité à la FINUL pour permettre au Liban de recouvrer son intégrité territoriale et sa souveraineté.

Le représentant français, M. Claude de Kemoularia, a souligné que la décision française ne remettait pas en cause son engagement dans la FINUL.

« *L'action de la FINUL a été « utile »*, a-t-il dit, *mais la France est de plus en plus préoccupée par la détérioration de la situation sur le terrain (...) et par l'incapacité de la Force à remplir l'intégralité de son mandat* » tel qu'il a été défini dans les résolutions du Conseil de sécurité.

« *Devant une telle situation,* a poursuivi M. de Kemoularia, *la France ne peut plus accepter de reconduire de façon quasi automatique le mandat de la Force pour six mois. Elle estime que le Conseil de sécurité doit mettre tous les pays concernés devant leurs responsabilités.* »

Il a précisé que c'était la raison qui avait incité la France à insister sur un mandat de trois mois de la FINUL « *afin d'amener les pays concernés à l'effort de réflexion et de remise en cause que les circonstances actuelles très graves exigent plus que jamais* ». Il a aussi demandé que le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, présente un nouveau rapport sur la FINUL dans deux mois.

Londres impute à la Libye l'assassinat de ses deux otages au Liban

La troisième victime était un Américain

Le troisième des corps retrouvés jeudi matin dans la montagne du Chouf a été identifié le vendredi 18 avril. Il s'agit de Peter Kilburn, bibliothécaire à l'université américaine de Beyrouth. L'enlèvement de Peter Kilburn, le premier visant un Américain dans la capitale libanaise le 3 décembre 1984, n'avait jamais été revendiqué. Agé de soixante et un ans, Peter Kilburn vivait depuis vingt et un ans à Beyrouth.

Le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, avait officiellement confirmé, vendredi, que les enseignants britanniques Philip Patfield, quarante ans, et Leigh Douglas, trente-quatre ans, enlevés le 29 mars à Beyrouth-Ouest, étaient les deux autres victimes.

L'incertitude demeure sur le sort du journaliste Alec Collett dont l'Organisation révolutionnaire des musulmans socialistes avait annoncé jeudi la pendaison au cours d'« *une cérémonie populaire* ». D'autre part, l'enlèvement du caméraman britannique de Worldwide Television News, John Mc Carthy, n'a toujours pas été revendiqué. Les Cellules révolutionnaires arabes avaient annoncé vendredi son assassinat mais, dans la soirée, une autre organisation assurait qu'il était sain et sauf.

A Londres, Sir Geoffrey Howe a qualifié le triple meurtre d'« *acte gratuit, sans aucune justification possible* ». « *Nous avions depuis quelque temps des preuves de l'implication directe de la Libye dans l'enlèvement de MM. Douglas et Patfield et nous avions de bonnes raisons de penser qu'ils étaient entre des mains libyennes* », a ajouté le secrétaire au Foreign Office, précisant que ces renseignements faisaient partie des preuves attestant « *du terrorisme d'Etat libyen* » qui a décidé la Grande-Bretagne à soutenir les bombardements américains sur la Libye.

Devant le Conseil de sécurité de l'ONU, Sir Thomson, ambassadeur de Grande-Bretagne, a renouvelé cette accusation, déclarant que Leigh Douglas et Philip Patfield « *étaient aux mains des Libyens* » et que Londres avait gardé l'information secrète jusqu'alors.

Le nouvel ambassadeur libyen à l'ONU, M. Ali Triki, a rejeté ces allégations. « *Ces informations sont fausses. La Libye n'a jamais pris part à ce qui est arrivé aux otages britanniques* », a déclaré M. Triki. En affirmant que les deux otages tués étaient « *aux mains des Libyens* », Sir Thomas cherche « *à justifier aux yeux de l'opinion publique l'acte d'agression* » appuyé logistiquement par Londres, a ajouté le diplomate libyen. – *(AFP)*.

AUTRICHE

M. Kirchschläger se prononcera prochainement sur l'affaire Waldheim

Le Congrès juif mondial a accusé, le vendredi 18 avril à New-York, M. Kurt Waldheim d'avoir retouché un document afin de dissimuler sa présence en Grèce en avril 1943, époque où des trains spéciaux emmenaient de Salonique vers Auschwitz jusqu'à 2 000 juifs par jour. Selon le CJM, le dossier sur le passé de M. Waldheim, qui a été remis le 6 avril au département américain de la justice par son fils, M. Gerhard Waldheim, affirme que l'ancien secrétaire général de l'ONU se trouvait à Salonique en avril 1943. Or, précise le CJM, le même dossier distribué à la presse le 12 avril par M. Gehard Waldheim indique que M. Kurt Waldheim n'est arrivé à Salonique qu'en juillet 1943. Le CJM note que 42 000 juifs de cette ville ont été déportés à Auschwitz entre la mi-mars et la mi-mai 1943. « *La fourberie de M. Waldheim est sans bornes* », a affirmé le CJM, précisant qu'il avait informé le département américain de la justice de cette « *altération* ». A Vienne le président Kirchschläger, qui a demandé à M. Waldheim de prendre position sur les dossiers qui lui ont été transmis par le Congrès juif mondial et la commission des Nations-Unies sur les crimes de guerre, devrait se prononcer sur cette affaire dans une déclaration télévisée. La date n'en a pas été fixée mais l'on s'attend qu'elle intervienne dans les prochains jours. – *(AFP, UPI.)*

● A Paris, M. Olivier Stirn a demandé au ministre des affaires étangères d'entreprendre les démarches nécessaires pour que la lumière soit faite sur l'attitude, durant la deuxième guerre mondiale, de M. Kurt Waldheim, ancien secrétaire général de l'ONU, comme les gouvernements américains, israélien et autrichien s'y sont engagés. M. Stirn estime « *souhaitable que le gouvernement français s'associe à la recherche de la vérité et la fasse connaître.* »

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Libération des Noirs détenus pour violation de la loi sur les « pass »

Le Cap *(AFP)*. – Le président Pieter Botha a annoncé, le vendredi 18 avril, la « *libération immédiate* » de tous les Noirs condamnés ou en détention préventive pour violation des lois relatives au port obligatoire des laisser-passer *(pass-books)* limitant leur liberté de mouvement. L'une des lois fondamentales d'apartheid, le *Group Areas Act*, qui détermine le lieu de résidence des diverses communautés raciales d'Afrique du Sud, confinant la majorité noire dans les bantoustans ou les *townships* situées en dehors des villes blanches, sera réformée, mais non pas abolie, a annoncé en outre le président Pieter Botha lors d'une intervention devant le Parlement. En revanche, la loi sur le port des « *pass* » va être définitivement supprimée dans les tout prochains jours, a dit M. Botha, encore que l'actuel laisser-passer pour Noirs continuera à leur servir de carte d'identité, en attendant l'institution d'un document unique, le même pour toutes les races. « *Je crois non pas au maintien du* Group Areas Act *dans sa formulation actuelle,* a dit M. Botha, *mais au maintien de chaque communauté dans les zones résidentielles qui lui sont particulières et à la protection de son mode de vie et de sa culture.* »

TURQUIE

M. Chirac souhaite développer des relations « politiques » avec Ankara

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, a reçu le vendredi 18 avril pendant plus d'une heure à l'Hôtel Matignon son collègue turc, M. Turgut Ozal *(nos dernières éditions datées du 18 avril)*. M. Ozal, arrivé à Paris mardi, a rencontré le premier ministre à l'occasion de la réunion ministérielle de l'OCDE, qu'il préside et qui s'est achevée vendredi soir. « *Je souhaite que les relations entre les deux pays, qui ont toujours été bonnes, soient très sensiblement améliorées. Nous allons nous y employer* », a déclaré M. Chirac à l'issue de l'entretien. « *La France et la Turquie doivent développer leurs relations culturelles très anciennes et leurs relations économiques nécessaires* », a-t-il précisé, ajoutant que les relations doivent être « *politiques car nous sommes confrontés à des problèmes qui sont de même nature* ».

Des échanges de visites ministérielles vont être organisées entre les deux pays, a annoncé pour sa part M. Ozal. En outre, les deux commissions mixtes, la commission économique et la commission culturelle, vont se réunir prochainement au niveau des ministres. La commission culturelle ne s'est pas réunie depuis 1982.

ZIMBABWE

Suppression en 1987 des sièges parlementaires réservés aux Blancs

M. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, a annoncé, le jeudi 17 avril, la suppression d'ici un an des vingt sièges réservés aux députés de la minorité blanche (environ cent mille personnes) dans un Parlement qui en compte cent. L'actuelle Constitution du Zimbabwe, rédigée à Londres en 1979, stipule que ces sièges réservés à titre de garantie pour les Blancs peuvent leur être enlevés à partir du second semestre de 1987 si une majorité de soixante-dix députés en décide ainsi. – *(AFP)*

Hanoï durcit le ton à l'égard de Washington

Hanoï a durci le ton à l'égard des Etats-Unis, ces derniers jours, et décidé le report d'une réunion d'experts, prévue du 23 au 26 avril dans la capitale vietnamienne, sur la question des soldats américains disparus pendant la guerre. Cette décision a été communiquée mardi dernier à Washington, a annoncé, le vendredi 18 avril, l'AFP, citant une source vietnamienne digne de foi, selon laquelle « *la situation actuelle n'est pas favorable à une telle réunion* » et avançant comme raison le raid américain contre la Libye.

En fait, le refroidissement des relations est la conséquence du projet de dépôts de munitions américains en Thaïlande, négocié à l'occasion de la récente visite à Bangkok du secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger (*le Monde* du 8 avril). Dès lundi, le *Nân Dân*, organe du PC vietnamien, a accusé la politique américaine de « *menacer gravement la paix et la sécurité dans la région* », en visant à « *encercler l'Union soviétique et les pays socialistes* » et à « *contrôler l'Asie militairement, économiquement et politiquement* ».

Le renforcement des relations militaires entre la Thaïlande et les Etats-Unis inquiète Hanoï, qui considère la normalisation de ses relations avec Washington comme une priorité. Depuis le début de l'année, les deux Américains chargés d'interviewer – dans le cadre du programme du Haut Commissariat pour les réfugiés de l'ONU – les candidats vietnamiens à l'exil aux Etats-Unis ont dû quitter le Vietnam. Autres sujets de désaccord : le sort des jeunes Amérasiens et des prisonniers en « rééducation », que les Etats-Unis s'affirment prêts à accueillir.

De leur côté, en annonçant l'été dernier que la question des « disparus » serait réglée « *dans un délai de deux ans* », les Vietnamiens s'attendaient à un geste de réciprocité de la part de Washington. Mais les Américains continuent de présenter l'occupation du Cambodge par l'armée vietnamienne comme le principal obstacle à une normalisation des relations entre les deux pays.

A Bangkok, M. Weinberger a déclaré, en outre, que le projet de dépôts d'armes américains en Thaïlande avait également pour objet de renforcer les capacités de ce pays à « *résister à une agression* ». Les Américains n'ont pas caché que ce projet était lié à l'existence de l'importante aide militaire soviétique au Vietnam et à la présence vietnamienne au Cambodge. Entre Hanoï et Washington, les conditions d'une détente sont donc, effectivement, loin d'être réunies.

J.-C. P.

LES ARRESTATIONS APRÈS LA TENTATIVE D'ASSASSINAT CONTRE M. GUY BRANA

Cinq personnes proches d'Action directe écrouées

Après la rafle opérée au lendemain de l'attentat manqué contre le vice-président du CNPF, M. Guy Brana, le parquet de Paris a ouvert, vendredi 18 avril, deux informations distinctes contre six personnes. La première contre quatre d'entre elles – Hamid Lallaoui, vingt-sept ans, de nationalité algérienne, Jacques Darmon, trente-quatre ans, José Alonso, trente et un ans, et Aria Fetouche, vingt-huit ans – pour infraction à la législation sur les armes, les munitions et les explosifs, recel de vols qualifiés, association de malfaiteurs. Tous ont été inculpés par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction, et placés en détention à l'exception d'Aria Fetouche, compagne de Lallaoui, remise en liberté.

La deuxième information pour recel de vols, faslification de chèques et de documents administratifs et usage, vols et complicité, vise Christine Furbury et Philippe Gibault, qui ont été inculpés et écroués par M. Jean-Paul Dupertluys, premier juge d'instruction.

Les enquêteurs ont établi que Lallaoui et Darmon étaient à Niort le jour d'un hold-up commis, le 4 mars, contre la Banque de France. Au domicile de Darmon, 1 700 000 F provenant du butin total (29 millions de francs) ont été saisis, tandis que 800 000 F étaient récupérés au domicile de l'amie de Lallaoui. Celui-ci, suivi depuis plusieurs semaines, a été interpellé alors qu'il tenait sous le bras un grand carton contenant 110 bâtons de 100 grammes de dynamite, des cordeaux détonants, des détonateurs, des mèches lentes, ainsi qu'un pistolet-mitrailleur, un pistolet automatique et un scanner.

Au domicile de Jacques Darmon, les policiers ont saisi cinq pistolets automatiques, quatre revolvers, un fusil à pompe, une carabine et de nombreuses munitions. Pour les enquêteurs et les magistrats, il ne fait pas de doute que les quatre personnes inculpées dans la première affaire, et notamment Lallaoui et Darmon, formaient un groupe. Leur itinéraire militant, du maoïsme à l'autonomie, n'en fait pas que de simples droits communs. Les expertises devront déterminer si les pièces à conviction permettent de les impliquer dans des actions revendiquées par Action directe, dont ils ont connu et fréquenté les fondateurs. Déjà, on croit savoir que l'une des armes saisies aurait été utilisée lors d'un hold-up commis dans le nord de la France.

Un groupe éclaté

(Suite de la première page.)

De même, s'il fut pris dans une rafle ayant conduit à l'interpellation de cinquante-trois personnes, Lallaoui était en fait suivi depuis plusieurs semaines par la brigade de recherche et d'intervention (BRI, dite brigade antigang), sur commission rogatoire du juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière.

Ce qu'ont trouvé les policiers confortent les analyses qu'ils échafaudent depuis un an, depuis la radicalisation d'Action directe, illustrée par l'assassinat de l'ingénieur général René Audran en janvier 1985 et par la fusion proclamée avec la renaissante Fraction armée rouge ouest-allemande (RAF, ex-bande à Baader).

Grosso modo, il y aurait deux branches. L'une, internationale, mêle des Italiens rescapés du terrorisme de la péninsule, des Allemands de la RAF nouvelle manière et des Belges des Cellules communistes combattantes (CCC). C'est la plus dangereuse, celle qui vise des cibles individuelles et choisit une logique la rapprochant du terrorisme international qui n'est en fait qu'un bras armé manipulé par certains Etats. C'est à elle que l'on doit, sans nul doute, attribuer les attentats manqués contre le général Blandin à l'automne 1985 et contre le vice-président du CNPF, M. Guy Brana.

Un trésor de guerre

Pour l'heure, les enquêteurs n'ont encore guère réussi à cerner cette face de l'organisation terroriste, produit de violents débats internes dans lesquels certaines figures « historiques », tels Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, auraient été mises à l'écart. En revanche, ils connaissent mieux l'autre branche, la nationale, celle dont la pratique terroriste se traduit par des attentats contre des immeubles symboles faisant le plus souvent des dégâts matériels – et par de nombreux hold-up permettant de constituer un trésor de guerre, financier mais aussi militaire et opérationnel.

C'est là que l'on retrouve des parcours militants souvent très semblables, jalonnés par les mêmes points de repères et symbolisés par d'anciens militants, maoïstes puis autonomes, des années 70, n'ayant souvent pas fait parler d'eux depuis la création d'Action directe en 1979. Comme si une histoire commune avait ensuite continué de façon séparée – mais dans une même identité idéologique, – par la construction de petits groupes s'appropriant le sigle de l'organisation – mais fonctionnant chacun de leur côté, – avec beaucoup de « professionnalisme » (hold-up minutieusement préparés, sans utilisation de téléphone, relations épisodiques, cellules de quelques membres tenant du groupuscule).

L'itinéraire de Jacques Darmon, arrêté avec Hamid Lallaoui, est de ce point de vue très éclairant. Etudiant en médecine à Lariboisière, dans la capitale, ce médecin aujourd'hui âgé de trente-quatre ans, apparaît au début des années 70 dans les milieux maoïstes, après la dissolution de la Gauche prolétarienne.

Surnommé « P'tit Jacques », trapu et fort audacieux dans les bagarres, notamment contre les mouvements de jeunes prosionistes, il fut ensuite très actif dans les milieux autonomes, et participa à certaines actions spectaculaires en défense des détenus de la Fraction armée rouge.

Selon ceux qui l'ont alors connu, il fréquenta à cette époque Jean-Marc Rouillan et Frédéric Oriach, deux noms symboliques du terrorisme interne en France, au carrefour de deux ancêtres d'Action directe, les GARI (Groupe d'action révolutionnaire internationaliste) à Toulouse et les NAPAP (Noyaux armées pour l'autonomie prolétarienne) à Paris. Militant actif de l'affaire Klaus Croissant – un ancien avocat de Baader réfugié en France, – il aurait également connu à cette époque quelques militants italiens.

Après la naissance d'Action directe, il se fait plus discret. En 1984 encore, il assurait tenir un cabinet de mésothérapie, une pratique médicale quelque peu contestée par les spécialistes et prétendant soigner par piqûres les maux les plus divers. Ami d'Hamid Lallaoui, ancien autonome lui aussi évoluant aux lisières du banditisme et de l'extrême gauche, le docteur Darmon n'aurait donc pas « décroché ».

Terrorisme et banditisme

Ce profil est quelque peu semblable à celui d'une autre prise policière récente, André Olivier, arrêté à Lyon et soupçonné d'être l'un des chefs de la branche nationale d'Action directe. Là aussi, il s'agit d'un militant apparu à la fin des « maos », ayant participé aux « comités Libération » lors de la création du quotidien du même nom en 1973, avant d'en être écarté pour ses pratiques autoritaires, et ayant ensuite rejoint à Paris la mouvance autonome de la fin des années 70. Lui aussi connut alors Rouillan et Oriach ; lui aussi participa aux comités de soutien à la « bande à Baader ».

L'enseignement serait donc double. En premier lieu, un noyau d'hommes ayant tissé des liens dans la solidarité aux terroristes ouest-allemands, hypothèse de travail des renseignements généraux depuis un an. Ensuite, un mélange des genres entre terrorisme et grand banditisme, pour le financement des actions envisagées ou pour le compte personnel de certains. Selon M. Pandraud, ces enquêtes apportent ainsi « *la preuve irréfutable qu'à l'heure actuelle il n'y a pas de séparation entre le terrorisme et le grand banditisme* », l'un et l'autre formant « *un ensemble* », selon le ministre. Une conclusion pertinente, mais qui va quelque peu à l'encontre du choix politique de traiter séparément et avec des dispositions juridiques et policières exceptionnelles le terrorisme.

EDWY PLENEL.

POUR CINQ ANS ET DEMI DE DÉTENTION INJUSTIFIÉE

Roland Agret obtient une indemnisation de 250 000 F

Roland Agret, quarante-quatre ans, incarcéré pendant cinq ans et demi pour un double meurtre avant d'être acquitté le 25 avril 1985 par la cour d'assises du Rhône, vient d'obtenir 250 000 F de la part de la commission nationale chargée d'indemniser les justiciables ayant été détenus à tort.

Accusé par les auteurs principaux d'avoir commandité le meurtre de deux personnes, commis le 10 novembre 1970 au Grau-du-Roi (Gard), il avait été condamné à quinze ans de réclusion criminelle le 28 février 1973 par la cour d'assises du Gard pour complicité d'assassinat.

Clamant son innocence, Roland Agret avait multiplié les tentatives de suicide, en avalant divers objets, avant d'entreprendre une grève de la faim. Une remise de peine accordée en 1977, en raison de son état de santé, lui a permis de bénéficier d'une liberté conditionnelle qu'il employa à des démarches incessantes pour obtenir la révision de son procès, en allant jusqu'à se trancher les phalanges de la main gauche.

L'un des meurtriers, Antoine Santelli, avait modifié à plusieurs reprises ses accusations contre Roland Agret avant de finir par reconnaître qu'il n'était pour rien dans le meurtre.

CORRESPONDANCE

A PROPOS DE SOLON

Invoquant le droit de réponse, M. Jean-Claude Soyer, directeur de l'Institut de criminologie de Paris, nous écrit :

Sous le titre « Solon place Vendôme », *le Monde* du jeudi 27 mars a rendu compte de l'ouvrage *Raison pour la justice* récemment publié chez Dalloz par Solon. Ce pseudonyme, indique-t-on, recouvre trois hauts magistrats, dont l'un dirige, assisté par ses coauteurs, le cabinet de l'actuel garde des sceaux, M. Chalandon.

Le livre de Solon comporte une préface. Elle est mon œuvre, et je l'ai signée comme professeur de l'université de droit de Paris et comme directeur de l'Institut de criminologie de Paris. Dans son compte rendu, me citant, et mentionnant ma préface, M. Bertrand Le Gendre en extrait une phrase, une seule : « *Je* (Soyer) *n'approuve pas toutes les affirmations, tous les développements, toutes les suggestions de ce livre.* »

Cette phrase existe bien. Mais elle n'est que la première de la préface, laquelle se continue par... six pages serrées d'éloges où se justifie mon approbation chaleureuse et circonstanciée. Il est donc surprenant – ou révélateur, chacun en jugera – que M. Le Gendre, pour évoquer une préface, n'ait en tout et pour tout retenu que les deux seules lignes de réserves qui figurent dans un texte de 188 lignes, où, par conséquent, 186 sont consacrées aux louanges les plus vives.

Le sort des faux époux Turenge

M. FRANÇOIS MITTERRAND A REÇU L'AVOCAT D'ALAIN MAFART ET DE DOMINIQUE PRIEUR

Mᵉ Daniel Soulez-Larivière, l'avocat français chargé de défendre les faux époux Turenge détenus en Nouvelle-Zélande après le sabotage du *Rainbow-Warrior*, a été reçu, le vendredi 18 avril, par M. François Mitterrand pour faire le point sur le sort des deux officiers de la DGSE.

« *Depuis un mois les choses évoluent* », a déclaré le défenseur de Dominique Prieur et d'Alain Mafart.

L'avocat a également indiqué qu'il avait rencontré, depuis la formation du gouvernement de M. Jacques Chirac, des représentants des ministères de la défense et des affaires étrangères. A cet égard, il a fait état d'une « harmonie » entre le gouvernement et la présidence sur cette affaire.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4208

HORIZONTALEMENT

I. Etendu quand il est riche. Attendu par certains pour se mettre en « grève ». – II. Contient du papier... à lettres. Nous fait « manger » après la fin du repas. – III. Redouble d'activité à la belle saison. Fait tirer sur des cordes. N'agit heureusement pas en profondeur. – IV. S'est présenté à un « concours ». N'a pas su donné une assez grande part à la réflexion. Se fait entendre à tout propos. – V. Laisse le cancre totalement indifférent. Bâtirent sûrement des châteaux en Espagne. Peut faire momentanément cesser l'inspiration. – VI Parvient à abattre en frappant fort. Cruches qui manquent de contenance. – VII. Préposition. Peut appartenir à un cousin. Ce n'est pas à la pointe de l'épée qu'il permet de vaincre. – VIII. Quelque chose de louche. Ce n'est pas dans ses habitudes que de changer brusquement d'attitude. A quelque chose de l'oie et de la bécasse. Sa poitrine se développa au-delà de toute espérance ! – IX. Porte une capsule. De quoi se retrouver sur la paille. – X. Au sud-est d'Oran. A beaucoup fait, à sa manière, pour l'enseignement. – XI. Sont plusieurs à avoir leur bureau à Matignon. Son tronc peut être proche de très nombreuses racines. – XII. Fauteur de troubles. Entrée en matière. Ce n'est ni le rire ni l'âge qui font qu'il est très souvent plié en deux. – XIII. Réservés aux cadres supérieurs. Cours d'étranger. – XIV. Ne contribuent certes pas à faire mûrir les noix. Ne manquent pas de sel. – XV. Eut affaire à trop forte partie. Brisent les « os ».

VERTICALEMENT

1. Hommes de sac et de corde. Un qu'on peut avoir sans arrêt sur les bras et dans le dos. – 2. Vue d'un mauvais œil quand elle n'est pas observée ! A la limite. – 3. Démontre. Fait des blessés par flèches. – 4. Facilitent le développement du commerce. – 5. Fait son apparition dans un cas d'absence. Ce n'est pas parce qu'ils peuvent être couverts de plaques rouges qu'ils sont forcément mal fichus. – 6. Cité chez des voisins. Echappe à la « friture ». Marcha à quatre pattes sans pour autant être retombée en enfance. – 7. Note. Un moyen comme un autre de s'envoyer en l'air. Avec lequel il y a de quoi rire. – 8. Prouve qu'on a éventuellement procédé à une correction. Partie d'une pompe. Peut donc être débité. – 9. Prend forme sous l'action du venin. Dans un sens, est pourvu d'une licence. – 10. Ce n'est pas au cou qu'ils ont la corde ! Variétés de noix. Interviennent dans de multiples échanges. – 11. Difficiles à avaler quand elles sont trop salées. Le comble aurait été qu'il fût atteint de troubles moteurs ! – 12. Un qui n'a certes pas été oublié. S'en prennent à celui qui rosse mais pas à une peau de vache ! Branché. – 13. En maintes occasions, il était préférable de l'avoir bien en main. Homme de pouvoir. Diadèmes qu'aucune femme ne voudrait comme parures. – 14. Eléments de certains ouvrages. Incite au rêve. On ne connaît guère ses limites. – 15. Moins élevés. Barre le chemin. Fait une boucle mais pas à sa ceinture.

Solution du problème nº 4207

Horizontalement

I. Camembert. – II. Alitée. Eu. – III. Célimène. – IV. Haire. Ela. – V. Ta. Sein. – VI. Traire. Gl. – VII. Airs. Daim. – VIII. Mai. Casba. – IX. Skaï. Lu. – X. Ont. Index. – XI. Nue. Nées.

Verticalement

1. Cache-tampon. – 2. Aléa. Ria. Nu. – 3. Militariste. – 4. Etirais. – 5. Même. Caïn. – 6. Bée. Sedaine. – 7. Née. As. De. – 8. Rééligibles. – 9. Tu. Animaux.

GUY BROUTY.

Carnet

Naissances

– Le 2 avril est née

Sarah,

de Daniel CAMPLAN et Joëlle CAIRASCHI,

« Les Cabanelles »,
34270 Saint-Mathieu-de-Tréviers,
« La Nible », 30440 Sumène.
15, rue Guy-de-Maupassant,
06400 Cannes.

Décès

– Mâcon.

On nous prie d'annoncer le décès de

Mᵐᵉ veuve Joseph ALTOUNIAN, née Henriette Lorbet,

survenu dans sa quatre-vingt-treizième année.

Ses obsèques ont eu lieu en la cathédrale Saint-Vincent de Mâcon, le mardi 15 avril 1986.

De la part de
M. et Mᵐᵉ Bernard Rousset,
Leurs enfants,
Et toute la famille.

– M. Louis Arretche,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Edith ARRETCHE,

survenu le 17 avril 1986, à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 21 avril, à 10 h 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Noizay (Indre-et-Loire).

40 *bis*, avenue Le Nôtre,
92330 Sceaux.

– Lyon. Avallon. Dijon.

Mᵐᵉ Bruno Grezard,
ses filles, Maud et Laure,
Mᵐᵉ Lucien Grezard,
Le docteur et Mᵐᵉ Léo Grezard,
Marie-Hélène et Geoffroy Sartorius,
Olivier, Mireille Grezard et Marie,
Marie-Cécile Grezard,
Pierre Grezard,
M. Maurice Menetrier,
M. et Mᵐᵉ Paul Chaudonneret,
Françoise et Gérard Gueugneau,
Aymeric et Romain,
Pierre et Annie Chaudonneret,
Jean Chaudonneret,
Hélène Chaudonneret,

Les familles Grezard, Vallin, Bompard, Chaudonneret, Menetrier,

ont la douleur de faire part du décès accidentel en service de

Bruno GREZARD,
ingénieur à la DDE du Rhône,

survenu à l'âge de trente-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Augustin, à Lyon-1ᵉʳ, le lundi 21 avril 1986, à 9 heures.

Condoléances sur registre.

Inhumation à Vault-de-Lugny, 89200 Avallon, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

Mᵐᵉ Remi JACQUELIN du BUISSON,
née Simone Petit.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 22 avril 1986, à 14 h 15, en l'église Saint-Germain de Dourdan (Essonne).

De la part de
Sa famille et de ses amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– L'Association France-Tunisie

a le grand regret et la peine de faire part du décès de son président,

Louis PÉRILLIER,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
grand officier de l'ordre
de la République tunisienne,
ancien résident général de France
en Tunisie.

Elle adresse, en cette douloureuse circonstance, à Mᵐᵉ Louis Périllier et à sa famille ses sentiments affectueux et profondément attristés.

(*Le Monde* du 18 avril.)

– Nous apprenons le décès, survenu le 13 avril à Mururoa (Polynésie française), du

colonel Jacques VUILLEMIN,

dont les obsèques auront lieu le 21 avril.

[Né le 8 février 1935 et ancien élève de l'école de l'air, Jacques Vuillemin était diplômé de l'école d'application militaire du génie atomique à Cherbourg. Il a notamment commandé le dépôt d'armes spéciales (les charges nucléaires) des missiles enfouis au plateau d'Albion, en Haute-Provence. Nommé conseiller nucléaire du ministre de la défense, M. Charles Hernu, en 1981, Jacques Vuillemin a été nommé colonel de l'armée de l'air en 1983, avant de prendre le commandement du site des expérimentations nucléaires françaises sur l'atoll de Mururoa.]

– M. et Mᵐᵉ Roger Bouvier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Maurice Steiss,
M. et Mᵐᵉ Pierre Jeanjacquot
et leurs filles,

ont la douleur de faire part du décès de

Marius SARROUY,
artiste peintre,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
officier des Palmes académiques,

survenu le 16 avril 1986, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 21 avril, à 14 h 15, en l'église Notre-Dame de Vincennes.

22, avenue René-Morin,
92160 Antony.
6, rue d'Estienne-d'Orves,
94300 Vincennes.
27, avenue Foch,
94120 Fontenay-sous-Bois.

Communications diverses

– En hommage au Père Popieluszko et à tous les martyrs polonais (Katyn, Auschwitz, ghetto de Varsovie), une messe du souvenir aura lieu le 1ᵉʳ mai, à 11 heures, en l'église polonaise de Paris, 263, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Les Associations d'anciens combattants (alliés ou français), déportés, résistants emprisonnés, les organisations d'immigrés sont invitées à venir s'associer aux prières en assistant à la grande messe internationale de requiem.

– L'Amicale des randonneurs de Paris-Sarcelles organise le dimanche 20 avril une Randonnée du printemps, à 95470 Fosses (circuits de 10, 20 ou 30 km, en boucles entièrement fléchées). Renseignements et inscriptions : ARPS, 18, rue Henri-Meyer, 95200 Sarcelles. Tél. : (1) 39-92-28-00 (après 19 heures).

– A l'occasion du quarante-troisième anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie, une grande manifestation du souvenir est organisée, le dimanche 20 avril, à 15 h 30, au Théâtre Dejazet, 41, boulevard du Temple, sous la présidence de M. Charles Lederman, sénateur. MM. André Tollet et Théophile Grol évoqueront les événements. Une partie artistique sera assurée par des comédiens et chanteurs et la Chorale populaire juive de Paris. Billets à retirer 14, rue de Paradis. Tél. : (1) 47-70-62-16, où à la caisse à l'entrée du théâtre.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

AUTRICHE

M. Kirchschläger se prononcera prochainement sur l'affaire Waldheim

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Libération des Noirs détenus pour violation de la loi sur les « pass »

TURQUIE

M. Chirac souhaite développer des relations « politiques » avec Ankara

ZIMBABWE

Suppression en 1987 des sièges parlementaires réservés aux Blancs

VIETNAM

L'adieu aux armes des « Moïs »

Dans l'immense drame de l'Indochine, voici les acteurs les plus oubliés. Les anciens « sauvages » des Hauts-Plateaux, traqués et bombardés, ont replié sur la Thaïlande les débris de leur peuple. Adieu aux armes, à la patrie et à l'espoir.

De notre envoyé spécial

Site-2. – Ces exilés des Hauts-Plateaux du Vietnam, familiers des grands espaces, vivent aujourd'hui sur quelques centaines de mètres carrés de terre sèche et poussiéreuse. Leur patrie n'est plus que ce dérisoire *« îlot Dega »* que désigne un panneau de bois, en marge de Site-2, vaste camp de réfugiés cambodgiens du côté thaïlandais de la frontière. Plus de cent quarante-cinq mille Khmers et quelque quatre mille Vietnamiens y sont eux aussi parqués.

Dès leur arrivée à Site-2, l'an dernier, les Degas ont construit deux églises. L'une pour les protestants, l'autre pour les catholiques. Les protestants forment la majorité de ce groupe de cent quatre-vingt-onze personnes. Mais, dit l'un d'eux en souriant, *« il n'y a pas de guerre de religion chez nous »*. Les églises sont séparées par un terrain de volley-ball. Une quarantaine de huttes de bambou abritent les dix-sept femmes, les vingt-trois enfants et les hommes.

« Nous étions à bout »

La solidarité du groupe est émouvante. Quelques-uns, parce qu'ils y avaient des parents, se sont vu offrir un billet pour les Etats-Unis. Ils ont refusé. *« Nous partirons tous ensemble ou pas du tout. C'est notre seule chance de sauver la mémoire de notre peuple. De faire survivre, nous l'espérons, un peu de notre culture »*, dit Y Bhuat Eban.

Thoraban, quarante et un an, ancien ministre des affaires étrangères du « gouvernement provisoire des Hauts-Plateaux », n'a plus d'illusions. Amer et impuissant, il contemple la tragédie de son peuple. La « patrie », *Ala Cu Chiang* (les Hauts-Plateaux), cette zone fertile qui s'étend, au Vietnam du Sud, de Dalat au nord de Kontum, frôle la mer de Chine et mord à l'ouest sur le Cambodge, n'est plus qu'un souvenir douloureux, qu'une histoire, glorieuse et nostalgique, qu'oublieront peu à peu les générations futures. La lutte du FULRO – Front unifié de libération des races opprimées, – celle des Degas, les montagnards du Vietnam, a pris fin.

« Personne ne s'intéressait à notre lutte, explique Thoraban doucement, dans un français délicat. *Nous étions à bout de forces. Il ne nous restait plus une seule cartouche. C'était sans espoir. Le monde nous a oubliés. Nous ne sommes que de petites gens. »* Une quarantaine d'ethnies vivent depuis près de deux mille ans sur les Hauts-Plateaux de l'ancien Annam. Mais les hommes réfugiés à Site-2 préfèrent se retrouver tous sous le nom de Degas. Autrefois, on les appelait les « Moïs » – les « sauvages », – un terme péjoratif utilisé par les Vietnamiens. Les minorités connaissent ce genre de mépris.

La France, pour l'essentiel et après quelques « bavures », avait laissé ces peuples en paix. En 1923, l'administration coloniale avait accordé aux « Moïs » une certaine autonomie. En pleine seconde guerre mondiale, lors d'un séminaire tenu à Dalat, l'amiral Decoux avait même mis en garde contre toute *« colonisation excessive »* des montagnards.

La France partie, Bao Dai, devenu chef de l'Etat, n'a pas les mêmes égards pour les peuples des Hauts-Plateaux. Le vol des terres recommence. Le régime de Ngo Dinh Diem, par la suite, déclenche, selon un expert, *« la tentative d'assimilation forcée la plus brutale jamais pratiquée en Asie du Sud-Est »*. Les tribunaux coutumiers sont abolis, le pillage des Hauts-Plateaux est officiellement encouragé, l'armée sud-vietnamienne fait régner la terreur. Les Kors se révoltent en 1959 et les Jarais l'année suivante. En 1963, l'assassinat de Diem n'apporte aucun changement. Un an plus tard, deux jeunes chefs montagnards, Paul Nur et Y Bham, fondent le FULRO.

« Nous avions tout »

Les deux hommes n'en sont pas à leur première révolte. Près de dix ans auparavant, ils militaient déjà au sein du Comité de liaison et de propagande des Hauts-Plateaux et de la Plaine. En 1958, Paul Nur et Y Bham sont invités à rencontrer des émissaires du gouvernement sud-vietnamien. C'est un piège. Ils sont jetés en prison.

Diem est sans doute l'homme le plus haï par les Degas. *« Mais les communistes ne valent pas mieux »*, dit Thoraban, lui-même un Radhe, en ajoutant : *« Dès que vous parlez à un rouge, vous avez déjà perdu. »* Ala Cu Chiang appartient de moins en moins aux montagnards. *« La répression a commencé dès 1975, après la chute de Saigon »*, explique Y Bhuat Eban qui, dans le « gouvernement provisoire », était secrétaire à la propagande. *« Il y a eu des massacres dans les villages. Les chefs étaient surtout visés. Nous avons alors créé le FLHPM, le Front de libération des Hauts-Plateaux montagnards. »*

Certains montagnards s'étaient battus aux côtés des Américains. Le FULRO s'était officiellement rendu le 1er février 1969 à Ban-Me-Thuot, capitale des Hauts-Plateaux. Sous la pression des Etats-Unis, le gouvernement sud-vietnamien avait fait amende honorable. On trouvait des Degas dans l'administration saigonaise et dans l'armée. La débâcle d'avril 1975 a tout remis en question. Le FLHPM se défend alors avec les moyens du bord. Il reste des armes et des munitions. Pour les Degas, il ne s'agit pas d'une lutte idéologique mais d'une bataille sans fin pour l'autonomie. *« Pour qu'on nous laisse en paix »*, dit Thoraban.

De cette dernière période, les Degas réfugiés en Thaïlande préfèrent ne pas trop parler. *« Sinon Hanoï va réagir et notre peuple sera encore plus maltraité. »* Par bribes, ils finissent cependant par évoquer les déportations de population ou les raids surprises des hélicoptères. *« Nos terres sont excellentes et convoitées depuis toujours. Les autorités communistes sont en train de transférer des millions de Vietnamiens sur notre territoire. Nous avions tout : du café, du caoutchouc, du thé. Hanoï n'a rien. »*

Les Degas ont, après 1979, eu des contacts avec les Khmers rouges. *« On ne les aime pas, ils ont tué beaucoup de nos frères en 1975. Mais ils se battent eux aussi contre les Vietnamiens. »* Alliance fragile et malaisée. On dit que les Degas ont reçu quelques vieux fusils. D'autres liens, tout aussi éphémères, ont été tissés avec le Front national de libération du peuple khmer de M. Son Sann, dans la région des trois frontières (Thaïlande, Laos et Cambodge). Mais les Khmers eux-mêmes sont pauvres.

Des guerriers chrétiens

La lutte des Degas était par trop inégale. En 1984, les montagnards ont décidé d'arrêter le combat. Près de deux mille guerriers, sans doute parmi les hommes les plus courageux et les plus fiers du Sud-Est asiatique, ont mis bas les armes. Les chefs de la révolte, qui sont connus et recherchés – certains ont, après 1975, fait de la prison, – n'ont guère eu le choix. Ils ont quitté le pays et tenté de gagner à pied la frontière thaïlandaise.

Pour certains, le voyage prend un an. *« Heureusement que nous sommes des primitifs,* explique sans ironie Thoraban. *Nous connaissons la forêt, nous avons appris à survivre de rien, de quelques racines. »* Par petits groupes, ils traversent le Cambodge. *« On évitait les villages, mais il y eu des accrochages. Des hélicoptères vietnamiens nous ont poursuivis. Beaucoup d'entre nous sont morts en cours de route. »* Ils finissent par atteindre la région de Nam Yun, près des « trois frontières ». Les Khmers rouges veulent les renvoyer se battre. Les Degas, guerriers chrétiens, refusent.

FRANCHINI.

Quel sera l'avenir de ces survivants d'une longue traque ? *« Peut-être que la France acceptera de faire quelque chose pour nous,* soupire Thoraban. *Beaucoup des nôtres ont servi dans l'armée de la République, au 22e régiment d'infanterie coloniale. Mais nous ne demandons rien. Que la justice. »* Une jeune femme tisse, sur un métier de fortune, des sacs aux couleurs vives. De quoi ont besoin les Degas de Site-2 ? Thoraban s'insurge : *« De rien. »* Puis il se ravise : *« Mais si vous aviez quelques vieux livres... Surtout des livres sur l'histoire récente de l'Indochine. Sur ce qui s'est décidé à Genève en 1954. Et après. Car je voudrais comprendre ce qui s'est passé. Il doit y avoir une raison aux malheurs de notre peuple. »*

JACQUES BEKAERT.

TCHAD

Matin calme sur les bords du Chari...

Les soucis du colonel Kadhafi viennent du Nord et l'empêchent, pour l'instant, de tracasser le Sud. Le Tchad peut donc respirer. Mais avec un tel voisin, la sérénité ne s'éternisera pas au bord du fleuve Chari.

De notre envoyé spécial

N'Djamena. – Matin calme sur les bords du Chari. Un dernier halo de brume enveloppe les bancs de sable du fleuve, et déjà quelques échassiers s'élancent. Un peu avant Farcha, presque dans l'alignement de la piste de l'aéroport, les hippopotames montrent leur dos. C'est bon signe quand ils sont là.

Lorsque, en 1980, les combats faisaient rage dans la capitale, ils avaient presque disparu. Le calme est revenu, et, la nuit, les « hippos » viennent brouter les salades des potagers de l'Hôtel Chari. L'aube est précieuse : elle permet d'appréhender, avant que ne tombe la chaleur, les choses fines, les petits riens de la beauté quotidienne d'une ville qui sait, toujours, sécréter la nostalgie.

Voici « la » route qui longe le fleuve et qui offre, en un raccourci déformant, les visions paisibles d'une Afrique immuable qui cohabite avec la menace ordinaire des armes. Le charme est dans cette symbiose.

On y vole des visages, ceux de ces femmes arabes aux traits délicats entrevus dans un éclair de voile, les regards si fixes de filles aux cheveux casqués de tresses, caparaçonnées de bracelets et qui portent sur la tête, rigides, de hautes vasques de terre cuite. Brève complicité du regard, si on laisse le passage à ces enfants habillés de poussière qui poussent devant eux des troupeaux de chameaux ou de bœufs à longues cornes.

Juché sur le faîte du mur des locaux jouxtant la présidence, les jambes dans le vide, un combattant enturbanné, la kalachnikov sur les genoux, regarde passer à ses pieds un cavalier vêtu de plis blancs et compliqués. L'homme est vieux, le soldat n'a pas vingt ans, le cheval hésite entre le trot et le petit galop. Brusquement, une autre vision s'impose : là, au-dessus de Kousseri, la ville camerounaise, puis, du fleuve, sans aucun bruit, un « chasseur » Jaguar s'aligne pour atterrir. Instable dans l'air chaud, lourd de ses armements, on a l'impression qu'il vous rase la tête, et, soudain, le vacarme de son réacteur se déchaîne.

Dans les bureaux climatisés, des Françaises expatriées sursautent au bruit des canons du pas de tir. Comment ne pas penser aux enfants sur le chemin de l'école ? L'angoisse est diffuse : on a beau avoir connu bien des régimes, la guerre, on ne s'y habitue jamais tout à fait. Pourtant, « ils » sont revenus.

Déjà, les « paras » et les *« kokoys »*, ces commandos de l'air chargés de la sécurité de l'aéroport, ne sont plus consignés dans leur casernement, et Chedeï, mystérieusement prévenue du retour des Français, a rouvert, deux jours avant leur arrivée, la Rose des Vents, restaurant à brochettes situé à 30 mètres de l'entrée du camp Dubut, guinguette où les filles ne sont pas farouches. Ce retour, la mise en place de l'opération Epervier, rassure beaucoup de monde à N'Djamena, et surtout les commerçants...



VIOLETTE LE QUÉRÉ.

Ce qui reste de la cathédrale de N'Djamena.

Sans prévenir, peu avant l'entrée du camp, un combattant, pieds nus dans ses baskets trouées, se plante au milieu de la route et pointe son fusil d'assaut sur les véhicules, qui pilent sur place. Cinq minutes plus tard, un chant martial se fait entendre : impeccablement sanglés, un groupe de soldats sort du quartier, au pas cadencé. Ce sont les soixante-dix élèves de l'école d'officiers interarmées, que commande le capitaine Béchir.

Ce samedi matin, ils n'arborent pas leur tenue d'apparat, vareuse bleue, casquette plate et épaulettes rouges, mais un simple treillis kaki. Futurs chefs, nordistes et sudistes, ils iront plus tard se battre dans le désert du Nord, là où la valeur d'un combattant n'a plus rien à voir avec l'aptitude à marcher au pas. L'élite de l'armée tchadienne fait bientôt demi-tour : l'exercice n'a pas dépassé dix minutes. Comme à regret, le combattant, qui n'a pas bougé du milieu de la route, abandonne sa faction. Roulent alors les voitures...

Plus loin, en suivant le fleuve, le « goudron » fait place à une piste bosselée. A 10 kilomètres de N'Djamena, la quiétude est totale. Les éléphants viennent jusque-là, comme en témoignent, dans la poussière, leurs déjections.

Parfois, quand nuit et jour se confondent, un troupeau de plusieurs dizaines d'entre eux franchit la rivière, frontière naturelle entre Cameroun et Tchad. Ils n'ont rien à redouter des pêcheurs qui ratissent de leurs filets le lit du Chari, ni des chasseurs, certains venus d'Europe, si peu nombreux encore. La brousse sèche, où l'on aperçoit quelques singes, se transforme bientôt, et un mirage apparaît : la coopérative agricole de Miskine, financée par l'USAID, offre au regard ses cultures maraîchères. Une éolienne toute neuve, des champs de melons qu'irrigue le fleuve par de longues canalisations.

« Une pièce d'or »

Un peu avant, cachée à la vue par des épineux et un muret, une grande concession descend jusqu'au Chari. Des ouvriers agricoles y travaillent dans des potagers et des vergers, d'autres effectuent des travaux de terrassement. On ne peut s'attarder : c'est là que le président Hissène Habré se fait construire une villa, comme le confirment des gamins méfiants.

Retour donc à la ville, qui ne parvient pas à cacher tout à fait ses plaies, façades trouées d'obus et cisaillées d'impacts de balles. La reconstruction de N'Djamena avance lentement. Ce sont les quartiers administratifs et commerçants qui ont surtout souffert de la guerre et du pillage lorsque, en juin 1982, les troupes de M. Goukouni Oueddeï ont évacué la ville.

Le gouvernement a baissé les taxes douanières sur les matériaux destinés à la reconstruction et alloue quelques terrains, remboursables en dix ans. Pour le reste, chacun se débrouille. La mairie accorde parfois un peu d'argent à ses multiples solliciteurs, afin que ceux-ci puissent acheter l'argile nécessaire à la confection des briques.

Les gens du Sud, qui avaient déserté la capitale sur les conseils du colonel Kamougué, réoccupent en partie leurs quartiers, situés vers le pont de Chagoua. Beaucoup de notables préfèrent cependant un exil dans les pays voisins, où les risques financiers sont moindres. Certes, le dimanche, à l'hippodrome de N'Djamena, on commence à revoir quelques sudistes fortunés, mais ceux-ci pour la plupart, comme les gros commerçants d'Abéché n'investissent pas beaucoup. A vrai dire, on le comprend un peu...

L'*« effort de guerre »*, la *« reconstruction »*, le *« logement des combattants »*, la *« fête nationale »* : il ne manque pas d'occasions pour exiger des commerçants – Tchadiens et étrangers – et des représentants de sociétés internationales, une contribution la « noble cause du redressement national ». Certains n'hésitent pas à parler de *« rackett »*, mais les officiels tchadiens rétorquent que si les intéressés se sont enrichis, c'est forcément *« sur le dos du Tchad »*, ce qui n'est pas faux. Cet *« effort de solidarité »* s'effectue notamment par le biais du parti unique, l'UNIR (Union nationale pour l'indépendance et la révolution). Les femmes ont versé *« une pièce d'or »*, les fonctionnaires (y compris les ministres), un nouveau mois de salaire, les autres un impôt dont l'assiette ne paraît pas établie sur des bases scientifiquement comptables.

Dans ce domaine, des relations puissantes peuvent faire beaucoup pour diminuer l'ampleur du « sacrifice à la nation ». Mais, pour ce commerçant français qui a réussi à faire baisser le montant du tribut de 20 à 16 millions de francs CFA, il y a tous les autres « contribuables », pour qui il n'y a guère d'échappatoire. Les arguments présentés par une escouade de Goranes armés de kalachnikov ne sont guère contestables... Et puis, comme le susurrent les rumeurs de N'Djamena, la collecte de cet argent sert aussi de complément de salaire à une foule de responsables officiels que l'Etat ne peut décemment rétribuer.

Les Français, en tout cas, le disent : depuis le départ des troupes de l'opération Manta, en novembre 1984, les relations entre les communautés française et tchadienne ne sont pas au beau fixe. Certains parlent même d'attitudes franchement hostiles. D'abord, il y eut les expulsions justifiées ou non de ces cinq Français qui, pour certains d'entre eux, ont connu de longs séjours en prison, puis d'innombrables tracasseries administratives, enfin des manifestations à caractère xénophobe.

Deux Françaises en firent l'expérience, un après-midi, avenue de l'Indépendance. Leur voiture – à l'arrêt – fut violemment bousculée par une quinzaine d'adolescents qui multiplièrent crachats et insultes. Cas isolé sans doute et qui, si l'on songe à l'insécurité de certains quartiers de Lagos, Abidjan ou Dakar, ne prête pas à conséquence. Il n'empêche que, à N'Djamena, le phénomène est nouveau.

Le retour des militaires français devrait cependant contribuer à arranger les choses, ne serait-ce que par une redynamisation du commerce local. En un an, N'Djamena a bien changé. On y trouve maintenant de tout, ou presque. Le soir, les Occidentaux se pressent dans les deux restaurants climatisés situés sur l'avenue de Gaulle, et chez « Dom », ce « supermarché » qui semble venu d'ailleurs, on ne compte pas moins de trente variétés de fromages, vingt-deux sortes de vins et une quantité de produits surgelés.

Qui sait d'ailleurs si l'étalage de cette presque abondance, qui a remplacé un état latent de pénurie, n'a pas contribué à exacerber les passions ? L'état de paix – en tout cas dans la capitale – fait que N'Djamena prend peu à peu le chemin de la plupart des grandes villes africaines caractérisées par une société « à deux vitesses ».

Certes, ici, il faut quitter le centre pour prendre conscience de l'extrême dénuement de la masse de la population. La route du *« contournement »* traverse ainsi des quartiers où s'entassent encore les familles de réfugiés qui ne sont pas retournées dans leurs provinces d'origine.

« Perseverare diabolicum »

Il faut aussi se rendre à l'hôpital central de N'Djamena, véritable « cour des miracles » qui abrite, à l'extérieur des bâtiments, les familles des malades ou des blessés.

Le personnel se souvient que le jour où il a rendu visite aux blessés le président Hissène Habré s'est presque exclusivement intéressé au sort des Goranes (ethnie du chef de l'Etat), ignorant les autres. Peut-être le chef de l'Etat a-t-il été victime du zèle de ses subordonnés, peut-être aussi M. Habré, qui ne cesse de plaider en faveur d'une *« réconciliation nationale »*, n'a-t-il pas encore dépassé le lourd contentieux des divisions ethniques qui, depuis plus de vingt ans, mine son malheureux pays. Trop d'exemples, aujourd'hui encore, montrent que le Gorane a toute latitude pour laisser s'exprimer son caractère *« sûr de lui et dominateur »*.

Trop d'exemples, trop d'erreurs pour qui souhaite transformer ce pays en Etat. Comme ne cesse de le répéter, à N'Djamena, le perroquet d'un diplomate occidental, *Errare humanum est, perseverare diabolicum.*

LAURENT ZECCHINI.

COMMUNICATION

Le « Figaro-Magazine »

son article sur la télévision

La consultation du minitel ne cesse de croître

ÉDITION

La FNAC relance son off

contre le prix unique du l

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES AMOUREUX DE MOLIÈRE, Athénée (47-42-67-27), sam. 20 h 30, dim. 16 h.

FRAGMENTS LUNAIRES, Petit Athénée (47-42-67-27), sam. 20 h 30.

ARLEQUIN, SERVITEUR DE DEUX MAITRES, Cité, grande salle (45-89-38-69), sam. 20 h 30.

CHRYSIS, Comédie italienne (43-21-22-22), sam. 20 h 30 + dim. 15 h 30.

AU BOUT DU COULOIR, château de Vincennes (43-65-63-63), sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.

MARY CONTRE MARY, Arcane (43-38-19-70), sam. 21 h ; dim. 15 h.

TANGO VIENNOIS, Champigny, salle Albert-Thomas (48-80-90-90), sam. 21 h ; dim. 15 h.

RENCONTRES THÉATRALES CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16), sam. 21 h : The Show Must Go On ; Dim. 15 h : la Conférence des oiseaux.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), dim., 15 h : Salomé. Danse : sam. 20 h 30 : Soirée M. Béjart.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), sam., dim. 20 h 30 : le Menteur ; dim. 14 h 30 : la Tragédie de Macbeth.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : sam. 15 h et 18 h 30 : la Tragique Histoire de Macbeth ; Théâtre Gémier : sam. 20 h 30, dim. 15 h : Arlequin poli par l'amour ; la Tête noire.

ODÉON (43-25-70-32), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : Question de géographie.

TEP (43-64-80-80), sam. 20 h 30 ; dim. à 15 h : Portrait de famille ; Cinéma : sam. 14 h 30 ; dim. 20 h : Madame porte la culotte, de G. Cukor (vo) ; + un deuxième film.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Colloque national « L'enfant et la poésie » : sam. 20 h : la poésie et ses publics ; dim. 10 h 30, La création et l'enfant ; La poésie et les images ; 11 h, témoignages de deux poètes : J. Tardieu et J. Valotton ; Cinéma-vidéo : vidéo-information sam., dim. 13 h : L'œil entend, l'oreille voit, réal. BBC ; 16 h, Un village inspiré : Saint-Paul-de-Vence, de D. Rimbault ; Figuration libre, de P. Van de Walle ; 19 h, Que sont mes camarades devenus ?, de S. Avékidian et J. Kebadian ; Vidéo-musique : 13 h, La musique : de Glinka à Chostakovitch ; 16 h, Les troubadours du métro, de S. Blandeau, F. Clément ; 19 h, Cendrillon, de Rossini ; Vienne et le cinéma 1911-1938 14 h 30 (pour la programmation détaillée, téléphoner salle Garance au 42-78-37-29) ; Le cinéma italien 1905-1945 : (salle Garance) : 17 h 30, sam. Il grandi magazzini, de M. Camerini ; dim. I promessi sposi, de M. Camerini ; Cinéma yougoslave (mar.) 20 h 30 (Tél. pour la programmation à la salle Garance : 42-78-37-29) ; Danse : sam. 20 h 30 ; dim. 16 h, La route de Louvie-Juzon, chorégraphie de A. Degroat ; Théâtre : sam., dim 18 h 30/: Mademoiselle Else, d'A. Schnitzler.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), dim. 14 h 30 : Saison Rossini : la Cenerentola.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Danse : sam. 20 h 45 : Groupe Emile Dubois ; 18 h 30 : Nana Caymmi (Brésil).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Bajazet.

Les autres salles

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), sam. 21 h : Waiting for Godot (dern.).

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), sam. 20 h 30, dim. 18 h : Miss Tootlie-Dootlie.

ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), sam. 21 h, dim. 15 h : le Sexe faible.

AUDITORIUM DU CONSERVATOIRE DU XIIe (45-86-84-15), sam., 20 h 30 ; dim. à 15 h : A quoi rêvent les jeunes filles.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), dim., 13 h : le Mahabharata. (Cycle entier.)

BOURVIL (43-73-47-84), sam. 16 h, 20 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30, 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Cassandre (dern.).

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil, (43-74-24-08), sam. 18 h 30 ; dim. 13 h : l'Histoire terrible mais inachevée de N. Sihanouk, roi du Cambodge ; Epée de Bois (48-08-39-74), sam. 20 h 45 : Paradoxe sur le comédien.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 18 h, 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), dim. 15 h 30 : Poil de Carotte ; sam. 22 h, dim. 17 h : Interviouve.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chrysis.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 20 h, dim. 16 h : les Bonnes ; sam. à 22 h 15 : les Voisins.

DIX HEURES (46-06-07-48), sam. 17 h 30, 20 h 30 : la Femme assise ; 22 h : l'Homme de parenthèse.

DIX-HUIT-THÉATRE (42-26-47-47) sam. 21 h, dim. 16 h : l'Avion dans la tête.

ÉDOUARD VII (47-42-57-49), sam. 17 h 30, 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Répétition.

ESPACE CARDIN (42-66-17-61), sam. 20 h 30, dim., 15 h : Class Enemy.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), sam. 20 h 30, dim. 16 h : la Stratégie des papillons.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam., dim., 15 h 30, 20 h 30 : Camping sauvage.

ESSAION (42-78-46-42), sam. 17 h et 19 h, dim. 17 h : Histoires québécoises ; sam. 15 h et 21 h, dim. 15 h : Il était une fois... un cheval magique.

FONTAINE (48-74-74-40), sam., 16 h 30, 20 h 30 : les Vieilles Dames.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton. (Dern.)

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (42-65-90-00), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Partage de midi.

MOGADOR (42-85-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h : la Femme du boulanger.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). I. sam., 20 h, dim. 15 h : Ma'Dea. II. sam. 21 h 15, dim. 17 h : la Poule d'en face.

POTINIÈRE (42-61-44-16), dim. 15 h, sam. 18 h et 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 18 h, 21 h, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65), sam. 20 h 30, dim. 17 h : les Tribulations de Pierre Paul Gédéon Preux, huissier de justice.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Cid ; 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – II. sam. 18 h 30 : Rainer Maria Rilke ; 20 h 30 : Retour à Florence.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47), sam., 21 h : Les carottes sont cuites. (Dern.)

THÉATRE 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77), sam. 20 h 45 : Travelling Bordeaux. (Dern.)

THÉATRE 13 (45-88-16-30), sam. 21 h, dim. 15 h : Une petite douleur.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), sam. 20 h 30 : Ariane ou l'âge d'or.

VALHUBERT-THÉATRE (45-84-30-60), sam. 21 h, dim. 15 h : Un pied dans le cirque.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 et 21 h : Touche pas à mon vote.

DEUX ANES (46-06-10-26), sam. 21 h, dim. 15 h 30 et 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

AMANDIERS (43-66-42-17), sam. 20 h 45 : Bex et Jouvelet (dern.).

BATACLAN (47-00-30-12), sam., dim. 21 h : Bill Baxter.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam. 18 h, 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

PARIS EN VISITES

LUNDI 21 AVRIL

« Vermeer et l'école de Delft », 14 h 30, Louvre, porte Denon.

« Cézanne, Gauguin, Van Gogh », 14 h 30, musée du Jeu de paume (Arcus).

« L'hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (AITC).

« Le décor fastueux des réceptions de l'Hôtel de Ville », 15 heures, entrée Hôtel de Ville (sur la place).

« Les nouvelles salles étrusques du musée du Louvre », 15 heures, Louvre, entrée porte Denon (Paris et son histoire).

« Le Palais de justice et la vie sous Saint Louis, la Conciergerie et la Sainte Chapelle », 15 heures, métro Cité (I. Hauller).

« Hôtels et passages du quartier Saint-André-des-Arts » (P.-Y. Jaslet).

« Les deux rus de la rivière de Bièvre derrière les Gobelins », 14 h 45, métro Gobelins, sortie rue Croulebarbe (M. Banassat).

« Exposition les Français et la table », 15 heures, Musée des arts et traditions (Approche de l'art).

« De la haute galanterie à la basse finance du quartier Breda », 14 h 45, métro Pigalle (V. de Langlade).

« La cathédrale russe : histoire de l'orthodoxie », 15 heures, 12, rue Daru (M. Ragueneau).

« Vieux village d'Auteuil », 14 h 30, église d'Auteuil (Les Flâneries).

« Salons de l'Opéra », 14 heures, hall d'entrée près des marches (C.-A. Messer).

« L'hôtel de Soubise : de la nuit de la Saint-Barthélemy à l'affaire du collier », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (M. Pohyer).

« Le Marais, la place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul.

« Le vieux faubourg Saint-Antoine », 15 heures, métro Faidherbe-Chaligny, sortie escalator.

« L'Opéra et son sous-sol », 14 heures, devant l'entrée (C. Merle).

CONFÉRENCES

21 *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires, 15 heures : « La Grande Catherine, impératrice et philosophe ».

Samedi 19 - Dimanche 20 avril

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), sam., dim. 21 h : Chansons françaises.

CITHEA (43-57-99-26), sam. à 20 h 30 : Solo Mio.

DEJAZET TLP (48-87-97-34), sam. 20 h 30 : Toto Bissainthe.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam., dim. 20 h 30 : Camping sauvage.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) sam. 20 h : L. Leiba.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), sam. 20 h 30, dim. 18 h : les Langas et les Manganiars.

OLYMPIA (47-42-25-49), sam. 20 h 30, dim. à 17 h : A. Sylvestre.

PALAIS DES GLACES (43-73-48-78), sam. 22 h 30, dim. 17 h 30 : Speedy Banana.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), sam. 17 h 30, 21 h, dim 14 h 15, 17 h 30 : Holyday On Ice.

PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), sam., dim. 22 h : F. Marten, J. Dulac.

SALLE DES FÊTES DE LA MAIRIE DU XIIIe (47-07-13-13), sam. 20 h 30 : Moustaki.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), sam. 22 h : Claude Maurane.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), sam. 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del centenario (dern.).

UNESCO (45-77-16-10), dim. 17 h : Escola de musica y dandes tradicionales de Mallorca.

La danse

(voir salles subventionnées)

ESPACE MARAIS (47-71-10-19), sam. 21 h : Danza Teatro de Argentina.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14), sam. 20 h, dim. 17 h : Trahison.

Opérettes
Comédies musicales

ÉLYSÉES - MONTMARTRE (42-52-25-15), sam. 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

Les concerts

SAMEDI 19 AVRIL

Chopin-Pleyel, 20 h 30, l'orchestre joue Amadeus.

Centre Bösendorfer, 19 h : F. Choveaux (Schumann, Villa-Lobos).

La Table verte, 22 h : Trio d'argent (Mozart, Beethoven, Morley...).

Eglise anglicane Saint-Georges, 18 h 30 : B. Pleveni-Dugardin (Ravel, Poulenc, Puccini).

18-Théâtre, 16 h 30 : Trio Ginastera (Beethoven, Meïja, Nedeva,...).

Eglise Saint-Merri, 19 h : M.-C. Milan (Weber, Messiaen, Ravel).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Orchestre de chambre B. Calmel (Boccherini, Debussy, Bartok...)

Salle des mariages de la mairie du huitième, 20 h 30 ; Quatuor Enesco.

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 45 : Orchestre baroque de l'Ile-de-France, dir. J. Frisch (Bach, Rameau).

Eglise Saint-Jean-Baptiste, 20 h 45 : voir Saint-Louis-des-Invalides, le 17.

DIMANCHE 20 AVRIL

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 17 h : Ensemble vocal F. Wickamm.

Eglise des Billettes, 10 h : M. Jezo (Buxtehude, Frescobaldi, Liszt) ; 17 h : M. Gelios, A.-M. Miranda (Haendel, Purcell, Rossini...).

Eglise réformée du Saint-Esprit, 16 h 30 : Ensemble vocal Montorgueil, dir. Y. Caristan (Palestrina, Monteverdi).

Eglise Saint-Gabriel, 15 h 45 : M. Herremann, J.-M. Gauffrian (Bach, Baldassare, Delerue...).

Th. du Rond-Point, 11 h : Y. Egorov, Quatuor Orlando d'Amsterdam (Brahms).

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : Y. Kerjose (Haendel, Widor).

Eglise Saint-Merri, 16 h : C. Marchese, M. Bohlman-Tarraf, R. Carbonara (Villa-Lobos, Solomon, Bach, Britten, Saint-Saëns).

Eglise Saint-Roch, 17 h : Maîtrise d'enfants, dir. L. Lesage (Ropartz, Mozart, Britten).

Eglise Saint-Pierre de Montmartre, 16 h : Orchestre de chambre D. Fanal, dir. D. Fanal, J.-Cl. Mugat (Vivaldi, Cellac, Mozart).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 19 AVRIL

17 h, Carte blanche à R. Chazal : Rêve de singe, de M. Ferreri (Vostf) ; 25 ans de la semaine de la critique : 19 h 15, L'homme n'est pas un oiseau, de D. Makavejev (Vostf) ; 21 h, Non réconciliés, Seule la violence aide, de J.-M. Straub et D. Huillet ; Le père Noël a les yeux bleus, de J. Eustache.

DIMANCHE 20 AVRIL

Cycle les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, Mandrin, de H. Fescourt ; 17 h, la Prison sans barreaux, de L. Moguy ; 25 ans de la semaine de la critique : 19 h, la Noire de ..., de O. Sembe (Vostf) ; 21 h, Trio, de G. Mingozzi (Vostf).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 19 AVRIL

17 h 15 et 19 h, Le cinéma d'animation et de court métrage tchécoslovaque 1946-1986.

DIMANCHE 20 AVRIL

Rétrospective W. Bros 1950-1985 : 15 h, les Meilleurs Amis, de N. Jewison (Vostf) ; 21 h, le Monde selon Garp, de G. Roy Hill (Vostf) ; 17 h 15 et 19 h, Le cinéma d'animation et de court métrage tchécoslovaque 1946-1986.

LES FILMS NOUVEAUX

CHÉREAU, L'ENVERS DU THÉATRE, film français d'Arnaud Saliguac. Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

L'ATELIER, film français d'André Techiné. Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

BIANCA, film italien de Nanni Moretti. v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81). Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

DELTA FORCE film américain de Menahem Golan, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GARDIEN DE LA NUIT, film français de Jean-Pierre Limosin. Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA LOI DES SEIGNEURS, film américain de Franc Roddam. v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; City-Triomphe, 8e (45-62-45-76) V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MAINE OCÉAN, film français de Jacques Rozier. Forum 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MAXIE, film américain de Paul Aaron. V.o. : Gaumont Halles, 1er (42-07-49-70) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*), film américain d'Adryan Lyne. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PARIS MINUIT, film français de Frédéric Andrei, Forum, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-25-21-21) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TASIO, film espagnol de Montxo Armendariz. V.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Rialto, 19e (46-07-87-61). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

AGNÈS DE DIEU (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

AMADEUS, (A., v.o.) : Cinoches (Hsp), 6e (46-33-10-82).

L'AME SŒUR (Suis.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ARAIGNÉE DE SATIN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

A STRANGE LOVE AFFAIR (Holl., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Olympic-Marylin, 14e (45-43-99-41).

ATOMIC CYBORG (It., v.o.) : Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Cigale, 18e (46-06-11-75).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; Luxembourg (Hsp), 6e (46-33-97-77) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).

LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

BIRDY (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLEU COMME L'ENFER (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; City-Triomphe, 8e (45-62-45-76).

BRAZIL (Brit., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.), 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CONSTANCE (Néo-zéland.), (v.o.) : Studio 43 (Hsp), 9e (47-70-63-40).

CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Racine, 6e (43-26-58-00).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (43-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

DREAM LOVER (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).

L'ELU (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70).

ELENI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ENEMY (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LES ENFANTS DU VENT (Algérien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

EXIT EXIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59).

LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Marignon, 8e (43-59-31-97).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

JACQUES ET NOVEMBRE (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-85).

LE JUSTICIER DE NEW-YORK (int. – 18 ans). V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MACARONI (It. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-nigérien, v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

NATTY GANN (A., v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70).

L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65), h. sp.

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – (V.f.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

RE-ANIMATOR (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paris Ciné 10e (47-70-21-71).

REMO (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – (V.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (Fr.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40).

ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

ROUGE BAISER (Fr.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

SANS ISSUE (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SIGNÉ RENART (Suisse) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SILVERADO (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

SWEET DREAMS (A., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOUKI BOUKI (Sénégalais, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-52-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46). ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 15e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46). ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

TURTLE DIARY (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

ZONE ROUGE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

Z.8.0. (brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 8e (45-62-20-40).

La transformation du CERES suscite quelques critiques

Les cabinets de MM. Léotard et de Villiers

LA MORT DE MARCEL DASSAULT

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, ami personnel de Marcel Dassault, prononcera l'éloge funèbre du célèbre constructeur d'avions, décédé dans la nuit du jeudi 17 au vendredi 18 avril, à l'Hôpital américain de Neuilly-sur-Seine, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Marcel Dassault était né le 22 février 1892 à Paris. Ses obsèques auront lieu mardi à 12 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides à Paris.

Peu d'hommes, au moment de leur disparition, auront eu droit à un hommage aussi universel que celui qui accompagne Marcel Dassault. Même ses adversaires politiques, comme les communistes, ou les syndicats, dans ses usines d'aviation, lui rendent un dernier salut aussi respectueux et unanime qu'ils se montrent par ailleurs inquiets sur l'avenir du groupe industriel dont il aura été le créateur obstiné. Marcel Dassault entre ainsi dans un panthéon dont la communauté nationale, toutes idéologies confondues, se veut le gardien vigilant, tant les hommes qui le constituent en imposent à tous par leur génie créatif.

Homme d'affaires particulièrement avisé, « patron » de presse, homme politique, producteur de films, Marcel Dassault se voulait, avant tout, ingénieur, amoureux des *« beaux »* avions, selon sa propre expression. Avec cet humour et cette sincérité presque enfantine qui le caractérisaient, le constructeur des Mirage et des Falcon a toujours cru en sa bonne étoile, au point que les échecs, loin de le rebuter ou de le paralyser, le stimulaient pour de nouveaux combats.

Son entreprise aéronautique deux fois nationalisée, après 1936 et après 1981, sans qu'il s'y soit réellement opposé, car il ne lui serait pas venu à l'esprit de récuser la volonté nationale, Marcel Dassault laisse un empire industriel dont le fleuron, Avions Marcel Dassault - Breguet Aviation, avec seize mille employés, s'accommode de l'existence de sociétés multiples et diverses, contrôlées par un holding ne relevant que de lui-même.

C'est le sort même de cet empire, aux contours compliqués et aux ramifications étendues, qui est en jeu avec la disparition de son créateur. Marcel Dassault, qui n'a jamais dissimulé l'affection qu'il portait à l'un de ses petits-fils, Olivier, a cependant toujours trouvé *« normal »*, comme propriétaire de sa société aéronautique, que l'un de ses fils, Serge, père du jeune Olivier, hérite de ses biens si les textes réglant les droits de succession l'autorisent. M. Serge Dassault préside actuellement une société d'électronique qui porte son nom.

« *Il est normal,* a dit un jour Marcel Dassault, *que ce soit mon fils qui hérite. Jusqu'à présent, nous ne sommes pas encore à l'Est. Mais je vous dirai que même à l'Est. Il y avait Tupolev, qui est mort récemment et dont le successeur, comme par hasard, est son fils. Si bien que même en Union soviétique il y a déjà l'héritage de la fonction et l'héritage des honneurs.* »

La situation risque de se compliquer, s'agissant de l'avenir d'une société aéronautique qui œuvre pour les besoins de la défense nationale, avec le projet gouvernemental de reprivatisation de certaines entreprises, dont Avions Marcel-Dassault-Breguet Aviation. Vivant de crédits publics, avec les commandes des forces armées françaises, et exportant des matériels de guerre pour le compte de l'Etat français, le groupe aéronautique créé par Marcel Dassault ne peut pas être considéré comme une entreprise familiale. Le gouvernement ne peut pas laisser jouer librement les mécanismes habituels de l'économie de marché.

L'homme et sa légende

(Suite de la première page.)

C'est avec les bénéfices de la vente des hélices que Marcel Dassault se lance, alors, dans la construction de son premier avion biplace de chasse, le SEA-4, que le gouvernement lui commande à mille exemplaires à la fin de 1917. Le contrat ne sera jamais exécuté. La fin de la première guerre mondiale — celle que l'on croyait « la der des der » — interrompt le chantier, et le service des fabrications de l'aéronautique incite Marcel Dassault à s'orienter vers la construction immobilière.

Sans le savoir, Marcel Dassault allait découvrir sa seconde vocation : achat de terrains, construction d'immeubles commerciaux et d'habitation, revente par appartements. Une conversion qui dura jusqu'en 1930, mais qui laissa des souvenirs vingt ans après. L'ingénieur aéronautique a toujours reconnu qu'il aurait aimé être ministre de la reconstruction et, du reste, après 1950, il s'est fait le chantre de l'accession à la propriété de maisons individuelles.

Au point que, sous la IVe République, des ministres de la reconstruction, comme Pierre Courant, ou des présidents du conseil, comme Joseph Laniel, doivent beaucoup à ses propositions de plans-standards, de primes ou de prêts à la construction, et d'allocations-logement.

Créer un avion. Construire des immeubles, comme il le fera, plus tard comme député, dans le Midi et dans l'Oise. Quoi qu'il ait entrepris, Marcel Dassault aura témoigné de cette opiniâtreté à mener à bien ses idées, de cette volonté à prendre des risques qui lui font dire que, s'il est heureux de gagner de l'argent, c'est moins pour l'accumuler que pour inventer, produire, bref ne jamais s'arrêter de peur de s'ennuyer.

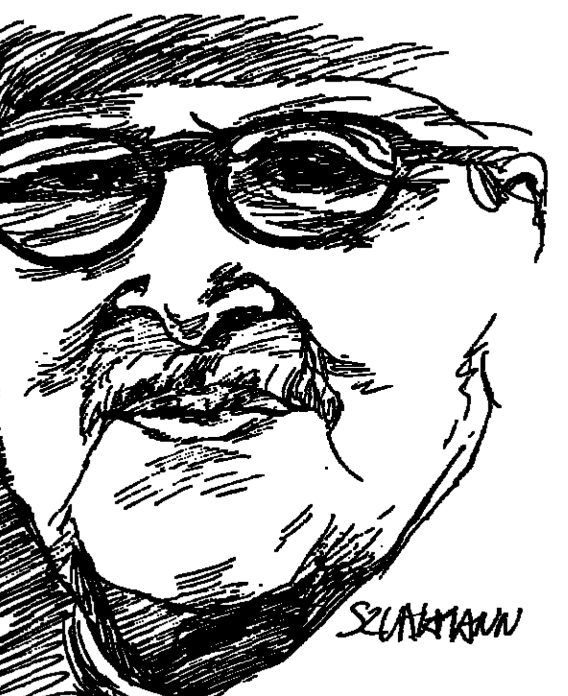
En 1930, après la création d'un ministère de l'air, Marcel Dassault revient à ses premières amours. Il revend des immeubles pour installer quelques machines dans des ateliers, loués, à Boulogne-Billancourt et à Courbevoie.

Quelques commandes de trimoteurs civils, entièrement métalliques et non plus en bois et en toile, lui sont signifiées pour être utilisés dans les colonies françaises. Il fabrique, pour Air France, le bimoteur 220 de transport commercial, à bord duquel Édouard Daladier, alors président du conseil, se rend, en septembre 1938, à Munich pour signer les accords censés apaiser le désir d'expansion de l'Allemagne hitlérienne. Durant cette période, Marcel Dassault exprima une véritable *« passion »* — c'est son terme — pour *« la bonté »* de Léon Blum et son programme de Front populaire qu'il soutint et dont il avait même devancé l'application, dès 1935, dans ses usines en donnant huit jours de congés payés à tous les personnels.

Résistance passive

De sensibilité, avouée, radical-socialiste, jusqu'à la fondation, en 1951, par le général de Gaulle du Rassemblement du peuple français (RPF), qu'il rallia immédiatement, Marcel Dassault se pliera à la décision en 1936-1937 de nationalisation de l'ensemble de l'industrie aéronautique française. Il conserva simplement, outre le titre de conseiller de sa société que ses anciens ouvriers lui concédèrent, un petit bureau d'études à Saint-Cloud, dans la banlieue parisienne.

Cette péripétie explique qu'il ait pu dire avant les élections présidentielle et législatives de 1981 et après la victoire de la gauche : *« Cela m'est complètement égal d'être nationalisé, je l'ai déjà été une fois et, pourvu que je m'occupe de technique, c'est tout ce que je demande. »*



Dessin de SZLAKMANN.

A Saint-Cloud, précisément, Marcel Dassault, entouré de quelques fidèles techniciens, dessine des avions de chasse : le Bloch-200 et le Bloch-150, et, surtout, un quadrimoteur de transport public, le Languedoc-161, qui fit son premier vol, entre Villacoublay et Bordeaux-Mérignac, alors même que les troupes allemandes entraient dans Paris. Convoité par la Luftwaffe pour servir de transport de troupes, le Languedoc 161 ne fut jamais livré aux Allemands, qui voulaient le faire construire à Toulouse, grâce à la résistance passive des ouvriers.

Marcel Dassault, lui, est arrêté à Lyon, incarcéré à la prison de Montluc, puis au camp de Drancy. Sollicité de travailler pour le compte des nazis, il refuse et, le 19 août 1944, par le dernier convoi nº 79, il est déporté au camp d'extermination de Buchenwald où son chef de chambre, Marcel Paul, l'ancien ministre communiste aujourd'hui décédé, lui prodigue aide et protection. *« Comme j'étais très bien vu par les ouvriers et qu'il y en avait beaucoup dans le camp, j'avais une assez bonne réputation »*, avait l'habitude de répondre Marcel Dassault lorsqu'on lui demandait pourquoi un réseau de déportés communistes s'était employé à lui sauver la vie.

« Après la guerre, devait-il expliquer dans un entretien à Antenne-2 le 23 novembre 1978, *j'ai engagé des communistes qui avaient été licenciés de la Société nationale de constructions aéronautiques du Sud-Ouest (SNCASO), la société nationale qui avait absorbé mes usines en 1937. Enfin, je leur rends des petits services, quand je le peux. »*

Dès la Libération, deux de ceux qui devaient devenir ses principaux collaborateurs et qui s'étaient engagés dans les parachutistes en Angleterre durant la guerre, MM. Benno-Claude Vallières et Henri Deplante, rejoignent Marcel Dassault et tous trois fondent, à partir du terrain d'aviation de Bordeaux-Mérignac, sur lequel est installée une charpente métallique épargnée durant l'Occupation, ce qui allait être la Société des avions Marcel Dassault. Plus de six mille avions de tous les modèles commandés depuis cette époque, avec des pointes de cent soixante-quinze exemplaires fabriqués par an durant la décennie 1960-1970, et de deux cent quarante avions par an durant la décennie 1970-1980.

« J'ai toujours établi moi-même, a-t-il écrit dans *le Talisman,* le seul ouvrage de souvenirs qu'il ait rédigé à l'adresse des jeunes, *les caractéristiques de mes appareils, déterminé la longueur du fuselage, l'envergure et la charge au mètre carré de la voilure, la position des empennages, le type des moteurs, etc. J'ai toujours suivi la fabrication et la mise au point de mes avions. »*

Du bimoteur de liaison Dassault-315 au puissant biréacteur Super-Mirage 4000, en passant par le premier appareil à réaction Ouragan, le premier avion européen Mystère IV à franchir le mur du son, le Super-Mystère B-2, le célèbre Mirage III, qui ouvrit l'ère des avions volant à mach 2, le bombardier nucléaire Mirage IV, les intercepteurs Mirage F-I et Mirage 2000, ou encore la série des avions d'affaires Falcon, il est de fait que les productions Dassault doivent beaucoup au génie d'un homme auquel la passion, le savoir-faire et la prudence conjugués ont toujours dicté de concevoir une politique de famille ou de gamme d'avions. *« Le secret,* a déclaré un jour un général américain, *est de construire sur ce qui est connu, démontré, fiable »* par un développement progressif des matériels où chaque modernisation, sans être révolutionnaire, est une étape technique et, finalement, la garantie du succès.

Ce goût des affaires, cette passion de l'invention, cette obstination à créer une société qui, aujourd'hui, occupe plus de quinze mille personnes et qui travaille pour 77 % de son chiffre d'affaires à l'exportation n'ont pas empêché Marcel Dassault de s'être trompé, parfois, dans son évaluation du marché.

On se souvient de l'échec commercial de l'avion de transport civil Mercure dont, seule, la compagnie Air Inter a dû hériter en son temps. Mais le mérite de Marcel Dassault a toujours été de renoncer très vite — au besoin en arrêtant un programme — lorsque la réussite n'était pas au rendez-vous. L'homme avait du flair professionnel : il a su s'entourer de conseillers de valeur et leur laisser carte blanche quand lui-même n'avait pas été convaincu par leurs arguments.

Un cadeau de 180 milliards de centimes

Probablement, c'est une façon assez sentimentale, mais bien à lui, d'être fidèle, comme il a tenté de l'être en politique depuis plus de trente ans — député ou sénateur, sans interruption — pour *« servir »*, disait-il, le général de Gaulle, tout en restant radical-socialiste de cœur. Mais la gauche arrive-t-elle au pouvoir en 1981 qu'il accepte aussitôt d'ouvrir, avec le gouvernement, des discussions sur sa nationalisation ou, tout au moins, une prise de majorité de l'Etat.

Les négociateurs se souviennent de ce milliardaire frileux — Marcel Dassault souffrait d'hypothermie — leur faisant visiter sa collection de tableaux pour se reposer entre deux séances de tractations. *« La nationalisation,* disait-il, *c'est la loi et il faut l'accepter. »* Au premier ministre, M. Pierre Mauroy, qui le remerciait *« pour son geste envers l'Etat »*, Marcel Dassault, détendu, réplique : *« Vous avez été très gentil. »*

Des loisirs

Ce geste envers l'Etat, qui venait d'acquérir 51 % du capital du groupe aéronautique, Marcel Dassault dira, huit mois après, en quoi il avait consisté : *« Un cadeau à l'État de 180 milliards de centimes sans contrepartie »*, sauf que lui-même demeurait, comme en 1936-1937, conseiller technique de sa société et que, pour les équipes déjà en place, *« il n'y a absolument rien de changé, les choses continuent comme avant »*.

En réalité, depuis quelque temps déjà, Marcel Dassault avait commencé de passer la main à une équipe de dirigeants qu'il a choisie, qu'il a formée, qui lui est restée attachée depuis des lustres, mais qui a vieilli avec lui. Cela lui laissait des loisirs pour s'occuper de sa presse et de ses films.

Rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Jours de France*, scénariste de *l'Hôtel de la plage* et de *Jamais avant le mariage*, ou publiciste pour la rédaction de ces pages publicitaires *Au café du commerce*, Marcel Dassault était demeuré le même homme, veillant lui-même aux modèles de prêt-à-porter, aux dessins humoristiques, aux recettes de cuisine ou aux mariages princiers ; se rendant en personne sur les plateaux de tournage de ses films qui sont de charmants badinages, et défendant indistinctement l'agriculteur, le petit commerçant, le sous-officier, le lycéen, l'artisan, l'ouvrier en chômage, le consommateur, voire le député, dans ses placards de publicité.

Paternalisme social ? Distillateur d'un opium à l'eau de rose ? Comble de la rouerie ou, au contraire, de l'ingénuité ? Marcel Dassault avait l'habitude de répondre à toutes ces critiques que lui, en tout cas, s'amusait souvent énormément.

La fable de La Fontaine qu'il prisait était *le Meunier, son fils et l'âne*. *« J'aime bien sa maxime,* disait-il, *parce que je trouve que beaucoup de gens, lorsqu'ils ont une idée, ils ont raison de la suivre plutôt que d'écouter ce qui se passe à droite et à gauche. »*

JACQUES ISNARD.

[Né le 22 février 1892, à Paris, et ancien élève de l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique, Marcel Bloch a été autorisé à changer son patronyme en Bloch-Dassault (par décret au *Journal officiel* du 4 décembre 1946), puis en Dassault (par décret au *Journal officiel* du 15 février 1949). Entre la fin de la première guerre mondiale et le début de la seconde, Marcel Dassault construit plusieurs prototypes d'avions civils et militaires avant d'être interné, dès octobre 1940, de prison en prison, par la justice de l'Occupation. En mars 1944, il est incarcéré par la Gestapo au fort de Montluc, transféré au camp de Drancy, en juillet, et déporté, en août 1944, à Buchenwald.

A la Libération, Marcel Dassault reprend ses activités de constructeur d'avions, et ce sera la série des Ouragan, Mystère, Super-Mystère, Mirage-III et Mirage-IV, Mirage-F1, Mirage-2000, Mirage-4000, et le dernier-né, le Rafale, un appareil de démonstration qui servira à la mise au point de l'avion de combat européen (ACE), aujourd'hui proposé à la France, aux Pays-Bas, à la Belgique, au Danemark et à la Norvège, pour les années post-1995.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et de la médaille de l'Aéronautique, Marcel Dassault est grand-croix de la Légion d'honneur. Il a deux fils, Claude et Serge Dassault.]

Le dernier Indien

par MARCEL JULLIAN

Le chapeau mou, la grande écharpe, le trop large manteau... Désormais, il faudra vous y faire. Dedans il n'y a plus rien. Vous pouvez commencer à regretter les mots qui, hier, vous semblaient si malins, et qui, soudain, ne font plus rire personne, pas même vous. Un à un, depuis qu'il a fermé les yeux, les clichés s'envolent. La bande dessinée de l'Oncle Picsou, les pleines pages du « Café du Commerce », le discours du doyen d'âge dont il a fallu pourtant lire le dernier à sa place, le cinéma couleur de bonbons fondants, le billet de banque tout neuf dans les poches, l'éternel sourire aux lèvres entrouvertes... On n'est plus très sûr de tout cela : quolibets et moqueries étaient finalement si courageux ! Je sais bien : il était si riche, le très vieux monsieur.

J'ai en tête l'image de Johannes Kepler, l'astronome. On m'a dit qu'il vendait des almanachs, le pied dans la neige, quelque part en Bohême. Le soir, il quêtait auprès des aubergistes pauvres le grenier pour y dormir. Il ne fermait pas l'œil de la nuit. De là, il observait les étoiles. Et le lendemain, dans l'aube glacée, son éventaire au col, les mains rougies de froid, de village en village, il épelait à voix haute ses éphémérides.

Quand le vieux monsieur — il n'avait alors guère plus de cinquante ans — revint de Buchenwald, il avait dans les poches du fameux manteau les plans de l'Ouragan. Dans sa tête, il franchissait le mur du son avant même qu'on sache qu'il en existait un.

Beaucoup plus tard, devenu le constructeur aéronautique le plus célèbre de son temps, il s'est voulu marchand de bonheur. Il aurait sans doute aimé que le monde ressemblât à des vacances heureuses, photographié par Lartigue. Remarquez-le : les autres baptisaient leurs avions de combat de noms de tournois et de tempêtes : Sabre, Typhon, Hurricane. Lui choisissait les siens dans les contes de fées : Mystère et Mirage. Nous aurions dû y prêter attention.

Nous allons, avec la pompe officielle, enterrer un chétif héros baroque dont vous auriez fait une divinité inca ou un trophée de Jivaros s'il était né ailleurs. Il était de France plus que n'importe qui, et c'est sans doute ce qui vous le rendait un peu ridicule. Pour s'adresser aux braves gens qui croient ce qu'il y a dans les journaux, il employait des phrases qu'il voulait simples et de tous les jours. Et, les alignant, les corrigeant, les remplaçant lui-même comme un prote au marbre de l'imprimerie, il s'appliquait sans cesse à recomposer le mot France — qu'il aurait tant voulu réconciliée. Naïf, direz-vous ? Naïf au-delà de toute limite ? Naïf à n'y pas croire.

Rançon du génie et de la réussite. Si c'était le contraire ? Si c'était cette naïveté qui fournisse — pour autant qu'il en faille une — l'explication du personnage ?

Marcel Dassault était unique en son genre. C'était le dernier Indien de l'ultime réserve. Quand il disait « je fais » ou « je veux », nul ne passait après lui. Ni conseil d'administration, ni pouvoirs publics, ni toute-puissance de l'argent des autres, ni le poids de sa propre fortune, ni surtout la mémoire du malheur. Il s'était habitué à se conjuguer à l'indicatif présent. Vous allez vous apercevoir qu'il s'est mis tout seul au passé simple.

Sciences

● *Explosion d'une fusée Titan au décollage.* — Un lanceur américain de type Titan 34-D, vraisemblablement porteur d'un satellite de reconnaissance KH-11, a explosé, vendredi 18 avril, quelques secondes après son lancement depuis la base californienne de Vandenberg. L'agence soviétique Tass a aussitôt annoncé la nouvelle. Cet échec est un nouveau coup dur porté aux forces armées américaines clouées au sol pour une partie de leurs missions spatiales du fait de l'arrêt des vols de navette consécutifs à la destruction de Challenger. Une fusée de même type que celle mise à feu vendredi avait déjà explosé au mois d'août dernier, peu après sa mise à feu.

M. PIERRE BÉRÉGOVOY

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Pierre Bérégovoy, député socialiste de la Nièvre, maire de Nevers, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand Jury RTL-*le Monde* » dimanche 20 avril, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien ministre de l'économie, des finances et du budget du gouvernement Fabius répondra aux questions d'André Passeron et de François Simon, du *Monde*, et de Dominique Pennequin et de Jean-Yves Hollinger, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

En raison de l'actualité, la page Régions paraîtra à une date ultérieure.

Économie

Tous les pays de l'OCDE d'accord pour appuyer le lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales au GATT

Tenu sous la présidence du premier ministre turc, M. Turgut Ozal, le conseil ministériel des vingt-quatre pays de l'OCDE (dix-neuf pays de l'Europe occidentale, Etats-Unis, Canada, Japon, Australie et Nouvelle-Zélande) s'est terminé le vendredi 18 avril avec la publication d'un long communiqué placé sous le signe de la coopération. L'expression revient à de nombreuses reprises dans le texte. Elle correspond à l'intention exprimée la semaine dernière par Washington par le comité intérimaire du Fonds monétaire d'accentuer la « *surveillance* » mutuelle des politiques économiques par le choix éventuel d'une batterie d'« *objectifs indicateurs* » à l'aune desquels on jugerait les résultats obtenus par les différents pays.

Le seul paragraphe qui comprenne des engagements pour le proche avenir est celui consacré à la politique commerciale : « *Les ministres se sont déclarés fermement convaincus de la nécessité de lancer un nouveau cycle complet de négociations commerciales multilatérales. Ils ont noté avec satisfaction les travaux préparatoires menés au GATT pour la tenue, en septembre, d'une réunion ministérielle dans ce but.* » Il s'agit de la conférence qui doit se tenir à Punta-del-Este, en Uruguay, le 15 septembre prochain.

« *Les gouvernements des pays membres sont résolus à faire tout ce qui sera en leur pouvoir pour soutenir ces négociations et le processus qui conduira à leur mise en route.* » La décision de leur lancement ne peut être prise qu'au GATT avec le concours de pays en voie de développement. Le même texte donne un début de programme : « *Le nouveau cycle de négociations devrait traiter, entre autres, de la question des échanges de services et des aspects du droit de propriété intellectuelle et des investissements directs étrangers qui sont liés aux échanges. Les négociations devraient déboucher sur une plus large participation des pays en développement au système commercial multilatéral ouvert. Ceux-ci devraient apporter au processus de libéralisation une contribution à la mesure de leur niveau de développement économique.* »

Les journalistes s'étant étonnés du fait que l'agriculture ne figurait pas dans l'ordre du jour ainsi résumé, M. Jean-Claude Paye, secrétaire général de l'OCDE, a répondu qu'il allait de soi, dans l'esprit de tous les participants, que l'agriculture ferait évidemment partie de la négociation. Le sujet a du reste donné lieu à de vives discussions entre la délégation américaine et celles de plusieurs pays européens. A l'occasion d'une conférence de presse séparée, M. Malcolm Baldrige, secrétaire américain au commerce, s'est félicité du soutien « *le plus net encore jamais donné* » par l'OCDE à l'ouverture du nouveau « round » de négociations du GATT.

« Vu la gravité de la situation... »

En ce qui concerne précisément l'agriculture, les ministres « *reconnaissent que, dans nombre de cas, les politiques actuelles, outre leur coût de plus en plus lourd, menacent d'aggraver les conflits dans les échanges agricoles, ce qui risque d'aviver les tensions dans l'ensemble des relations commerciales. Des préoccupations particulières ont été exprimées au sujet de l'escalade récente des tensions dans les échanges de céréales et sur les marchés de certains autres produits agricoles. Vu la gravité de la situation, il est urgent que les pays de l'OCDE, tout en prenant en compte le bien-être des agriculteurs, fassent de sérieux efforts pour réorienter les politiques qui ont des effets sur l'agriculture, de manière à favoriser l'ajustement structurel et à alléger les charges budgétaires, à remédier au déséquilibre des marchés et à réduire les tensions sur le plan international.* »

Pour la première fois peut-être depuis de longues années, le communiqué de l'OCDE est, sur la conjoncture, un document quasi optimiste dont les signataires vont jusqu'à écrire : « *La progression de l'emploi s'accélérera probablement* ». Une prévision encore très prudente, il est vrai, qu'aucun des communiqués précédents n'avait osé faire.

Après avoir noté que « *la situation économique générale s'améliore* », le communiqué comporte l'engagement – mesuré – suivant : « *Les gouvernements des pays membres entendent tirer profit de ces conditions favorables* [parmi lesquelles la baisse du pétrole et des taux d'intérêt] *pour renforcer la croissance tendancielle à moyen terme, sans relance de l'inflation. Le succès des efforts menés à cette fin aidera à la réalisation de la tâche prioritaire qu'est la réduction sensible des niveaux actuellement très élevés de chômage* ».

Pas d'accord sur les crédits mixtes

Cependant, le communiqué reste muet sur l'affaire des crédits mixtes relatifs à ce qu'on appelle l'« aide liée ». Alors qu'un accord semblait possible entre Européens et Américains, les premiers s'étant fortement rapprochés des demandes formulées par les seconds, les Japonais ont refusé un compromis. Les crédits mixtes sont ceux qui comportent une certaine proportion de dons de la part des pays qui les accordent. Actuellement la formule n'est acceptée qu'à condition que le don représente 25 % du total. Les Américains ont demandé que ce pourcentage passe à 50 %, cela dans l'idée que tous les pays étant soucieux de limiter le plus possible leurs dépenses budgétaires. L'augmentation de ce pourcentage aura pour effet de réduire l'usage des crédits mixtes considérés par les Etats-Unis comme un moyen, pour les autres pays, de leur faire une concurrence déloyale.

PAUL FABRA.

A GENÈVE

Négociations poussives à la conférence de l'OPEP

De notre envoyée spéciale

Genève. – Record battu. Après neuf jours de vaines négociations il y a un mois, trois semaines de suspension inutiles et quatre jours de débats laborieux depuis mardi 15 avril, l'OPEP semblait devoir poursuivre, ce samedi, la conférence la plus longue et la plus poussive de son histoire. « *Ils sont partis pour un nouvel exercice d'autoflagellation* », plaisantait un expert. « *Il faut du temps pour trouver une formule de désaccord élégante* », renchérissait un analyste.

Le moins qu'on puisse dire est que le pessimisme continuait à régner à l'issue de ces travaux dont la lenteur étonne jusqu'aux plus vieux habitués des colloques de l'OPEP. « *Aujourd'hui, nous avons commencé à 10 h 30,* racondait vendredi le ministre nigérian du pétrole. *Nous avons débattu ensemble trois quarts d'heure, puis la réunion s'est en quelque sorte rompue pour laisser place à des discussions par petits groupes pendant environ deux heures. Nous avons alors décidé d'ajourner la séance jusqu'au lendemain en attendant le résultat des travaux des experts.* » M. Lukman reconnaissait qu'il n'était pas « *transporté* » par l'allure de cette conférence...

Compromis ?

Alors qu'on attendait un échec rapide, la poursuite des négociations, pour laborieuse qu'elle soit, montrait cependant que tout espoir d'un accord n'était pas totalement perdu. Reste à savoir sur quoi ? Une très grande confusion régnait en effet sur la teneur même des discussions et sur la position des différentes délégations. Tandis que les pays du Golfe se cantonnaient dans une position d'expectative et de réserve prudente, d'autres, comme l'Algérie et l'Iran, continuaient de se battre pour que l'OPEP réduise immédiatement, seule, la production afin de redresser le marché. D'autres enfin, comme le Nigéria, estimaient que, si l'OPEP ne peut d'ores et déjà plus faire grand-chose pour le très court terme – c'est-à-dire le second trimestre, – elle doit cependant concentrer ses efforts sur la définition d'un plafond de production raisonnable, mais cela seulement pour les troisième et quatrième trimestres de l'année.

Résultat : on ne savait plus, des différents chiffres avancés, à quelle période ils devaient s'appliquer. « *Les pays membres ont maintenant une très bonne idée de ce qu'ils veulent, peut-être entre 15 et 16 millions de barils par jour* », assurait le ministre africain. Ce chiffre constituerait un compromis entre ce que réclament notamment l'Iran et l'Algérie (14 millions) (1) et ce que semblent accepter d'autre part les pays du Golfe (17 millions). Mais, dans son optimisme, le ministre africain oubliait de préciser si ce plafond valait pour les trois prochains mois, pour la fin de l'année ou pour la moyenne de 1986...

Quant à la distribution de quotas de production pays par pays, pierre d'achoppement de la conférence le mois dernier, elle n'était pas encore officiellement débattue samedi. Elle peut être facilement résolue si l'OPEP parvient à surmonter le problème posé par l'Irak, à en juger par les propos du ministre nigérian, décidément optimiste car le « problème » ressemble plutôt à la quadrature du cercle. L'Irak demande en effet une très forte augmentation (800 000 barils par jour, soit 66 % de plus qu'actuellement) de son quota. Or, si l'Iran semble avoir accepté le principe de cette hausse, il exige qu'elle soit prise intégralement sur les quotas des pays du Golfe alliés de Bagdad, c'est-à-dire l'Arabie saoudite et le Koweït. Et ceux-ci, bien entendu, refusent.

Jusqu'à samedi les travaux avaient donc, on le voit, fort peu avancé. L'OPEP a, en quelque sorte, repris le problème à zéro sans tenir compte, ou presque, des résultats acquis lors de la première session de cette conférence marathon en mars dernier !

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) La production de l'OPEP tourne actuellement autour de 17 millions de barils par jour, soit 850 millions de tonnes par an.

« IL FAUT CONSERVER LE COMMISSARIAT AU PLAN TEL QU'IL EST », affirme M. Bergeron

S'opposant à une idée de fusion avec le Conseil économique et social, M. André Bergeron a affirmé qu'il fallait « *conserver le commissariat au Plan tel qu'il est* ».

A l'issue d'un entretien avec M. Hervé de Charette, ministre délégué à la fonction publique et au Plan, le secrétaire général de FO a indiqué que cette idée émanait de certaines organisations syndicales qui préconisaient également une élection au suffrage universel des représentants syndicaux au sein de ce nouvel ensemble. « *Une telle consultation serait politisée à fond* », a assuré M. Bergeron.

Au ministère de la fonction publique et du Plan, on précise par ailleurs que si le ministre chargé de l'aménagement des territoires a dans ses attributions la planification décentralisée, c'est conjointement avec le ministre de la fonction publique et du Plan, comme le confirme le décret paru au *Journal officiel* du 18 avril. Contrairement à ce que nous avons cru pouvoir affirmer (*le Monde* du 18 avril), M. de Charette n'est donc pas déchargé de cette mission.

F. S.

● **Progression de la production industrielle en février.** – L'indice général de la production industrielle (hors bâtiment et travaux publics) a progressé en février. En données corrigées des variations saisonnières, il s'établit à 133 (base 100 en 1970), contre 131 en janvier. En moyenne mobile sur trois mois, l'indice passe de 133 pour novembre-décembre-janvier, à 132 pour décembre-janvier-février.

UNE EXPOSITION AU CARREFOUR INTERNATIONAL DE LA COMMUNICATION

Frémissements sur le marché du vidéodisque

Jouer avec des images fixes, des bouts de film, des graphiques, répondre à des questions, revenir en arrière, se laisser conduire sur un parcours différent... Qui n'a jamais eu entre les mains un vidéodisque (1) couplé avec un ordinateur ne peut imaginer la richesse des perspectives ouvertes par ce mariage. Pour la formation, l'information, l'archivage, le conseil, le jeu...

Ecarté du marché grand public par les constructeurs japonais de magnétoscopes dans les années 1970, le vidéodisque a abandonné son destin de lecteur de films pour, depuis, chercher sa voie sur les terrains plus professionnels de l'interactivité. Et beaucoup de chemin a été parcouru, comme l'a démontré l'exposition « Laser image 86 » organisée cette semaine à l'occasion du SICOB, par le Carrefour international de la communication (CICOM). Jusqu'ici dispersées, les jeunes entreprises françaises de ce secteur ont pu se compter et confronter leurs expériences.

L'exposition comprenait une trentaine d'exposants, chiffre qui démontre que si la France est absente de la fabrication des lecteurs de vidéodisque depuis l'abandon de Thomson en 1982, elle peut se réjouir d'une éclosion d'entreprises offrant des services et des « programmes ». L'une des plus innovatrices et des plus importantes, Imédia, présentait un vidéodisque d'aide à la vente destinée aux concessionnaires de Renault. Sa particularité est de comprendre un « système expert », programme avancé d'informatique qui conseille et guide les utilisateurs sur le chemin d'une décision. Imédia proposait également le premier jeu interactif de fiction.

Laser-image (filiale d'Havas), outre une visite des châteaux de la Loire où viennent s'ajouter sur les images filmées, décors et costumes d'époque, présentait un guide pour la RATP. L'écran déroule à volonté le trajet d'un bus et indique musées et monuments d'alentour. I-COM, société créée en 1983, s'est spécialisée dans les « terminaux de vente-image », sorte de kiosques interactifs qui se présentent comme une armoire avec un écran TV où un client peut faire défiler des marchandises, choisir et même payer avec une carte de crédit. Plusieurs firmes américaines se seraient placées sur ce créneau. « *Il s'est déjà vendu entre 10 000 et 25 000 de ces appareils aux Etats-Unis* », indique Frédérique Sarfati, chef de projet d'I-COM.

Concurrence

Avec une vocation délibérément commerciale, ou conservant encore des passions pour la recherche, ces sociétés voient aujourd'hui poindre la concurrence directe des constructeurs Philips, Sony ou JVC, qui ne vendent plus seulement le couple vidéodisque-micro-ordinateur « nu » mais doté d'applications toutes faites. Ce phénomène nouveau est un signe que le marché introuvable du vidéodique commence à apparaître, même s'il est encore peu rentable. Marie Marchand, présidente d'Imédia, l'estime à quelques 45 millions de francs en France.

Or, dans le même temps, le marché grand public semble lui aussi sortir de la marginalité, surtout depuis 1984 et la vente par Pioneer d'un lecteur mixte de compact-disques et vidéodisques (2). Tous les constructeurs ont, en outre, muni les lecteurs d'une prise qui autorise le pilotage par micro-ordinateur, innovation dérivée des applications professionnelles, et qui ouvre le marché domestique du jeu d'adresse (combats aériens, simulations... réservés jusque-là aux jeux d'arcade). Selon les études du Carrefour (3), les ventes de vidéodisques au Japon ont désormais dépassé les ventes de vidéocassettes enregistrées. Environ 150 000 lecteurs grand public et 12 000 lecteurs professionnels auraient été vendus aux Etats-Unis l'an passé.

ERIC LE BOUCHER.

(1) Le vidéodisque est l'équivalent pour la télévision du disque laser en hifi. Deux systèmes existent. Le premier utilise une lecture par laser et regroupe Philips, Sony et Pioneer. L'autre utilise une lecture « capacitive » développée par le japonais JVC.

(2) Vendu environ 6 000 F au Japon.

(3) *Le Marché grand public du vidéodisque*, Francis Pelletier, CICOM.

ENTREPRISES

Guinness gagne et absorbe Distillers

Après trois mois d'une rude bataille avec la chaîne de supermarchés Argyll, le groupe Guinness l'a emporté le vendredi 18 avril et va acquérir Distillers (whiskys Dewar's et Johnie Walker) pour 2,5 milliards de livres. Argyll, qui avait obtenu 14,4 % des actions de Distillers, a accepté de les revendre à Guinness qui est assuré d'obtenir environ 80 % des titres.

M. Bernard Tapie cède 34 % de La Vie claire

M. Bernard Tapie va céder « *avant cet été* » 34 % de La Vie claire à un groupe américain spécialisé dans les produits diététiques. L'accord devrait favoriser les ventes de la marque française aux Etats-Unis. Le nom du groupe n'a pas été révélé par M. Tapie, qui a affirmé, par ailleurs, qu'il n'avait pas l'intention de vendre la maison de couture Grès (acquise en juillet 1984). Il espère signer un accord avec Estérel pour conduire Grès dans le prêt-à-porter.

La Vie claire, qui coiffe un réseau de magasins franchisés, a réalisé en 1985 un chiffre d'affaires de 200 millions de francs et des bénéfices de 10 millions de francs. M. Tapie envisageait précédemment d'introduire cette société en Bourse.

La vente contestée de Triumph Adler à Olivetti par Volkswagen

La vente par Volkswagen de 98,4 % des actions de sa filiale Triumph Adler (machines à écrire et bureautique) à Olivetti en échange de 5 % du capital de ce groupe italien semble soulever des objections de l'Office ouest-allemand des cartels. Olivetti détiendrait une part du marché (38 %) en RFA trop importante, et ce secteur des machines à écrire deviendrait trop concentré autour des trois sociétés IBM, Olivetti et Olympia (Daimler Benz). Triumph Adler fait de lourdes pertes (100 millions de deutschemarks en 1985 après 348 millions en 1984), et Volkswagen cherche à céder cette entreprise qu'il avait acquise en 1979.

Les vins de Bordeaux s'exportent bien

Les exportations de vins de Bordeaux ont atteint, en 1985, 1 635 000 hectolitres (+ 9 % par rapport à 1984) pour une valeur de 4 milliards de francs (+ 31 %). La Grande-Bretagne est le premier client du Bordelais, avec 257 000 hectolitres, suivie des Pays-Bas (256 000 hectolitres) et de la Belgique (255 000 hectolitres), les Etats-Unis n'arrivant qu'en quatrième position avec 251 000 hectolitres. C'est en Allemagne fédérale, au Japon et au Danemark que les exportations ont le plus progressé.

France

POINT DE VUE

Quelle majorité pour demain ?

par PIERRE BÉRÉGOVOY (*)

Sous la Vᵉ République, l'on n'avait jamais vu un président de la République élu par une majorité de nos concitoyens coexister avec un gouvernement de tendance différente. Autre originalité, le président a été élu par 52 % des Français tandis que le gouvernement n'a obtenu que 42 % des suffrages. Celui-ci n'en dispose pas moins d'une courte majorité parlementaire ; c'est donc le gouvernement de la France. Conformément à la Constitution, il a la responsabilité de conduire la politique du pays, le président de la République exerçant les prérogatives qu'il tient de la même Constitution, garant de l'indépendance et de la sécurité du pays ainsi que du fonctionnement régulier des pouvoirs publics.

Il n'est pas dans mes intentions, au moins dans l'instant, de tirer de cette situation à la fois paradoxale et nouvelle des conclusions d'ordre constitutionnel. Nous savions tous depuis 1962 qu'un jour se produirait une situation de ce genre. Le grand mérite du président de la République est d'avoir permis qu'elle se développe sans heurts. Quelle leçon de démocratie a-t-il ainsi donnée à ses détracteurs ! Nous aurons, pour notre part, à réfléchir aux réformes institutionnelles que cet état de choses suggère. Coïncidence des scrutins et réduction du mandat présidentiel alimenteront le débat politique lors de la prochaine échéance électorale.

Mais, plutôt que d'épiloguer à perte de vue sur la réforme constitutionnelle, ne vaut-il pas mieux s'interroger sur l'étroitesse de la nouvelle majorité face aux problèmes qui se posent à notre société ?

Déjà, il est facile de discerner les divergences de vues qui séparent à l'intérieur des deux partis de la majorité les partisans de la démocratie des fanatiques de la revanche sociale et de l'ordre moral. Si l'on ajoute la compétition qui ne manquera pas de s'ouvrir dans la perspective de l'élection présidentielle, on voit percer des signes de la discorde qui ne tardera pas à éclater.

Mais, au-delà du diagnostic que l'on peut établir sur l'état de la majorité, ne faut-il pas s'interroger sur la thérapeutique qu'elle impose au pays. Elle repose sur un mot : libéralisme. Jamais, je le crois, le concept n'aura recouvert autant d'ambiguïtés.

Sécurité et chômage

Que signifie la liberté dans le domaine économique quand les *lobbies* investissent l'Etat ? Que veulent dire l'initiative et la liberté des entrepreneurs si ce sont les plus puissants qui modèlent la société à leur convenance, multipliant cartels et ententes au mépris de l'intérêt général, dont l'Etat se doit d'être le garant, conformément aux principes de notre droit inscrits dans la Constitution ? Que signifie la liberté de l'information si le pouvoir financier de quelques-uns s'empare de la totalité des médias. L'argent source d'activité, oui, source exclusive du pouvoir, non. Nous avons réhabilité l'esprit d'entreprise. Ce n'est pas pour le laisser se dévoyer à travers l'anonymat d'une technostructure si bien décrite par Edgar Faure lorsqu'il démontrait l'interdépendance des puissances financières et de l'Etat moderne.

Sur un autre terrain, celui de la sécurité, je redoute ce que finira par enfanter l'idéologie de la répression qui anime le nouveau gouvernement. Que la délinquance soit punie, les criminels recherchés et les terroristes mis hors d'état de nuire, c'est nécessaire. Mais le nouveau discours sur la sécurité, par les bruits de botte qu'il laisse entendre, exploite les angoisses des petites gens, et il est à craindre qu'une société policière à l'extrême enferme une partie de la jeunesse dans un nouveau ghetto et rende plus difficile la sécurité des personnes et des biens.

Tout esprit objectif reconnaît que la question sécuritaire est fortement dépendante du chômage, qu'il s'agit d'enrayer par tous les moyens. Nous avons agi en ce sens, et ce que fera de positif le nouveau gouvernement dans cette direction sera bien accueilli et vaudra mieux que toutes les provocations de langage et d'attitude.

La société s'interroge et évolue. Elle vit ses fantasmes et son désir d'évasion au même rythme. Il y a le progrès technique, le raccourcissement des distances et l'accélération de la connaissance. La médecine nous en offre maints exemples révolutionnaires. Fanatisme des minorités, mysticisme des sectes, évolution des mœurs, besoins nouveaux de convivialité, voici des problèmes que le discours politique se doit de saisir et d'interpréter. Nous nous y sommes évertués. Avons-nous pleinement réussi ? Certes non, mais nous avons donné à beaucoup de jeunes le goût d'imaginer les chemins de l'avenir. L'accueil qu'ils font à Jack Lang ou à Bernard Tapie est significatif de leur attente et de leurs espoirs.

Je ne crois pas que les litanies néo-libérales répondent à des questions d'une telle ampleur. En réalité, le réveil des théories libérales de la fin du dix-huitième siècle ne vise qu'à confisquer le pouvoir au profit d'une minorité de privilégiés.

Les restaurations ne durent jamais longtemps et elles finissent souvent très mal... Que faire alors pour accélérer la transition ? De tout temps, il a été plus aisé de changer les structures que les mentalités, ce qui explique les va-et-vient de l'histoire ; la durée est nécessaire, l'adhésion majoritaire du peuple est indispensable. Ce sont des données incontournables. Il n'est pas de projet politique qui réussisse s'il ne repose sur une majorité cohérente.

Le cartel des contre

L'équipe actuelle dispose d'une majorité disparate. Elle a rassemblé des tendances négatives. C'est le cartel des contre. Contre l'Etat, contre la Sécurité sociale, contre les immigrés, contre le socialisme. Des tendances négatives et non exemptes de contradictions. Contre l'Etat et pour les subventions.

En tout état de cause, 42 % des voix, c'est peu. On peut me rétorquer que le gouvernement dispose de la réserve du Front national. A supposer que celle-ci lui soit acquise, il en résulterait un trouble profond dans une fraction de son électorat, qui ne serait pas sans effet sur sa majorité parlementaire.

La nécessité d'une majorité durable reste donc posée. Après comme avant le 16 mars. Il y a quelques années, un ancien président de la République estimait qu'il fallait rassembler deux Français sur trois pour donner à la France la stabilité dont elle a besoin. L'ambition était excessive, mais le problème bien posé. M. Giscard d'Estaing y a renoncé parce qu'il n'avait pas la possibilité de constituer ce vaste rassemblement. C'est donc bien sur une autre place de l'échiquier politique que doit s'opérer le regroupement nécessaire.

Le Parti socialiste d'aujourd'hui a cette vocation. Quiconque n'accepte pas la déviation autoritaire de la société, quiconque a soif d'initiative, de liberté et de responsabilité, quiconque ne tolère pas une société à deux vitesses, dure aux uns et clémente aux autres, peut être partie prenante de la majorité de l'avenir. Des communistes qui ne se résignent pas au déclin ; des centristes qui ne se laissent pas dévoyer vers les extrêmes ; des gaullistes qui n'admettent pas que la politique de la France se fasse au CNPF. Peu importe les étiquettes du passé. On ne construit rien de grand avec des ressentiments ou des exclusives. Comment parvenir à cette nouvelle majorité ? Au sein du PS élargi et renouvelé, ou bien à ses côtés, lorsque les réformistes de toutes tendances sauront se regrouper. Nul ne peut le dire encore. Toutes les voies sont ouvertes, et je suis sûr que la prochaine élection présidentielle nous offrira l'occasion d'en trouver le chemin.

Rassembler les Français et non les diviser, telle est la nécessité de l'heure, l'enjeu historique de la période. Le président de la République incarne, je le crois profondément, cette volonté d'union. Aidons-le. Deux Français sur trois, peut-être pas, mais plus de 50 % autour des valeurs de liberté et de solidarité, c'est possible, et le plus tôt sera le mieux.

(*) Ancien ministre.

M. Jacques Delors, ultime porte-drapeau de l'autogestion

M. Jacques Delors, ancien ministre socialiste de l'économie et des finances, et actuel président de la Commission des communautés européennes, était, le vendredi 18 avril, l'invité de l'association Pour l'autogestion, recherches et initiatives (PARI), dans le cadre des « Audits sur l'autogestion » qu'organise régulièrement cette association, proche de certains cercles rocardiens.

L'autogestion ? L'exemple même du vieillissement accéléré qui frappe parfois les mots du vocabulaire politique. Après mai 1968, l'autogestion, pour une partie de la gauche, c'est — à peu près — l'avenir du monde. En 1975, le PS adopte en grande pompe *« quinze thèses pour l'autogestion »*. Aujourd'hui, M. Michel Rocard lui-même — l'ancien gourou des autogestionnaires — reconnaît l'échec d'un mot auquel il *préfère* désormais celui d'*« autonomie »*.

Seul, parmi les dirigeants socialistes, M. Jacques Delors brandit encore — avec la mélancolique obstination d'un Don Quichotte fidèle à une cause dont il dit lui-même qu'elle ne gagnera jamais — le drapeau de l'autogestion. Une autogestion revue et corrigée, certes, modelée à sa façon par ce socialiste qui est aussi, et peut-être surtout, un chrétien social.

M. Delors affirmait en privé, il y a quelques mois encore : *« La deuxième gauche, ce n'est pas Rocard, c'est moi. »* Aujourd'hui, il répudie cette *« deuxième gauche »* qui s'est *« institutionnalisée »*, pour inventer la *« troisième gauche »*. la *« troisième gauche ? » « Nous, on est heureux quand les autres appliquent nos idées »*, mais surtout sans dire d'où elles viennent. La troisième gauche ? C'est *« la gauche démocratique »*, celle qui vit *« entre l'idée que l'homme peut radicalement changer et l'idée que l'homme est immuable »*.

Pour cette gauche-là, l'autogestion, ce peut être un projet philosophique — *« la maîtrise de son destin »*, — un projet économique, mais pas un projet politique, sauf à courir le risque d'être, comme tout projet politique *« unifiant »*, contaminé par des germes de *« totalitarisme »*. *« L'autogestion*, dit M. Delors, *c'est vivre au rythme du monde. C'est avant tout une approche »*. Dès lors, les autogestionnaires rendraient un mauvais service à leur cause en cherchant à recréer un courant politique proprement dit. Pour M. Delors, la plus belle victoire des autogestionnaires serait *« 100 % d'inspiration, et 5 % d'influence dans la société »*.

Aux anciens *« néo-rocardiens »* qui constituent l'armature du PARI, et dont il a dit un jour qu'ils étaient un peu ses *« enfants »*, l'ancien ministre demande être à la fois modeste et ambitieux : *« Dans cette prairie desséchée que constitue le socialisme contemporain, mettez-y*, dit-il, *des petites rivières »*, car l'autogestion — débarrassée de ses *« prurits de permissivité »* — doit devenir *« le principal souffleur d'oxygène de la gauche française et le principal référent pour comprendre la société »*.

Les autogestionnaires, comme les voudrait M. Delors, doivent être tout à la fois des explorateurs et des missionnaires, qui s'attachent partout à *« découvrir des traces d'autogestion »*, dans le monde de l'école, dans celui de la production, celui du travail, celui du développement... *« Les chantiers ne manquent pas*, lance M. Delors. *Mais sur ces chantiers vous serez au coude à coude avec des non-autogestionnaires. Ne vous en effrayez pas. »* Ne pas s'effrayer, et ne pas se décourager. Car, *« des traces d'autogestion »*, pour l'ancien ministre, on en trouve partout : dans l'entreprise, où *« les nouveaux droits des travailleurs sont d'inspiration autogestionnaire »*, où *« les cellules les plus compétitives sont celles qui ont fait — sans le savoir, bien sûr — des concessions à l'autogestion »*. Rien n'est à négliger pour découvrir les *« puits de générosité »* de la société, pas même le libéralisme, dont *« la chappe de plomb »* écrase tout aujourd'hui : pas le libéralisme économique, mais pourquoi pas le *« libéralisme philosophique ? »*. Puisque, aussi bien, *« dans ce libéralisme-là, il y a des gisements autogestionnaires... »*.

J.-L. A.

La transformation du CERES suscite quelques critiques

Quatre membres du CERES, élus locaux ou régionaux (1), qui contestent la nouvelle ligne « républicaine » adoptée par les amis de M. Chevènement au sein du PS et matérialisée par un colloque tenu à Paris, samedi 19 et dimanche 20 avril (*le Monde* du 19 avril), ont fondé l'association Convergences, recherches, initiative pour une alternative socialiste (CORIAS).

Ils ont rédigé un texte, intitulé « La fin du CERES : que cent chrysanthèmes s'épanouissent ! », qui affirme notamment : *« Le Parti socialiste doit être le moteur de l'unité d'action des forces syndicales et politiques du monde du travail. Il pourra demain devenir celui d'une nouvelle majorité de gauche dans laquelle un Parti communiste rénové aurait toute sa place (...).*

» Le PS doit renouveler son projet (...). Mais une telle actualisation n'implique pas qu'il y perde son identité, qu'il renie ses principes, ni surtout qu'il rompe ses liens avec le monde du travail (...). La raison d'être du Parti socialiste demeure dans un projet de transformation radicale des structures de la société. Il ne peut renoncer à ce projet en devenant une machine électorale à l'américaine, voire un parti radical modernisé sous forme de parti républicain progressiste comme le suggère Jean-Pierre Chevènement ! Aujourd'hui, le CERES n'offre aucune perspective de ce genre et, sous couvert d'une « synthèse républicaine » et d'un changement de sigle, il est enterré en grande pompe ! Derrière des références en lambeaux, un langage rassis ou moderniste, nous ne trouvons rien de fécond, crédible ni mobilisateur ! »

★ CORIAS, 11, rue Cail, 75010 Paris.

(1) Michel Ottaway, conseiller du dixième arrondissement de Paris, Jean Giroud, conseiller municipal de Rueil-Malmaison (92), Jean-Pierre Juillard, conseiller général de la Haute-Vienne et Marie-Ange Petit, conseillère régionale de Champagne-Ardenne.

RECTIFICATIF. — Dans les extraits du rapport préparatoire au colloque du CERES publiés dans nos éditions du 19 avril, il fallait lire : *« Le projet indépendance-croissance-démocratie est celui non pas du socialisme* (et non *racisme*, comme une coquille nous l'a fait écrire) *mais d'une République moderne... »* La suite est sans changement.

Les cabinets de MM. Léotard et de Villiers

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, et M. Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat auprès du ministre, ont présenté leurs cabinets le 18 avril.

Le directeur du cabinet de M. François Léotard est *M. Michel Boyon*, maître des requêtes au Conseil d'Etat (*le Monde* du 27 mars), le directeur adjoint *M. Jean-François Court*, sous-directeur d'administration centrale. *M. Guy Bidorini* est chef de cabinet. *M. Pierre Borvo*, administrateur civil, est chargé de mission auprès du ministre ; *M. Michel Calzaroni* est chargé de mission, responsable des relations avec la presse ; *M. Michel Mouillot* chargé de mission pour les relations publiques. *M. Georges-Olivier Darrason*, administrateur civil, et *Mᵐᵉ Ysabel Goethals* sont chargés de mission pour les questions concernant le département du Var et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, tandis que *Mᵐᵉ Yannick Favennec* est attachée parlementaire et *Mᵐᵉ Yvette Bordenave* chef du secrétariat particulier du ministre.

Les conseillers techniques du ministre de la culture et de la communication sont : *MM. Dominique Ambiel* (cinéma et variétés), *Jean-Jacques Bertrand*, ingénieur des télécommunications (aspects industriels et technologiques de la communication, rapports avec TDF, relations avec les ministères de l'industrie, du tourisme et des P et T) ; *Jacques Boutet*, secrétaire des affaires étrangères (action internationale, mécénat, francophonie) ; *François Devevey* (relations avec les entreprises et les organismes de la presse, régime de la presse) ; *Jean-Sébastien Dupuit*, administrateur civil (patrimoine, archives, livre et lecture) ; *Jean-François Hébert*, conseiller référendaire à la Cour des comptes (questions administratives et budgétaires, recherche, personnel, mobilier national) ; *Roch-Olivier Maistre*, administrateur de la Ville de Paris (théâtre, spectacles, musique, art lyrique, danse), et *Mᵐᵉ Francine Mariani-Ducray*, administrateur civil (musées, enseignements artistiques, arts plastiques, métiers d'art, photographie).

Au cabinet de M. Philippe de Villiers, *M. Yves Marmion*, administrateur civil, est chargé de mission (enseignements artistiques, rapport avec le Centre Pompidou), et *M. Eric Vinassac*, administrateur civil, chargé de mission et de la coordination du cabinet du secrétaire d'Etat. *M. Benoît Sillard* est attaché parlementaire et *Mᵐᵉ Monique Priou* chef du secrétariat particulier.

⁂

Enfin, M. Jean-Ludovic Silicani, maître des requêtes au Conseil d'Etat, a été nommé, le 16 avril, directeur de l'administration générale du ministère ; il remplace M. Francis Beck.

[Jean-Ludovic Silicani, né le 20 mars 1952, est maître des requêtes au Conseil d'Etat. Ingénieur civil des mines, il est aussi diplômé d'études approfondies en économie et ancien élève de l'ENA, major de la promotion 1980. Il a été notamment rapporteur du comité des médiateurs, présidé par le professeur Tubiana, pour le règlement du conflit hospitalier (1983), et rapporteur du rapport Blanchard sur les rémunérations dans la fonction publique (1984). Depuis 1984, il était détaché à l'ANVAR, où il occupait les fonctions de directeur auprès du directeur général.]

● *M. Stirn : l'UDF proche du FN.* — Les prises de position de l'UDF, après le raid américain en Libye, *« ont été plus proches de celles du Front national que de celles du RPR »*, a estimé, vendredi 18 avril, M. Olivier Stirn. Pour le député apparenté socialiste du Calvados, *« le contraste est singulier entre une cohabitation qui a parfaitement fonctionné entre le président de la République et le gouvernement, et les craquements de la majorité »*. *« Une fois de plus, et c'est un paradoxe de la vie politique française, certaines formations qui se réclament du centre prennent, sur des sujets essentiels, des positions extrêmes »*, a conclu M. Stirn.

● *M. Fiterman : les rénovateurs de « l'intox ».* — M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du PCF, a comparé, vendredi 18 avril, au cours d'une conférence de presse à Lyon, l'attitude des dirigeants du PCF vis-à-vis des rénovateurs à celle de *« bons bergers préoccupés lorsque des brebis s'égarent et dont le souhait est d'en récupérer au moins une partie »*. *« Quelques membres du parti choisissent de se mettre dans une situation telle qu'ils auront du mal à se retrouver communistes »*, a ajouté le député du Rhône. Soulignant que le nombre des rénovateurs est *« totalement limité »*, l'ancien ministre des transports a estimé que les pétitions publiées dans la presse en faveur de la convocation d'un congrès extraordinaire relevaient de l'*« intoxication »*. *« Plus certains leur font écho, et plus c'est simple dans le parti. C'est comme ça »*, a-t-il lancé.

Le dernier

par MARCEL JULLIAN

L'euromarché

Vers la fin de la plus longue et plus forte reprise ?

Jamais autant d'emprunteurs n'auront eu affaire à si peu d'acheteurs. Cette constatation, qui tend à paraphraser à rebours la fameuse description par Churchill de la bataille pour le contrôle du ciel d'Angleterre au début de la seconde guerre mondiale, peut littéralement s'appliquer au marché international des capitaux. Son seul secteur libellé en dollars des Etats-Unis a, cette semaine, témoigné de la plus grande activité primaire mesurée non pas en volume mais en nombre de transactions, qu'on n'ait jamais observée depuis sa naissance, il y a maintenant près de trente ans.

Simultanément, plus de 3 milliards de dollars d'euro-émissions nouvelles sont venus s'ajouter aux 1,7 milliard offert la semaine précédente, qui sont encore loin d'être absorbés. En tout, quelque 5 milliards de dollars de papier tournent en orbite au niveau primaire, alors que les euro-acheteurs, c'est le moins qu'on puisse dire, ne se bousculent pas au portillon.

L'avalanche ininterrompue d'euro-emprunts nouveaux semble indiquer que ce qui est encore la plus longue et la plus forte reprise de toute l'histoire du marché américain des capitaux et de son euro-homologue touche à sa fin – tout au moins dans l'esprit des débiteurs. Le rendement de l'emprunt à trente ans du gouvernement américain, phare et référence pour tout un chacun des deux côtés de l'Atlantique, est tombé à 7,15 % cette semaine. La barrière des 7 % se rapprochant à grands pas, les emprunteurs s'empressent de solliciter le marché parce que ce niveau paraît, pour le moment, infranchissable en aval, d'autant plus que l'abaissement supplémentaire du taux d'escompte américain, annoncé vendredi, avait d'ores et déjà été anticipé dans les cours actuels.

Malheureusement, les investisseurs internationaux dont les ressources ne sont pas en dollars ne suivent pas la cadence accélérée des offres nouvelles. Non seulement jugent-ils les rendements qui leur sont offerts insuffisants, mais, surtout, se montrent-ils inquiets sur l'évolution de la devise américaine. Le coupon de 6,625 % sur un prix de 101,625, destiné à procurer un rapport proche de 6,50 %, qu'IBM est venu proposer jeudi dans le cadre d'une euro-émission de 200 millions de dollars dont la durée est de seulement trois ans, s'apparente trop aux taux d'intérêt des euro-emprunts libellés en deutschemarks. Quel intérêt, dès lors, y aurait-il pour des Européens à acheter un papier qui conjugue le risque de change avec un rendement parcimonieux.

Dans cet euro-contexte sans entrain, la sélectivité fait rage. Seuls parviennent à échapper à un désenchantement quasi généralisé les emprunteurs internationaux dont la qualité est exceptionnelle, encore faut-il qu'ils ne tirent pas trop sur la corde ultra-sensible des conditions.

Ce fut le cas, cette semaine, du Crédit agricole. Il a réussi avec une euro-émission de 125 millions de dollars sur dix ans à s'imposer pour deux raisons. D'une part, l'excellente qualité de sa dette bénéficie du label « AAA », c'est-à-dire de la classification la plus prestigieuse (et de plus en plus rare) qu'attribuent les agences spécialisées américaines. D'autre part, l'emprunteur, malgré son haut standing, a proposé des termes raisonnables. Le coupon annuel de 7,50 % combiné avec un prix d'émission de 100,50 équivaut à un rendement à échéance de 7,43 %, soit 45 points de base de plus que celui des obligations de même durée du Trésor des Etats-Unis. A titre de comparaison, l'euro-emprunt IBM à échéance de trois ans procurait, le jour de son lancement, seulement 18 points de plus que le papier de même échéance du gouvernement américain

Charmes indiscrets

Méfiants à l'égard de tout ce qui est libellé en dollars des Etats-Unis, les euro-investisseurs continuent, en revanche, à s'intéresser au papier ayant pour support les autres devises. Le dollar australien, le dollar canadien et la livre sterling les attirent parce qu'ils permettent d'obtenir des rendements nettement plus élevés. Le deutschemark, l'ECU et le franc français ont, pour les prêteurs, les charmes de monnaies, qu'elles soient fortes (DM), ou en passe de le devenir (FF), ou encore stables (ECU), susceptibles de bénéficier d'une baisse supplémentaire de taux d'intérêt.

Quelque 870 millions d'ECU sont, au niveau primaire, venus s'ajouter cette semaine aux 672 millions lancés huit jours plus tôt. Ce n'est toutefois pas tant le volume qui inquiète les observateurs que les termes attachés aux plus récentes propositions. Dans le sillage de la Suède, qui a offert au pair 200 millions d'euro-obligations à dix ans sur la base d'un coupon annuel de 6,50 %, l'Export Development Corporation of Canada (EDC) a lancé, vendredi matin, sous la direction de Paribas, un euro-emprunt de 100 millions d'ECU sur dix ans à des conditions encore plus basses : le taux d'intérêt n'est, en effet, que de 6,375 %. L'émission est bâtie sur un *swap* dont le premier volet du diptyque consiste en un euro-emprunt de 100 millions de dollars lancé simultanément par Paribas pour son propre compte à un prix de 101,375 sur un coupon annuel de 7,50 %, pour une durée qui sera exactement la même que celle de l'émission canadienne.

Même si l'on tient compte de la très haute qualité de ce papier canadien, le coupon de 6,375 %, qui évoque davantage ceux des émissions internationales libellées en deutschemarks ou florins que ceux de la devise de la CEE, a fait frémir le dentiste belge qui, il y a encore à peine un mois, commençait juste à s'habituer à des coupons de l'ordre de 9 %. On peut donc se poser la question pour savoir si la plupart des nouvelles opérations en ECU sont réellement placées auprès d'investisseurs ou si elles se contentent, pour l'instant, de s'entasser dans les portefeuilles des banques les dirigeant. La deuxième hypothèse paraît la plus plausible. La rumeur courait en fin de semaine que Paribas, qui dirige également la transaction suédoise, en avait plus de la moitié sur les bras.

Le secteur du marché international libellé en francs français n'a pas été affecté par le changement de fiscalité des fonds communs de placement qui a jeté le trouble sur le marché français des capitaux. La nouvelle euro-émission en francs lancée en début de semaine par l'américain PPG Industries Inc. a été extrêmement bien reçue, bien que le débiteur soit peu connu, puisqu'il s'agit-là de son premier emprunt international. D'un montant de 300 millions et d'une durée de cinq ans, il a été offert au pair avec un coupon annuel de 7,625 %. Vendredi, il se traitait sur le « marché gris » avec une décote de 1,25-0,75, soit dans les limites de la commission de vente de 1,25 % et bien en deçà de la commission bancaire totale de 1,875 %.

Dès lundi, ce sera au tour de la province de Québec de solliciter l'eurofranc. L'opération, qui sera dirigée par le CCF, devrait être d'une durée étendue, c'est-à-dire de l'ordre de quinze ans, afin de voir le jour avec un coupon attrayant pour les investisseurs.

Par la suite, le calendrier d'avril devrait se clore avec un euro-emprunt de l'ordre de 1 milliard de francs français pour Peugeot, dont la direction devrait incomber à la BNP.

CHRISTOPHER HUGHES.

Marché monétaire et obligataire

Baisse des taux généralisée

Les taux d'intérêt baisseront *« rapidement »* mais *« avec prudence »*, indiquait le ministre français de l'économie, des finances et de la privatisation, à l'issue de la session de printemps du FMI, qui s'était achevée le vendredi précédent à Washington. Ces propos de M. Edouard Balladur ne faisaient que confirmer l'intention prêtée au « groupe des Cinq » (Etats-Unis, Japon, France, RFA et Grande-Bretagne) de donner un nouveau coup de pouce, si possible concerté, à la détente sur les taux.

Cette fois-ci, on tenait *« le bon bout »*, assurait-on dans les officines bancaires et sur les marchés, estimant que ce n'était qu'*« une question de jours, sinon d'heures »*. Le jeudi 17 avril, les banques françaises abaissaient leur taux de base d'un demi-point ; quelques heures après, la Banque centrale suédoise annonçait l'abaissement de son taux d'escompte dans les mêmes proportions, lequel se trouvait ramené à 8 % ; et, dans la journée de vendredi, c'était au tour des grandes banques britanniques de peser sur leur taux de base, pour la seconde fois ce mois-ci, afin de le réduire à 10,50 % en baisse de 0,50 % également.

Les Etats-Unis annonçaient vendredi soir, par le biais de la Réserve fédérale, la diminution d'un demi-point du taux d'escompte, fixé à 6,50 % dorénavant. Dès le début de la semaine prochaine, les banques commerciales américaines devraient s'aligner et réduire leur « prime rate » actuellement à 9 %. La Bank of Saint-Louis, qui joue souvent les francs-tireurs, a déjà pris les devants depuis quelques jours en pratiquant un taux de base de 8,75 %. Samedi matin, le Japon procédait de même à l'issue d'une réunion extraordinaire du comité de politique monétaire de la Banque centrale nippone, en décidant une nouvelle baisse de son taux d'escompte ramené à 3,5 %, soit son plus bas niveau historique.

Seule manque à l'appel l'Allemagne fédérale, où les taux sont, il est vrai, particulièrement bas. A Paris, cette détente, qui s'est poursuivie par paliers tout au long de la semaine, a eu pour effet de rétablir une hiérarchie des taux un peu plus normale que celle qui prévalait depuis quelques semaines et qui était caractérisée par une baisse du long terme plus rapide que celle du court terme. Le lundi 14 avril, la Banque de France ramenait de 8 1/4 % à 7 3/4 % son taux d'intervention sur le marché monétaire (tout en relevant, au passage, les réserves obligatoires sur les emplois et les dépôts des banques). Mais il fallut attendre jeudi pour voir le loyer de l'argent au jour le jour repasser, pour la première fois depuis 1979, au-dessous de la barre des 8 %. Ce jour-là, en effet, le *« jiji »*, selon le jargon des professionnels, revenait de 8 1/8 % à 7 3/4 %, et les banques françaises décidaient quelques heures plus tard, avec un bel ensemble, de ramener à 10,10 % leur taux de base bancaire, qui était inchangé à 10,60 % depuis novembre 1985. La prochaine étape de baisse visera, incessamment, les taux réglementés, c'est-à-dire la rémunération offerte aux porteurs de livrets (A, B, épargne-logement...). Le taux de rémunération des livrets devrait bientôt être réduit autour de 1 % à 1,5 %, assurait-on en fin de semaine, en précisant, selon certaines sources, que le plafond du livret A (68 000 F) ne devrait pas être relevé.

Si le marché de l'argent à court terme a été assez calme cette semaine en attendant l'adjudication de 9 milliards de francs de bons du Trésor prévue pour le 22 avril, sous forme d'effets compris entre treize et cinquante-deux semaines, le marché obligataire et le MATIF, eux, ont subi le 17 avril un « coup de torchon » dont ils se seraient sans doute bien passés et dont les raisons sont à chercher du côté de la Rue de Rivoli.

Il s'agit des deux dispositions techniques qui ont été prises à l'occasion de la présentation du collectif concernant la rationalisation (c'est-à-dire, en l'occurrence, l'alourdissement du régime fiscal des fonds communs de placement et des organismes de placement collectif.

« Cette mesure vise simplement à remettre la fiscalité des obligations là où elle était, car on ne bâtit pas l'avenir du marché obligataire sur une évasion fiscale », indique-t-on après coup dans l'entourage du ministre. Peut-être... Toujours est-il que cette décision, qui a pris par surprise l'ensemble de la communauté financière, a déclenché le 17 avril un véritable vent de panique sur le marché à terme d'instruments financiers dans un premier temps, sur le marché obligataire ensuite.

A l'issue d'une séance riche en événements – le MATIF fermé pendant deux heures et demie, une intervention rapide des *« zinzin »* (investisseurs institutionnels), qui devaient *« ravaler »* plus de 20 milliards de francs de papier, – ces deux marchés affichaient une baisse de 3 % à 4 %, ce qui constitue un écart très important pour des affaires obligations et des contrats à terme. Du moins à Paris, car il est vrai que sur les marchés étrangers, les amplitudes de cours et les *« coups de tabac »* n'étonnent plus guère.

Vendredi, toutefois, les spécialistes paraissaient un peu plus rassérénés. Le MATIF, qui avait traité jusqu'à 9 600 contrats la veille, voyait son chiffre d'affaires ramené à 4 000 contrats. Quant à la position pour décembre, qui avait plongé jusqu'à 109,30 jeudi (contre 112 précédemment), elle remontait à 110,10, dernier cours, le lendemain. Entre-temps, les milieux financiers avaient, semble-t-il, un peu mieux apprécié la portée d'une série de mesures qui, tout compte fait, représentent pour le Trésor une recette de 2 ou 3 milliards de francs sur un total de coupons voisin de 150 milliards. Trois groupes de travail ont été constitués avec le Trésor : l'un, sur le « coupon couru » (avec le concours des agents de change) pour étudier les conséquences fiscales des dernières mesures ; un autre, sur les problèmes comptables (avec l'aide de l'ASFFI, Association des fonds français d'investissement), et un dernier avec l'Association française des établissements de crédit pour *« plancher »* sur les modifications futures des systèmes informatiques, les organismes émetteurs devant préciser clairement à l'avenir la valeur liquidative de la SICAV et/ou du FCP concerné et la part dévolue au coupon.

En attendant, le marché observera une semaine ou deux de diète en matière d'émissions importantes, seule étant programmée pour le 7 mai prochain une émission d'OAT. Vendredi, à l'heure du bilan, le taux de rendement moyen des emprunts obligataires (Paribas) était naturellement en hausse sur la semaine précédente : 8,16 % pour les emprunts à plus de sept ans ; 8,17 % pour ceux de deux à sept ans ; 8,99 % (brut) pour le secteur public et 9,97 % (brut également) pour le privé, soit, tout de même, un effritement sur les taux du « jeudi gris ».

SERGE MARTI.

Les devises et l'or

Dollar faible, franc fort

Eclipsé à Paris quelque temps du devant de la scène à la suite du réaménagement des parités à l'intérieur du système monétaire européen, le dollar s'est à nouveau manifesté par sa faiblesse, tandis que le franc français, objet principal du rajustement opéré, continuait de manifester une très belle vigueur. Tels furent les points marquants de cette semaine, au cours de laquelle on a encore parlé à Londres – mais parlé seulement – de l'intérêt que la livre sterling aurait, ou non, de rejoindre le SME.

Assez malmené à la veille du précédent week-end par les déclarations du chancelier de l'Echiquier, assuré que la hausse du yen allait se poursuivre, le dollar se raffermissait dès lundi pour remonter au-dessus de 7,38 F (contre 7,33 F le 11 avril) et à 2,32 DM (contre 2,29 DM).

Le lendemain, après l'annonce du bombardement de Tripoli et de Benghazi, les opérateurs prenaient position et le dollar repassait à 7,43 F tandis que, de l'autre côté du Rhin, son cours s'établissait à 2,36 DM.

Il apparut très vite que l'intervention américaine ne déclencherait par de crise majeure. La baisse reprit dès mercredi, à 7,21 F à Paris, à 2,26 DM à Francfort. Elle devait encore s'accélérer jeudi, le cours tombant respectivement à 7,12 F et à 2,23 DM. A la veille du week-end, toutefois, le sentiment sur les marchés était à l'interrogation. C'est que, dans la nuit, le département du commerce américain avait révélé que, selon les calculs préliminaires, le PNB, corrigé des variations saisonnières, avait contre toute attente progressé de 3,2 % au 31 mars dernier. La nouvelle jeta un froid dans la mesure où s'éloignait la perspective d'une détente monétaire outre-Atlantique.

La vedette est encore revenue au franc français. Impavide, notre devise a refusé tout net de redescendre de son nouveau cours- plafond (3,1837 F pour 1 DM), si ce n'est vendredi soir (3,1880 F), et encore. Elle est toujours activement recherchée. D'après une lettre confidentielle des milieux d'affaires de Francfort, la *Platow Brief*, les banques centrales des pays européens membres du SME auraient dépensé durant la semaine qui a suivi le réajustement monétaire de 10 à 15 milliards de deutschemarks pour empêcher le franc de crever son nouveau plafond. Et rien qu'au cours des deux premiers jours la Banque de France aurait à elle seule vendu du franc pour un montant équivalant à plus de 4 milliards de deutschemarks.

Malgré l'action militaire lancée par les Etats-Unis contre la Libye, le cours de l'or n'a guère bougé, il s'est traité au voisinage de 340 dollars l'once. L'or ne fait décidément plus recette. Sauf à Paris. L'annonce du retour prochain à l'anonymat a redonné des ailes au napoléon. Tombé à 538 F mardi, son cours est remonté à 600 F. Simultanément, les échanges se sont étoffés. Alors qu'en temps ordinaire il ne se traite guère plus de mille cinq cents à deux mille pièces par jour, six mille napoléons ont changé de mains jeudi et encore vendredi. Et il ne s'agit encore que d'un solde. Des idées de thésaurisation seraient-elles revenues aux Français ?

ANDRÉ DESSOT.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 14 AU 18 AVRIL

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,5140	–	14,1064	53,6481	44,9842	2,2036	39,8565	0,0656
	1,4775	–	13,6425	52,0291	43,4310	2,1390	38,5802	0,0634
Paris	10,7327	7,0890	–	380,31	318,93	15,6214	282,54	4,6546
	10,8300	7,3300	–	381,37	318,34	15,6791	282,79	4,6480
Zurich	2,8221	1,8640	26,2942	–	83,8507	4,1075	74,2925	1,2239
	2,8397	1,9220	26,2212	–	83,4744	4,1112	74,1512	1,2187
Francfort	3,3656	2,2230	31,3584	119,26	–	4,8987	88,6010	1,4596
	3,4019	2,3025	31,4129	119,79	–	4,9251	88,8310	1,4680
Bruxelles	68,7053	45,38	6,4015	24,3454	20,4138	–	18,0869	2,9796
	69,0731	46,75	6,3779	24,3236	20,3040	–	18,0362	2,9644
Amsterdam	3,7986	2,5090	35,3929	134,60	112,87	5,5289	–	1,6474
	3,8296	2,5920	35,3619	134,85	112,57	5,5443	–	1,6436
Milan	2305,82	1523	214,84	817,06	685,11	33,5610	607,01	–
	2330,01	1577	215,14	820,49	684,90	33,7326	608,41	–
Tokyo	264,04	174,40	24,6815	93,5622	78,4525	3,8431	69,5058	0,1145
	263,06	178,05	24,2907	92,6378	77,3289	3,8085	68,6021	0,1129

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 18 avril, 4,0648 F contre 4,1168 F le vendredi 11 avril.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

18 avril 1986

LIRE ITALIENNE
FRANC FRANÇAIS
LIVRE IRLANDAISE
COURONNE DANOISE
FRANC BELGE
MARK ALLEMAND
FLORIN NÉERLANDAIS

% 0
–0,25
–0,50
–0,75
–1
–1,25
–1,50
–1,75
–2,00
–2,25
Plafond
Plancher

*Système monétaire européen

Les matières premières

Baisse des métaux. Reprise du cacao

Semaine placée une fois de plus sous l'influence des « caprices » du dollar et de l'aggravation du conflit entre les Etats-Unis et la Libye. Les cours des métaux précieux n'ont pratiquement pas réagi.

MÉTAUX. – *Sur le marché de Kuala-Lumpur, les cours de l'étain se sont encore effrités. Désormais, la crise de l'étain prend une nouvelle tournure juridique. Le Conseil international de l'étain vient d'être privé par un juge britannique de l'immunité légale. Les transactions, suspendues depuis le 24 octobre 1985, ne sont pas prêtes de reprendre.*

L'aluminium a été le métal le plus affecté sur le marché de Londres, enregistrant une baisse de plus de 5 %. La menace d'une grève tend à s'estomper aux Etats-Unis, car les représentants des compagnies et des syndicats seraient sur le point de conclure un accord relatif au renouvellement des contrats de travail. Toutefois, la position statistique de ce métal est en voie d'amélioration, avec la diminution régulière des stocks mondiaux au fil des mois. D'ailleurs, la production mondiale est estimée pour l'année en cours à 11,6 millions de tonnes, soit 500 000 tonnes de moins qu'en 1985, ce qui laisse présager un nouvel amenuisement des stocks mondiaux.

Insensibles au dégonflement régulier des stocks britanniques de métal, revenus à 138 575 tonnes (– 4 925 tonnes), les cours du cuivre n'en ont pas moins fléchi au Metal Exchange de Londres.

La reprise du travail dans les installations d'un important producteur péruvien de plomb et de zinc ne pouvait manquer de se répercuter encore plus sensiblement dans un marché déjà fort déprimé. Les cours reviennent donc pratiquement à leurs niveaux les plus bas de l'année.

Le raid américain sur la Libye n'a eu pratiquement aucune répercussion – les temps ont bien changé – sur les marchés des métaux précieux, dont finalement les cours n'ont enregistré que des fluctuations fort étroites.

DENRÉES. – *Le marché du café est toujours à la recherche d'un point d'équilibre. Mais c'est la baisse qui l'a emporté cette semaine. La récolte de café de l'Etat de Sao-Paulo serait supérieure aux premières estimations réalisées après la vague de sécheresse. Elle est désormais évaluée à 2,96 millions de sacs pour la saison 1986-1987 au lieu de 1,8 million de sacs. Dans les autres régions productrices, il faut s'attendre peut-être à des révisions en hausse des prochaines récoltes. Plusieurs pays producteurs d'arabicas (Colombie et Equateur, notamment) cherchent à accroître leurs ventes afin de suppléer la déficience du Brésil.*

Une détente s'est produite sur le marché du sucre. Les cours ont légèrement reculé sur les différents marchés. Toutefois, une amélioration pourrait intervenir si de nouveaux achats pour le compte de l'URSS,se confirmaient prochainement.

Reprise des cours du cacao sur la plupart des places sous l'impulsion de la prévision en sensible baisse de la récolte brésilienne de fèves, affectée par la sécheresse. Il faudra toutefois attendre confirmation des éventuels dégâts. Cet élément a rejeté au second plan la diminution de 15 % des broyages de fèves en Grande-Bretagne durant le premier trimestre.

LES COURS DU 17 AVRIL 1986

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 941 (971) ; à trois mois, 962 (990) ; plomb, 246 (252) ; zinc, 437,50 (450,50) ; aluminium, 749 (794) ; nickel, 2 640 (2 775) ; argent (en pence par once troy), 354 (363). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 64,25 (64,55) ; argent (en dollars par once), 5,29 (5,41) ; platine (en dollars par once), 414,80 (427,90). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo) 14,70 (14,95).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mai, 63,93 (61,55) ; juillet, 64,58 (62,65). – **Sydney** (en cents par kilo), laine peignée à sec, mai, 610 (608). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, mai, inch. (45).

CAOUTCHOUC. – **Kuala-Lumpur** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 196 (193).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mai, 1 860 (1 828) ; juillet, 1 838 (1 878) ; sucre, mai, 8,36 (8,91) ; juillet, 8,67 (8,74) ; café, mai, 227,63 (227,96) ; juillet, 233,14 (232,49). – **Londres** (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, mai, 181 (204) ; août, 184 (203,40) ; café, mai, 2 233 (2 295) ; juillet, 2 278 (2 345) ; cacao, mai, 1 438 (1 398) ; juillet, 1 428 (1 407). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mai, 1 510 (1 495) ; septembre, 1 550 (1 520) ; café, mai, 2 400 (2 530) ; septembre, 2 520 (2 630) ; sucre (en francs par tonne), mai, 1 595 (1 630) ; août, 1 611 (1 640). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), mai, 150,70 (154,90) ; juillet, 150,70 (154,40). – **Londres** (en livres par tonne), juin, 128,50 (131,50) ; août 123 (126,90).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mai, 284,75 (286,75) ; juillet, 246 (246,25) ; maïs, mai, 227,75 (228) ; juillet, 217,75 (219,25).

INDICES. – Moody's, 949,90 (946,10) ; Reuter, 1 798,40 (1 835,80).

France

LA MORT DE MARCEL DASSAULT

L'avion et l'empire

Marcel Dassault n'était officiellement qu'un simple conseiller technique de son groupe aéronautique, la société Avions Marcel Dassault - Breguet Aviation, qui est le fleuron de son empire industriel et qui est présidé, jusqu'en octobre prochain, par M. Benno-Claude Vallières, âgé de soixante-seize ans.

« L'aviation est une chose trop périlleuse pour qu'on puisse lui donner une valeur réelle, expliquait-il. *Un bombardier, un jour ça marche, un jour ça ne marche pas. Le prix de l'avion, ce n'est pas du bénéfice : il faut payer les ouvriers, les matières premières, les frais généraux, les commissions aux intermédiaires et, finalement, il reste environ 3 à 4 % qui sont immédiatement réinvestis dans les études ou dans un tas d'autres choses. »*

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la société Avions Marcel Dassault-Breguet Aviation a produit plus de 6 500 avions de tous les modèles, civils et militaires. Soixante-sept et un pays différents sont devenus ses clients. On connaît, surtout, la famille des avions de combat Mirage-III, acquis par vingt et un pays pour près de 1 500 exemplaires, et celle du Mirage-F1, acheté à plus de 700 exemplaires par onze pays. On connaît, encore, la gamme des avions de liaison à réaction, les Falcon, que la publicité assimile au « roi des avions » parce qu'il transporte les présidents et les VIP.

En 1985, la société a reçu pour 19 642 millions de francs de prises de commandes, soit 38,15 % de mieux qu'en 1984. Cela a représenté la commande de 169 avions, civils et militaires, dont 137 à l'exportation. En 1985, toujours, le chiffre d'affaires de la société, c'est-à-dire les livraisons, s'est élevé à 16 439 millions de francs, soit une augmentation de 4,76 % par rapport à 1984. Au total, ces ventes ont occupé, directement, environ 16 120 personnes, dont la moyenne d'âge, toutes catégories confondues, est de quarante ans.

Mais, indirectement, Avions Marcel Dassault-Breguet Aviation ont contribué à créer des emplois dans les entreprises, nationalisées ou privées, qui sont associées à leurs succès, en fournissant les équipements, les armements d'appoint. Ainsi, par exemple, la seule construction de cinquante Mirage-F1 occupe 3 100 personnes chez Dassault et environ 17 700 autres personnes chez ses partenaires industriels, sans compter les 18 700 autres qui vivent, ensuite, pendant une vingtaine d'années, de l'entretien et de la révision des avions vendus au départ.

Une locomotive

C'est en ce sens qu'il faut comprendre la comparaison, souvent faite par les collaborateurs de Marcel Dassault, de la société avec une locomotive qui tire de nombreux wagons.

Le groupe aéronautique a été chargé de mettre au point le prototype expérimental Rafale, qui doit voler en juin prochain et qui doit préfigurer l'avion de combat européen des années 2000, ainsi que le futur avion orbital européen Hermès, en collaboration avec la société Aérospatiale qui fut longtemps une entreprise concurrente avant de devenir son principal allié.

Pour toutes ces raisons, qui concernent l'avenir d'Avions Marcel Dassault-Breguet Aviation, le « père » du Mirage, comme on le surnommait parfois, avait souhaité appeler à la tête de son groupe aéronautique des hommes susceptibles de prendre le relais. Un quatuor de responsables a été institué, avec l'espoir qu'il demeure soudé : MM. Jean Estèbe, directeur général adjoint, soixante et un ans ; Hugues de l'Estoile, directeur général adjoint pour les affaires internationales, cinquante-cinq ans ; Charles Edelstenne, secrétaire général, quarante-huit ans, et Bruno Revellin-Falcoz, directeur général technique, quarante-quatre ans.

A leur côté, des équipes d'ingénieurs rajeunies, dont la moyenne d'âge ne dépasse pas trente-cinq ans. Marcel Dassault en était très fier : il avait été profondément heurté, ces temps derniers, par des critiques qui s'en étaient pris au « vieillissement » de ses cadres dans ses bureaux d'études et dans ses ateliers.

Il reste une difficulté de taille à surmonter : la re-privatisation partielle de la société. Depuis 1981, avec 45,84 % du capital social et 54,8 % des votes à l'assemblée générale des actionnaires, l'Etat est majoritaire comme l'avait voulu le gouvernement de la gauche. Quelques jours avant sa mort, Marcel Dassault avait fait savoir, lors des discussions préparatoires au projet de loi sur la privatisation, qu'il souhaitait racheter 9 % des actions de l'Etat remises en circulation. L'un de ses proches, M. Pierre Guillain de Bénouville, a expliqué que Marcel Dassault entendait ainsi redevenir maître de ce qu'il avait créé.

J. I.

Un député singulier

La carrière parlementaire de Marcel Dassault se résume à une longue série d'élections — et de campagnes électorales — et à trois discours d'ouverture de législature (le dernier ayant été lu, le 2 avril, par M. Edouard Frédéric-Dupont, doyen d'âge à l'Assemblée nationale en l'absence du député de l'Oise, malade).

C'est dans les Alpes-Maritimes, sur la liste du RPF conduite par le général Edouard Corniglion-Molinier, que Marcel Dassaut est élu député pour la première fois, en juin 1951, à l'âge de cinquante-neuf ans. Il restera fidèle au mouvement gaulliste d'élection en élection. Battu en janvier 1956, il se voit proposer de s'implanter dans l'Oise, où les succès électoraux de M. Robert Hersant inquiètent les hommes politiques passés par la Résistance.

Elu au Sénat (qui s'appelait alors le Conseil de la République), en avril 1957 et en juin 1958, Marcel Dassault enlève au second tour, en novembre 1958, la circonscription de Beauvais nord-est, qu'il retrouvera à chaque élection jusqu'au changement de mode de scrutin.

Pour la gauche, Marcel Dassault est l'exemple même du milliardaire qui s'offre un siège de député à coups de millions jetés dans les campagnes électorales. Les socialistes déposent contre lui, en 1978, une plainte fondée sur l'article 106 du code électoral, qui sanctionne l'« achat » des suffrages. Mais le député de l'Oise peut faire valoir que ses libéralités vont aux communes ou à d'autres collectivités, jamais à des électeurs pris individuellement.

Quant à l'incompatibilité entre un mandat de député et la direction d'entreprises exécutant des commandes de l'Etat (article LO-146 du code électoral), elle motive, entre autres, la constitution, en 1976, d'une commission d'enquête sur l'utilisation des fonds publics aux entreprises de construction aéronautique à la demande des socialistes. La commission ne constate aucune irrégularité dans les rapports entre l'Etat et la société Dassault.

L'amour des clochers

Député singulier, Marcel Dassault rend des comptes clairs mais entend user à sa guise de sa fortune personnelle. Ses suppléants successifs assurent le gros du travail de terrain dans sa circonscription. On le voit, lui, tenir des permanences dans les chefs-lieux de ses dix cantons et signer des chèques pour des équipements collectifs : stades, piscines ou... clochers. Il lance, d'ailleurs, une campagne nationale pour la restauration des petites églises.

Aussi, toutes tendances confondues, les élus locaux du Beauvaisis apprécient-ils le député, dont l'électoral personnel dépasse celui de sa formation politique. Lecteurs de son hebdomadaire local, *l'Oise libérée dimanche*, ou de *Jours de France*, distribués gratuitement, les électeurs de Marcel Dassault, dont les plus indigents et les plus âgés reçoivent un colis à Noël, se recrutent dans toutes les classes sociales.

En 1986, le passage à la proportionnelle amène Marcel Dassault à prendre la tête d'une liste commune de l'opposition, sur laquelle figure, au second rang, M. Hersant. N'apparaît, sur les affiches, que Marcel Dassault, dont le nom sert d'unique intitulé à la liste...

Réélu, le doyen de l'Assemblée doit renoncer à lire lui-même son discours lors de la séance inaugurale de la législature, comme il l'avait fait en mars 1978 et en juillet 1981. La première fois, il s'était prononcé pour la création d'un impôt sur la fortune et pour l'organisation d'une exposition universelle, vœu réitéré en 1981.

En 1986, il souhaite la réunion d'une conférence associant les représentants du patronat et ceux des syndicats.

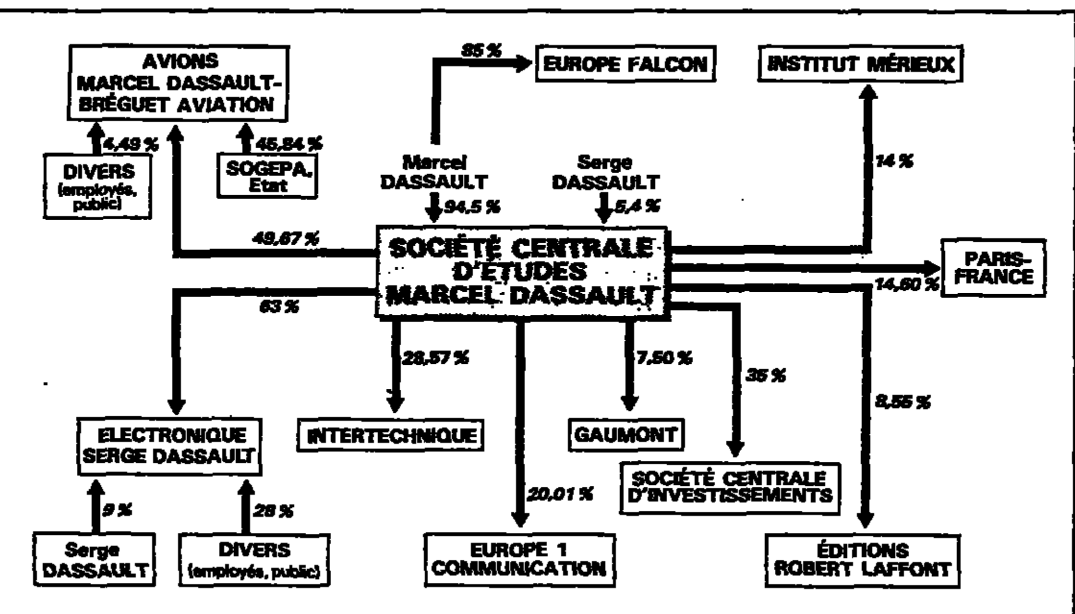
Défenseur de l'intéressement et de la participation des salariés, Marcel Dassault avait déposé, en 1951, une proposition de loi visant à faciliter l'accession à la propriété des logements sociaux et à celle de valeurs mobilières. En trente-cinq ans de vie électorale plus que parlementaire, sa participation au travail législatif s'arrête à peu près là.

PATRICK JARREAU.

● M. Arthur Dehaine, quatrième sur la liste RPR-UDF de l'Oise, remplacera à l'Assemblée nationale M. Marcel Dassault, décédé dans la nuit de jeudi à vendredi. Maire RPR de Senlis depuis 1974, expert-comptable, M. Dehaine a été député de l'Oise de 1976 à 1981. Il est âgé de cinquante-trois ans.

[Né le 20 juin 1932 à Senlis (Oise), expert-comptable, Arthur Dehaine est maire de Senlis. Ancien député (de 1976 à 1981), il était alors responsable, pour le groupe RPR, de la commission des finances de l'Assemblée nationale. Membre du comité central du RPR, membre du comité directeur de l'Institut français des experts-comptables, il est membre du comité directeur de l'Association des maires de France.]

Un conglomérat familial



Sources : DAFSA (Liaisons financières), Annuaire Desfossés, Banques.

Le producteur de films

Bluettes et sirop d'orgeat

Lorsqu'il s'intéresse au cinéma, comme à beaucoup de choses, Marcel Dassault ne regarde pas à la dépense. Ni à la perte de sa mise quand les films qu'il produit passent à côté du succès commercial.

Avec tout l'argent qu'il place dans ses budgets, Marcel Dassault aurait pu être un mécène de grands cinéastes, d'auteurs. Il préfère imposer ses conceptions, on peut même dire sa morale : un film doit être familial, sentimental, comique ou mélodramatique, populaire, situé dans une société contemporaine toute d'apparence, coupée de la réalité sociale et politique. En somme, un cinéma du bonheur.

On n'a rien contre cela quand il s'agit de Lubitsch et de ses comédies américaines. Mais *Oublie-moi mandoline* (1975, produit avec Alain Poiré, de Gaumont, d'après un roman de Jacques Faizant) paraît mièvre.

Gloria (1979) fut une affaire ambitieuse. Un roman de Solange Bellegarde publié dans *Jours de France*, une reconstitution coûteuse des années 1910-1920, une histoire d'amour contrarié pour cœurs sensibles. Marcel Dassault en confie la réalisation à Claude Autant-Lara en lui promettant de produire ensuite son grand projet, son rêve : *la Chartreuse de Parme*, d'après Stendhal. Autant-Lara remplit très soigneusement le contrat de *Gloria*, mais le film est un échec commercial. Du coup, *la Chartreuse* tombe aux oubliettes.

Le cinéma qu'aimait Marcel Dassault, qu'il voulait imposer au public, rien ne le définit mieux que *le Temps des vacances*, (1979) où l'industriel, l'homme d'affaires, se fait scénariste-dialoguiste pour raconter une crise d'adolescence (avec Eleanor Klarwein, lancée par *Diabolo menthe)* dans un univers de rêve semé de messages publicitaires (Europe 1. *Jours de France)* et passant par des vacances en Tunisie. Le réalisateur à son service s'appelle Claude Vital. Dans le genre bluette sentimentale et sirop d'orgeat Marcel Dassault récidive, comme auteur, en compagnie de Marcel Jullian, passé à la mise en scène pour la circonstance, avec *l'Été de nos quinze ans* (1982). L'adolescence vue comme cela est vraiment le plus grand des maux ! Les bras ne pouvaient plus nous en tomber. C'était déjà fait.

JACQUES SICLIER.

L'homme de presse

Les rotatives du bonheur

Le souci de diversification de ses activités conduit Marcel Dassault, en 1952, à s'intéresser au quotidien *Paris-Presse-l'Intransigeant*, dont il partage la propriété du capital avec Hachette. Mais la tentative de renflouement du journal échoue assez rapidement, commme échouera, treize ans plus tard, le lancement du quotidien *Vingt-quatre heures*, dont Marcel Dassault assume alors la totalité du financement (1965-1966).

La satisfaction de jouer les éditeurs lui viendra des hebdomadaires : après avoir fondé *Semaine de France* en 1952, il réussit à imposer sur le marché, à partir de 1955, *Jours de France*, dont il devient le rédacteur en chef en titre, et qui tire à plus d'un demi-million d'exemplaires. Marcel Dassault avait le souci, par ses journaux, d'apporter optimisme et bonheur à ses lecteurs. Ainsi, *Vingt-quatre Heures* devait être *« le quotidien de la vie en rose »*.

Cherchant à convertir l'opinion publique à quelques-unes de ses théories personnelles, Marcel Dassault inaugure, en mars 1979, ses propos du « Café du Commerce », pages publicitaires périodiques qu'il fait paraître dans la presse. En janvier 1982, il acquiert 20 % du capital de la société radiophonique Europe 1-Images et son.

Cl. D.

Un bel héritage

Marcel Dassault était l'un des hommes les plus riches de France, sinon le plus riche, régnant sur un empire aux contours mal connus. La liste des participations détenues directement par lui-même, par sa famille, ou au travers de ce qui constitue le centre financier de l'ensemble, la Société centrale d'études Marcel-Dassault (SCEMD), dont le siège est curieusement à Cannes, est restée secrètement gardée. Les estimations de la fortune de l'avionneur oscillent entre 5 et 8 milliards de francs. *« La rentabilité du groupe Dassault est globalement exceptionnelle,* explique un expert financier ; *son portefeuille de titres est considérable, tout comme son patrimoine immobilier largement sous-évalué. »*

Une résidence à Coignières (Yvelines), un hôtel particulier à Passy, l'hôtel du duc de Morny au Rond-Point des Champs-Elysées, sont les éléments les plus connus de ce vaste parc immobilier, qui comprend aussi 35 hectares de terres viticoles à Saint-Emilion (le grand cru classé château Dassault). Marcel Dassault possédait des actions dans des sociétés françaises, comme Europe-Falcon (transports aériens), la Banque commerciale du Marais, et étrangères, comme IBM ou Boeing (1).

L'essentiel est certainement le capital de la SCEMD, SARL possédée à 94,5 % par Marcel Dassault et à 5,4 % par son fils Serge (2). Cette société holding détient 49,67 % des avions Marcel-Dassault - Breguet-Aviation, dont le chiffre d'affaires est estimé à 16,5 milliards de francs hors taxes, et les bénéfices à 430 millions en 1985. Mais la SCEMD contrôle aussi 63 % d'Electronique Serge-Dassault, entreprise spécialisée dans les équipements embarqués de guidage et de détection et dans les automatismes, notamment bancaires. Electronique Serge-Dassault a réalisé un chiffre d'affaires de 3,1 milliards de francs et un bénéfice de 111 millions de francs en 1985. M. Serge Dassault possède en propre 9 % de cette société qu'il préside.

Les autres participations importantes et connues de la SCEMD sont de 20 % d'Europe 1-Communication, société qui détient elle-même des intérêts multiples dans l'audiovisuel (Europe 1, Télé Monte-Carlo...), 28,5 % d'Intertechnique (informatique), 14 % de l'Institut Mérieux (pharmacie), 8,5 % des éditions Robert-Laffont, 14,6 % de Paris-France (Trois Quartiers - Madélios) et 7,5 % de Gaumont.

C. B. et E. L. B.

(1) *Monsieur Dassault*, par Pierre Assouline. Editions Balland.

(2) En décembre 1984, d'après les documents légaux déposés au tribunal de commerce de Cannes.

LES RÉACTIONS

Unanimité dans l'éloge

● M. FRANÇOIS MITTERRAND : *« Son nom et son œuvre resteront attachés à jamais au rayonnement de l'aéronautique française. »*

● M. JACQUES CHIRAC : *« La France perd aujourd'hui un de ses plus prestigieux enfants, un grand patriote et quelqu'un qui l'a servie avec une intelligence, une efficacité et une chaleur qui sont admirables. »*

● M. JACQUES TOUBON (RPR) : *« C'était un grand Français, un génial ingénieur et inventeur. Il était en grande partie à l'origine de la puissance de notre industrie aéronautique. »*

● M. JEAN LECANUET (UDF) : *« L'exemple de la vie de Marcel Dassault laisse un long sillage d'admiration pour sa personne et de foi en l'avenir de la France. »*

● M. GUY DUCOLONÉ (PCF) : *« Il avait été déporté comme moi à Buchenwald. J'avais de bonnes relations avec lui. C'est toujours très difficile quand un de ses compagnons d'armes s'en va, quelle que soit l'opinion qu'il peut avoir. »*

● M. ANDRÉ BERGERON (FO) : *« Marcel Dassault a été un très grand capitaine d'industrie au sens plein du terme. J'avais beaucoup de respect pour lui. »*

● La CFDT : *« C'est une grande perte pour les salariés de ses entreprises, qui l'ont bien connu, notamment lors de ses multiples visites dans les usines, et qui ont pu apprécier souvent ses gestes en faveur de telle ou telle réalisation des comités d'établissement. »*

● La CGC : *« Les personnels d'encadrement de l'aéronautique n'oublieront jamais l'exemple donné et feront en sorte que le seul hommage que Marcel Dassault aurait souhaité soit de poursuivre la dynamique de son œuvre. »*

● La CGT de la métallurgie : *« Une situation nouvelle est créée pour le présent et le devenir de l'aéronautique française. Le patrimoine industriel et humain de Dassault est le patrimoine de la France, le résultat de la compétence des 16 000 salariés, concepteurs et producteurs des fabrications. »*

● Le CNPF : *« Son esprit innovateur a permis à la France de se hisser au plus haut rang dans l'industrie aéronautique mondiale. Entré dans la légende de son vivant, Marcel Dassault est, par sa réussite comme chef d'entreprise, un exemple pour les générations présentes et à venir. »*

● M. JACQUES BÉNICHOU, président du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS) : *« Je suis sûr que l'équipe qu'il a mise en place poursuivra son œuvre et son immense contribution au rayonnement de la construction aéronautique française dans le monde. »*

● L'AGENCE SOVIÉTIQUE TASS : *« Ce célèbre constructeur d'avions français, l'un des pionniers de l'aviation, fut déporté par les hitlériens dans le camp de concentration de Buchenwald. »*

Sports

Championnat de France de football : Strasbourg relégué

Battu 3 à 1 par Metz, vendredi 19 avril, le Paris Saint-Germain devra attendre la dernière journée, vendredi 25 avril, pour être sacré officiellement champion de France. Vainqueur d'Auxerre (2-1), Nantes reste en effet à deux points du leader. Le dernier match contre Bastia ne devrait être qu'une formalité pour laquelle le public parisien est invité gratuitement au Parc des Princes.

Dans le bas du tableau Strasbourg, bien que victorieux de Sochaux (3-0), rejoint Bastia en deuxième division. Sept équipes restent menacées par la place de barragiste.

RÉSULTATS

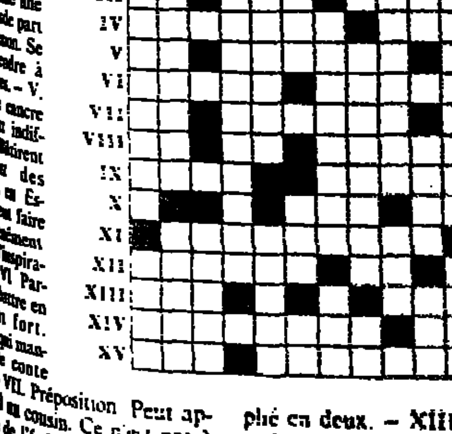
*Metz b. Paris-SG	3-1
*Nantes b. Auxerre	3-1
*Bordeaux b. Le Havre	5-3
Lens b. *Monaco	2-1
*Toulouse b. Brest	2-0
*Lille b. Nice	1-0
*Laval b. Marseille	1-0
*Strasbourg b. Sochaux	3-0
*Bastia et Nancy	2-2
*Toulon et Rennes	1-1

Classement. — 1. Paris-SG, 54 pts ; 2. Nantes, 52 ; 3. Bordeaux, 48 ; 4. Lens, 42 ; 5. Metz et Toulouse, 41 ; 7. Auxerre, 39 ; 8. Nice, 38 ; 9. Monaco, 36 ; 10. Laval et Lille, 35 ; 12. Marseille, Nancy, Rennes, Brest et Sochaux, 33 ; 17. Toulon et Le Havre, 32 ; 19. Strasbourg, 30 ; 20. Bastia, 20.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4208

HORIZONTALEMENT



DANS SON DISCOURS DE BERLIN-EST

M. Gorbatchev propose la réduction des armements classiques « de l'Atlantique à l'Oural »

POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

...rivés de débat ?

...te revendique ...ntre M. Brana

Le Monde

AUJOURD'HUI

BASTILLE : OPERA SI - OPERA NO

Opéra si, opéra no. Directement visé lors des escarmouches budgétaires de ces derniers jours, le chantier de la Bastille n'est pas pour autant arrêté. Mais le projet est à l'inventaire. Le ministre de la culture fait étudier le coût de fonctionnement de ce nouveau foyer de l'art lyrique. Verdict dans six semaines.

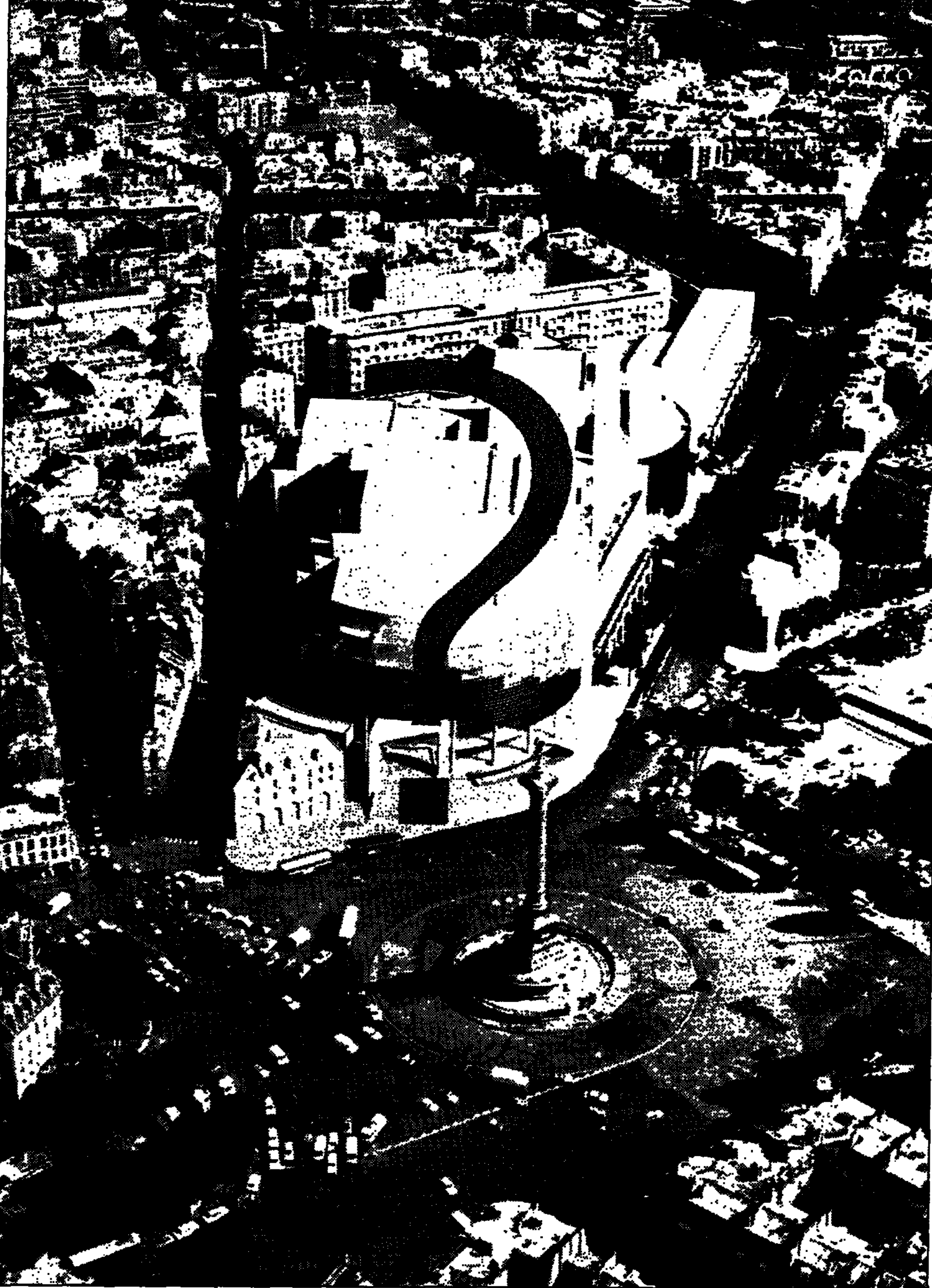


PHOTO DUMAGE-STUDIO. LITTRÉ/INTERPHOTOTHÈQUE. DOCUMENTATION FRANÇAISE

LETTRES AU NOIR



JEAN GENET EN 1951. PHOTO PHILIPPE HALSMANN/MAGNUM

Le monde des lettres a perdu cette semaine Simone de Beauvoir et Jean Genet. Deux êtres différents ont disparu. Deux combats ont vu disparaître leur héros. Parmi divers témoignages, nous publions un entretien inédit de l'auteur des Paravents *avec Bertrand Poirot-Delpech.*



SIMONE DE BEAUVOIR EN 1969. PHOTO BRUNO BARBEY/MAGNUM

Supplément au n° 12823. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 20 - Lundi 21 avril 1986.

Culture

EXPOSITION

GÉRARD GASIOROWSKI A FONTEVRAUD

Une fresque et une vision

L'abbaye royale de Fontevraud renoue avec une tradition séculaire en invitant, *via* le FRAC (fonds régional d'art contemporain) des Pays de Loire, Gérard Gasiorowski, cinquante-six ans, le plus ermite des artistes européens, et Français de surcroît.

Que ceux qui ne goûtent guère les charmes de la province se rassurent, la galerie Adrien Maeght expose en même temps, à Paris, la version « raccourcie » de la frise monumentale qui se déploie d'un seul tenant sur 40 mètres de long, à quelques kilomètres de Saumur. Cette double exposition ne doit cependant pas servir d'excuse à celui qui souhaite pantoufler dans la capitale. Le voyage, en effet, s'impose, car la présentation parisienne ne donne qu'une idée approximative de l'aventure dans laquelle le peintre se débat depuis 1964.

A la ville donc, l'œuvre s'appelle *Ex-voto*, et à la campagne *Stances*, deux volets finalement d'un même itinéraire où l'on retrouve la silhouette blanche d'un marcheur obstiné. L'unique toile de Fontevraud, cousue de 10 mètres en 10 mètres sur toute la longueur du mur, réédite en quelque sorte l'*hommage à Manet* montré au Centre Pompidou en 1983. Ce tableau, de dimension plus modeste, évoquait sur 10 mètres le trajet qui, de nos débuts archaïques, allait des grottes de Lascaux à notre modernité. Cette fois, la référence historique disparaît au profit d'un chemin rendu encore plus terrifiant par l'absence de repères datés ; une difficile introduction à la solitude, en somme.

Recouvert d'une épaisse couche d'acrylique virant du noir au gris, l'immense panneau est méticuleusement partagé en sa moitié par une ligne d'or qui forme d'un bout à l'autre l'horizon. Cet axe traverse différents espaces plus ou moins clairs qui jouent le rôle d'aires de repos ou de désordre, l'atelier, la chambre de l'enfant, etc.

Inscrit dans ce terrible dénuement, le promeneur navigue entre deux questions sans doute prosaïques mais essentielles : avancer, reculer ; tandis qu'à l'extrême bord gauche une citation de saint Augustin recopiée en miniscules caractères rouges signale l'hésitation : *« Celui qui se perd dans sa passion a moins perdu que celui qui perd sa passion. »* Qu'on ne vienne surtout pas dire que Gasiorowski se livre aux délices romantiques de la peinture impossible. Interrogé sur ce thème il y a trois ans, il répliquait déjà vertement : *« Comprenez bien, comment parler de peinture impossible, alors que je vis dans l'intimité la plus achevée de Peinture. »* (1). Folle intimité qui l'a conduit à opérer tous les renversements et qui maintenant le fait signer non sans humour G XX S (Gasiorowski vingtième siècle). Cet anonymat volontaire renvoie à une période antérieure où, entre 1976 et 1983, il s'était retranché derrière l'anagramme de son nom pour fonder l'Académie Worosiskiga, dont un des objectifs était de peindre un chapeau pour chacun des plasticiens de la planète.



Stances (détail)

Evidemment, il ne s'agit pas ici des vulgarités flamboyantes que l'on a l'habitude de voir sur les cimaises. Si l'expression n'était pas démodée, on parlerait volontiers de vision du monde.

BERTRAND RAISON.

(1) Entretien avec Suzanne Pagé. Catalogue de l'exposition « Peinture » consacrée par l'ARC à Gasiorowski.

★ Gérard Gasiorowski, abbaye de Fontevraud, jusqu'au 9 juin 1986. Galerie Maeght, 46, rue du Bac, jusqu'au 10 mai.

CINÉMA

«TASIO», DE MONTXO ARMENDARIZ

L'Espagne à conquérir

Le hasard rapproche sur nos écrans *l'Ame sœur*, de Fredi Murer (Suisse), et *Tasio*, de Montxo Armendariz (Espagne, prix Sadoul 1986). Une montagne, encore verdoyante et apaisée dans ce coin de Pays basque où fut tourné *Tasio*, enrobe le récit. Fredi Murer débouchait naturellement sur le fantastique, l'évasion à tout prix. Le cinéaste, ici, colle littéralement au sol, avec ces existences rudes, encore plus primitives. L'époque est, malgré tout, malgré l'absence de tout signe de modernité, comme on en percevait dans *l'Ame sœur*, parfaitement située : peu avant ou après la guerre civile.

L'originalité de la mise en scène, sa simplicité en même temps que sa complexité, c'est de nous raconter une histoire parfaitement linéaire. Pas le moindre changement de lumière, de décor, ou de cadrage. Fils de paysans pauvres, Tasio passe sans transition de l'enfance à l'adolescence, puis à l'âge adulte, jusqu'à l'âge mûr, avec à ses côtés son frère cadet Ignacio. Les deux frères gagnent leur subsistance, chichement, à la ferme familiale en fabriquant du charbon de bois. Tasio améliore son ordinaire en braconnant. Tasio et Ignacio se font berner par Don Anselmo, le hobereau du coin. Son braconnage conduit un jour Tasio en prison, il se voit humilié, en même temps que sa femme. Autour de lui, le monde a bougé, les morts se sont succédé, et Tasio s'accroche indéfectiblement à sa vie de toujours, à ses us, à sa morale. Il ne partira jamais à la ville.

L'auteur parle d'une société injuste certes, mais où chaque geste, chaque mouvement, chaque initiative, est totalement assumé (e). La nature, comme dans *l'Ame sœur*, est l'ultime recours. Derrière l'apparent réalisme de ces descriptions, la banalité, en même temps que la dureté des combats quotidiens, s'inscrit le besoin de partager, de s'entendre, de tolérer l'autre. Mais rien n'arrivera vraiment tant qu'une pauvreté immémoriale enserre tout un chacun dans ses filets.

LOUIS MARCORELLES.

THÉATRE

« CONVERSATIONS » DE GEORGES APERGHIS, A BAGNOLET

Commerce musical et amoureux

Saluées dès leur création comme une réussite (*le Monde* du 8 février 1985), reprises depuis en tournée, ces *Conversations* font désormais partie du répertoire de notre siècle, comme *Momente*, de Stockhausen, et *Répons*, de Pierre Boulez. C'est justice : Georges Aperghis cueille en quatre-vingts petites minutes les fruits d'œuvres souvent plus ambitieuses, rarement aussi réussies. On constate surtout l'aboutissement de travaux qu'il n'a cessé d'effectuer au sein de l'Atem, avec des musiciens et des acteurs, sur des objectifs qu'il définissait ainsi en 1974 : *« Mener entre parenthèses une action scénique qui se nourrisse d'éléments puisés dans le flux sonore »*.

Ils sont trois, dans *Conversations*, à consommer à huis clos leur curieux « commerce musical et amoureux ». Et, du musical au théâtral, ils composent à eux trois la palette la plus riche. Edith Scob, épouse du musicien, est la chanteuse venue au théâtre en évitant l'opéra ; Michael Lonsdale, à l'inverse, est l'acteur attentif depuis toujours aux modulations de la voix, à la « musicalité » du geste. Jean-Pierre Drouet, enfin, l'un des percussionnistes du groupe le Cercle, est typiquement le « gestuel » par qui le sonore arrive. L'association de leurs trois registres compose l'archétype même de ce qu'il est convenu d'appeler « théâtre musical ».

Au fur et à mesure que la scène sort de l'ombre et que le jeu des trois comparses se réfère à des codes dramatiques plus clairs (séduction, rodomontade, rivalité), de vrais mots émergent d'un « prélangage » où dominent le cri, le grognement, l'éructation, l'imprécation, le balbutiement et autres émissions plus ou moins rythmées. Mais ces mots, rendus vierges à leur état premier d'objets sonores, n'ont pas plus de sens que les sons concrets (vaisselle brisée, bisquits croqués...) qui leur servent de décor. Ainsi mène-t-on une conversation en musique : au moyen de formes sonores aussi évocatrices que dénuées de signification.

ANNE REY.

★ Bagnolet (36, rue Pierre-Curie), jusqu'au 27 avril, les jeudis, vendredis, samedis à 21 heures, le mercredi à 17 heures.

COMMUNICATION

Le « Figaro-Magazine » justifie son article sur la télévision

Dans un article intitulé « Ça suffit ! » et signé « La rédaction », le *Figaro-Magazine* du 19 avril prononce une plaidoirie, à la fois vigoureuse et embarrassée, visant à justifier l'article *« Télévision : tout va changer »*, paru la semaine dernière dans ses colonnes (*le Monde* du 13 et 14 avril). Ce dernier se réjouissait d'une possible disparition à la télévision des commentaires *« unilatéralement orientés à gauche »*, *« grâce à la véritable révolution : la privatisation »* et souhaitait *« la grande lessive »*.

« Notre enquête était dépourvue de toute ambiguïté » écrit la rédaction de l'hebdomadaire. *« Nous nous contentions de relater le climat qui règne dans l'audiovisuel, de décrire la cohorte des faux martyrs (de gauche) et celle des faux exclus (de droite) en soulignant qu'à notre avis la polémique était dépassée ; la prochaine loi fera table rase de ces basses querelles politiques pour ne plus distinguer que la compétence et le professionnalisme. » « Mais tout prétexte est bon à vilipender notre journal* ajoute la rédaction, *les spécialistes de la désinformation et de l'indignation falsificatrice ont cru devoir dénoncer la publication d'une liste de « proscrits » (...) nous n'avons désigné personne à la vindicte d'un pouvoir qui ne manifeste d'ailleurs aucune disposition à la vindicte. »*

Les « placardisés »

Dans un autre article, le *Figaro-Magazine* complète la liste des journalistes qui auraient bénéficié du régime socialiste par celle des journalistes de l'audiovisuel qui auraient été « placardisés » ou « découragés » depuis 1981. *« La place nous manque pour cette galerie de portraits et nous rappelons ici ce que tous ceux qui ont la mémoire courte préféreraient qu'on oublie »*, peut-on lire. Mais la liste de ces journalistes, mis au placard, l'hebdomadaire pèche par excès. Ainsi, par exemple, Emmanuel de la Taille et François de Closets, *« dont les chaînes ont préféré se priver alors qu'ils avaient déjà rang de vedettes »*, n'ont jamais disparu du petit écran. Ils sont en effet responsables du magazine « l'Enjeu » sur TF 1.

La consultation du minitel ne cesse de croître

Lancé en 1985, devenu un succès cette année, le minitel semble avoir tout l'avenir devant lui. Le parc d'appareils diffusés par la Direction générale des télécommunications (DGT), qui s'étendait fin janvier 1986 à 1,4 million de machines – dont 1,1 million distribuées chez les particuliers – augmente de 100 000 exemplaires par mois. L'évolution des services offerts au grand public suit la même courbe ascendante, selon l'enquête de la société Quadrature (filiale du groupe télématique A Jour) : en décembre dernier, ils étaient 780, en avril 1986 ils sont 1 110, ce qui correspond à une croissance de 30 %. Dans ce stock, le nombre des messageries a presque doublé en quatre mois, en passant de 72 à 134, et celui des services offrant ses informations pratiques de 175 à 300. Evolution notable : les services grand public consacrés au sport sont passés, dans la même période, de 90 à 138. Actuellement, trois nouveaux services s'ouvrent chaque jour...

Le chiffre d'affaires prévisionnel pour 1986 du système grand public (Kiosque) est évalué à 600 ou 700 millions de francs. Autre indice de légitime confiance en l'avenir : le temps de consultation de son appareil par chaque minitéliste augmente de 57 minutes en moyenne fin 1984 à 87 minutes fin 1985 (pour l'annuaire électronique) et à 1 h 15 (pour les autres services).

Mais, selon les enquêtes réalisées par la DGT et par Quadrature, en liaison avec la SOFRES, et commentées lors du congrès Infodial Vidéotex 86, 77 % des utilisateurs de minitel ne consultent que l'annuaire électronique. Le tiers restant interrogerait surtout les services créés par les banques, les services tourisme-transport, les jeux (19 %), mais aussi les services de loisirs-spectacles, les guides répertoires (moins de 10 %) et, enfin, les messageries (5 %). La faiblesse des réponses concernant les messageries laisse supposer que les 1 078 minitélistes interrogés n'avouent pas sans réticence qu'ils se baladent le long de ces services conviviaux, souvent appelés « drague télématique », « messagerie de 23 heures », etc.

Le coût de la consultation ne serait pas un frein au développement des services télématiques, et donc du minitel. Selon cette enquête Quadrature-SOFRES, la moitié des utilisateurs interrogés ne connaissent d'ailleurs pas les tarifs. Le handicap est ailleurs, dans la forme même des services, dont les sommaires sont encore incomplets, le temps d'accès trop long, la qualité graphique décevante. Les concepteurs de services devront en tenir compte pour que la télématique à la française négocie positivement son virage vers le futur.

Y.-M. L.

NOTES

CINÉMA

« La Loi des seigneurs », de Franck Roddam

Cela se passe en 1964, à l'Institut militaire de Caroline du Sud. Beaux paysages, bâtiments agréables extérieurement, mais discipline virile, chahuts qui tournent en brimades à l'égard des « bleus ». L'un d'eux est plus bousculé que les autres : c'est un Noir, Will McClean (David Keith). Il aborde sa dernière année d'études et trouve tout normal, jusqu'au jour où un cadet obèse est poussé au suicide. Il découvre l'existence d'une société secrète et, non sans difficultés, va mener le combat de la justice. *La Loi des seigneurs*, de Franck Roddam, tiré d'un roman de Pat Conroy, revient à la tradition hollywoodienne de défense de la démocratie, de l'égalité. Cela fait plaisir même si le suspense est faible. Les vieux démons du Sud — racisme, intolérance, organisation occulte sur le modèle du Ku-Klux-Klan — se glissent dans un corps d'élite imbu de sa supériorité, mais les « premiers de la classe » ne sont pas forcément des surhommes.

Franck Roddam (qui réalisa *Quadrophenia* avec Sting en 1979) dénonce la violence sans trop insister sur sa représentation. Il revient à David Keith de se comporter en Américain libéral, humaniste. Il le fait avec énergie, et sa beauté du diable accentue la sympathie qu'on lui porte.

JACQUES SICLIER.

DANSE

Andy Degroat au Centre Georges-Pompidou

Andy Degroat, comme d'autres jeunes chorégraphes américains, a choisi de s'installer et de créer en France. Audodidacte, venu à la danse par le disco, découvert par Bob Wilson chez qui il a vécu sa période « minimale », il a trouvé dans la technique classique les éléments d'un langage moderne, comme en témoigne *Route de Louvie-Juzon*, présenté au Centre Georges-Pompidou en liaison avec l'exposition du peintre François Morellet.

Sur le plateau, dix-huit danseurs (douze du Groupe de recherches de l'Opéra, six de la Compagnie Degroat) évoluent dans un espace sans cesse modifié par de grands carrés blancs. Il y a combat entre ces tableaux maniés par des poulies, qui descendent, remontent, s'inclinent, occultent la chorégraphie selon le bon plaisir du peintre. On pense à certaines expériences de Merce Cunningham, organisées de manière aléatoire dans des décors mouvants de Rauschenberg qui empêchaient le public de « bien voir ».

De Drury Lane à Rio en passant par Louvie-Juzon, la compagnie poursuit son périple à travers les styles, les couleurs : prélude baroque sur du Purcell, un solo rouge sur bruits de cabotage. Puis c'est la traversée de la scène en « grands jetés ». Mais les mains sur les hanches soulignent les rythmes d'une musique afro.

Alors que les danseurs glissent par couples comme des patineurs, les carrés diaboliques se sont remis en mouvement. Leur lente descente inexorable évoque *le Puits et la Pendule*. Quelques rescapés se frayent précautionneusement un passage dans ce labyrinthe à géométrie variable. Puis l'espace se libère pour un final endiablé façon *Chorus Line*. Tous les interprètes ne sont pas à la hauteur des redoutables variations imaginées par Andy Degroat, mais l'ensemble reste plaisant.

MARCELLE MICHEL.

★ Centre Georges-Pompidou, 19 et 20 avril, 16 heures. Le spectacle et l'exposition Morellet seront repris en juin lors du Festival de Hollande à Amsterdam.

VARIÉTÉS

Jean-Paul Poletti à l'Olympia

L'homme qui incarne le mieux la nouvelle chanson corse se produit lundi soir à l'Olympia, soutenu par Jacques Higelin. Jean-Paul Poletti, trente-six ans, a été à l'origine de tous les mouvements qui ont permis, malgré le sommeil des élus de tous bords et l'absence cruelle de structures, un réel renouveau culturel et musical dans une région qui fait preuve d'un bel appétit : 2 360 francs pour la musique par an et par tête, c'est un record national.

Il fut notamment l'un des principaux animateurs du groupe Canta U populu corsu (qui participa, en 1979, au Printemps de Bourges, avant de se produire, en 1981, au Théâtre de la Ville). Jean-Paul Poletti, poète authentique, musicien hors pair, qui chante la tolérance, l'exil, la liberté, avait jusqu'à présent obstinément refusé les offres alléchantes des éditeurs romains ; au nom du développement de la production insulaire, laquelle s'est dotée de moyens techniques performants. Mais il serait absurde de ne rester ainsi connu que des seuls Corses de l'île.

Le marché italien lui est offert. Nul doute qu'il saura s'y faire reconnaître. Et pourra ainsi repasser la frontière, et rompre enfin le conformisme pesant des médias enfermés dans le totalitarisme du Top 50. A voir et écouter absolument.

J.-M. C.

ÉDITION

La FNAC relance son offensive contre le prix unique du livre

Désirant mettre à profit le changement de majorité à l'Assemblée nationale, la FNAC a décidé de relancer son offensive contre la loi Lang sur le prix unique du livre. La semaine dernière, M. Baroin, le PDG de la FNAC, annonçait qu'il avait reçu de M. Chirac lui-même l'engagement que le dossier du prix du livre serait rouvert dans de très brefs délais et que, si cet engagement n'était pas tenu, tous les magasins FNAC appliqueraient unilatéralement une réduction de 20 % sur le prix imposé des livres qu'ils distribuent.

Le 17 avril, la FNAC a décidé d'augmenter sa pression et d'associer les lecteurs à sa démarche. Dans un communiqué, la direction de « la première librairie de France » (dix millions de volumes vendus chaque année) demande à nouveau la liberté totale pour le prix des livres et annonce que des bulletins seront à la disposition des lecteurs dans tous ses magasins afin qu'ils expriment leur avis sur cette question.

Du côté du ministère de la culture, on se montre plutôt embarrassé. Les convictions libérales de M. Léotard s'accommodent mal du prix unique, mais on rappelle aussi que la loi du 10 août 1981 a été *« souhaitée par la très grande majorité des professionnels et adoptée à la quasi-unanimité du Parlement »*. M. Léotard, comme M. Chirac, a d'ailleurs voté la loi Lang. On se contente donc pour l'instant d'annoncer *« à bref délai une concertation avec les professionnels du livre »*, sans rêver de voir se dégager un accord entre éditeurs et libraires, d'une part, et représentants des grandes surfaces de l'autre.

Si la FNAC, pour l'instant, n'a pas mis à exécution sa promesse d'abaisser de 20 % le prix imposé du livre et d'ignorer la loi, d'autres ont décidé de passer immédiatement aux actes. C'est ainsi qu'une plainte doit être déposée par des libraires du Val-de-Marne contre le supermarché Mammouth de Créteil, qui affiche une réduction de 20 % sur les titres qu'il distribue dans son rayon de librairie.

Si cette situation devait se prolonger, soulignent les plaignants, tous les efforts qui ont été accomplis depuis quelques années par quelques libraires pour aider au développement culturel dans les banlieues seraient irrémédiablement condamnés.

P. L.

DAME BÊTISE

RACISMES

BUFFON ET CUVIER

…T ANS

OPÉRA SI – OPÉRA NO

Trop grand ? Trop cher ? L'Opéra de la Bastille fut rapidement l'un des grands chantiers du président les plus contestés.

Le nouveau gouvernement, qui cherche à faire des économies, n'a pas manqué de l'épingler au tableau de sa nouvelle austérité. Mais François Léotard, ministre de la culture, ne veut pas être en reste sur son prédécesseur fameux. Il s'est donné le temps et les moyens de la réflexion. Nous ouvrons le dossier.

PARIS VAUT BIEN LA BASTILLE

par Jacques Lonchampt

L'OPERA de la Bastille est devenu un enjeu politique, à forte coloration passionnelle. Il convient de rappeler brièvement les données de base du problème et les raisons qui ont milité pour cet investissement lourd.

Le palais Garnier ne correspond plus aux nécessités d'un théâtre d'opéra à notre époque. Il est inadapté techniquement (pas de salle de répétition, pas de plateau tournant, ateliers à 3 kilomètres, dans un état lamentable, etc.) ; il compte trop peu de places (mille neuf cents, dont trois cents avengles et deux cents de mauvaise visibilité) ; c'est un gouffre financier (360 millions de francs de subvention en 1986) ; il donne cent cinquante représentations lyriques (avec Favart) dans les bonnes années (contre deux cent neuf au Metropolitan de New-York, deux cent vingt à Francfort et deux cent soixante à Berlin) ; un théâtre de privilégiés, où les places sont chères, bien que la subvention de l'Etat par spectateur soit de plus de 700 francs.

La rentabilité financière et culturelle d'un Opéra aujourd'hui passe par un nombre important de spectateurs à chaque séance, de spectacles montés dans l'année et de représentations, par des installations modernes et intégrées en chaîne, des prix de places réduits, permettant l'accès du plus large public, une exploitation régulière par la télévision et la radio avec des moyens de travail professionnels (emplacements de prise de vues, studios, etc.).

Le projet de la Bastille répond à toutes ces normes ; il a été soigneusement préparé par de sérieux administrateurs de l'Etat et des équipes de spécialistes indiscutables, à partir de l'expérience des Opéras les mieux conçus de par le monde, avec le souci d'une rationalité maximale.

Les directeurs des établissements internationaux réunis à Nanterre en janvier dernier ont unanimement admiré la conception, les plans, les possibilités offertes par la Bastille, telle la directrice de l'Opéra de Boston, qui a dit : *« Je donnerais dix ans de ma vie pour avoir un instrument aussi performant. »*

Tous ces éléments d'information peuvent être aisément vérifiés et le seront sans doute par la mission confiée à M. Chevrillon.

Que faut-il penser des solutions de rechange proposées actuellement par diverses personnalités ? L'abandon des travaux étant difficilement concevable (sur 2 170 millions de francs à la charge de l'Etat, 1 600 millions de francs sont d'ores et déjà engagés), ces conseillers suggèrent d'abord le remplacement de la grande salle par un auditorium.

Outre le gâchis financier (toutes les infrastructures sont déjà réalisées) et les dédits considérables aux entreprises, on ne peut vraiment dire que Paris manquerait de salles de concerts avec Pleyel, les Champs-Elysées, le Châtelet, Favart éventuellement, ainsi que le palais Garnier lui-même, où les concerts alterneront avec les ballets. La création d'un auditorium important serait d'autre part plus logique – comme cela est prévu – dans le grand complexe de la Cité musicale de La Villette, à côté du Conservatoire, de l'Ensemble Intercontemporain et du musée instrumental.

L'idée, présentée par les mêmes conseillers, de maintenir la salle modulable de la Bastille (comme une concession à Pierre Boulez, pour l'empêcher de démissionner...) est un trompe-l'œil ou une absurdité. Il est impossible de faire un théâtre lyrique d'avant-garde complètement isolé, sans troupe de chanteurs, sans musiciens réguliers, sans ateliers de décors.

La salle expérimentale ne peut prospérer qu'à l'ombre d'une grande salle aux puissants moyens, avec son infrastructure artistique et administrative complète, à laquelle elle apportera en retour un souffle et un avenir ; autant dire qu'elle serait appelée à vivoter stérilement en se trouvant perdue à 5 kilomètres d'un établissement vétuste commandé par une esthétique révolue.

Personne n'a d'ailleurs encore chiffré l'économie que l'on espère faire en remplaçant l'Opéra par un auditorium, pour lequel les études techniques demanderaient au moins deux ans.

Nous avons dit (*le Monde* du 16 avril) qu'un des arguments utilisés par les opposants à la Bastille était que l'on avait délibérément minoré le coût de fonctionnement du nouvel Opéra. L'exemple de l'Opéra de Berlin-Ouest comme de celui de Francfort (*le Monde* du 12 juin 1985) montre qu'on l'aurait plutôt surestimé (1). Une gestion rigoureuse doit permettre, comme en Allemagne, de parvenir à un coût beaucoup plus réduit à la Bastille qu'au palais Garnier, pour un nombre de spectacles et de spectateurs très supérieurs (on prévoit quelque 775 000 spectateurs dans les deux salles, annuellement, à partir de 1992, soit trois fois plus qu'actuellement à Garnier et à Favart réunis). ■

(1) En faisant abstraction des soirées de ballets des divers théâtres, qui compliquent la comparaison, à cause de la séparation prévue du lyrique (à la Bastille) et du ballet (à Garnier) :

Palais Garnier : 150 représentations lyriques (avec la salle Favart), 1 900 places, subvention 360 MF.

Opéra de Berlin-Ouest : 260 représentations lyriques, 1 900 places, subvention 172,8 MF.

Opéra de Francfort : 220 représentations lyriques, 900 places, subvention 112 MF (en 1985).

Opéra de la Bastille (prévision en année pleine) : 250 représentations (uniquement grande salle + 120 dans la salle modulable), 2 700 places, subvention 275 MF.



GILLES RIGOULET.

BRUITS DE QUARTIER

ET si l'Opéra de la Bastille n'était pas construit ? Aux alentours du futur Opéra, vaste chantier, les ouvriers ont collé sur le grues, *« depuis un mois »*, des banderoles rouges avec l'inscription *« Opéra Bastille »*. Des bruits courent sur un éventuel arrêt des travaux, mais personne n'y croit vraiment.

Les signes manifestes de rénovation des quartiers avoisinants – expulsions en cours, démolition de vieux immeubles insalubres, changements de commerce – confortent les riverains dans un attentisme prudent. Partagés entre la raison et la passion, les intérêts financiers autant que culturels, les commerçants, artisans, restaurateurs, « galeristes » ou artistes du quartier ont confiance.

« M. Chirac est un bon gestionnaire, affirme-t-on du côté du boulevard Beaumarchais, *ce serait stupide de sa part d'arrêter un chantier avancé aux deux tiers. »* De l'avis général, quelques modifications, tout au plus, pourraient être apportées au projet initial : *« Une salle de concert au lieu de deux, un projet un peu moins grandiose ? Ça ne serait pas plus mal »*, préconise-t-on à l'heure de l'apéro.

L'Opéra coûte cher au contribuable et il est loin de faire l'unanimité : *« Regardez le palais Garnier, il remplit à peine à 40 %. » « Si l'Opéra de la Bastille n'était pas construit, on bâtirait autre chose »* pourvu que cet *« autre chose »* présente un alibi culturel, et surtout que *« ça attire du monde »*.

Les solutions envisagées ne manquent pas d'imagination : *« Une grande salle de concert comme le Palais des congrès, ça serait bien »* ou mieux encore *« un grand hôtel en prévision des Jeux olympiques, ça serait formidable ! Ça manque dans Paris »*, souffle le patron d'un café du coin, qui, en bon Auvergnat de Paris, a pour les devises étrangères les yeux de Chimène. *« Moi je ne suis pas contre le projet ; ce qui compte, c'est l'amélioration du quartier ; l'Opéra, c'est toujours un plus. »* Plus pratique, *« un forum comme celui des Halles serait le bienvenu parce que, question libraires, disquaires et boutiques dans le quartier, c'est plutôt nul »*.

Moins convaincant, *« un jardin public »* serait très mal vu par les restaurateurs qui ont pignon sur rue. Opéra ou pas, peu importe la musique (des marteaux-piqueurs) pourvu qu'on comble *« cet affreux trou »*. *« Pas question,* dit-on à l'unisson, *qu'on nous refasse le coup du trou des Halles ou le scandale des abattoirs de La Villette. »*

Spéculation

« Le quartier de la Bastille n'a pas attendu l'Opéra pour changer, affirme avec véhémence le directeur de la galerie Lavignes-Bastille. *Le mouvement est déjà enclenché depuis une bonne dizaine d'années par toute une nouvelle vague d'artistes et de galeries venus s'installer dans le quartier et qui a largement contribué à changer son image de marque. Le reste a suivi... Le problème n'est pas de savoir s'il y a des déçus ou des mécontents de l'Opéra de la Bastille, mais si, oui ou non, on va sacrifier un contenu culturel* (à savoir un quartier voué à la création et aux arts plastiques) *à d'autres intérêts moins prestigieux. »*

Attirées irrésistiblement par ce nouveau centre créatif de la capitale – *« bien moins bruyant et cloporte que les Halles »* – un équivalent du Saint-Germain-des-Prés ou du Montparnasse des années 50 – la faune des peintres et des photographes, installés dans des lofts bon marché ou dans de vieux appartements retapés, convoités par les promoteurs, se sent menacée à brève échéance : *« Au train où vont les choses, il devient impossible de se loger »*, m'explique une journaliste d'*Actuel*. *« Dans la rue du Faubourg-Saint-Antoine, le prix des loyers a doublé et le mètre carré a triplé en deux ans. Jusque-là, les ateliers des peintres du « Génie de la Bastille » étaient assez protégés. Maintenant on veut les récupérer pour les vendre, rénovés, 10 000 francs le mètre carré (...) Et le soir, on ne trouve plus le moindre restaurant à moins de 200 francs par tête... »*.

Bon gré, mal gré, le quartier bouge. Et la spéculation, avouée ou non, autour de l'Opéra ne date pas d'hier. *« Ça fait partie de la logique des choses »*, confirme une journaliste de l'*Express*, résidant dans le quartier. *« Tout l'est de Paris tend à devenir résidentiel et s'équipe en lieux de loisirs. Ça a commencé par la reconversion des cinémas pornos, puis par la fermeture des petits négoces rachetés par les galeries et les restaurants. C'est normal, ça devient autre chose. Moi, je trouve le quartier très sympa pour le moment, même si les prix augmentent et s'il faut courir à perpète pour acheter sa baguette de pain. Personne ne songe à partir. On a beau penser ce qu'on veut du projet architectural de la Bastille et trouver ça moche, personne n'a envie de voir un centre commercial ou des bureaux se construire à la place. »*

Opéra ou pas, le mouvement est irréversible, et on ne reverra sans doute jamais plus les « Apaches » rôder à la Bastille, puisque les longs-nez les ont chassés.

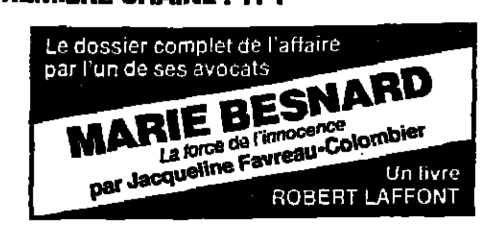
Adieu donc le tabac de la rue de la Roquette et bienvenue au Mac Donald ; fini « le Carillon » de la rue de la Bastille, place au plus grand *Hippopotamus* de Paris (1 000 à 1 500 couverts prévus). Les investisseurs ont bien raison de garder confiance puisqu'on leur garantit un dédommagement important au cas où... Mais un Mac Donald, plus six cinémas, plus un Hippopotamus, plus des boutiques de mode ça donne quoi, au juste ?

EVELYNE PUJOL.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 19 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1



20 h 35 Téléfilm : L'affaire Marie Besnard.
D'Yves-André Hubert, scénario et dialogues F. Pottecher. Avec A. Sapritch, V. Silver, P. Barge.
Une affaire qui défraya la chronique dans les années 50. Second épisode. Jugée une nouvelle fois pour six des treize assassinats dont on la soupçonne, Marie Besnard continue de crier son innocence. Un feuilleton authentique avec d'excellents interprètes. Alice Sapritch est remarquable.

22 h 15 Droit de réponse : Sans famille.
Emission de Michel Polac.
Suite du débat sur l'aide à l'enfance, avec le Père François du Plessis, J.-L. Lahaye, auteur de Cent familles, *Mᵉ Ambry, avocat ; P. Verdier, directeur départemental de la DDASS Moselle ; J.P. Rosenczveig, directeur de l'Institut de l'enfance et de la famille, etc.*

0 h Journal.

0 h 16 Ouvert la nuit. Série : les Incorruptibles.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Certain Leeb show.
Réalisation G. Barrier.
Autour du célèbre comique : Jeanne Mas, Michel Berger, Françoise Hardy...

21 h 55 Histoires de l'autre monde.
Nº 2. Les cartes, de T. Gershuny.
Dans l'univers étrange des tireuses de cartes et des gitanes.

22 h 25 Magazine : Les enfants du rock (et à 23.45).
Rock'n' roll graffiti : *avec les Beatles, Michèle Torr, Hervé Vilard, les Rolling Stones ; Sex Machine* (troisième anniversaire) : *James Brown, Michael Jackson, Rick James, Prince...*
A 23 h 45 Concert Top of the Pops : *Duran-Duran, Loose Ends, Bronski Beat, the Stranglers, etc.*

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 5 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel, la grande soirée familiale et... le dernier épisode de la série « Davy Crockett ».

22 h Journal.

22 h 25 Feuilleton : Dynastie.
Au cent quatorzième épisode, la série n'affiche pas de grands bouleversements ; ce soir, un énième mariage en perspective...

23 h 10 Musiclub.

FR3-PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Fraggle rock ; 18 h, Paris kiosque ; 18 h 55, Croq' soleil ; 19 h 5, Atout Pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Kamikazé impro ; 19 h 55, les Recettes de Gil et Julie.

CANAL PLUS

20 h 30, Les dessous d'Hollywood ; 22 h, Série : Mike Hammer ; 22 h 55, Boxe : championnat du monde, en direct de San-Remo ; 0 h, les Tueurs de l'éclipse, film de E. Hunt ; 1 h 25, la Nuit de San-Lorenzo, film de P. et V. Taviani ; 3 h 5, Histoires d'outre-tombe, film de F. Francis ; 4 h 40, M. Patman, film de J. Guillermin.

LA « 5 »

20 h 30 Cherchez la femme : Variétés (et à 1 h 30).
22 h 30 Record : Le grand show du sport (et à 2 h 30).
23 h 30 Série : L'homme de l'Atlantide.
0 h 30 Cinq sur cinq : Programme musical

TV6

17 h, 6 Tonic (et à 21 h) ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Mersonne ne m'aime », de N.L. Bernheim. Avec M. Pillet, C. Laborde, Zobeida...
22 h 10 Démarches avec... Pierre-Emmanuel Dauzat.
22 h 30 Scénaria : ce soir, on improvise, avec le Berry Hayward Consort.
0 h Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 4 Avant concert.
20 h 30 Concert (donné à la radio de Berlin le 10 mai 1985) : *Tic-toc-toc ou les Maillotins, les Barricades mystérieuses,* de Couperin ; *le Coucou,* de L.-C. d'Aquin, *la Poule, le Rappel des oiseaux, les Cyclopes,* de Rameau ; *Miroirs,* de Ravel ; *Vingt regards sur l'Enfant Jésus,* extraits, de Messiaen ; *Etudes symphoniques en forme de variations,* de Schumann, par Anne Queffélec, piano.
23 h Les soirées de France-Musique.

Dimanche 20 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Cinéma : le Serpent.
Film français de H. Verneuil (1972), avec Y. Brynner, H. Fonda, D. Bogarde, P. Noiret, M. Bouquet
Un transfuge soviétique, membre important du KGB, révèle à la CIA l'existence d'un réseau d'espionnage pour le Kremlin, en Europe occidentale. Vérité ou manœuvre d'intoxication ? Verneuil maintient le suspense d'une partie serrée sur un fil de rasoir. Machination perfectionnée et grands acteurs.

22 h 40 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.

23 h 40 Journal.

0 h Hommage à Simone de Beauvoir : le Deuxième Sexe
de J. Dayan (dernière partie).

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Maigret et le corps sans tête.
D'après G. Simenon, réal. M. Cravenne. Avec J. Richard, S. Flon, G. Cattand.
Maigret enquête dans les entrepôts et les cafés des quais, après la découverte d'un corps sans tête dans le canal Saint-Martin.

22 h 10 Musique au cœur.
Emission d'E. Ruggieri. Soixante ans après... Horowitz ou la Russie retrouvée.
Le pianiste virtuose Vladimir Horowitz, après soixante ans d'exil, retourne en Union soviétique pour un concert à Moscou. Retransmission de la première partie de ce concert, et entretien avec le musicien, à Paris, juste avant son départ pour Moscou, suivi d'un reportage, dès son arrivée, sur les lieux de sa jeunesse.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Histoires d'un jour.
Série de P. Alfonsi et M. Dugowson.
5 décembre 1944, épuration ou vengeance ?
De la réquisition de Renault à l'exécution de Robert Brasillach, l'émission retrace les heures mouvementées qui ont suivi la Libération.

22 h 5 Journal.

22 h 40 Cinéma de minuit : The Strange Affair of Uncle Harry.
Film américain de R. Siodmak (1945), avec G. Sanders, G. Fitzgerald, E. Raines (v.o., sous-titrée, N.).
En Nouvelle-Angleterre, un célibataire frustré vit avec ses deux sœurs dont l'une, hystérique, veut empêcher son mariage avec une jeune fille dont il s'est épris. Un drame de famille venimeux où rôdent les démons de l'inceste, une étonnante affaire criminelle. Le film s'attira les foudres de Code Hays pour « immoralité » et sa fin fut plusieurs fois remaniée.

0 h Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

6 h 50, les Hommes oiseaux du Kilimandjaro ; 7 h 50, Cabou Cadin (et à 12 h 30) ; 8 h 15, Elle, film de B. Edwards ; 10 h 10, le Jumeau, film de Y. Robert ; 12 h 5, Canaille plus ; 13 h 5, Deux secondes pour un livre ; 13 h 10, Superstars ; 14 h, Téléfilm : Banco ; 15 h 30, Série : Comics ; 16 h 5, Basket américain ; 17 h 50, Chicanos, chasseur de têtes, film de J. Freedmann ; 19 h 35, Dessins animés ; 20 h 30, Paris Texas, film de W. Wenders ; 22 h 55, les Nuits de Lucrèce Borgia, film de S. Grieco ; 0 h 45, Embryo, film de R. Nelson.

LA « 5 »

20 h 30 Les Hommes d'argent, série américaine, avec K. Douglas et A. Baxter (et à 23 h 55).
Série à suspense qui se passe dans le monde de la banque et des affaires.
22 h 10 Spécial sports : boxe, en différé de Las Vegas (et à 1 h 30).
23 h 5 Série : L'homme de l'Atlantide.
2 h 15 Série : Jaimie.

TV6

De 14 h à 24 h, programme musical.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Atelier de création radiophonique : les enfants de la guerre, les enfants du conflit.
22 h 30 Jazz-bivouac : Pierre Perez Group ; Armonicord.
0 h 5 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 4 Concert (donné salle Favart à Paris les 22 et 23 mars) : *l'Ecume des jours,* de Edison Denisov, par les Chœurs et l'orchestre de l'Opéra de Paris, dir. J. Burdekin, et les chorales d'enfants CNR de Rueil-Malmaison et A tre Voci.
23 h Les soirées de France-Musique : ex-libris ; à 1 h, les Hollywoodiens : Alfred Newman.

LES SOIRÉES DE LUNDI

TF1. — 20 h 35, *Rafles sur la ville,* film de P. Chenal ; **21 h 55,** Etoiles et toiles.

A2. — 20 h 35, Les cinq dernières minutes : *Château en campagne* ; **22 h,** Série documentaire : Touche pas à mon poste.

FR3. — 20 h 35, *le Pistonné,* film de C. Berri ; **22 h 10,** Journal ; **22 h 40,** Témoin : Jean Genet.

CANAL PLUS. — 20 h 30, *le Jumeau,* film d'Y. Robert ; **22 h 15,** Etoiles et buts ; **22 h 30,** Sports ; **1 h,** *les Tueurs de l'éclipse,* film de E. Hunt.

LA « 5 ». — 20 h 30, Téléfilm : *les Hommes d'argent* (et à 0 h) ; **22 h 15,** Série : *la Cinquième dimension* (et à 1 h 40) ; **23 h 15,** Série : *Supercopter.*



—VU—

Le mystère Marcel Dassault

« Lorsque meurent les mendiants, aucune comète n'apparaît, alors qu'à la mort des princes, les cieux eux-mêmes s'embrasent. » Cette réflexion de Shakespeare dans *Jules César* s'applique au traitement par les médias de la disparition des grands de ce monde. Il faut s'appeler Simone de Beauvoir, ou Jean Genet, pour bouleverser la mise en page des journaux ou les grilles de télévision. Ou encore Marcel Dassault.

S'il n'était ni mendiant ni prince, sa mort à quatre-vingt-quatorze ans lui a valu de figurer largement au menu télévisé de la soirée, et même de remplacer le sujet initialement prévu au magazine *Vendredi* de FR 3.

Malgré les coups durs (déportation à Buchenwald, deux nationalisations), et grâce à ce qu'il appelait modestement sa « chance », cet entrepreneur — le mot lui allait comme un gant — rebondissait à chaque fois pour inventer autre chose. Investisseur, Marcel Dassault était aussi homme politique, magnat de presse et metteur en scène de films. Il avait lancé le premier la mode des maisons individuelles, l'habitude des congés payés et avait donné son nom à un grand cru bordelais. Il se mettait surtout tout entier dans ce qu'il faisait avec une ardeur juvénile : éternel optimiste, il cherchait par tous les moyens à faire partager sa simple recette de bonheur. Face à *Paris-Match,* qui vivait de malheurs et de catastrophes, il créa *Jours de France,* consacré aux *« événements heureux »* ; face au cinéma moderne, obsédé par la violence et le sexe, il a produit, écrit et tourné des films à l'eau de rose où « tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil » ; et, en particulier dans les placard publicitaires dont il arrosait les journaux (intitulés « Au Café du Commerce »), il prêchait « l'union nationale », preuve de la cohabitation avant la lettre.

Capitaliste certes, fabricant d'avions de surcroît, il désarmait ses critiques par une gentillesse rusée et une naïveté à moitié feinte. On veut nationaliser ses usines ? D'accord, cela lui évitera des ennuis de gestion, et, bon prince, il fera un cadeau aux socialistes de 1 milliard 800 millions de francs. Mais il restera avant tout comme l'inventeur génial d'avions supersoniques aux noms poétiques : Ouragan, Mystère, Mirage, Rafale. *« Un bon avion,* disait-il, *c'est d'abord un bel avion. »* Le mystère de son succès : une curiosité à toute épreuve.

La mort, il n'y pensait jamais : beaucoup trop occupé !

ALAIN WOODROW.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 20 AVRIL

— *M. Jean-Marie Le Pen,* président du Front national, député de Paris, répond aux questions des journalistes, au cours de l'émission « Forum », de RMC, à 12 h 30.

— *M. Pierre Bérégovoy,* ancien ministre de l'économie et des finances, député (PS) de la Nièvre, est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

— *M. Michel d'Ornano,* président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, député (UDF) du Calvados, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

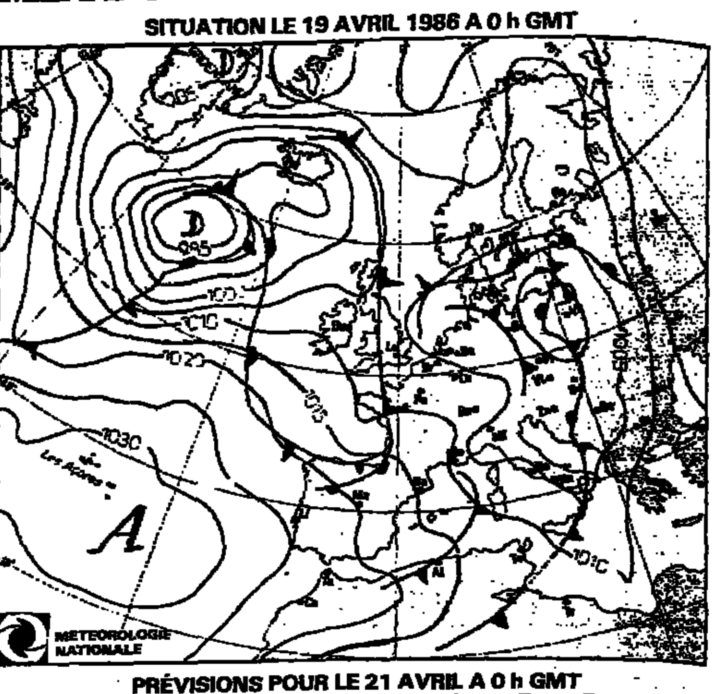
LUNDI 21 AVRIL

— *M. Alain Madelin,* ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, est l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h 15.

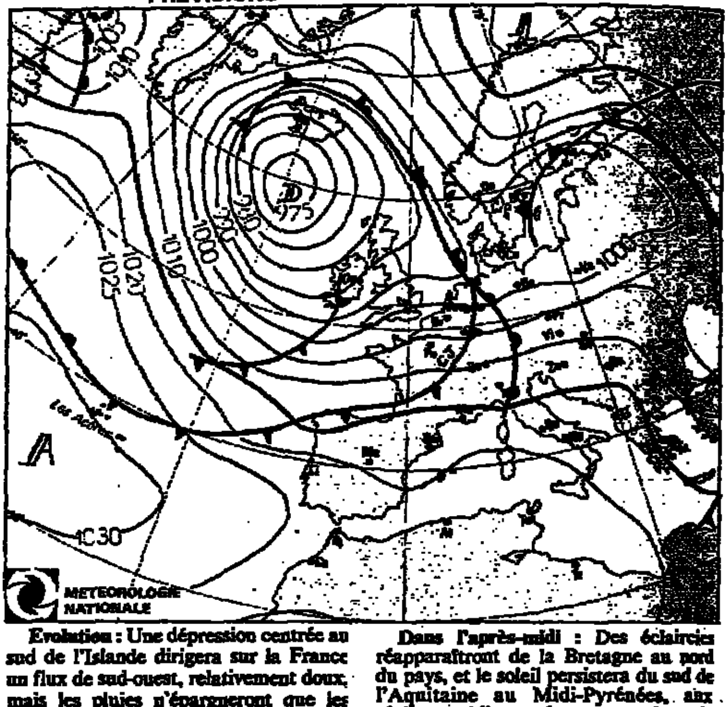
● *Inauguration de l'Institut de la mémoire audiovisuelle juive (IMAJ).* — Lancé en 1984, ce projet a été inauguré en présence du ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard, et de son prédécesseur, M. Jack Lang, qui l'avait soutenu. Cet institut doit faciliter la mise sur pied d'un centre d'archives de films et de documents télévisés, qui fait actuellement *« cruellement défaut »,* comme a expliqué le maître d'œuvre de ce projet, Mᵐᵉ Esther Hoffenberg. L'IMAJ s'intéresse notamment aux films anciens et aux documents d'amateurs.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19 AVRIL 1986 A 0 h GMT



PRÉVISIONS POUR LE 21 AVRIL A 0 h GMT

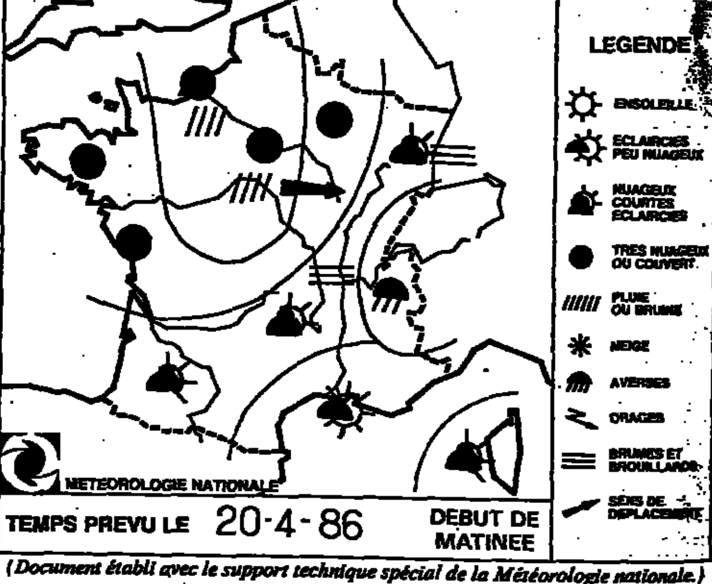


Evolution : Une dépression centrée au sud de l'Islande dirigera sur la France un flux de sud-ouest, relativement doux, mais les pluies n'épargneront que les régions méridionales.

Dimanche matin : Le temps sera couvert et il pleuvra des côtes de la Manche aux pays de la Loire, dans le Centre, le Bassin parisien et la Champagne.

Dans l'après-midi : Des éclaircies réapparaîtront de la Bretagne au nord du pays, et le soleil persistera du sud de l'Aquitaine au Midi-Pyrénées, aux régions méditerranéennes et Alpes du Sud.

Partout ailleurs, nuages et pluies prédomineront. Le vent de sud-ouest sera assez fort sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique.



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE

	maxima	minima	temps
AJACCIO	15	6	S
BIARRITZ	10	7	A
BORDEAUX	11	4	N
BOURGES	9	3	P
BREST	10	6	N
CAEN	9	3	P
CHERBOURG	8	3	P
CLERMONT-FERR.	11	3	C
DIJON	10	3	C
GRENOBLE St-M-H	10	4	P
GRENOBLE St-Geo	12	3	P
LILLE	10	4	P
LYON	12	5	C
MARSEILLE-MAR.	15	6	N
NANCY	10	4	P
NANTES	11	5	P
NICE	20	7	S
PARIS-MONTS.	9	4	C
PARIS-ORLY	10	3	P
PAU	10	5	A
PERPIGNAN	14	6	N
RENNES	10	5	P
STRASBOURG	11	4	P
TOURS	9	4	P
TOULOUSE	13	5	P
POINTE-A-PITRE	30	22	S

ÉTRANGER

	maxima	minima	temps
ALGER	17	6	O
AMSTERDAM	10	5	N
ATHÈNES	20	16	C
BANGKOK	35	26	S
BARCELONE	14	4	S
BELGRADE	22	10	P
BERLIN	14	7	P
BRUXELLES	9	3	P
LE CAIRE	26	16	S
CANARIES	—	—	—
COPENHAGUE	11	1	B
DAKAR	24	19	S
DJERBA	21	14	A
GENÈVE	10	2	N
HONGKONG	29	25	N
ISTANBUL	18	12	N
JÉRUSALEM	24	10	S
LISBONNE	14	9	A
LONDRES	9	3	P
LOS ANGELES	23	10	S
LUXEMBOURG	9	3	P
MADRID	12	5	S
MEXICO	26	12	B
MILAN	14	3	S
MONTRÉAL	18	5	S
MOSCOU	7	5	N
NAIROBI	25	16	S
NEW-DELHI	37	21	S
NEW-YORK	18	8	S
OSLO	7	−2	C
PALMA-DE-MAL.	17	0	S
PÉKIN	22	11	S
RIO-DE-JANEIRO	26	20	N
ROME	15	9	P
SINGAPOUR	31	25	O
STOCKHOLM	6	3	O
SYDNEY	22	13	S
TOKYO	16	13	P
TUNIS	20	12	N
VARSOVIE	19	9	P
VENISE	15	5	N
VIENNE	14	5	P

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige



OPÉRA BASTILLE

COHABITATION ARCHITECTURALE

par François Chaslin

Si quelques jours avant les élections législatives, Alain Juppé ou Jacques Toubon promettaient d'envoyer tel ou tel projet à la casse, le maire, lui, se garda de compromettre trop tôt l'incertaine cohabitation.

LE maire de Paris fit autrefois sensation lorsque, une année après son élection, il soutint, face au président de la République de l'époque, si attaché à « l'esprit français » et aux traditions aristocratiques, son désir de voir naître *« un art contemporain qui témoigne des possibilités créatrices de nos architectes »*. On sentit un moment souffler le vent lyrique du grand modernisme d'antan qui allait peut-être balayer les manières vieille France de l'ère giscardienne. Contre les nobles tracés classiques envisagés aux Halles, il défendit l'idée d'un jardin *« qui sente la frite »*. Du coup il renvoya Bofill, l'architecte du prince dont le style architectural *« gréco-égyptien avec des tendances bouddhiques »* le révulsait.

Les Halles, pourtant, ne sont pas devenues ce *« quelque chose de moderne qui serait au Centre Pompidou ce que la Sainte-Chapelle est à Notre-Dame »* qu'espérait le maire. Et c'est, paradoxalement, dans les récents espaces souterrains conçus par Paul Chemetov qu'il faut y chercher de la grandeur.

Si la salle de Bercy n'est pas sans qualité, la capitale ne s'est, en neuf années de mandat de Jacques Chirac, enrichie d'aucun édifice de premier plan, contrairement à nombre de villes de province, où se développe une étonnante émulation. Ne parlons pas de certaines métropoles étrangères sur lesquelles règnent les stars de la scène architecturale.

A ce jeu, Paris fait grise mine, paraît stagner et ne suscite de curiosité que grâce aux chantiers présidentiels ; cela, au demeurant, depuis Georges Pompidou. Jacques Chirac s'en explique. Il a dit plusieurs fois que le temps ne lui semblait pas être à ces grands desseins, à ces œuvres prestigieuses qui naissaient *« par la simple conjonction de la volonté d'un monarque et du talent de grands architectes »*. Et lorsqu'une seule fois il tenta sa chance, pour le stade de Bercy — sur un programme qui semblait pourtant de bon sens et très populaire — les conseillers socialistes ne manquèrent pas de se scandaliser : Bertrand Delanoë dénonça la *« folie des grandeurs »* d'un homme qui voulait *« imprimer sa marque à la ville au moyen de réalisations gigantesques »*. C'était en 1979, avant donc les grands projets de François Mitterrand, et Georges Sarre — c'était pourtant après, en 1982, — attaqua ce *« goût du prestige »* qui lui paraissait trahir d'inavouables ambitions présidentielles : lèse-majesté ?

Curieuse conception, tout de même, que celle qui voudrait ainsi que le présient bâtisse de ci, de là, palais et musées, arches et pyramides, tandis que la municipalité se cantonnerait aux problèmes de logement, à l'entretien des squares, à de menus travaux de voirie, au ravaudage patient de ses tissus urbains. Curieuse conception, très en retrait sur les exigences de tant d'autres villes, et pourtant partagée par la gauche et la droite du Conseil de Paris, comme si planait encore au-dessus de la capitale l'ombre tutélaire des anciens préfets.

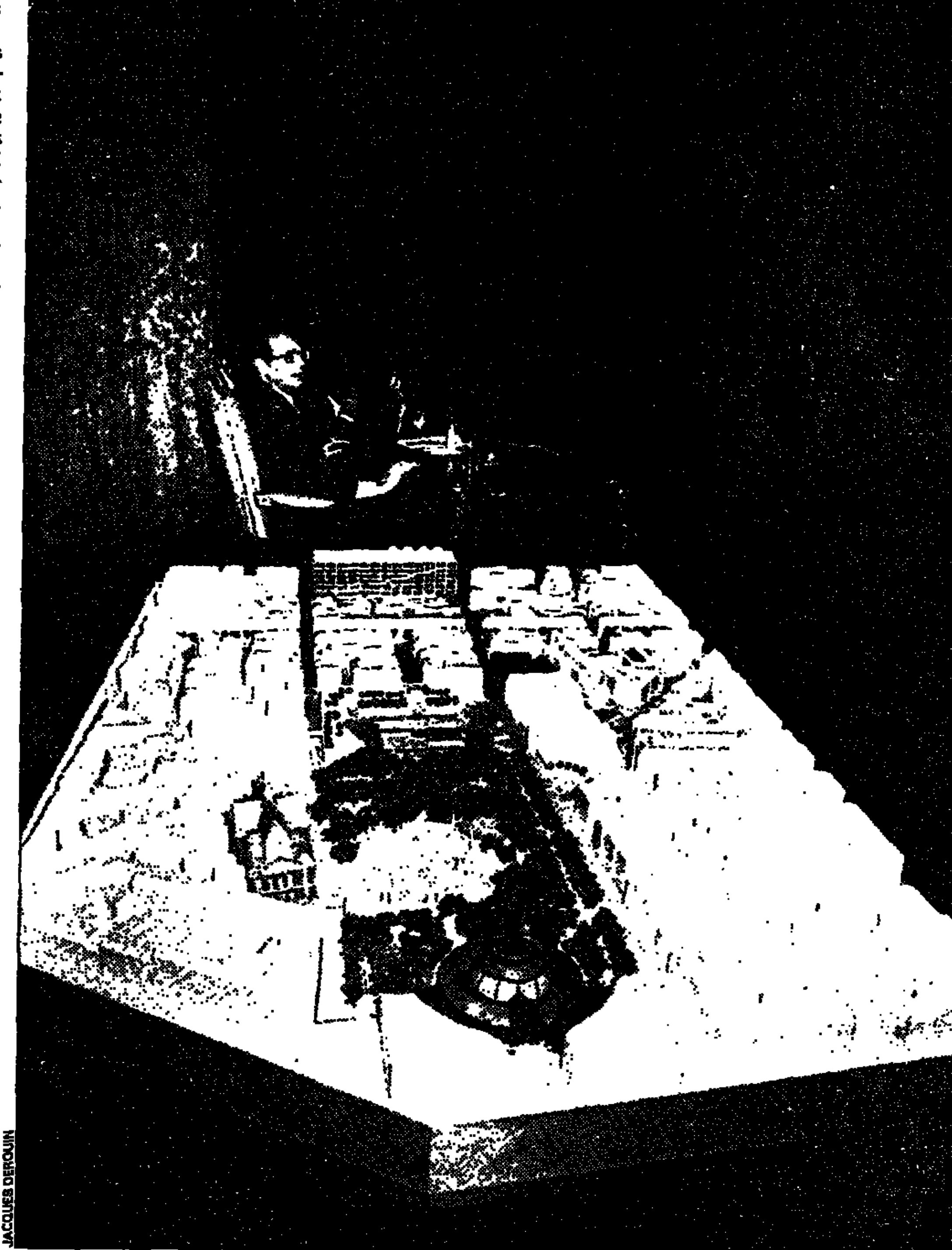
Emotions de voyage

Pourtant, Jacques Chirac est un homme que fascinent les grandes réalisations étrangères. Périodiquement, au retour de ses voyages, il raconte combien ont pu le frapper certaines opérations urbaines, combien même les architectes français qui ont eu l'occasion d'y construire lui ont paru plus libres, plus créatifs qu'ils ne le sont ici. Il donne souvent le sentiment d'avoir la nostalgie des facilités des années 60, des grands gestes, des beaux objets de l'époque pompidolienne, et de regretter les timidités actuelles.

Excellent praticien des affaires urbaines, il connaît mal l'architecture proprement dite. Il aurait plutôt tendance à faire confiance aux spécialistes et ne cherche pas à imposer ses goûts personnels. Il a quelques admirations cependant : Fernand Pouillon et surtout le grand prix de Rome de 1953, Olivier-Clément Vacoub, architecte fétiche du chef de l'Etat tunisien, dont il apprécia les travaux pour la capitale de la Côte-d'Ivoire, Yamoussoukro, et qu'il a chargé d'aménager ses appartements de l'Hôtel de Ville, et de mettre un terme à l'épineuse affaire du marché Saint-Germain.

Plus que l'architecture dans ses infinies variations et ses querelles stylistiques, il semble aimer les architectes créateurs, hommes de volonté, témoignant de décision et de force, capables d'atteindre à une certaine monumentalité, mais qu'il sait difficile à acclimater dans sa ville. Au cours de son voyage au Japon, il découvrit la vigueur du grand Kenzo Tange et décida de lui confier « quelque chose », de gré à gré, sans mise en compétition. *« Je suis hostile à la sélection par les concours*, devait-il déclarer à ce sujet, *car les grands architectes répugnent généralement à y participer. »* Tange put choisir, entre plusieurs terrains, celui qui lui convenait le mieux ; il opta pour la place d'Italie, où, depuis plus d'un an, il s'escrime avec d'extrêmes difficultés techniques et réglementaires sur un projet d'auditorium comme pour prouver que l'architecture est décidément impossible à Paris. Certains rêveurs songent aujourd'hui à transférer ses études sur le site de la Bastille, où ils remplaceraient Carlos Ott et son opéra populaire...

Asiatique comme Pei mais aussi très occidental comme lui, construisant dans le monde entier, comme lui, figure majeure, comme lui, du grand style international post-corbuséen, membre, comme Pei encore, de l'Académie des Beaux-Arts, Kenzo Tange semble tenir auprès de Jacques Chirac exactement le rôle dévolu à l'architecte du Grand Louvre auprès de François Mitterrand. D'où, sans doute, la prudence du maire de Paris, la modération dont il fit preuve le plus souvent dans ces affaires de grands projets présidentiels, quand bien même on le poussait au conflit.


JACQUES DEROUIN

Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville, devant une maquette du quartier des Halles.

Si, quelques jours encore avant les élections législatives, Alain Juppé ou Jacques Toubon promettaient d'envoyer tel ou tel « chantier du président » à la casse, le maire refusa de s'engager lui-même, laissant dire ses lieutenants, mais se gardant de toute déclaration susceptible de compromettre trop tôt l'incertaine cohabitation, en dénonçant ce péché bâtisseur qu'au fond il comprend parfaitement.

Il a donné son accord sur les sites, les programmes et l'architecture. Il eut même l'occasion de faire connaître son avis sur certains projets avant que le chef de l'Etat n'arrête son choix. Et s'il n'aime guère le futur ministère des finances, *« tout à fait dépourvu de sensibilité »*, *« vraiment pas génial, et même très laid »*, ni le futur Opéra, qui ne sera pas, estime-t-il, *« l'œuvre architecturale du siècle »*, il a en fait sur ses deux projets un jugement proche de celui de François Mitterrand.

Quant à la pyramide du Louvre, troublé un moment par la virulence de la polémique, il ne cacha pas ensuite combien le projet de pyramide lui semblait *« de grande qualité »*. C'est surtout la dimension financière de tous ces travaux qui le laissa *« paniqué, terrorisé, stupéfait »*. C'est le gestionnaire qui était ému. En fait, Jacques Chirac est partagé entre une certaine pulsion de modernité, d'affirmation par le grand geste, et la morale contraignante, disciplinée, mise au point à la fin des années 70 par l'Atelier parisien d'urbanisme et les services municipaux. Il hérita d'une ville en crise, pleine de « trous », déchirée par la rénovation brutale, éventrée par les projets de voies rapides, piquée de tours qui scandalisaient une partie de l'opinion. La capitale était en proie aux polémiques et aux querelles constantes. Le pouvoir y était souvent réparti entre de redoutables féodalités : les sociétés d'économie mixte, qui, du quartier Italie à Belleville, régnaient sur leurs « ZAC » avec un budget incontrôlable, et la toute-puissance des architectes en chef, construisant parfois plusieurs milliers de logements d'un seul jet. Ces pouvoirs ont été cassés, repris en main par la municipalité, efficacement, sans remous, dans le respect des hauteurs, des alignements, des densités traditionnelles, avec une attention marquée pour le micro-urbanisme, les fontaines, le mobilier de trottoir, les problèmes de voisinage. Il s'ensuit une certaine fadeur, peut-être, une homogénéité que beaucoup jugent pesante, mais la ville est calme, sans conflits urbains comme ceux qui mobilisaient les associations de quartier il y a quelques années.

Pour le maire, c'est finalement trop tiède, trop propret. Parfois lui prend l'envie de *« libérer l'architecture »* des contraintes qui la corsètent, de *« donner du mou »* au sein du plan d'occupation des sols pour, explique-t-il, *« laisser un peu d'air à l'imagination des architectes »*. Mais la presse, alors, hurle au retour des spéculateurs et de l'urbanisme sauvage... Ainsi Jacques Chirac reste-t-il prudent. ■

par Danielle Tramard

que *« une tendance à ce que le metteur en scène dépasse le chef d'orchestre depuis que les premiers sont entrés à l'Opéra. Ils s'intéressent moins à la tessiture de la voix et plus à l'apparence physique »*. Pour lui, c'est *« une mode qui va disparaître »*. René Bianco ne dit pas autre chose : *« Ce qui manque aujourd'hui, ce n'est pas une scène moderne, c'est un directeur qui connaisse la voix. »*

Sans voix, pas d'opéra. Madeleine Simoni rappelle les trois conditions mises par Rossini pour monter un opéra. *« Il faut,* disait-il, *premièrement, de bons chanteurs, deuxièmement, de très bons chanteurs, troisièmement, d'excellents chanteurs. »* Gabriel Bacquier dit la même chose, autrement : *« S'ils n'ont pas les chanteurs, ils peuvent aller se rhabiller. »*

Les grandes voix, tout le monde les demande : *« Je veux entendre Pavarotti, Placido Domingo, Raimondi, mais il faut aussi donner leur chance à d'autres. »* Intéressante est la définition du star system donnée par Michel Glotz : *« Ce n'est pas un club fermé de gens déjà arrivés et qui ne se renouvelle pas. C'est un club restreint dont seul le talent détient les clefs et où l'on est adopté par cooptation. Seul le star system répond à l'attente populaire. »* Car il faut bien en arriver là d'où tout est parti, à ce mot de « populaire ».

Opéra populaire, qu'entend-on par là ? Claude Maupomé, pour sa part, pense que *« l'Opéra est une passion, ce n'est pas un art de masse »*. Pour Michel Glotz, *« est populaire ce qui est célèbre et aimé du public »*. *« Populaire,* ajoute-t-il, *n'est pas en contradiction avec élitiste, et c'est faire injure au peuple que de lui offrir des chanteurs de moindre qualité »*. Rolf Liebermann donne la même appréciation : *« Populaire,* dit-il, *est un mot très dangereux dans le contexte de l'opéra. On peut descendre les prix dans la salle. Sur scène, seule la qualité la plus haute peut exister dans une ville comme Paris. La scène est élitiste, la salle peut être populaire par le prix d'entrée. »*

« Chaque lever de rideau coûte cher. » Madeleine Simoni rappelle que *« Liebermann a réussi parce qu'il n'a pas lésiné »*. M. Costa affirme : *« Par son prestige personnel et en y mettant le prix, il a attiré les grandes voix. Ce faisant, il a rempli l'Opéra de Paris, qui dépérissait. »* Le secrétaire du CE est formel : *« Si l'Etat ne s'engage pas financièrement à soutenir l'art lyrique, le patrimoine français disparaîtra* (répertoire et interprètes) *et l'avenir même du lyrique est compromis. »* Sans être aussi pessimiste, on peut s'interroger avec celui qui administra brillamment l'Opéra de Paris de 1973 à 1981 sur la difficulté de gérer à la fois le palais Garnier et la Bastille. *« Financièrement, peut-on tenir deux maisons avec une structure double pour le ballet comme pour l'opéra ? Il faudra un orchestre, des machinistes, des couturières, des maquilleuses, etc. Comment tenir la structure vivante sans engager tout ce qui est nécessaire pour une représentation ? »* Rolf Liebermann rappelle que, en matière de budget d'opéra, *« les frais fixes, qui représentent 85 % environ du budget, sont couverts par la subvention, tandis que le plateau est payé par les entrées. On peut descendre à 70 %, pas au-delà »*.

Autre motif d'inquiétude : le palais Garnier fera-t-il le plein avec la danse ? Certains en doutent fort. D'autres jugent que *« ce serait la pire des choses de séparer le ballet de l'Opéra de Paris »*.

Tout est à jeter dans le projet Bastille ? *« La seule chose qui m'intéresse,* dit Jean-Pierre Brossmann, *c'est la salle modulable.* Et Rolf Liebermann : *« La salle modulable est une bonne chose. »* Michèle Lagrange est pour, Madeleine Simoni aussi.

Les contradictions cernent l'Opéra de Paris. Jean-Pierre Brossmann suggère d'en sortir par la concertation : *« La solution saine, c'est engager un grand débat avec les professionnels et le public pour voir comment on peut envisager l'exploitation de l'ensemble des théâtres parisiens. »* Dans un esprit de modération : *« Tout ce qui est excessif est méprisable »*, peut dire Michel Glotz. ■

(1) La scène de Garnier n'a rien à envier aux autres théâtres. Deux fois plus profonde que la salle et trois fois plus large que l'ouverture de scène, elle peut, avec une superficie de 1 200 mètres carrés, contenir le bâtiment entier de la Comédie-Française ou la salle Favart.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 14 au 18 avril

Sur ses gardes

« *L*A confiance, cela se ressent. On a ou on n'a pas confiance. *Je n'ai pas confiance* », déclarait récemment à l'Assemblée nationale M. Jean-Marie Le Pen, avant de voter contre le discours de politique générale présenté par M. Jacques Chirac aux nouveaux élus du peuple. A la Bourse de Paris, où les lepénistes tiennent heureusement à l'aise dans une cabine téléphonique, on n'hésitait pas cependant, en fin de semaine, à reprendre la *formule* du président du Front national. Il faut dire que le palais Brongniart avait vécu la veille une rediffusion du film *Coup de torchon*, dont il se serait bien passé, et s'il est une chose dont les boursiers ont une sainte horreur, c'est bien d'être repris à revers.

Sans entrer de nouveau dans le détail d'une série d'épisodes dont on connaît bien à présent le cheminement (*le Monde* du 19 avril), on retiendra que l'annonce du collectif budgétaire 1986 et de son contenu on ne peut plus favorable à la Bourse à travers quelques dispositions qui *« vont faire saliver le seizième arrondissement »*, selon l'expression d'un professionnel (suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, retour à l'anonymat sur l'or, amnistie fiscale...), s'est accompagnée d'un faux pas ; un grain de sable qui a failli gripper une machine fonctionnant sans coup férir depuis les élections.

On sait qu'il s'agit de ces fameuses *« mesures diverses »* communiquées par les services de M. Edouard Balladur et qui visent à verrouiller fiscalement les revenus de coupons pour les SICAV et fonds communs de placement (voir « Le marché monétaire et obligataire »). Depuis deux ou trois jours, déjà, on tordait le nez sous les colonnes, et les familiers de la rue Vivienne subodoraient bien quelque « traîtrise » de la Rue de Rivoli, mais sans très bien savoir de quoi il pouvait s'agir. On parlait d'une modification du prélèvement libératoire applicable aux revenus d'obligations ou d'un net relèvement de la taxe forfaitaire (16 %) sur le produit des valeurs mobilières au-delà d'un certain seuil, mais... Toujours est-il que, dès que furent connues les dispositions en question, le MATIF (marché à terme d'instruments financiers) baissait son rideau pour deux bonnes heures, tandis que l'on donnait la grosse artillerie sur le marché obligataire pour venir au secours des emprunts défaillants.

Cette mini-panique — le mot n'est pas trop fort pour les plumitifs qui se trouvaient effectivement sur le marché à ce moment-là — avait contaminé les actions françaises, et ces titres, qui affichaient une bonne tenue (plus de 1 % de hausse) à la séance du matin, concluaient sur un repli de 0,8 % jeudi après-midi. Vendredi, toutefois, les esprits s'étaient calmés tant sur le parquet, où la cote regagnait 2 %, qu'au premier étage, avec un ton un peu plus rasséréné chez les gérants de portefeuille.

Au total, les valeurs françaises, en très forte baisse (plus de 2,3 %) mercredi, à la veille de l'annonce officielle du nouveau dispositif applicable aux SICAV et FCP, auront su regagner le terrain perdu pour afficher un score nul. Certains titres ont même réalisé de très belles performances. A commencer par ELF-Aquitaine, en hausse de près de 20 %, avec un volume d'affaires considérable après les déclarations faites au Club Presse Finance par le directeur financier de cette compagnie. Celui-ci a souligné, à juste titre, le décalage constaté entre la situation nette d'ELF-Aquitaine (aux environs de 48 milliards de francs) et les cours actuels, qui représentent une capitalisation de 27 milliards de francs seulement (*le Monde* du 16 avril).

Les deux valeurs de travail temporaire Bis et Ecco continuent à tirer profit des informations financières très favorables en provenance du secteur de l'intérim. A l'inverse, SCREG, qui a perdu près de 30 %, se rapproche du prix offert par Bouygues pour reprendre l'affaire : (60 F). Cette société s'est cependant offert une petite fantaisie vendredi avec une hausse de plus de 8 %, qui a relevé le cours de l'action à 97,50 F. A signaler, enfin, le recul de 12 % d'Avions Marcel Dassault, essentiellement imputable au décès du célèbre « pigiste » du Café du commerce, dont les boursiers savaient apprécier la sagesse populaire des conversations à bâtons rompus sur comptoir en zinc. Cette baisse doit cependant être replacée dans son contexte : un « flottant » (nombre de titres dans le public) qui n'excède pas 5 % à 10 % de l'ensemble des actions de la société Avions Marcel Dassault.

A 373,2, en fin de semaine, selon l'indice de la Compagnie des agents de change, la Bourse de Paris poursuit son parcours sans faute. A la fin du premier trimestre 1986, elle avait enregistré une hausse de 35 % environ et n'était devancée que par Milan (+ 53 %), depuis que les Italiens ont découvert, avec la Bourse italienne, un nouveau Totocalcio. Londres, Tokyo et Bruxelles se tiennent dans un mouchoir de batiste (en hausse de 20 % à 22 %), alors que New-York est distancée à la sixième place avec une hausse de 17 % des actions américaines pour les trois premiers mois de l'année.

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	18-4-86	Diff.
4 1/2 % 1973	1 605	+ 115
7 % 1973	7 575	− 205
10,30 % 1975	102,60	− 1,70
PME 10,6 % 1976	104,20	− 0,90
8,80 % 1977	119,51	− 2,39
10 % 1978	106,50	− 1,10
9,80 % 1978	105,50	− 1,85
8,80 % 1978	100,72	− 0,13
9 % 1979	103,20	− 1,50
10,80 % 1979	108,50	− 1,50
13,80 1980	107,71	− 1,59
16,75 % 1981	111,10	− 1,30
16,20 % 1982	124,60	− 2,30
16 % 1982	126	− 2,65
15,75 % 1982	121,10	− 2,95
CNE 3 %	4 063	+ 4
CNB bq. 5 000 F.	102,20	− 2,85
CNB Paribas 5 000 F	106,80	− 2,40
CNB Suez 5 000 F	109,50	+ 1,50
CNI 5 000 F	102,55	− 2,75

Pétroles

	18-4-86	Diff.
Elf-Aquitaine	319,90	+ 51,10
Esso	455	+ 11
Exxon	412	− 3,50
Francarep	305	− 9
Petrofina	1 160	+ 7
Pétroles B.P.	112	+ 0,10
Primagaz	469	− 23
Raffinage	124,80	+ 4,80
Royal Dutch	543	− 9
Sogerap	535	+ 5
Total	363	+ 5,50

Banques, assurances sociétés d'investissement

	18-4-86	Diff.
Bail Équipement	650	+ 27
Bancaire (Cie)	1 198	+ 24
Cetelem	1 581	− 119
Chargeurs SA	1 195	− 6
CFF	1 800	+ 45
CFI	621	− 38
Eurafrance	3 020	− 99
Hénin (La)	716	inch.
Imm. Pl.-Monceau	823	− 49
Locafrance	730	− 58
Locindus	1 125	+ 15
Midi (1)	6 180	+ 174,50
Midland Bank	461	− 6
O F P	1 505	− 80
Parisienne de résc.	1 930	− 120
Prétabail	1 576	− 104
Schneider	590	− 59
UCB	703	− 2

(1) Compte tenu d'un coupon de 34,50 F.

Métallurgie construction mécanique

	18-4-86	Diff.
Alspi	395	
Avions Dassault-B.	1 295	− 175
Chiers-Châtillon	68,80	+ 0,80
De Dietrich	1 104	− 246
FACOM	1 625	− 86
Fives-Lille	547	+ 12
Fonderie (Générale)	145	− 3
Marine Wendel	439,50	− 10
Penhoët	1 300	inch.
Peugeot SA	1 025	+ 10
Poclain	110,20	− 1,30
Sagem	2 650	+ 10
Vallourec	191,80	− 9,21

Mines d'or, diamants

	18-4-86	Diff.
Anglo-American	96,90	− 4,90
Amgold	539	− 1
Buf. Gold M.	155	− 18,10
De Beers	55,20	− 1,60
Drief. Cons.	122,10	− 3,70
Gencor (1)	95,10	− 2,70
Gold Field	51	− 2
Harmony	80,10	− 3,95
Randfontein	581	− 40
Saint-Helena	83,70	− 2,30
Western Deep	250,50	− 2,60

(1) Compte tenu d'un coupon de 4,10 F.

Matériel électrique services publics

	18-4-86	Diff.
Alsthom-Atlantique	476	− 14
CIT-Alcatel	2 271	+ 41
Crouzet	314	− 14
Générale des Eaux	1 350	− 45
IBM	1 104	− 1
Intertechnique	1 952	− 48
ITT	326	− 7
Legrand	3 810	− 71
Lyonnaise des Eaux	1 230	− 30
Matra	2 233	− 107
Merlin-Gérin	3 295	+ 14
Moteurs Leroy-Somer	839	− 11
Moulinex	100,90	+ 0,90
Philips	186,50	+ 6,50
PM Labinal	759	− 31
Radiotechnique	811	− 20
SEB	640	+ 29
Siemens	2 295	+ 55
Schlumberger	220	− 14,8
Signaux	549	− 36
Téléméc. Electrique	3 290	− 140
Thomson-CSF	1 275	+ 150

Alimentation

	18-4-86	Diff.
Béghin-Say	471	− 5
Bongrain	1 955	+ 85
BSN G.-Danone	3 780	− 40
Carrefour	3 398	− 50
Casino	1 630	− 135
Cédis	1 075	− 5
Euromarché	2 110	− 30
Guyenne et Gasc.	694	inch.
Lesieur	1 122	+ 12
Martell	1 770	− 70
Moët-Hennessy	2 415	− 25
Nestlé	34 000	− 100
Occidentale (Gle)	950	+ 17
Olida-Caby	255	− 29,5
Pernod-Ricard	1 063	+ 18
Promodès	1 379	+ 89
St-Louis-Bouchon	695	− 35
C.S. Saupiquet	599	inch.
Source Perrier	686	− 7
Veuve Clicquot	4 050	+ 320

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
ELF	+ 19	SCMEG	− 22
BIS	+ 17	A. Dassault	− 11,9
Papet. Gasc.	+ 14,3	Hachette	− 10,5
Poliet	+ 14	Olida	− 10,4
Thomson CSF	+ 13,3	UFB	− 10,3
Pechelbronn	+ 12,8	IMETAL	− 9,1
ECCO	+ 12,4	Schneider	− 9,1
SEFIMEG	+ 10,4	Prouvost	− 8,6
La Redoute	+ 9,4	Damart	− 8,5
Sodexho	+ 8,7	Casino	− 7,6

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Michelin	151 192	465 371 932
ELF	154 391	464 919 219
BSN	66 973	249 422 595
Lafarge-Coppée	149 020	212 988 344
Moët	75 197	186 387 480
Peugeot	178 204	185 914 218
Midi	29 852	182 364 730
L'Air liquide	220 348	170 596 739
Bancaire CIE	117 230	136 220 104
L'Oréal	35 999	134 920 826
Redoute	63 959	122 097 809
Total	313 610	115 814 107
Renault particip.	75 035	113 400 490
Pernod-Ricard	98 654	105 180 355
CGE particip.	36 540	100 789 995
Navigation mixte	104 053	95 698 747
Thomson-CSF	76 669	89 066 542
Perrier	129 623	88 683 332

(*) Du 11 au 18 avril inclus.

Bâtiment, travaux publics

	18-4-86	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 290	+ 45
Bouygues	1 150	+ 51
Ciments Français	750	− 16
Dumez	1 250	+ 43
GTM	340	− 6
J. Lefebvre	809	− 40
Lafarge	1 447	+ 45
Maisons Phénix	290	− 19
Poliet et Chausson	1 447	+ 177
SCREG	97,5	
SGE-SB	69,60	− 2,40

Mines, caoutchouc, outre-mer

	18-4-86	Diff.
Charter	27,80	− 1,10
Géophysique	429	− 1
Imétal	94,80	− 9,50
INCO	112,10	inch.
Michelin	3 095	+ 96
Min. Penarroya	70	− 3,80
RTZ	78	+ 1,50
Zambia	1,53	+ 0,02

Filatures, textiles, magasins

	18-4-86	Diff.
André Roudière	218,40	− 0,60
Agache Willot	768	+ 78
BHV	546	+ 26
CFAO	1 815	− 45
Damart-Serviposte	2 150	− 200
Darty	3 049	+ 89
DMC	500	+ 2
Galeries Lafayette	1 400	+ 45
La Redoute	1 985	+ 170
Nouvelles Galeries	508	− 17
Printemps	615	+ 3
SCOA	119	− 2,50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 11 avril	Cours 18 avril
Or fin (kilo en barre)	80 200	78 100
— (kilo en lingot)	80 600	78 000
Pièce française (20 fr.)	528	600
Pièce française (10 fr.)	448	485
Pièce suisse (20 fr.)	517	545
Pièce latine (20 fr.)	481	499
● Pièce tunisienne (20 fr.)	470	455
Souverain	622	625
Souverain Elizabeth II	596	595
● Demi-souverain	351	343
Pièce de 20 dollars	3 340	3 200
— 10 dollars	1 810	1 630
● — 5 dollars	1 040	1 040
— 50 pesos	3 020	3 170
● — 20 marks	592	585
— 10 florins	509	520
● — 5 roubles	380	370

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 18 avril

COURS	ÉCHÉANCES				
	Avril 86	Mai 86	Juin 86	Sept. 86	Déc. 86
Premier	109,35	110,20	109,40	109,60	109,60
+ haut	110,35	110,20	110,40	110,50	110,55
+ bas	109,35	110,20	109,15	109,35	109,35
Dernier	110,20	110,20	110,10	110	110,10
Cours comp.	110,20	110,20	110,10	110,10	110,15

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	14 avril	15 avril	16 avril	17 avril	18 avril
RM	1 595 319	1 787 770	1 639 880	1 441 050	1 364 321
Comptant R. et obl.	6 377 399	9 255 934	6 448 990	6 877 661	6 509 226
Actions	468 801	474 928	461 878	310 441	355 386
Total	8 441 519	11 518 632	8 550 748	8 629 152	
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)					
Françaises	142,3	141,9	139,7	139,4	
Étrangères	112,2	113,1	111,6	113	
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)					
Tendance	143,4	142,9	139,6	138,8	141,5
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	375,5	378	368,5	368,9	373,2

Buitoni : Carlo de Benedetti au second marché de Paris

« Des pâtes, des pâtes... oui, mais des... Buitoni ! » Ce slogan publicitaire qui a fait les beaux jours de Panzani, et *« pastiche »* pour l'occasion, aurait de quoi faire grincer des dents chez le principal rival de Buitoni. En effet, le groupe BSN, détenteur de la marque Panzani, s'était fait coiffer sur le poteau en 1985 lors de la lutte qui l'avait opposé au bouillant patron italien, Carlo de Benedetti, le président d'Olivetti et de quelques autres belles affaires, à propos du contrôle de cette entreprise transalpine, dont il espère faire le pivot de sa politique européenne en matière d'agro-alimentaire.

Mais Buitoni SA ne fabrique plus de pâtes en France depuis 1984, la firme se contentant à présent de commercialiser les pâtes achetées auprès de sa société mère italienne. Une activité qui représente à peine 1 % d'un chiffre d'affaires consolidé de 1,2 milliard de francs fin 1985, réalisé pour l'essentiel dans les plats cuisinés italiens (ravioli, canelloni), exotiques (couscous et paella) et les sauces.

C'est cette entreprise de mille salariés environ que Carlo de Benedetti est venu présenter le 16 avril au public, *via* la presse et la communauté financière, à l'occasion de l'introduction prochaine de cette société au second marché de la Bourse de Paris. Cette opération conduite par la BNP, la Société générale, la banque Demachy et associés et la charge d'agents de change Ferri-Germe, s'effectuera le 22 avril 1986 sous la forme de cent quarante-deux mille titres offerts au prix unitaire de 340 F, soit 10 % du capital de Buitoni France. Une société dont l'Union d'études et d'investissements, la banque d'affaires du Crédit agricole, vient tout juste de prendre une participation identique de 10 % au capital.

Pour le groupe transalpin, il s'agit bien plus que de la simple introduction en Bourse d'une société appartenant à la constellation de Benedetti. Tout comme Olivetti, Cofide (société holding d'activités financières et parabancaires), Sasib, Euro-Mobiliare, Valeo (dont le patron d'Olivetti détient, pour l'instant, 19 %), et quelques autres, la Société Buitoni-Perugina est filiale de la holding CIR qui coiffe l'ensemble. Celle-ci va confier à Cerus, une société holding française créée sur le modèle de la CIR et bâtie à partir de la Société financière Airflam, le soin de reprendre certaines participations dont celle de Valéo. C'est autour de ces deux plates-formes financières que devrait se jouer l'avenir de Buitoni dont on sait que Carlo de Benedetti lui a déjà assigné un destin européen.

Pour sa part, la filiale française se voit fixer un objectif ambitieux : le doublement de son chiffre d'affaires par croissance externe (acquisition d'entreprises) afin de devenir un pôle de développement multi-pays, principalement axé sur les plats cuisinés et les surgelés. Buitoni France va également procéder au lancement de nouveaux produits et effectuer d'importants investissements pour développer sa présence sur le marché français où la firme a exercé ses premiers pas il y a une cinquantaine d'années déjà.

Depuis l'époque où Guilia Buitoni, la parfaite *mamma* à l'italienne, avait inventé la machine à fabriquer les pâtes — c'était en 1827, — l'entreprise familiale avait fait suffisamment de chemin pour se sentir un peu à l'étroit à l'intérieur de la péninsule. Dès 1934, à l'initiative de Giovanni, son mari transformé en VRP pour l'occasion, elle avait franchi les Alpes pour s'installer dans l'Hexagone. Filiale à 85,6 % de Buitoni International, société holding qui contrôle les activités de ce groupe en Europe (hors Italie), la société a réalisé en 1985 un bénéfice net de 36,3 millions de francs, soit 3,2 % du chiffre d'affaires (lequel s'était établi l'année précédente à 1,03 milliard) contre 31 millions en 1984.

Sur le haut de gamme

Pour les trois années à venir, la direction de Buitoni SPA table sur une progression moyenne du chiffre d'affaires supérieure à 10 % par an (hors acquisitions), essentiellement grâce à un repositionnement de la marque sur le haut de gamme et à la pénétration de nouveaux marchés à forte croissance (pâtes fantaisie et surgelés). Selon l'agent de change, le bénéfice net du groupe devrait atteindre 39 millions de francs cette année, soit, pour l'action, un multiple de 11,7 fois les résultats estimés 1986 sur la base d'un prix d'offre de 340 F. Cette année devrait aussi être marquée par la fin de la réorganisation des sites industriels, notamment la fermeture de l'usine de Pont-Croix, spécialisée dans les conserves de poisson. Une perspective que ne manque pas de dénoncer la CGTA-FO. *« Si les actionnaires de Buitoni ont, pour le moment, tout lieu d'être optimistes, il n'en va pas de même des salariés. Ceux-ci ne subiront pas passivement le démantèlement de leur entreprise »*, précise ce syndicat, en expliquant que 1986 verra aussi la fermeture, outre l'usine de conserves du Finistère, *« de trois dépôts et de l'atelier de conditionnement de pâtes alimentaires de Saint-Maur »*, dans la région parisienne.

S. M.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Très forte activité

La perspective d'une baisse des taux d'intérêt (confirmée vendredi soir) et la publication en cascade de bons résultats trimestriels pour les entreprises américaines ont suscité une très forte activité cette semaine à Wall Street. L'indice Dow Jones a battu à deux reprises, mercredi et jeudi, son précédent record de mars dernier, pour atteindre jusqu'à 1 855,03 points. Paradoxalement, l'annonce effective par la Réserve fédérale d'une baisse de son taux d'escompte, de 7 % à 6,5 %, n'a pas raffermi davantage la tendance. Celle-ci s'est au contraire effritée, vendredi, à la suite de prises de bénéfices. Autour du « Big Board », nombre d'opérateurs estimaient que la vague d'achats avait été quelque peu exagérée. Une correction est donc intervenue lors de la dernière séance, le Dow Jones reculant à 1 840,4. Il conservait cependant une avance substantielle de 50,22 points sur la clôture du 11 avril, dans un marché confiant, conforté par le repli des prix pétroliers.

	Cours 11 avril	Cours 18 avril
Alcoa	41 5/8	41 3/4
ATT	22 1/4	24 1/2
Boeing	56 5/8	58 3/8
Chase Man. Bank	47	48
Du Pont de Nemours	71 3/4	76
Eastman Kodak	59 3/8	58 3/4
Exxon	55 3/8	57 3/8
Ford	82 1/8	83 3/8
General Electric	75 1/8	77 1/4
General Motors	84 3/4	81 1/2
Goodyear	32 1/8	32 3/8
IBM	149 3/4	152 5/8
ITT	45 1/2	46 1/8
Mobil Oil	29 3/4	28 3/4
Pfizer	59 5/8	63 7/8
Schlumberger	31 1/2	30
Texaco	32 3/4	32
UAL Inc.	56 1/8	61 3/4
Union Carbide	23	24 3/8
US Steel	20 1/8	19 7/8
Westinghouse	55 1/2	56 5/8
Xerox Corp	66 1/2	60 1/8

LONDRES

En dents de scie

L'attaque américaine contre la Libye a provoqué, mardi, l'une des plus fortes baisses quotidiennes jamais enregistrées sur le Stock Exchange. Mais ce fort repli initial a ensuite été presque entièrement récupéré à l'approche du week-end, Londres bénéficiant de l'effet d'entraînement de Wall Street.

Indices « F.T. » du 18 avril : industrielles, 1 403,1 (contre 1 411,9) ; fonds d'Etat, 94,51 (contre 93,58) ; mines d'or, 271,7 (contre 278,1).

	Cours 11 avril	Cours 18 avril
Beecham	405	423
Bowater	321	321
Brit. Petroleum	571	550
Charter	268	258
Courtaulds	302	282
De Beers (*)	765	765
Free State Ged. (*)	11 1/2	11 7/16
Glaxo	10 11/64	10 1/2
Gt. Univ. Stores	13 1/2	14 1/2
Imp. Chemical	940	964
Shell	763	758
Unilever	16 13/32	16 51/64
Vickers	520	508
War Loan	41 1/2	42

(*) En dollars.

FRANCFORT

De record en record

Semaine folle à la Bourse de Francfort, où l'indice Commerzbank a battu à trois reprises ses niveaux records de l'année. Les valeurs automobiles et les valeurs financières ont enregistré les plus fortes hausses, sur un marché indifférent aux tensions politiques entre les Etats-Unis et la Libye.

Indice de la Commerzbank : 2255,9 (plus haut historique) contre 2194,5.

	Cours 11 avril	Cours 18 avril
AEG	346	340,70
BASF	319,70	331,80
Bayer	334	342,50
Commerzbank	355,80	369
Deutschebank	874,40	893,50
Hoechst	316	320,20
Karstadt	380	378,80
Mannesman	258	264,5
Siemens	715	716,50
Volkswagen	645	661

TOKYO

Forte hausse en fin de semaine

Après un début de semaine morose, suite à l'attaque américaine sur la Libye, le marché a été revigoré par les perspectives de diminution concertée des taux de la Fed et de la Banque du Japon. Des rumeurs d'achat de Tokyo Electric Power par Nomura Securities ont aussi raffermi la tendance en fin de période.

Indices du 18 avril : Nikkei, 15 758,61 (contre 15 326,38) ; indice général, 1 243,34 (contre 1 223,64).

	Cours 11 avril	Cours 18 avril
Akaï	380	380
Bridgestone	617	615
Canon	1 070	1 100
Fuji Bank	1 570	1 500
Honda Motors	1 140	1 170
Matsushita Electric	1 420	1 550
Mitsubishi Heavy	381	392
Sony Corp.	3 800	3 720
Toyota Motors	1 410	1 440

Le Monde

PUBLIÉ DANS UN JOURNAL OUEST-ALLEMAND

L'accord « secret » conclu entre Bonn et Washington sur l'IDS apporte peu de satisfactions à la RFA

Bonn. — Le chancelier Helmut Kohl était vendredi 18 avril d'une humeur massacrante : il n'aura pas fallu trois semaines pour que l'accord confidentiel conclu avec les Etats-Unis pour réglementer la coopération en matière de défense spatiale ne soit plus qu'un secret de polichinelle. Il s'étalait le même jour sur trois pages dans le journal de Cologne, *Express*, d'habitude plus axé sur ce qui concerne les vedettes de football ou les affaires de cœur de la bonne société allemande que sur les questions stratégiques.

Dire que ce « scoop » a constitué une surprise serait cependant exagéré. Depuis la signature de l'accord, le 27 mars dernier à Washington, les paris allaient bon train sur le temps qu'il faudrait pour le voir surgir quelque part. Beaucoup trop de gens y avaient intérêt, que ce soit dans l'opposition ou parmi les mécontents du Parti libéral, qui avaient tout fait pour s'y opposer.

Malgré la promesse d'enquête judiciaire faite vendredi par le porte-parole de la chancellerie, personne ne se fait d'illusions sur l'effet déplorable produit à l'étranger, et surtout à Washington, où la RFA est déjà souvent accusée d'être une « passoire ».

De notre correspondant

Sur les deux documents publiés, le principal traite de l'initiative de défense stratégique du président Reagan (IDS), le second définit brièvement quelques principes généraux de la coopération technologique entre les deux pays. Y sont adjointes les quatre lettres d'intentions traitant notamment de Berlin et du renforcement des restrictions aux exportations vers les pays de l'Est.

Si ces textes ne stipulent pas une participation directe du gouvernement ouest-allemand dans le programme américain, comme il avait été annoncé, ils n'en fixent pas moins un cadre politique précis à la coopération que Bonn et Washington entendent avoir dans les travaux sur la recherche spatiale. L'accord, est-il indiqué, *« sera appliqué dans le respect des lois existantes (...) et des obligations internationales »* des deux pays, ainsi que, du côté des Etats-Unis, *« en respectant l'accord américano-soviétique ABM de 1972 »*. C'est un point sur lequel le ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, hostile à la signature de ces accords, avait particulièrement insisté.

Il est, en revanche, précisé que les ministères de la défense des deux pays, *« compte tenu des intérêts de sécurité commun et pour faciliter l'application de cet accord »*, échangeront des informations au fur et à mesure du développement du programme. Ses retombées pourraient être exploitées éventuellement, comme le souhaitait le ministre de la défense, pour le développement d'un système de défense antimissile en Europe. Il est, en effet, prévu un *« échange du know-how »* dans les domaines du programme qui pourraient être jugés utiles pour l'amélioration de la défense conventionnelle, en particulier aérienne.

Bien que tout cela soit resté extrêmement peu précis, il se confirme que Washington et Bonn entendent placer leur coopération dans le domaine de l'IDS à un niveau qui dépasse largement le cadre de la coopération purement industrielle. Il sera désormais difficile pour le ministère des affaires étrangères d'affirmer qu'il s'agit d'un accord exclusivement civil.

D'autant plus difficile que, sur ce plan, l'accord n'apporte, contrairement à ce qui avait été claironné à Bonn, aucune satisfaction à la partie allemande (1). Les Etats-Unis se gardent toute latitude pour fixer les règles du jeu et exploiter comme ils l'entendront les résultats des recherches effectuées sous contrat par les entreprises ouest-allemandes. La propriété de ces résultats reste théoriquement au fournisseur, mais seulement si Washington le veut bien, c'est-à-dire *« sauf si le gouvernement des Etats-Unis, en application de ses lois nationales et de ses critères en matière de droit de propriété, en décide autrement pour des contrats qui sont financés exclusivement par eux »*. En dernier ressort, ce sont également les Américains qui décideront si telles ou telles recherches doivent être classifiées comme secrètes, ou si au contraire elles pourront être réutilisées dans le domaine industriel civil. Même en ce qui concerne le traitement des firmes allemandes dans les appels d'offres, les Etats-Unis se sont seulement engagés à *« s'efforcer »* de les traiter de manière égale aux firmes américaines.

Si le chancelier Kohl avait vraiment eu l'intention d'obtenir pour son industrie des conditions avantageuses leur assurant notamment la garantie de pouvoir réutiliser librement le résultat de leurs recherches, on est loin du compte.

Les plus satisfaits sont en définitive les partisans de l'IDS, pour qui l'important était que la RFA ait un accès, même limité, aux résultats que les Américains tireront de leurs recherches. Tant le ministre de la défense que M. Strauss, ministre président de Bavière, n'avaient pas caché ces dernières semaines qu'il s'agissait bien dans leur esprit d'un accord concernant la défense.

Au cours du débat consacré jeudi par le Bundestag à la question, le chancelier Kohl avait lui-même estimé qu'il fallait se préparer à temps à l'évolution prévisible vers un nouvel équilibre entre forces stratégiques offensives et défensives. *« Je suis persuadé*, avait-il dit, *que les recherches menées en Union soviétique et aux Etats-Unis changeront profondément les conditions stratégiques qui nous ont garanti jusqu'ici la paix dans la liberté : les intérêts de l'Europe et de l'Allemagne en matière de sécurité sont directement concernés. »*

HENRI DE BRESSON.

(1) La coopération sur l'IDS, avait indiqué le chancelier Kohl en avril 1985, doit : *« 1) garantir un travail loyal entre partenaires et le libre échange des résultats obtenus ; 2) ne pas rester une voie à sens unique au plan technologique ; 3) nous assurer autant que possible un domaine de recherche bien déterminé ; 4) nous permettre ainsi d'exercer notre influence sur l'ensemble du projet »*.

DANS SON DISCOURS DE BERLIN-EST

M. Gorbatchev propose la réduction des armements classiques « de l'Atlantique à l'Oural »

Washington a réagi avec réserve à la nouvelle proposition de réduction des armements en Europe formulée par M. Gorbatchev, le vendredi 18 avril, devant le congrès du SED (Parti communiste) est-allemand. Les Etats-Unis *« étudieront »* ce plan, mais ils souhaitent obtenir des éclaircissements à son sujet *« dans les forums diplomatiques appropriés »*, a déclaré un porte-parole du département d'Etat. Observant que la proposition soviétique déborde le cadre géographique qui fait l'objet des conversations MBFR de Vienne (portant uniquement sur l'Europe centrale), ce porte-parole a estimé que le plan *« n'est pas clair »* si le numéro un soviétique *« propose de nouvelles négociations ou une extension de pourparlers déjà en cours »*.

Dans son discours du vendredi 18 avril à Berlin-Est, M. Gorbatchev a formulé en ces termes sa proposition de réduction des armements classiques *« de l'Atlantique à l'Oural »* :

« L'URSS propose de conclure un accord pour une réduction significative de toutes les composantes des forces terrestres et aériennes tactiques des Etats européens et des forces des USA et du Canada stationnées en Europe. Les unités militaires correspondantes devront être dissoutes et leurs armements soit détruits, soit stationnés sur les territoires nationaux.

» L'espace de cette réduction devrait comprendre le territoire de l'Europe entière, de l'Atlantique à l'Oural. Simultanément devraient être réduits de manière importante les armements nucléaires opérationnels et tactiques.

» Se pose la question de savoir si ce processus peut être contrôlé de manière efficace dans toutes ces phases. Pour ce faire, on pourra utiliser les moyens techniques nationaux aussi bien que les formes internationales de contrôle et, si cela est nécessaire, des inspections sur place. (...)

» Nous attachons une importance tout aussi grande à la liquidation des armes chimiques. Afin d'accélérer la conclusion d'une convention internationale, l'Union soviétique soumettra dans les jours qui viennent à la conférence du désarmement une série de nouvelles propositions permettant d'éliminer les divergences qui subsistaient jusqu'ici. »

Auparavant, M. Gorbatchev avait déclaré : *« Jamais, en aucune circonstance, notre pays ne commencera d'opérations militaires contre l'Europe de l'Ouest si nous et nos alliés ne faisons pas l'objet d'une attaque de la part de l'OTAN. Je le répète, jamais. »*

LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

Les députés privés de débat ?

Les Français, le 16 mars, ont-ils participé à un référendum, ou élu des députés ? L'application du programme de la majorité doit-elle être laissée au bon soin du gouvernement et de son administration, ou doit-elle être contrôlée par les parlementaires ? A peine entrée en fonction, la nouvelle Assemblée nationale va-t-elle pouvoir se mettre en congé ? Autant de questions qui se posent devant la tournure que prend la discussion, au Palais-Bourbon, au premier projet de loi du nouveau gouvernement.

La commission des finances de l'Assemblée a, à son tour, suspendu *sine die* ses travaux le vendredi 18 avril, dans l'après-midi, alors qu'elle n'avait pas achevé l'examen du deuxième des huit articles du projet de loi d'habilitation autorisant le gouvernement à agir par ordonnances en matière économique et sociale. Aucune des cinq commissions, qui se sont saisies de ce texte, ne l'aura donc examiné complètement avant que ne commence sa discussion en séance publique le mardi 22 avril. Soucieuse d'aller vite, très vite, la majorité n'a pas accepté que les socialistes prennent leur temps pour étudier un projet de cette importance.

La droite comme la gauche semblant vouloir agir, en public et dans l'hémicycle, comme elles ont agi à huis clos dans les commissions, il est prévisible que le gouvernement, usant de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution, sera amené à engager sa responsabilité sur le vote de ce texte. Par le biais d'une motion de censure, un débat général pourra avoir lieu, mais le contenu précis des articles ne pourra être ni examiné ni, *a fortiori*, modifié. Les nouveaux députés, dont le droit de faire la loi est déjà limité par le recours à la procédure des ordonnances, verraient ainsi leurs prérogatives encore un peu plus réduites.

Dans ces conditions, que valait la mise en garde du président de la République ? Dans son message au Parlement, M. Mitterrand expliquait : *« La combinaison des ordonnances et de l'article 49, troisième alinéa, de la Constitution risquerait, en fin de compte, de réduire à l'excès la délibération des Assemblées. »* En la matière, comme en bien d'autres, les pouvoirs actuels du chef de l'Etat ne sont que moraux.

Renvoi de responsabilités

Majorité et opposition se renvoient, bien entendu, la responsabilité de cette situation. La première explique qu'elle a été élue pour privatiser les sociétés nationales, pour réduire les contraintes pesant sur les entreprises, particulièrement dans la fixation de leurs prix, et revenir sur la législation sociale, afin de faciliter l'embauche des jeunes premières victimes du chômage. Elle ajoute que ses électeurs comme la situation économique lui commandent d'intervenir avec rapidité. D'où le recours aux ordonnances.

Les socialistes répliquent qu'ils ne peuvent admettre que l'œuvre législative, économique et sociale qu'ils ont mis cinq ans à bâtir, non sans difficulté, et qui fait partie, aujourd'hui, des « acquis », soit détruite en quelques heures de discussions parlementaires.

Le projet du gouvernement s'offre une bien large liberté d'action. Non seulement celle de privatiser quelque trois mille six cents entreprises appartenant directement ou indirectement à l'Etat, au rythme, dans l'ordre, et selon des modalités qu'il déterminera pratiquement souverainement. Mais encore celle de modifier des pans entiers du droit de la concurrence et du code du travail. L'immensité de ce transfert de compétences du Parlement au profit du gouvernement inquiète aussi quelques députés barristes, même si leur situation politique les prive de le dire publiquement.

Pour faire entendre leur voix, les socialistes n'ont eu d'autre ressource que de mettre en pratique des méthodes bien rodées par certains élus de droite, du temps où ils étaient dans l'opposition. La multiplication des amendements est le moyen le plus simple. La commission des finances a ainsi été saisie de deux cent sept propositions socialistes de modifications du projet (mais aussi de cent quarante et une d'origine communiste). La plupart ne relèvent pas du domaine financier, mais demandent que ne puissent être modifiées par ordonnance les dispositions essentielles du code du travail ou de la récente loi sur l'aménagement du temps de travail. Pour le justifier, M. Christian Goux, ancien président de cette commission, explique que, celle des affaires sociales ayant renoncé à étudier le détail du texte, il faut bien que les commissaires aux finances le fassent.

Le risque d'enlisement des travaux de la commission était certain. C'est pour l'éviter que son rapporteur général, M. Robert-André Vivien, député RPR du Val-de-Marne, a demandé la suspension des réunions, *« afin*, dit-il, *de ne pas créer un précédent mettant en cause la qualité traditionnelle du travail de la commission des finances »*. Prenant cette décision en l'absence du président de la commission, M. Michel d'Ornano, il affirme qu'il n'a pas demandé un *« feu vert »* au gouvernement avant de s'y résoudre.

L'analyse socialiste est, bien sûr, différente. *« Divisée, ne sachant pas exactement ce que le gouvernement veut faire, et donc incapable de répondre à nos questions, la droite a préféré fuir le débat »*, a expliqué M. Jean Le Garrec. Pour justifier la suspension des travaux des commissions, la majorité a pu se référer à deux précédents, créés justement par l'ancienne majorité pour faire face à l'obstruction de l'opposition de l'avant-1986.

Patience d'hier patience d'aujourd'hui

Mais la patience était plus grande hier qu'aujourd'hui. Le 17 mai 1984, M. André Laignel avait arrêté avant leur achèvement les travaux de la commission spéciale qui étudiait le projet sur l'enseignement privé, mais ils avaient commencé le 3 mai. Le 14 juin de la même année, M. Claude Evin avait fait de même, en commission des affaires sociales, lors de l'examen du projet sur la presse, après simplement un jour et demi de discussion, mais il s'agissait de la deuxième lecture, et en première lecture la commission avait passé cent quarante-quatre heures à étudier ce texte ! Cette fois, le gouvernement avait pensé que deux à trois jours devaient suffire aux commissions ! Il n'en prévoit, pour l'heure, d'ailleurs, pas plus pour le débat en séance publique.

M. Alain Madelin et ses amis, inventeurs de l'obstruction à la française, peut-être en passe d'être imités par les socialistes, ont porté un rude coup à l'institution parlementaire. Celle-ci ne doit pas seulement être le lieu de débats politiques, elle a aussi pour tâche de faire la loi. C'est le rôle principal des commissions, qui, au fil du temps, avaient su oublier quelque peu les affrontements partisans. Or l'expérience montre que le caractère expéditif de certains comportements ou certaines procédures met à mal la qualité des textes.

THIERRY BRÉHIER.

Bousculades et pleurs d'émotion pour Horowitz à Moscou

De notre correspondant

Moscou. — Cela avait commencé par des pitreries. Arborant un sourire quasi chinois, le vieux monsieur en nœud papillon avait collé son œil dans celui d'une énorme caméra de télévision, s'était livré à quelques entrechats et avait fait semblant de chasser les photographes qui suivaient docilement tous ses mouvements. Puis il s'est approché du Steinway venu spécialement de New-York, il a montré successivement l'instrument, et sa propre personne, pour faire savoir à l'auditoire, qui s'en doutait un peu, qu'il allait maintenant jouer du piano...

Wladimir Horowitz faisait une « répétition ouverte », le vendredi 18 avril dans la grande salle du Conservatoire, rue Herzen, avant le concert unique qu'il devait donner dimanche. Quelques entrées avaient été distribuées pour l'occasion à de rares privilégiés.

Mais dehors il y avait au moins cinq cents étudiants en musique, du Conservatoire de Moscou et d'ailleurs, qui n'avaient pas de place. Ils ont fait alors ce qui se pratique parfois, mais plutôt pour les concerts de rock, ils ont poussé ceux qui étaient devant, lesquels n'ont pas eu d'autre choix que de renverser les barrières et même, au passage, quelques miliciens et quelques ouvreuses. Il y eut de la confusion, un ou deux accrochages un peu plus sérieux avec les miliciens, mais le flot pouvait enfin passer. La plupart des étudiants se regroupaient au balcon, d'autres investirent ce qui restait de libre au parterre. L'atmosphère de la salle avait nettement changé. Les mille six cents places étaient occupées.

C'est peut-être pour cet auditoire, dont il devinait la jeunesse et la passion, qu'Horowitz a commencé par des clowneries. Il y eut encore le déplacement du piano : la femme d'Horowitz, Wanda, elle-même fille de Toscanini, le voulait 20 centimètres plus à l'ouest. Enfin, la répétition commença : Scarlatti, Mozart, Rachmaninov. Ce fut un crescendo d'enthousiasme quand Horowitz commença les deux études de Scriabine prévues au programme de dimanche ; il y avait déjà pas mal de musiciens dans la salle qui pleuraient ouvertement. Il n'y avait évidemment pas que la musique en cause. Horowitz est né en Ukraine en 1904, il a émigré au début des années 20 et n'était jamais revenu depuis. C'est donc la première fois qu'il se produit devant un auditoire soviétique.

L'atmosphère devint plus électrique encore avec les romantiques : Schubert, Liszt, Chopin... Chaque morceau entraînait une ovation. Une petite fille apportait inlassablement au vieux monsieur de petits bouts de papier pour lui demander de jouer encore ceci ou encore cela. Horowitz se lança finalement dans une éblouissante série de morceaux non prévus au programme de dimanche : un exercice de virtuosité incroyable de Moskowski, une polka de Rachmaninov, un extrait des *Scènes d'enfants* de Schumann.

Quand le pianiste referma son instrument pour signifier une fois pour toutes qu'il ne jouerait pas davantage, un bon tiers de la salle pleurait ou avait les yeux brillants. Tous les étudiants qui avaient forcé les barrages trois heures auparavant l'attendaient à la sortie et ne laissèrent qu'à grand peine sa voiture rejoindre la rue Herzen.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Le numéro du « Monde » daté 19 avril 1986 a été tiré à 523 991 exemplaires

A B C D E F G

● *Baisse du taux des prêts du Crédit foncier.* — Le Crédit foncier de France a annoncé, le vendredi 18 avril, une baisse de ses taux pour les PAP) prêts pour l'accession à la propriété) et de ses PLA (prêts locatifs aidés). Pour les PAP (à taux ajustables), la valeur de l'indice s'établit à 8,90 % pour les prêts, qui seront mis en place du 1er juillet au 30 septembre 1986. La valeur de l'indice, calculée chaque trimestre, s'établissait à 9,70 % au 15 janvier dernier. Pour les PLA (à taux révisables), les valeurs de l'indice au 15 avril s'établissent à respectivement à 12 % pour le premier trimestre 1986, 11,50 % pour le deuxième et 10,40 % pour le troisième.

En Syrie

UNE SÉRIE D'ATTENTATS ONT FAIT PLUSIEURS DIZAINES DE MORTS

Un porte-parole officiel syrien a confirmé, samedi 19 avril, qu'une série d'attentats s'est produite dans le nord du pays, faisant des victimes dont il n'a pas spécifié le nombre. Il a accusé Israël de les avoir perpétrés. Les médias des forces libanaises s'étaient faits l'écho, dès mercredi, de l'information et avaient donné les précisions suivantes vendredi :

Deux autobus transportant des élèves officiers auraient sauté à Tartous (29 morts), un à Lataquieh (35 morts), un à Safita (20 morts), ainsi que trois autobus de transport civil à Homs (60 morts). Selon la même radio, ces autobus auraient explosé peu avant d'arriver à destination, c'est-à-dire soit à l'entrée des localités précitées pour les autobus civils et avant d'arriver aux casernes pour les autobus militaires.

Action directe revendique l'attentat contre M. Brana

Dans un texte arrivé au *Monde* samedi, et posté le 16 avril à Gentilly (Val-de-Marne), Action directe revendique l'attentat manqué du mardi 15 avril contre M. Guy Brana, vice-président du CNPF. Ce communiqué, qui ne donne pas de précisions techniques, se présente sous la forme de cinq feuillets, l'un de revendication, les quatres autres contenant une interview en février dernier, *« au journal révolutionnaire Zusammen Kampfen »* sur la stratégie du groupe terroriste.

Une étoile rouge à cinq branches est dessinée sur les premiers feuillets, le communiqué se présentant ainsi sous une forme semblable aux textes ayant consacré la fusion d'Action directe et de la Fraction armée rouge ouest-allemande. Le texte lui-même, au français lourd et maladroit, semble, comme dans le passé, une traduction de l'allemand. Ce qui confirmerait l'implication exclusive de la branche internationale d'Action directe dans les tentatives d'assassinats, à l'inverse de la branche nationale, qui se contente d'attentats à l'explosif.

M. Brana est présenté comme *« une des articulations centrales de la politique économique et industrielle de la France dans le développement de la stratégie impérialiste globale »*. Le communiqué se revendique d'un *« commando Christos Kassimis »*, du nom d'un Grec tué d'une balle dans la tête, durant un affrontement avec la police à Athènes, le 21 octobre 1977, lors d'une tentative d'incendie d'une usine allemande de la firme AEG, au moment d'une visite du chancelier ouest-allemand dans la capitale hellénique.

Sur CFM

à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Etienne (96,6 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)
à Strasbourg (100,9 MHz)
à Douai (97,1 MHz)
à Valenciennes (97,1 MHz)
à Lens (97,1 MHz)

LUNDI 21 AVRIL
de 19 heures à 19 h 30
Allô « le Monde »
47-20-52-97
Le chômage des jeunes : vers une éclaircie ?
avec ALAIN LEBAUBE
Une émission présentée par FRANÇOIS KOCH



COURRIER

MIRACLE ET CORÉE DU SUD

Je viens de lire avec beaucoup d'intérêt les articles du *Monde Aujourd'hui* sur la Corée du Sud, mais plusieurs me laissent sur ma faim, car je pensais y trouver plus d'explications sur le « miracle coréen », qui continue à me poser question.

Les miracles, je me méfie. Il ne s'en produit guère en matière économique et, pour notre part, nous en aurions bien besoin dans la modernisation de notre industrie et pour assurer un emploi satisfaisant, notamment pour les jeunes.

Ils doivent être autrement forts que les nôtres, les patrons coréens qui, en un quart de siècle, ont fait de leur pays un grand pays industriel. Il est vrai que les chiffres de l'article de Philippe Pons au sujet du revenu moyen de la population, et la condition ouvrière, selon Henri Tincq, doivent faire rêver certains de nos patrons quand ils cherchent à soutenir la concurrence asiatique.

En réalité, derrière les grands groupes industriels coréens, ne se cache-t-il pas des groupes étrangers apportant, avec leurs techniques de pointe, des capitaux en quête de juteux rapports, compte tenu des bas prix de la main-d'œuvre ? On aimerait être assuré qu'il n'en est rien.

Ils doivent être autrement efficaces que les nôtres, les professeurs coréens qui sortent tant de diplômés, alors que tant de nos jeunes connaissent l'échec dans leurs études.

Mais est-il tellement un « modèle », ce système qui fait que des familles consacrent les deux tiers de leurs revenus pour se doter de diplômés qui ne trouvent qu'un emploi de facteur ? Des débouchés de ce niveau laissent planer un doute sur la rentabilité de l'enseignement supérieur, si ce n'est sur la valeur des diplômes décernés.

Je pense que pour traiter utilement de la réussite étonnante que serait la montée industrielle des pays du Pacifique, il faut se poser beaucoup de questions et s'interroger sur les écarts importants de charges salariales auxquelles doivent faire face les entrepreneurs occidentaux, écarts qui en fait des « battus d'avance » dans une économie mondiale de marché.

Certes, les peuples des pays asiatiques demanderont progressivement une meilleure part de leur gâteau national, mais, en attendant, les marchés de nombreux produits se fermeront pour nos industries, et les jeunes attendront, au chômage, les succès de nos usines modernisées par les licenciements.

L. BAHUREL
(Clermont-Ferrand).

MÉDECINS DU MONDE

La lettre de M. Philippe Mely, parue dans le journal *le Monde* du 30-31 mars 1986 appelle, en réponse, les observations suivantes :

1) Le rapprochement fait entre les personnalités du docteur Schweitzer et du docteur Bernard Kouchner sont de la responsabilité de la rédaction du journal. Il n'a en aucun cas été suggéré par Bernard Kouchner.

2) Le commentaire de votre lecteur, caractérisé par une ironie malveillante, est donc purement gratuit et inutilement blessant.

3) Si Bernard Kouchner, lorsqu'il n'est pas en mission, réside à Paris, comme M. Mely, où il se trouve à peu près protégé des moustiques, privilège qu'il partage avec votre lecteur, il a néanmoins été présent sur des terrains où les risques étaient bien supérieurs à ceux des piqûres de moustiques (Biafra, Afghanistan, Liban, Salvador...).

4) Toutes les équipes de Médecins du monde ont partagé les mêmes épreuves, deux médecins de cette organisation venant récemment de faire l'objet de sévices graves de la part de la police sud-africaine.

5) Le docteur Schweitzer est un des premiers grands précurseurs de l'aide humanitaire. Le respect que nous lui portons est entier, et il faut être un esprit bien chagrin pour opposer des histoires différentes dans des contextes qui ont singulièrement changé. Et, à tout prendre, nous préférons encore, comme le docteur Schweitzer, les piqûres de moustiques à celles du dénigrement.

A. DELOCHE,
président de Médecins du monde.



ARMELLE LAVALOU

Boîte aux lettres à Macao (1986).

DAME BÊTISE

Bravo et merci à monsieur Jacques Meunier pour sa réflexion sur les histoires belges (voir *le Monde Aujourd'hui* daté 6-7 avril, p. IX). Son analyse pénétrante éclaire si bien un trait de mentalité contemporaine qu'elle montre à quel point et pourquoi nous, les Belges, sommes devenus pour certains Français, amateurs de stéréotypes, l'envers de leurs miroirs, des balourds obligés, des enfoirés quotidiens, des poubelles verbales, des mangeurs-de-frites imbéciles !

Cette page devrait être affichée en France dans toutes les salles des pas perdus, dans les mairies et les bureaux de poste, dans les salles d'attente, dans les buffets de gare, dans les transports en commun, dans les cafés-tabacs, partout où des Français flânent et prendraient une minute — est-ce trop ? trop peu ? — pour s'analyser ou, tout simplement, réfléchir quelque peu sur eux-mêmes. Alors, peut-être, certains découvriraient-ils que tout homme d'esprit lourd et faible se fabrique toujours un plus bête que lui, qu'il dénonce et montre du doigt et dont il se gausse allègrement afin de se proclamer plus intelligent. Cela rassure.

Attention, il est valable pour tout le monde ce petit apophtegme au ras des pâquerettes : il est u-ni-ver-sel ! C'est valable pour les Belges, les Français, les Italiens du Nord, les Romains, les Berlinois, les Allemands... les ...les : tout le monde ! Jacques Brel, qui avait des racines et se situait au-dessus des frontières, avait bien raison de chanter : *« Salut à toi, Dame Bêtise, toi dont le règne est méconnu, Mais dis-moi, comment fais-tu pour tisser de tes mains tant de malentendus ? »*. A chacun de s'examiner comme dans...

CLAUDE MASSART
(Beez, Belgique).

RACISMES

Je vous remercie vivement d'avoir publié dans le *Monde Aujourd'hui*, daté 13-14 avril, le reportage de l'entretien avec le professeur Etiemble à propos des Racismes, et nous donner ainsi l'assurance que la bonne vieille France est encore en vie. Je suis un peu plus âgé que vous, et je me permets donc de suggérer encore un point à ajouter à l'importante liste des faits que vous donnez.

La France est un des pays chrétiens, et a ainsi comme dogme de base la croyance que Jésus-Christ est né d'une vierge, de façon immaculée. De toutes les religions du monde, l'islam est la seule pour donner raison aux chrétiens dans cet « impossible » dogme, qu'ils ont, et croit comme eux. (Ne parlons pas de ce que pensent et disent les autres religions et irreligions.) N'est-ce pas que les chrétiens doivent prendre l'islam pour un ami, un allié, et non pas comme l'ennemi nº 1 ?

M. HAMIDULLAH
(Paris).

Notons que le premier roman d'Etiemble, publié en 1937, avait pour titre *l'Enfant de chœur* et non *l'Enfant de Cham*, comme il a été imprimé par erreur.

BUFFON ET CUVIER

Dans *le Monde Aujourd'hui* daté 13-14 avril, un mastic a déformé le sens d'une phrase à la fin de l'entretien avec Philippe Taquet, directeur du Muséum, et provoqué une regrettable confusion entre Buffon (1707-1788) et Cuvier (1769-1832). Nous aurions dû imprimer : « A l'heure où l'on va fêter en 1988 le deuxième centenaire de la mort de Buffon, je trouve dommage que la dernière et excellente biographie de Cuvier, l'un des fondateurs de la paléontologie, ait été éditée en Angleterre. »

LA « PRATIQUE » A VINGT ANS

J'ai lu avec intérêt l'article de Michel Noblecourt consacré au chômage des jeunes sous le titre « Vingt ans en 1986 » (*le Monde Aujourd'hui*, daté 6-7 avril) ainsi que les articles suivants.

Avoir vingt ans en 1986 est en effet un dur métier, d'autant plus qu'il est souvent à l'origine de sérieux « dérapements ».

Quand on interroge un jeune de vingt ans et qu'on lui demande ce qu'il fera plus tard, il répond bien souvent qu'il n'en sait rien ou, à la limite, qu'il s'en désintéresse (c'est le cas dans les cités d'ici).

Comment s'en étonner quand le dégoût vient claquer à la porte fermée ou que l'échec scolaire est le lot de tant et tant de jeunes de cette tranche d'âge. Avec un échec à l'école, comment s'orienter vers un métier puisque, de plus en plus, les emplois offerts sont des emplois qui exigent un diplôme et une spécialisation ?

Et on peut être un spécialiste « théorique » sans connaître la « pratique » ! Combien de patrons — entre autres de PME — exigent une connaissance de la pratique, nécessaire, à les entendre, pour effectuer un bon travail ?

La « pratique » à vingt ans ?

CHRISTIAN GENDRE
(Bobigny).

Chronique

C'EST LE PRINTEMPS !

par Bruno Frappat

ON devrait ménager les riches. Le nouveau pouvoir, dans sa hâte à annuler tout ce qu'a fait le pouvoir précédent, néglige la méthode, ne prend aucun soin de l'émotivité des fortunés, ni de leur état cardiaque. Trop de bonnes nouvelles d'un coup, trop de rêves longtemps caressés et qui deviennent en un jour réalité, et voilà nos pauvres riches en proie à des émotions, fortes, intenses, concentrées. Dangereuses pour l'équilibre. Depuis mercredi, on frôle la surdose.

Parfois, au matin de Noël, c'est la même chose avec les enfants. Dans le salon surchargé, on ne sait plus où mettre les pieds. Gymkhana entre les colis, expédition au pays des merveilles. Pendant des mois, ils n'avaient rien. Soudain, ils ont tout. Ils virevoltent avec des cris d'oiseaux, d'une boîte ouverte à des friandises répandues, du cadeau de Papy aux jouets envoyés par l'oncle Albert, du paquet de la marraine au train bleu expédié de province par la tante Joséphine.

A contempler ce spectacle joyeux et navrant, que chaque année répète, la nausée parfois vous vient. Il arrive que, dans la pagaille générale, l'inventaire agité soit incomplet et que tel bambin survolté, débordé, oublie sous un papier défait un cadeau qu'on retrouvera, le calme revenu, épave ludique au milieu du tapis.

Ces jours-là, on trouve les enfants trop gâtés, trop comblés, et l'on a quelque scrupule à ajouter à leur joie excessive, un rien nerveuse, des exclamations indécentes.

⁂

Les gens fortunés sont les enfants chéris de l'actualité. Ils pourront, dans leurs futurs Mémoires, consacrer une belle page à cet avril 1986 qui les voit, après tant d'alarmes, déboucher dans la plaine fertile de la confiance revenue. Mettez-vous, dans l'imagination, à la tête d'une fortune immense. Placez-vous devant un téléviseur et attendez le flot des nouvelles annoncées. Impôt sur les grandes fortunes ? Terminé. Loi Quilliot ? Aux oubliettes. Anonymat des transactions sur l'or ? Rétabli. Evasion de capitaux ? Oubliée. Amnistiée. Rapatriement desdits capitaux ? Encouragé, vaguement taxé, pour la forme. Impôt sur les bénéfices ? Diminué.

On respire. Certains naïfs s'étaient imaginés que, la cohabitation aidant, la droite au pouvoir ici, la gauche là, la politique française serait du genre mi-chèvre mi-chou, consensus à tous les étages. On se disait, dans les chaumières cohabitationnistes, que la France avait enfin trouvé sa voie moyenne, la raisonnable bissectrice, s'écartant autant du libéralisme égoïste que du collectivisme utopique. Ils n'auront pas tardé à être détrompés, les braves gens qui s'imaginaient qu'en chaque Balladur il y avait un Bérégovoy qui sommeillait, et réciproquement.

Les faits sont là, têtus, massifs comme des lingots, francs comme l'or : l'argent avait un parti (ou deux). On le subodorait sans vouloir trop y croire. On se disait que, donnant donnant, la gauche ayant fait un pas dans la direction de la rigueur et du réalisme, de son côté la droite en ferait un pour atténuer son credo « libéral ». Erreur. Tandis que la gauche reculait, la droite avançait mais dans la même direction, gommant un peu plus ses tentations de générosité, surmontant ses bouffées de populisme.

⁂

Au moins, les causes sont-elles plus claires et voit-on mieux, en ce printemps qui tarde à illuminer la France, ce qui sépare les uns des autres, ce qui s'est tranché le 16 mars. Il y a plus que de la revanche dans l'air. On le sent à propos de la télévision où l'on assiste, de la part de la droite ultra — celle qui ferait, le cas échéant, le lien entre la droite tout court et celle qui est extrême, — à une offensive frénétique, impatiente, confinant à la haine. On lit, on entend ces appels à l'épuration : le mot servit naguère, et la France n'a pas à se glorifier de la façon sinistre dont il devint réalité. On n'en est pas à fusiller les gens qui déplaisent aux nouveaux courtisans. Heureusement, mais la fureur qui arme les dénonciateurs, les procureurs des temps nouveaux, est indécente. Et injuste.

A lire, par exemple, ce qu'a écrit Mme Véronique Grousset dans le dernier numéro du *Figaro-Magazine*, on a l'impression que les chaînes publiques de télévision étaient — et sont encore — aux mains d'une bande de gauchistes terrifiants, de socialos tendance perverse, de staliniens, d'infâmes, de nullards, d'incompétents qu'il conviendrait au plus vite de chasser comme on le fait, au château, d'une soubrette qui a fauté ou d'un intendant indélicat.

Soit dit confraternellement, la désignation à la vindicte publique de journalistes par une journaliste, ce n'est pas joli-joli. Que penserait-on si l'on affirmait ici — sans plus de preuves — que Véronique Grousset, par exemple, est méchante, qu'elle exerce son métier d'intolérable façon, qu'elle avance sans prouver, qu'elle est animée d'intentions suspectes marquées au coin d'une idéologie odieuse ? Ecrire cela serait injuste, inélégant, inadmissible. On aurait l'air de la montrer du doigt, de suggérer à son employeur qu'elle fait mal son travail. Alors là : jamais !

Mercredi soir, Claude Sérillon, sur Antenne 2, recevait François Léotard au journal de 20 heures. L'un et l'autre étaient tout sourire. L'un, journaliste, qui manifesta son indépendance et son professionnalisme sous la droite, puis sous la gauche, puis sous la droite, s'intéressait à l'avenir des chaînes... et des journalistes. L'autre, frais ministre, répondait privatisation et, s'agissant de « chasse aux sorcières », démentait, haussant les épaules, promettant la stabilité de l'emploi. *« Alors, on n'est pas virés ? »*, lança Claude Sérillon. On le rassura, de source gouvernementale, et en direct. Il faudra conserver soigneusement l'enregistrement de ce court échange et le resservir, au cas où...

⁂

Qui prétendrait que la gauche eut raison quand, après 1981, elle « placardisa » à qui mieux-mieux, sans considération ni des mérites ni des talents. Qui est donc assez sot, dans la nouvelle majorité, pour croire que le même comportement serait aujourd'hui subtile, efficace, justifié ? Peut-on imaginer que ce qui fit — par un effet de boomerang — tant de tort à la gauche vaudrait à la droite la louange et des résultats positifs ? Il y a des jours où on se demande si une partie de la nouvelle majorité ne devrait pas se réunir en congrès à Valence. Tant qu'à couper les têtes, autant puiser, au lieu même d'où partit le funeste cri pseudo-révolutionnaire, l'inspiration pour les règlements de comptes à venir.

⁂

C'était un jour très ordinaire que le jour de ce côte-à-côte Sérillon-Léotard. Le présentateur avait annoncé la litanie des mesures économiques et fiscales propres à redresser l'économie, et à redonner confiance à ceux qui doutaient encore qu'on avait changé d'époque. Il avait parlé de Kadhafi, l'ennemi public numéro un de l'Occident, dont on avait vu la tente détruite et les bâtiments où périrent des hommes (et un bébé qui n'aura pas eu le temps d'apprendre le sens du mot terreur).

Là aussi, il y avait du soulagement dans l'air. Kadhafi vacillait, n'était plus intouchable. On le verrait le lendemain, blême, presque humain de ce fait. Et puis il y eut une courte séquence sur des jeunes bénéficiant d'une formation en alternance, qui au rayon tissu, qui à la caisse d'un grand magasin de Paris. On leur demanda combien ils gagnaient : *« Trois mille francs »*, dit l'une ; *« Deux mille deux »*, dit l'autre. Le directeur du personnel — à qui on ne demanda pas son salaire — expliqua que ces traitements représentaient quand même, à temps de travail comparable, presque le SMIC. Des jeunes plus chanceux que d'autres, en somme. C'est vraiment le printemps des privilèges.

OPÉRA BASTILLE

DU BÉTON AU POINT DE NON-RETOUR

par Emmanuel de Roux

Modifier le projet de Carlos Ott ? Très difficile : les structures de la salle sont déjà marquées dans le béton. Supprimer un élément de l'édifice ? La cohérence économique de l'ensemble en souffrira.

PENDANT presque toute la première moitié du dix-neuvième siècle, un gigantesque éléphant de plâtre – épave d'un projet impérial – se tenait à l'emplacement de l'actuel chantier de l'Opéra de la Bastille que Frédéric Edelmann comparait, au vu de la maquette, à *« un rhinocéros logé dans une baignoire-sabot »*. La baignoire est aujourd'hui creusée. Il reste à y caser le pachyderme. Cinq cents personnes s'y emploient. Elles seront un millier à la fin de l'année. Sans parler des cinquante entreprises qui travaillent ailleurs, au montage d'éléments préfabriqués. Au fond de l'excavation, les grues et les pelleteuses s'affairent à grand bruit dans la terre détrempée.

Les fondations du bâtiment sont achevées à 98 %. Le cuvelage est pratiquement terminé. Le gros œuvre de la grande salle est entamé. L'arche sur laquelle elle doit s'accrocher pousse tous les jours un peu plus. Partout, des piliers de béton sortent de terre. Au coin de la rue de Charenton, le petit immeuble qui abritait le restaurant A la Tour d'argent est en passe d'être reconstitué. Le coffrage du premier étage est terminé.

Les ouvriers s'attaquent au « studio », une salle de 280 places qui doit le surmonter. Les constructeurs mettent les bouchées doubles pour ne pas prendre de retard. L'interruption de dix jours, due au mauvais temps hivernal, a été rattrapée. Un point de non-retour semble aujourd'hui atteint.

L'ancienne opposition avait laissé entendre à plusieurs reprises que l'Opéra, « caprice de prince », pourrait bien être remisé au rayon des oubliettes. Arrivée au pouvoir, elle a, semble-t-il, largement nuancé ses positions. Le nouveau ministre de la culture plaide pour son achèvement. En dépit des pressions de ses collègues des finances, qui estiment l'addition trop salée : 2 milliards 170 millions de francs. Certains n'ont pourtant pas perdu l'espoir de réduire la portée des travaux entamés. Les uns veulent gommer des éléments du programme jugés inutilement sophistiqués. Les autres envisagent carrément la transformation du futur temple de l'art lyrique en une banale salle de concert, infiniment moins coûteuse à gérer. François Léotard, prudent, a chargé M. Olivier Chevrillon, conseiller d'Etat, d'une mission destinée à sonder l'œuvre complexe de Carlos Ott.

900 millions de francs déjà dépensés

Sa première visite a été pour Michèle Audon, responsable de l'Etablissement public de l'Opéra de la Bastille. Une méridionale, blonde et volubile, ancienne présidente de l'office des HLM d'Avignon, passionnée de musique. Elle est résolument optimiste : *« Un milliard 400 millions de francs sont déjà engagés,* précise-t-elle. *L'arrêt des travaux équivaudrait à une perte sèche de 900 millions de francs. Je ne peux pas y croire. Et je ne parle pas des sommes qu'il faudrait alors investir pour rénover le palais Garnier, à bout de souffle. Les suspendre coûterait 50 000 francs par jour. »*

Modifier le projet de Carlos Ott ? Très difficile : les structures de la salle sont déjà marquées dans le béton. Supprimer un élément de l'édifice ? La cohérence économique de l'ensemble, calculée au millimètre, en souffrira. Transformer la Bastille en simple salle de concert ? Absurde. Et inutile. Le maire de Paris a confié à l'architecte japonais Kenzo Tange l'étude d'un auditorium polyvalent destiné au treizième arrondissement.

Utiliser de manière plus efficace la salle Favart que l'on dit sous-employée ? C'est un mythe. L'acoustique y est exécrable et le public, à cause de la mauvaise disposition du plateau, n'aperçoit pas les pieds des danseurs, qui refusent de s'y produire.

Bref, point de salut, selon sa responsable, en dehors de la Bastille. Un bâtiment qui fait la synthèse de tout ce qui s'est construit dans ce domaine depuis vingt-cinq ans. Salles de répétitions, plateaux pivotants, espaces de dégagement, système de chariots pour les changements de décors, ateliers de réparation, centre de documentation...

La technique la plus moderne est ici au service du bel canto. *« La Bastille sera à l'art lyrique ce que Beaubourg est aux arts plastiques,* affirme Michèle Audon. *Ce n'est pas un hasard si les responsables des Opéras du monde entier défilent chez nous. Douze pays nous ont officiellement consultés. Et le futur Opéra de Tokyo est la copie conforme de la Bastille. »* Et d'insister sur la qualité essentielle de l'instrument de Carlos Ott : la souplesse. Une souplesse dont bénéficieront en premier chef les gouvernements. *« Ils pourront le moduler en fonction de la politique culturelle qu'ils envisagent ».* Souplesse aussi dans l'utilisation du répertoire : *« Il existe près d'un millier d'opéras et, faute de moyens techniques, on se contente d'en monter quatre-vingts. Toujours les mêmes. »*

Souplesse quant à la programmation, enfin. Il est prévu de monter dans l'année 320 représentations lyriques et 30 représentations de ballets contemporains, 125 concerts et récitals, 600 spectacles d'animations dans le studio et 25 productions lyriques. *« Quatre ou cinq d'entre elles pourront être jouées simultanément grâce au système révolutionnaire de manipulation des décors et au groupe de répétition à l'identique ».* Une ambition boulimique, qui doit se satisfaire d'une subvention de l'Etat – 270 millions de francs – inférieure à celle du palais Garnier – 310 millions de francs. Malgré cela, le prix des places – de 100 F à 310 F – sera inférieur de moitié au tarif du vieil Opéra. L'équilibre ne sera donc atteint que si la Bastille fait le plein de spectateur : un million pour l'année.

Aussi tout sera t-il fait pour attirer le public : facilité d'accès – le métro débouche quasiment dans l'Opéra, – parking, boutiques, restaurants, lieux d'accueil. Carlos Ott regrette même de ne pas avoir à sa disposition l'équivalent de la « piazza » de Beaubourg.

« Pour remplir la salle, il faut entreprendre une politique commerciale imaginative. » Michèle Audon envisage de faire « monter » la province grâce à des billets couplés TGV-hôtel-Opéra ou même d'intégrer certains galas à des circuits organisés par des agences de voyages. Au même titre que le Lido ou le Crazy Horse, ne manqueront pas de murmurer les puristes.

Mais une interrogation capitale subsiste, cent fois formulée : l'opéra est-il un genre toujours vivant ? Certes les amateurs sont aujourd'hui plus nombreux qu'il y a vingt ans. Cependant, les créations sont rares. Les compositeurs semblent se détourner d'un art figé depuis longtemps.

Retarder l'ouverture

Pourquoi consacrer tant d'argent à une entreprise qui relève du musée et dont le succès ne tient peut-être qu'à une mode éphémère ? *« Si les créations sont rares,* répond Michèle Audon, *c'est que les espaces traditionnels ne répondent plus aux besoins de la musique contemporaine. Les compositeurs comme Berio, Boulez ou Ligeti usent de matériaux musicaux qui ne peuvent s'accommoder d'une salle comme le palais Garnier. »*

L'Opéra de la Bastille n'est donc pas un luxe inutile. Il correspond à une nécessité. Et ses deux salles satisferont une double demande. La plus grande – 2 700 places, – celle du grand public. La seconde, modulable – de 600 à 1 300 places, – répond aux exigences plus sophistiquées de la création musicale contemporaine. Cela permet aussi de « ratisser » large et de drainer vers la Bastille le plus de monde possible. Et aux promoteurs de ce coûteux pachyderme, à l'esthétique contestée, de gagner leurs paris. L'ouverture de l'Opéra est toujours prévue pour 1989. Des coupes budgétaires dans le domaine du génie scénique et de la décoration intérieure risquent d'en retarder l'ouverture. En attendant, l'Etablissement public fait un effort considérable pour séduire les habitués du quartier de la Bastille. Ce n'est pas une chose aisée. Un chantier boueux n'a rien d'attrayant. Le Point d'information ouvert à proximité de l'excavation a déjà accueilli 40 000 visiteurs en l'espace de dix-mois mois. Les premières réactions ont été très négatives. Depuis quelque temps, la tendance semble se renverser nettement : *« C'est moins laid que Beaubourg »*, dit-on aujourd'hui. Le succès en sera-t-il aussi grand ? ■

Cette coupe montre l'imbrication complexe des espaces intérieurs du projet de Carlos Ott, en cours de construction.

DES VOIX POUR GARNIER

POUR construire un opéra « populaire » à la Bastille, ne s'apprête-t-on pas à brader le palais Garnier, instrument privilégié au service de l'art lyrique ? La tendance actuelle n'avantage-t-elle pas la mise en scène aux dépens de la voix ?

Pour répondre à ces interrogations, nous avons demandé à ceux qui ont une connaissance intime de l'Opéra de Paris leurs appréciations.

Ruggero Raimondi est... lyrique : l'acoustique du Palais Garnier est *« merveilleuse »*. Le baryton français Gabriel Bacquier est cartésien : *« Elle est bonne, la voix porte, pas besoin de chanter « en balayant »* (en se tournant de droite à gauche pour être entendu) *comme au Met. »*

René Bianco, autre baryton français : *« Le palais Garnier, c'est une véritable boîte à musique. » « Quand on voit ce grand vaisseau, on veut faire beaucoup de bruit. Or, pour que la voix porte, il suffit de bien la placer. C'est une question d'émission vocale. Un murmure peut s'entendre jusqu'à l'amphithéâtre. »*

Josette Cavret, secrétaire administrative du comité d'entreprise, a *« la chair de poule, parfois, quand l'orchestre sonne »*, tandis que Gilles Lemounaud, spécialiste du son à Paris puis à l'Opéra de Lyon, explique : *« Le palais Garnier, c'est l'intérieur d'un violon. Le son est très chaud, on s'y sent bien. »*

Le palais Garnier, c'est aussi *« le plus beau théâtre du monde »*. Rolf Liebermann, administrateur général de l'Opéra de Paris de 1973 à 1981, est aujourd'hui directeur de l'Opéra d'Etat de Hambourg. Venant de lui, ce superlatif est simplement vrai. On peut s'arrêter là. On peut aussi écouter l'explication de Michèle Lagrange, colorature dramatique : *« Certains lieux sont irremplaçables, tant par leur beauté personnelle que sonore. L'Opéra de Paris est un de ces lieux. C'est un endroit magique. » « Magique »* aussi pour Madeleine Simoni, assistante de mise en scène auprès de Liebermann, puis de Jean-Pierre Brossmann à l'Opéra de Lyon, aujourd'hui conseiller musical à la télévision. Elle ajoute : *« Donner le palais Garnier à la danse et chercher autre chose pour la voix, c'est un crime. »*

Les artistes sont séduits par son charme, son caractère intimiste et luxueux à la fois et par les grandes ombres qui hantent son plateau. Ainsi Barbara Hendricks, soprano, qui *« préfère les salles européennes* (Garnier, la Scala) *à taille plus humaine »* et qui *« aime chanter là où les autres ont laissé quelque chose »*. Ainsi Michèle Lagrange pour qui *« la scène est habitée »*.

Au-delà du goût que l'on a pour un théâtre, il y a une interrogation d'un autre ordre. Claude Mauporné, qui dialogue avec le monde des arts dans son émission « Comment l'entendez-vous ? », n'est *« pas sûre que la musique s'accommode de grandes salles ». « Il est,* dit-elle, *plus urgent d'avoir une salle de concert. »* Gabriel Bacquier rappelle que *« l'opéra en général considéré comme un spectacle intimiste est rarement fait pour aller sur de grandes scènes »*. C'est aussi l'avis de Michèle Lagrange : *« Pour le répertoire que l'on a à jouer, il n'est pas nécessaire d'avoir de grandes salles. »*

Hanna Schaer, mezzo-soprano, pense, décidément, que *« les vieux théâtres, quand on peut les préserver, sont toujours les meilleurs. Les théâtres modernes, tant qu'on ne les a pas essayés, on ne peut rien en dire »*.

Les unes et les autres, cependant, ne vouent pas toutes les nouvelles salles aux gémonies. On apprécie l'Acropolis de Nice, qui a pourtant 2 500 places, et les théâtres de Bâle, Buenos-Aires, Genève, autres salles qui semblent avoir en commun des dimensions raisonnables.

Tout serait donc parfait au palais Garnier ? Non. On en connaît les inconvénients pour la mise en scène : pas de salle de répétition, pas d'accès et pas de dégagement pour les décors, ce qui empêche l'alternance et diminue par voie de conséquence le nombre des représentations. Mais une solution existe. Rolf Liebermann affirme qu' *« il est possible de remédier aux manques techniques du palais Garnier en le fermant pendant un an. On peut moderniser la scène et trouver à Paris des fabriques vides pour les aménager en salles de répétition »*. Michel Glotz ne pense pas différemment. Imprésario des plus grands artistes (hier Maria Callas), il enregistre depuis vingt-cinq ans les chefs importants de ce monde. Le palais Garnier, avec son ouverture de scène de 16 mètres (1), est *« la formule idéale pour aller de l'opéra de chambre à Mozart, Verdi et Wagner ». « On peut,* dit-il, *augmenter, par des travaux sur la scène, le nombre des représentations. Mais,* ajoute-t-il, *faut-il, pour avoir une scène plus movible, créer un monstre ? »*

A l'élégance du palais Garnier, à son histoire, les hommes de l'art opposent en effet le gigantisme du projet Bastille.

Le bâtiment aura-t-il cette « bonne » acoustique définie par Michel Glotz comme celle où *« le public entend les chanteurs, les chanteurs entendent l'orchestre et s'entendent eux-mêmes par un phénomène de feed-back »* ? Barbara Hendricks rappelle qu'on a dépensé des millions de dollars à New-York pour l'Avery Fisher Hall, et Ruggero Raimondi met en garde : *« J'essaierai la salle. Si elle ne me plaît pas, je n'y chanterai pas. »*

Michèle Audon répond à cette inquiétude. *« Une maquette à l'échelle* (volume, formes, qualité des matériaux) *a été réalisée par les acousticiens du CSTB* (Centre scientifique et technique du bâtiment) *à Grenoble. On y procède à des tests acoustiques avec émission de son en proportion. »* On sait aussi que, dans le projet, les murs de la grande salle sont en pierre et en bois, le plafond en verre et que le sol sera un parquet.

Comment en est-on arrivé là ? Comme pour les « grands » chantiers, l'air du temps est à la démesure. Barbara Hendricks parle d'*« une épidémie de décorateurs »*. La Bastille offrira de plus grandes possibilités techniques, soit. Mais, d'après Josette Cavret, *« les metteurs en scène en voudront toujours plus »*, alors que pour Barbara Hendricks, *« on peut faire un opéra sans costume, sans maquillage, avec des décors peints »*. De grands artistes se sont illustrés dans les décors de ballets ou d'opéras.

Les metteurs en scène ont conscience d'avoir apporté quelque chose à l'art lyrique. *« C'est un faux procès que l'on fait à la mise en scène dans l'opéra : des gens du théâtre parlé se sont penchés sur nos problèmes et les ont résolus »*, dit J.-P. Brossmann. Il met sur pied d'égalité le chef d'orchestre et le metteur en scène. *« On choisit en premier l'un ou l'autre, c'est selon. Nous ne sommes que des marieurs. S'il y a conflit, les coups se marquent pendant les répétitions. »* Gilles Lemounaud tournerait la question autrement : *« Est-ce que les nouvelles mises en scène favorisent l'expression lyrique ? »*

« Tout est admissible d'un metteur en scène, répond Michèle Lagrange, *sauf les contresens et les trahisons d'un ouvrage. »* Et Barbara Hendricks : *« La mise en scène doit être vraie. Nous sommes tous là pour la même chose : faire sortir la vérité d'une œuvre »*. Rolf Liebermann remar-

NOUVELLE

UN BONHEUR INSOLITE

par Georges Ferdinandy

ON dit que, dans ce métier, le succès se mesure à la qualité du silence. Moi, j'en sais quelque chose, du silence. Il y a celui de l'indifférence, et puis cet autre, si gênant, de la courtoisie. Mais il y a aussi ces moments privilégiés, lorsque toute une salle retient sa respiration...

Ce jour-là, je lisais mes textes à Paris, tout près des Halles. Devant moi, les verres tintaient chaque fois que le métro passait sous le bâtiment.

Je devais être à la moitié du manuscrit quand — juste après le passage d'une rame — la porte s'ouvrit au fond de la salle et, dans l'anneau blanc des visages, j'aperçus mon fils.

Je le reconnus immédiatement : il avait pourtant à peine dix ans quand il avait été adjugé à sa mère. Vincent avait grandi, son visage rond s'était aminci. Il était vêtu d'un anorak bleu et portait à la main un vieux sac de sport.

Il y eut des remous dans la salle. Je ne me rappelle plus comment je terminai la soirée. Quand je l'eus rejoint, je ne savais pas comment lui adresser la parole. Ce fut lui qui parla : *« Papa »*, me dit-il simplement.

Je l'avais déjà vu ainsi, planté devant moi. C'était le jour où on me l'avait retiré. Je l'avais attendu toute la nuit devant la maison. Mais il n'était pas revenu, et j'avais compris que je n'avais plus de fils. J'étais parti pour l'Amérique.

Maintenant, il était là de nouveau.

« Tu as mangé ? », lui demandai-je.

Il secoua la tête.

« Comment m'as-tu trouvé ?

— J'ai lu dans le journal », dit-il la bouche pleine.

Il avait voyagé pendant toute la nuit.

« Tu ne t'attendais pas à moi ? », me demanda-t-il.

Puis il fut vaincu par le sommeil. Je m'assis au bord de son lit, la neige fondue crépitait contre la fenêtre de l'hôtel.

Le soleil inonde la pièce. Vincent est déjà levé.

« Ainsi, tu t'es sauvé », lui dis-je.

Il sort de sa poche une feuille froissée :

« Pas du tout : lis l'autorisation ! »

C'est l'écriture de de ma femme.

« Alors, elle est d'accord ?

— J'ai seize ans ! me lance-t-il sur un ton de défi.

— Et maintenant ? »

Il ne répond pas.

« Moi, je repars aujourd'hui. Et toi ? »

Il hausse les épaules.

« Tu as ton passeport ? »

La phrase à peine prononcée, je ne peux plus la retirer.

« Oui », répond-il, au bord des larmes.

Le vent souffle, un soleil d'avril laiteux poudroie les Champs-Elysées. Les platanes sont encore nus. Vincent a son visa ; nous remontons en courant l'allée. Ma carte de crédit est acceptée par la compagnie d'aviation. Il y a des jours où, après tant d'années d'efforts, tout ce qu'on entreprend réussit.

Nous traversons l'Atlantique à une heure d'intervalle : il n'y avait plus de place à bord de mon avion. Nous nous retrouverons à l'arrivée. La nuit tombe quand l'appareil se pose à New-York. Après une longue course, le soleil nous a enfin dépassés.

Nous n'aurons une correspondance que demain. Nous passerons la journée avec un ami, Laci. Je fais le tour du bar, je ne trouve pas Vincent. L'inquiétude me saisit à la gorge : en quelques heures, je suis redevenu le père que j'étais. Pourtant, il est là : il dort, appuyé contre la fenêtre. Je regarde ses joues froissées : c'est bien l'enfant dont je garde la photo depuis des années.

Nous dînons, Vincent a une fièvre de cheval. La femme de Laci sort ses remèdes, lui prépare du thé, s'assied au bord de son lit.

« Faire une chose pareille à ce gosse », éclate-t-elle en revenant.

C'est vrai : Vincent a été rejeté. A son âge, il ne peut rien arriver de pire.

« Tu dois t'occuper de lui ! », me dit-elle gravement.

Nous buvons, nous nous regardons. Les heures passent. Ces heures de transit qui, chaque année, redonnent vie à l'amitié. La Seconde Avenue ronronne loin sous nos pieds.

Le matin, la fièvre est tombée. Nous faisons le tour de la ville. Vincent s'accroche à mon bras. Je lui explique les salaires et les prix.

L'appareil décolle dans la nuit. Des indigènes grelottants se blottissent au fond des sièges. Ils boivent, dorment. Autour des femmes, des enfants geignards sucent leur biberon. Quatre heures après, nous nous posons aux tropiques.

« Vas-y, toi en premier ! », me supplie mon fils.

Dehors, c'est l'aube. Le pilote coupe les moteurs, un merle se met à chanter. Avec un sourire éclatant, Blanche-Neige nous attend en bordure de la piste.

∴

C'est ainsi que débuta cette période brève, brève et intense, l'une des plus heureuses de ma vie.

Assis derrière moi, excités, ma femme et Vincent discutaient. Nous traversâmes la ville endormie.

« Tu n'es pas fâché ? me demanda mon fils dans l'obscurité.

— De quoi serais-je fâché ?

— Ben, que je sois là. »

« Tu sais, me dit Blanche-Neige avant de s'endormir, *pas un instant il ne m'a lâché la main. Je vais l'aimer !* me promit-elle. *Je vais être une mère pour ton fils. »*

Nous passâmes les premiers jours à faire les magasins. Il est vrai que moi je restais le plus souvent en arrière. Mais Blanche-Neige était heureuse d'habiller son enfant.

« Rends-toi compte, me raconta-t-elle un soir en riant aux éclats. *On nous connaît partout ! Et lui qui m'appelle maman !...*

— Tu serais trop jeune, remarquai-je.

— Ne crois pas ça ! Moi aussi je pourrais avoir un fils de son âge. »

Ce fut une belle époque. Nous vivions sans nous méfier, mon fils et moi. Nous nous découvrions. Nous avions cinq années de retard, Vincent était resté pour moi ce petit garçon qu'on m'avait retiré.

Au fond, il l'était toujours. Les matins, il se couchait au bord de notre lit, il saisissait nos mains, comme s'il craignait d'être une nouvelle fois arraché.

Il fallut songer aux études : il restait deux mois jusqu'aux vacances.

« On ne t'admettra nulle part sans dossier, lui dis-je. *Tu dois écrire à ton école.*

— Papa, me répondit-il alors. *Je n'en ai pas. »*

Je me tus.

« Comprends-moi, poursuivit-il. *Je n'ai jamais rien réussi. Je ne suis pas intelligent. »*

Ce fut finalement une école confessionnelle qui l'admit. En terminale, après que j'eus payé, naturellement, les frais de toute une année.

En terminale ! Blanche-Neige était affolée.

« Puisqu'il n'avait pas de dossier, ils n'ont tenu compte que de son âge, lui expliquai-je.

— C'est surtout de ton argent qu'ils ont tenu compte », soupira-t-elle.

Nous avions deux mois jusqu'aux examens, nous nous occupions de Vincent à tour de rôle.

« Jorge, j'ai peur, me confia ma femme. *Et s'il ne passe pas ?*

— Alors il redoublera, haussai-je les épaules. *Mais ne t'en fais pas, l'année prochaine, il sera à l'université. »*

La vérité est que moi aussi j'avais peur.

∴

« Ecoute, dis-je à mon fils la veille de l'écrit. *Personne ne termine en deux mois quatre années de lycée. L'important est d'essayer.*

— Je te l'avais dit, soupira-t-il. *Je ne suis pas fait pour ce travail. »*

On annonça les résultats. J'avais eu raison : Vincent fut reçu sans difficultés.

« Et maintenant ? », lui demandai-je.

Debout devant le tableau d'affichage, mon fils gardait le silence.

« Tu voulais être vétérinaire », lui dis-je.

C'est alors qu'il se mit à pleurer.

Puis, petit à petit, cette belle époque se ternit. A l'université, mon fils devint de plus en plus silencieux. Je le questionnais en vain, il ne savait pas lui-même ce qui le tracassait. Je mis du temps à me rendre compte qu'il s'ennuyait, tout simplement.

« C'est une toute petite île, lui dis-je pour le raisonner. *Tu ne t'en plaignais pas, quand tu terminais le lycée ! »*

Le temps passait, Vincent fit de louables efforts. Il prenait des leçons de conduite, faisait de la pêche sous-marine. La saison des pluies passa. Le soleil ressortit des brumes. Un beau jour, je m'aperçus que mon fils avait une amie. Il avait bien choisi, les gens se retournaient derrière eux.

Il me parla à nouveau comme avant :

« Je veux l'épouser ! me dit-il. *Qu'importe si nous ne sommes pas majeurs ! »*

teur, la vie commence après le coucher du soleil. Les fins de semaine, Vincent restait souvent dehors toute la nuit. Blanche-Neige ronflait à côté de moi, pelotonnée, tandis que j'écoutais le bruit des moteurs, le crépitement des averses, le crissement des pneus.

Cette nuit-là, je m'endormis pourtant. Quand je revins à moi, le soleil inondait déjà le lit. Les yeux grands ouverts, Vincent était allongé sous ses draps.

« Tu es rentré ? lui demandai-je bêtement.

— Papa, dit-il, *tu me pardonnes ? »*

Il était là, sain et sauf. Il s'en fallut de peu que je ne me mette à rire.

« Ne ris pas ! J'ai bousillé ta bagnole.

— Tu n'as rien ? »

Il serra ma main dans les siennes :

« Je ne boirai plus ! jura-t-il

— Ça, tu ferais bien. Cuve ton vin en attendant.

Le dimanche, Vincent était guide. Il faisait visiter l'île à des touristes européens. Le soir, j'allais l'attendre au port. Je le regardais donner la main aux gens à la descente de l'autocar.

« Au revoir, à Paris ! », lui criaient-ils.

La dernière goutte, celle qui fait déborder le vase, tombe toujours de façon inattendue. Noël s'approchait, quand ma belle-mère tomba malade. Nous dûmes l'installer chez nous. Pour lui faire de la place, Vincent alla passer les fêtes dans son appartement à elle.

« Dis-lui bien, insista Blanche-Neige, *que chez ma mère il ne pourra pas recevoir ses amis. »*

Lui ai-je dit ? Je ne le sais pas. Mais, dès le premier soir, la musique se déversait en trombe par les fenêtres de l'appartement voisin.

« Laisse-les ! suppliai-je. *Tu ne peux tout de même pas ligoter un gosse de seize ans ! »*

DANIEL JAN

Les parents de la fiancée ne voyaient pas les choses du même œil. Un soir, le futur beau-père le menaça d'un revolver à la sortie des cours.

« C'est la vie », nous dit Blanche-Neige laconiquement.

Vincent eut le cœur gros pendant quelque temps, puis un jour il haussa les épaules, et me dit :

« Ces gens-là sont fous à lier. »

Blanche-Neige se mit à son tour à changer. Je ne m'inquiétais pas outre mesure. Je mis du temps à me rendre compte qu'une curieuse jalousie la torturait : j'avais été marié, et Vincent le lui rappelait chaque jour. Elle prenait pour sa rivale cette Française perdue au fond des années.

C'est un fait : j'avais repris de vieilles habitudes avec Vincent. J'avais ressorti mes disques ; et tandis que nous écoutions Brel ou Brassens Blanche-Neige s'enfermait dans un silence hostile. Nous, autour d'un verre de rouge, nous parlions notre langue, que j'avais presque oubliée.

Il y avait dans doute un brin de révolte dans tout cela.

« Ça me rappelle ma jeunesse ! », expliquai-je. Je savais bien que le fait de l'avoir passée avec une autre était pour Blanche-Neige la pire des injustices.

Je pense encore parfois à ces conversations. Il m'aurait été si facile, à ce moment-là, de rendre ma femme heureuse !

∴

Je ne sais pas comment les autres réagissent : moi, je n'arrive pas à m'endormir tant que mon fils n'est pas rentré. Or, sous l'équa-

— S'il blesse quelqu'un, me dit ma femme quand elle fut seule avec moi, *tu devras payer jusqu'à la fin de tes jours. Punis-le. Ne lui donne plus l'auto. »*

Mais à quoi bon ne pas lui prêter la voiture ! Il va où il veut, il rentre quand il en a envie. Au pire des cas, il dort chez une fille. Si je le laisse sans moyen de transport, je le livre à ses amis.

Ma femme soupira. Mais je la vis ensuite embrasser Vincent.

Elle avait une mauvaise habitude : elle me disait à moi ce qu'elle aurait dû dire à notre fils.

« Pourquoi ne range-t-il pas ses affaires ? me demanda-t-elle par exemple.

— Parce qu'elle m'a pris ma chaise ! me répondit l'autre.

— Dis-le-lui toi-même ! », fulminai-je alors.

Mais, eux, ils ne se disputaient que par mon intermédiaire.

« Il a changé, me disait Blanche-Neige. *Il boit, il reçoit du courrier, et, toi, tu ne fais rien pour l'en empêcher.*

— Il a le mal du pays », haussai-je les épaules. Mais Blanche-Neige ne connaissait pas le mal du pays.

C'était un fait : depuis quelque temps, Vincent recevait du courrier. Après tant d'années, je revoyais sur ses enveloppes l'écriture de ma femme.

« Comment va-t-elle ? lui demandais-je de temps à autre.

— Dis donc ! me dit-il un jour. *Et si là-bas on n'accepte pas mes diplômes ?*

— C'est ce qu'elle t'écrit ?

— Pourquoi ne réponds-tu pas ?

— Eh bien, tu y feras ta dernière année. »

Vers minuit, un cri aigu déchira l'obscurité. La musique s'arrêta, des ombres coururent dans la rue. Quelqu'un venait de tomber du balcon d'à côté.

« Appelle une ambulance ! », criai-je à ma femme.

Quand le calme revint dans le quartier, l'horizon commençait à s'éclaircir.

« Venez ! nous dit Blanche-Neige. *Je veux vous parler. »*

Nous nous mîmes à table, elle préparait du café.

« Quelles sont tes intentions ? », me demanda-t-elle sèchement.

Je me raclai la gorge. J'étais épuisé.

« Alors ? me pressa-t-elle.

— Estimons-nous heureux, dis-je gauchement.

— De quoi donc ?

— Que rien de grave ne soit arrivé. Tu as de mauvaises fréquentations », dis-je quand même à mon fils.

∴

Il baissa la tête.

« C'est comme ça que tu le punis ? s'esclaffa ma femme.

— Dois-je le mettre au coin ?

— C'est bon, dit-elle, *c'est moi qui vais parler. »*

Mon fils éclata en sanglots :

« Je m'en vais, dit-il, *pas la peine de me mettre à la porte !*

— On s'en va tous. Au lit ! », dis-je pour clore la réunion.

La chemise de Vincent lui collait au dos. Quand je l'embrassai, je m'aperçus qu'il puait le rhum.

Je ne pouvais pas attendre que Blanche-Neige mette mon fils à la porte. Je fis nos valises, l'université mit un logement à ma disposition.

« Tu as choisi », me dit ma femme à voix basse.

Elle n'avait pas compris que je n'avais pas le choix. Elle, elle restait avec sa mère, comme avant. C'était mon fils qui avait besoin de moi.

Le nouveau logement était entouré d'une pelouse, une pelouse chétive des tropiques. Vincent installa la table devant la maison. Quand je rentrais, après les cours du soir, deux bougies illuminaient les plats.

Eh oui, c'était ainsi que nous avions vécu autrefois... Avec grâce, harmonieusement. J'étais là, planté sous l'énorme ciel tropical, et je revoyais toute ma vie passée : la jeune femme qui m'attendait avec la table mise, la ferme, qui fut la nôtre, et cet enfant perdu, revenu pour me les rappeler.

Les mois passaient. Nous avions un chat, Nini, et je pouvais écouter mes disques sans me sentir accusé. Je ne sanglotais qu'en rêve une fois l'épuisement du jour absorbé. Il y avait de quoi pleurer. C'était la seconde fois en moins de dix ans que je détruisais ma vie.

« Georges, me dit un soir mon fils. *Retourne chez toi. je terminerai bien tout seul cette année.*

— Où veux-tu que j'aille ?

— Tu as fait ça pour moi, je le sais.

— Nous ne vivons pas bien ? », lui demandai-je. Il me répondit :

« Moi, oui.

— Tu sais, lui dis-je alors à la lumière des bougies. *Moi aussi, je suis heureux, malgré tout. Seulement, comment te le dire, il est difficile de surprendre ce bonheur. Il n'est pas dû à l'amour, pas plus qu'à mon travail, évidemment. Mes livres m'aident passablement, mais ce n'est pas ce que j'appellerais le bonheur.*

— C'est surtout le soir, poursuivis-je. *Au coucher du soleil. En rentrant, sur l'autoroute. Quand je pense à l'arrivée. Ou alors à mon prochain voyage en Europe.*

— Je ne comprends pas, dit mon fils d'une voie étouffée.

— Alors, pour quelques instants, je crois que rien n'a changé, que vous m'attendez au bout du chemin, toi, la ferme, le pays. Pourquoi n'y croirais-je pas ? Autour de moi, rien n'a changé : le même coucher de soleil, la même voiture, la même autoroute.

— Mais ce n'est pas vrai ! s'écria Vincent. *Il ne reste rien de ce passé !*

— C'est pour ça que je ne rentre jamais tout à fait. A Paris, je fais demi-tour. Je me dépêche de rejoindre mon autoroute.

— Alors, tu mourras ici », dit mon fils doucement.

Je ris, gêné :

« Pour toi, dis-je, *ce doit être un bonheur bien insolite. »*

Au printemps de cette année-là, je refis ma tournée en Europe. Vincent termina le semestre, puis me rejoignit à Paris. Je l'attendais à Orly : il s'approcha dans la foule, heureux, souriant. C'était un beau jeune homme. Il était déjà plus grand que moi.

Nous fîmes route ensemble jusqu'à la gare de Lyon. Sa mère l'attendait, il était pressé. Moi aussi, je me dépêchais de rejoindre mon île. Il me remit une enveloppe fermée.

« Tu la liras », me dit-il.

« Georges, je ne vais pas revenir, disait la lettre. *C'est mieux pour toi, et pour moi aussi. N'oublie pas ton fils, sur cette autoroute dont tu m'as parlé. »*

C'est ainsi que prit fin cette période brève, brève et intense, l'une des plus heureuses de ma vie. Depuis que je ne vois plus, c'est Blanche-Neige qui tient le volant. Nous avançons, lentement. Nous ne sommes pas pressés d'arriver.

Notre maison — la maison de Vincent — est toujours là, au milieu de la pelouse, cette pelouse chétive des tropiques. Un grand silence y règne. Le silence des choses à jamais achevées. ■

[Né à Budapest en 1935, Georges Ferdinandy a émigré en France après la révolution hongroise. Il enseigne à l'université de Porto-Rico. Il a publié, chez Denoël, *Famine au paradis, Chica, Claudine, Cali, Fantômes magnétiques, Youri.* « Un bonheur insolite » fait partie d'un recueil de récits, *Hors-jeu,* qui vient de paraître chez le même éditeur.]

GENET

ENTRETIEN INÉDIT

Jean Genet est mort mardi dernier comme il a vécu, en vagabond, incognito, dans un hôtel. Personne ne savait comment le joindre. Grèce, Tunisie, Maroc, il courait. Seuls des gens à lui connaissaient ses gîtes de gitan ; des gens pas fréquentables. Danièle Delorme faisait exception. C'est le luxe des mauvais garçons d'élire voyous d'honneur certaines gens honnêtes. Lui qui parlait peu, et surtout pas à nous autres, les vierges de casier, il a accepté de bavarder avec Antoine Bourseiller, en 1981, devant les caméras de Témoins, la société créée par Danièle Delorme pour mettre en archives les grands de ce monde, les vrais, c'est-à-dire les poètes.

Le 25 janvier 1982, Genet récidivait, toujours pour les beaux yeux de Danièle Delorme (1). La scène se passait au Moulin de la Guéville, près de Rambouillet, chez Danièle et Yves Robert. On entendait gronder la rivière sous le salon tchékhovien. Trapu, dans son éternel blouson, le poète de Haute Surveillance et le dramaturge des Bonnes fronce le sourcil. Il n'est pas homme à regretter d'être venu, mais il ne sera pas dit qu'il pactise avec l'Ordre.



Jean Genet par Brassaï. Paris, 1955.

Le regard noir que me lance son œil bleu, c'est celui qu'il devait adresser à ses juges, naguère. Quand il me dit « vous », pas question de me retourner, c'est toute la société qu'il vomit à travers moi, et moi à travers elle.

Je suis le « tortionnaire » dont il a volé la langue pour échapper à la loi immonde. Il y a de la haine dans sa voix, feutrée de grande gentillesse, mais de la haine quand même. Le petit tondu de Mettray que nous avons marqué à jamais pour l'infamie à l'âge où d'autres reçoivent des trains électriques, le petit tondu ne nous pardonnera jamais. Seule différence avec les rancuniers ordinaires : notre dette, il nous la rend en or pur, l'or de pensées sublimes jusque dans l'abjection, l'or de mots inouïs.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

(1) On peut commander la vidéo-cassette intégrale de l'entretien dont nous publions ici des extraits. (Voir encadré page IX.)

IL FALLAIT QUE J'ÉCRIVE LA LANGUE DU TORTIONNAIRE

« LA France a supprimé la peine de mort, j'aimerais savoir l'effet que ça vous a fait d'apprendre qu'on ne couperait plus les têtes en France ?

– Ça m'a laissé complètement indifférent parce que la suppression de la peine de mort est une décision politique. La politique française, je m'en fous, ça ne m'intéresse pas. Tant que la France ne fera pas cette politique qu'on appelle Nord-Sud, tant qu'elle ne se préoccupera pas davantage des travailleurs immigrés ou des anciennes colonies, la politique française ne m'intéressera pas du tout. Qu'on coupe des têtes ou pas à des hommes blancs, ça ne m'intéresse pas énormément. Les règlements de comptes entre ceux qu'on appelait les voyous et les juges, pour moi, c'est sans intérêt.

– Qu'on essaie de réduire ou de supprimer les châtiments ne vous intéresse pas vraiment ?

– En France, non, je m'en fous.

– Si on arrivait à créer une société où on ne punit pas, vous ne seriez pas davantage satisfait ?

– Faire une démocratie dans le pays qui était nommé autrefois métropole, c'est finalement faire encore une démocratie contre les pays noirs ou arabes. La démocratie existe depuis longtemps en Angleterre, entre Anglais probablement. Je connais mal l'histoire anglaise, mais je crois que depuis longtemps la démocratie était florissante en Angleterre, quand l'empire colonial anglais était florissant, mais qu'elle s'exerçait contre les Hindous.

– Vous pensez que les luxes économiques ou politiques des pays riches se paient toujours sur le dos du tiers-monde ?

– Pour le moment je ne vois que ça.

– Et quelle société vous satisfait, enfin... vous écœure le moins ?

– Là, je ne peux pas vous répondre politiquement mais presque religieusement. Le mal comme le bien font partie de la nature humaine et s'expriment à travers les hommes ou les sociétés. Je ne condamne pas, je ne sais pas ce qui va sortir des anciens empires coloniaux. Je ne sais pas ce qu'ils auront apporté de bien, je sais ce qu'ils ont apporté de mal. Peut-être ont-ils apporté du bien aussi, mais tout cela est si inextricablement mêlé que je ne serai jamais satisfait par un système politique, quel qu'il soit.

– Est-ce que c'est ça l'anarchisme ?

– Probablement pas. J'ai pris parti, vous voyez, je ne suis pas resté indifférent. Quand j'étais à Mettray, j'ai été envoyé en Syrie, et le grand homme, en Syrie, c'était le général Gouraud, celui qui n'avait qu'un bras. Il avait fait bombarder Damas, et, comme j'apprenais un peu l'arabe, je sortais du quartier à 4 heures exactement pour rentrer à l'heure que je voulais. Les petits gars de Damas prenaient un grand plaisir à me promener dans les ruines qu'avaient faites les canons du général Gouraud. J'avais une double vision du héros et de la saloperie, du type dégueulasse qu'était finalement Gouraud.

» Je me sentis tout à coup tout à fait du côté des Syriens. D'abord, ça a été probablement un sentiment plus ou moins retors pour me faire bien voir d'eux, pour être aimé, pour participer aux jeux de cartes.

» Les jeux de cartes étaient interdits par le gouvernement français. Alors, moi, j'allais jouer avec eux dans les petites mosquées jusqu'à 4 ou 5 heures du matin.

– Comment expliquez-vous que, au lieu d'écrire l'argot ou d'inventer une langue, vous vous soyez coulé dans la langue de l'ennemi, c'est-à-dire le beau langage, celui de l'autorité et du pouvoir. Vous avez finalement écrit la langue de Gouraud ?

– Je ne suis pas très sûr que Gouraud ait écrit ma langue. Mais enfin, vous avez raison, il fallait d'abord séduire ceux dont vous parlez, ce à quoi vous appartenez sans doute, l'intelligentsia française.

– Vous avez séduit avec la langue qu'on dit classique, une langue que vous n'avez pas bousculée. Vous vous en êtes servi comme elle vous arrivait. Et d'abord, qui vous a appris à écrire le français si correctement ?

– La grammaire.

– Mais il y a eu un moment à l'école où on vous a donné le goût du bien-écrire ? A Mettray ?

– Je ne suis pas sûr que ce soit vraiment là.

» Vous me reprochez d'écrire en bon français ? Premièrement, ce que j'avais à dire à l'ennemi, il fallait le dire dans sa langue, pas dans la langue étrangère qu'aurait été l'argot. Seul un Céline pouvait le faire. Il fallait un docteur, médecin des pauvres, pour oser écrire l'argot. Lui, il a pu changer le français bien correct de sa première thèse de médecine en un argot, avec des points de suspension, etc.

» Le détenu que j'étais ne pouvait pas faire ça, il fallait que je m'adresse, dans sa langue justement, au tortionnaire. Que cette langue ait été plus ou moins émaillée de mots d'argot n'enlève rien à sa syntaxe.

» Si j'ai été séduit, parce que je l'ai été, par la langue, c'est pas à l'école, c'est vers l'âge de quinze ans, à Mettray, quand on m'a donné, probablement par hasard, les sonnets de Ronsard. J'ai été ébloui. Il fallait être entendu de Ronsard. Ronsard n'aurait pas supporté l'argot... Ce que j'avais à dire était tel, témoignait de tellement de souffrances, que je devais utiliser cette langue-là.

– Vous avez fait de Ronsard votre gardien ?

– Puisqu'il est l'une des premières émotions que j'ai eues, à la fois de la langue française et de la poésie, c'est assez naturel que je lui réserve une sorte de fidélité.

(Lire la suite page VIII.)

IL FALLAIT QUE J'ÉCRIVE LA LANGUE DU TORTIONNAIRE

(Suite de la page VII.)

– *Question : Il y a un risque, quand on écrit comme Jean Genet. Les tortionnaires disent : « Il n'est pas dangereux, il écrit si bien ! » La récupération par la beauté ! Est-ce qu'on pourrait comparer la façon dont vous vous saisissez de la langue du « tortionnaire » à la manière dont les bonnes prennent les robes de Madame ? Ou est-ce plus naturel chez vous ? En épousant cette musique et ce charme de la langue, obéissez-vous à une stratégie ou à un instinct ?*

– Je voudrais répondre que c'est une stratégie mais, malgré tout, avant d'aller à Mettray, j'ai été à l'école et j'ai tout de même appris le français.

– *Lisez-vous volontiers des choses parues récemment ?*

– Le dernier livre que j'ai essayé de lire, c'est un livre de Raymond Abellio. Il m'a paru très mal écrit et assez confus.

– *Vous avez dit que Rimbaud avait « choisi » le silence. Vous aussi ?*

– Je ne sais pas pourquoi Rimbaud a choisi le silence. J'ai dit qu'il avait compris qu'il devait se taire. Moi, il me semble que, puisque tous mes livres ont été écrits en prison, je les ai écrits pour sortir de prison. Sorti de prison, l'écriture n'avait plus de raison d'être. Mes livres m'ont fait sortir de taule, mais après, quoi dire ?

– *Il y a une part de vous qui est toujours en prison, non ?*

– Non. Non. Quelle part de moi ?

– *Ne serait-ce que la mémoire de ceux qui y sont restés, qui en sont morts ou qui s'y trouvent encore maintenant ?*

– Non, une part de moi reste davantage dans les pays épuisés par les Français, comme le Maroc, le Mali et d'autres.

– *Vous n'auriez pas eu l'idée d'écrire pour qu'il sortent, eux, de prison ?*

– Non. Je redis bien que la suppression de la peine de mort me laisse complètement indifférent. Je ne tiens pas du tout à ce qu'on mette des gars en taule, mais c'est une affaire entre eux et les juges, les gouvernements, etc., pas entre eux et moi.

– *Ce silence, nous sommes beaucoup à le déplorer.*

– Ah ! Vous vous en remettrez.

– *Revenons à votre choix de la langue classique. Pourquoi ?*

– Avant de dire des choses si singulières, si particulières, je ne pouvais les dire que dans un langage connu de la classe dominante, il fallait que ceux que j'appelle « mes tortionnaires » m'entendent. Donc il fallait les agresser dans leur langue. En argot ils ne m'auraient pas écouté. Il y a autre chose aussi. La langue française est fixe, elle a été fixée au dix-septième siècle à peu près. L'argot est en évolution. L'argot est mobile. L'argot utilisé par Céline se démode, il est déjà démodé.

– *Mais vous êtes beaucoup plus subversif que Céline. Céline dit aux tortionnaires : « tout est de la merde », ça les arrange ce nihilisme. Alors que vous, vous dites : « on vous mettra dans la merde » ; il y a de la révolte chez vous, alors que chez lui il y a une espèce d'accablement et de geignardise. C'est beaucoup plus insupportable aux « tortionnaires » ce que vous dites.*

– Les vrais tortionnaires, en réalité, ne me lisent pas.

– *Pourtant, ils vous craignent, ils savent que vous êtes là.*

– Ils s'en foutent, ils s'en foutent. Non, il ne faut pas exagérer l'importance de ça.

– *Pouvez-vous donner un exemple de votre choix grammatical ?*

– La première phrase du premier livre que j'ai écrit commence ainsi : « *Weidmann vous apparut.* » Le correcteur d'imprimerie m'a demandé de corriger en remplaçant « vous » par « nous ». C'est « *Weidmann nous apparut* » n'est-ce pas, m'a-t-il dit. J'ai tenu à ce qu'on conserve « *vous apparut* », parce que je marquais déjà la différence entre vous à qui je parle et le moi qui vous parle.

Finalement, toute ma vie a été contre. Contre les règles des Blancs.

– *Vous preniez vos distances ?*

– Je prenais mes distances mais en respectant les règles, vos règles.

– *Vous n'avez jamais établi de règles vous-mêmes ?*

– Je crois que finalement toute ma vie a été contre. Contre les règles blanches.

– *Qu'est-ce que vous entendez par blanches ?*

– Des Blancs. Je veux dire que, encore maintenant – j'ai soixante-douze ans, hein ! – je ne peux pas être électeur. Même si vous pensez que ça a peu d'importance, je ne fais pas partie des citoyens français.

– *Vous n'avez pas vos droits civiques ?*

– Non, non. Il y a des délits que j'ai commis qui n'ont jamais été amnistiés, dont un pour vol et une condamnation à deux ans de prison entre autres. Et puis j'ai déserté deux fois.

– *Au total, avez-vous fait le compte de vos condamnations et de leur durée ?*

– Oui, quatorze ans.

– *Vous avez beaucoup parlé d'une hiérarchie de la gloire qui serait la hiérarchie du crime... Quel est le plus poétique des crimes ?*

– Non. Je voulais dire que deux mots accolés, ou trois ou quatre, et deux phrases peuvent être plus poétiques qu'un meurtre. Si j'avais à choisir entre l'expression poétique par des mots ou, si elle existe, l'expression poétique par des actes, je choisirais l'expression poétique par des mots.

– *Quels sont les mots qui vous paraissent les plus forts et les plus proches d'un acte ?*

– C'est leur assemblage, leur confrontation. Il en faut au moins deux.

– *Est-ce qu'il y a un bonheur d'écrire. Avez-vous éprouvé profondément une jubilation en écrivant ?*

– Une seule fois.

– *En écrivant quoi ?*

– *Les Paravents.* Le reste m'a beaucoup ennuyé, mais il fallait l'écrire pour sortir de prison.

– *En quelle année* les Paravents ?

– Attendez, je crois en 1956 ou 1957. En tout cas, je corrigeais les épreuves quand de Gaulle est venu au pouvoir en 1958, je crois, c'est ça.

– *Je me souviens des représentations à l'Odéon. Il y avait un cordon de flics qui protégeait le théâtre. Quel effet cela vous faisait d'être joué dans un théâtre national défendu par la police ?*

– Eh bien, l'impression tout de même que la police est assez inconséquente et le gouvernement français aussi.

– *Ça devait vous faire plaisir, cette inconséquence ?*

– Je l'avais remarquée bien avant.

– *Mais la piéger une fois de plus comme ça devait être plutôt réjouissant ?*

– Oui, j'aurais aimé recommencer le coup avec Maria Casarès à la Comédie-Française, qui m'a demandé *le Balcon*, mais je n'ai pas pu le faire, ils ne voulaient pas de Casarès. Elle est donc plus dangereuse que moi.

– Les Paravents *présentent la mort comme une chose finalement peu redoutable et peu importante. Est-ce votre opinion ?*

– C'est l'opinion de Mallarmé aussi : « *Ce peu profond ruisseau...* », vous savez la suite. La mort me paraît assez peu... enfin, le passage de vie à non-vie me paraît assez peu triste, assez peu dangereux pour soi quand on change de vocabulaire : le passage de vie à non-vie au lieu de vie à trépas, c'est tout d'un coup presque consolant, non ?

» C'est le changement de vocabulaire qui est important. Dédramatiser. Le mot est employé couramment en ce moment – dédramatiser la situation. Je dédramatise la situation, qui fera de moi un mort en utilisant d'autres mots.

– *Un auteur dramatique qui dédramatise ?...*

– Justement. Si j'ai essayé de mettre au point une sorte de dramaturgie, c'était pour régler des comptes avec la société. Maintenant ça m'est égal, les comptes ont été réglés.

– *Vous êtes sans colère et sans drame ?*

– Oh ! je l'affirme d'une façon si péremptoire, si vivace que je me demande si, réellement, c'est sans colère et sans drame. Là vous venez de toucher quelque chose. Je crois que je mourrai encore avec de la colère contre vous.

– *Et de la haine ?*

– Non, j'espère que non, vous ne le méritez pas.

– *Qui mérite votre haine ?*

– Les quelques personnes que j'aime profondément et qui m'attendrissent.

– *Il vous est pourtant arrivé d'aimer des salauds, ou jamais ?*

– Je ne fais pas la même distinction que Sartre entre les salauds et les autres. Comme je suis incapable de définir la beauté, je suis absolument incapable de définir l'amour, de savoir... L'homme que vous appelleriez un salaud sous votre regard objectif, sous mon regard subjectif cesse d'être un salaud... Tenez, quand Hitler a fichu une raclée aux Français, eh bien oui ! j'ai été heureux, j'ai été heureux de cette raclée. Les Français ont été lâches.

– *Et ce qu'il faisait, les camps d'extermination par exemple, c'était marrant aussi ?*

– D'abord, vraiment, je ne le savais pas. Mais il s'agit de la France, il ne s'agit pas du peuple allemand ou du peuple juif, ou des peuples communistes qui pouvaient être massacrés par Hitler. Il s'agissait de la correction donnée par l'armée allemande à l'armée française.

– *Et ça, ça vous a paru marrant ?*

– Oh ! grisant, je vous assure.

– *Et la raclée qu'Hitler a prise ensuite vous a réjoui aussi ?*

– Ah ! j'étais déjà assez indifférent. Les Français ont commencé leur traitement vache en Indochine et en Algérie et à Madagascar, etc. Vous connaissez l'histoire aussi, mieux que moi.

– *Toutes les défaites ne sont quand même pas réjouissantes. La Pologne, qu'est-ce que ça vous fait ?*

– Vous savez, les Polonais m'ont quand même mis en prison pendant quatre mois.

– *A ce qui leur arrive actuellement, vous réagissez comment ?*

– Ecoutez, la France a-t-elle réagi parce que à peu près mille personnes, hommes, femmes et enfants comme on dit dans les journaux, ont été tuées par la police de Hassan II au Maroc, à Casa ? A quel moment les Français ont-ils réagi ? Je connais bien le Maroc, vous savez. La misère est énorme, immense, et personne n'en dit un mot.

– *En Pologne, il ne s'agit pas uniquement de misère, il s'agit d'un écrasement des libertés.*

– Ah ! vous croyez que les libertés ne sont pas écrasées au Maroc ?

– *Et qui les défend, qui défend le peuple arabe ? Kadhafi ?*

– Peut-être que vous ne le savez pas, mais je ne suis pas arabe et je ne peux pas me prononcer au nom des Arabes, ni au nom de Kadhafi. Mais je sais ce que le nom de Kadhafi fait aux Américains et aux Européens, évidemment.

– *En somme, vous n'êtes citoyen de nulle part ?*

– Bien sûr que non.

– *Si vous aviez à définir une patrie, ce serait quoi ?*

– Oh ! je l'ai fait un jour, un peu en blaguant, dans *l'Humanité*, qui m'avait demandé d'écrire un texte. Pour moi, une patrie ce serait vraiment trois ou quatre personnes. J'appartiendrais à une patrie si je me battais, mais je n'ai pas du tout envie de me battre pour des Français ni pour qui que ce soit du reste, ni même pour les Panthères noires. Les Panthères n'auraient pas voulu que je me batte pour eux.

Les Panthères noires n'auraient pas voulu que je me batte pour eux.

– *Les combats sont souvent idéologiques et symboliques, donc l'artiste ou l'écrivain y a sa place. Vous ne vous êtes pas senti combattant par la plume ?*

– Vous parlez comme Simone de Beauvoir.

– *On ne combat pas avec la plume ?*

– Non. J'ai, bien sûr, assisté à des manifestations avec Sartre, avec Foucault, mais c'était très anodin, avec une police très respectueuse finalement, qui établissait plutôt une complicité avec nous, qui nous faisait complices d'elle. Une police surréelle.

– *Alors, en écrivant, on sort de prison mais on ne change pas le monde ?*

– En tout cas pas moi. Non.

– *Et est-ce qu'on change les autres individuellement ? Est-ce qu'un lecteur est changé ? Est-ce qu'il y a des livres qui vous ont changé ?*

– Finalement, non. Je crois, sans apporter de preuves, mais je crois qu'à l'éducation qui vient des livres, des tableaux ou d'autre chose, de l'éducation qu'on reçoit, s'oppose un facteur personnel que je ne peux pas nommer autrement. Je suis incapable d'en discerner les bornes, mais chaque homme fait sa pâture de tout. Il n'est pas transformé par la lecture d'un livre, la vue d'un tableau ou par une musique ; il se transforme au fur et à mesure et, de tout ça, il fait quelque chose qui lui convient.

– *Et si un « tortionnaire » vous dit qu'il a été changé par la lecture de Jean Genet, qu'il en fait sa « pâture » ?*

– Si ça se présentait, je lui demanderais de m'en donner les preuves.

– *Quelles preuves ?*

– Eh bien ! c'est à lui de les donner.

– *Par des actes ?*

– Je ne sais pas, je ne pense pas qu'un homme puisse être transformé par ce que j'ai écrit. Il peut détester ce que j'ai écrit ou y adhérer. D'ailleurs, un tortionnaire n'est pas complètement un tortionnaire. En vous qui me parlez maintenant, il y a une part de coupable. Je ne la distingue pas d'une façon très claire, mais c'est parce que vous n'avez jamais mis les pieds réellement de l'autre côté.

– *Mais regardez comme Sartre a été modifié par vous !*

– Non.

– *Je pense que oui.*

– Ah non !

– *J'en suis sûr. En tout cas, il a été modifié par ce qu'il a écrit sur vous. L'avez-vous été vous-même par ce qu'il a écrit ?*

– Eh bien ! j'ai jamais lu complètement ce qu'il avait écrit, ça m'ennuyait.

L'HOMME ÉBLOUI

« *JE m'appelle Jean Genet ; je ne sais pas si vous me connaissez ; moi, je vous connais, je vous ai lu et j'aimerais vous rencontrer...* » Je n'avais lu de lui que *Journal du voleur* et je savais vaguement que le personnage avait à maintes reprises scandalisé la société française par son théâtre et ses prises de position en faveur des Algériens, des Noirs américains et des Palestiniens.

Ce coup de téléphone, un matin d'avril 1974, me laissa perplexe. Tant de simplicité et d'humilité me bouleversèrent.

Dans ce milieu où le temps est mesuré, dépensé avec parcimonie, où l'écoute est rare, Jean Genet m'apparut comme celui qui dément le destin et prône la trahison de l'ordre, de tous les ordres. Quand il souriait, il avait le visage d'un enfant qui n'est ni dupe ni innocent, le visage de l'ange qui rit de la mort, de l'ennui et de la fraternité.

Il venait de rentrer d'un long séjour au Proche-Orient, chez les Palestiniens. Quand je le vis pour la première fois, il me dit les quelques mots qu'il connaissait en arabe et me pria de ne jamais parler avec lui de littérature et surtout pas de ses livres. Il cultivait l'oubli non seulement de son œuvre mais aussi du personnage qu'il avait dû être : « *Il faut parler des Palestiniens. J'ai vécu avec eux, dans les camps. J'ai vu des mères impuissantes devant des enfants qui mouraient déshydratés. Il faut que je dise cela. Si je dois écrire aujourd'hui, c'est pour dire comment meurent les enfants palestiniens. J'ai vu des mères, avec dans les bras un petit tas de fagots desséchés : leurs gosses. Il était tout à fait naturel que j'aille non seulement vers les plus défavorisés, mais vers ceux qui cristallisaient au plus haut point la haine de l'Occident.* »

Sa rupture avec Sartre était due en partie à la question palestinienne. De Sartre, il dit : « *Il y a longtemps que j'ai compris que sa pensée politique est une pseudo-pensée. A mon sens ce qu'on nomme la pensée sartrienne n'existe plus. Ses prises de position ne sont que jugements hâtifs d'intellectuel frileux qui n'affronte que ses seuls fantômes.* »

Un homme sans bagage

Il lui arrivait de disparaître. Il changeait d'hôtel et ne donnait plus signe de vie. Il s'en allait, sans laisser d'adresse. Il partait, pas forcément en voyage, mais il s'absentait et installait le silence entre lui et les quelques personnes qu'il fréquentait. En fait il ne les fréquentait pas, mais les voyait de temps en temps. J'ai mis du temps à comprendre une chose : il ne croyait pas vraiment à l'amitié, du moins pas dans le sens commode et banal. Il me dit un jour que « *c'est aussi creux que la fraternité ou l'universalité* ». L'amour, c'est autre chose. On n'est pas loin de la mort. Il m'en a rarement parlé. Avec moi, il aimait souvent commenter la manière dont l'histoire s'imprime, l'histoire qui perpétue l'humiliation des peuples démunis.

Il me dit un jour : « *Quand je vois un homme différent de moi, je n'en reviens pas ; je suis ébloui, émerveillé par la différence des autres. Je voudrais m'en approcher et que la séparation causée par la différence diminue.* » Quand il aimait quelqu'un, il était capable d'intervenir auprès des plus hautes autorités pour obtenir un papier officiel ou une dérogation dont cette personne avait besoin. Il ne demandait jamais rien pour lui-même.

Quand il réapparaissait après une longue absence, il vous parlait comme pour poursuivre une conversation commencée la veille. La disparition n'est pas la rupture, c'est juste un blanc entre deux phrases.

Il avait un raffinement extrême dans tout, jusque dans son état de vagabondage. Sans bagage – c'est dans l'étui à lunettes qu'il glissait un bout de papier où il notait quelques numéros de téléphone, – sans objets, il vivait dans des studios laids, moquette verte, papier peint orange. Une seule pièce, avec au milieu un lit, une petite table et une lampe. Autour de lui, des centaines de paquets de Gitane, des piles de journaux et des bouteilles de lait vides. Il refusait qu'on débarrasse. Au milieu de son lit un grand trou noir : un mégot de cigarette tombé de ses doigts pendant qu'il somnolait. Il dormait quand il faisait jour. La même dose de somnifère : trois suppositoires Numbutal. Depuis des années, il annulait le soir et l'adjoignait ainsi à la nuit.

Quand, un jour, je lui proposai, avec une amie, de nettoyer un peu son studio, il nous l'interdit, puis avec son sourire et son ironie nous dit : « *Je ne veux pas annihiler cet état de vagabondage qui est le mien. Je veux rester disponible* », puis, comme pour élargir le champ de la réflexion, il ajouta : « *Comme vous savez, je suis du côté de ceux qui cherchent à avoir un territoire, mais je refuse d'en avoir un.* »

Se voulant solitaire et sans attaches, il avait tout donné, absolument tout ce qu'il gagnait – il ne possédait rien, – aux trois hommes qu'il a aimés. Ce sont ses héritiers. Il lui arrivait de signer des contrats et de les rompre. Quand on le lui reprochait, il répondait : « *Vous avez eu ma signature, pas ma parole !* » L'argent, il ne le mettait jamais à la banque ; il le gardait sur lui, le temps de le faire parvenir à ceux à qui il le destinait.

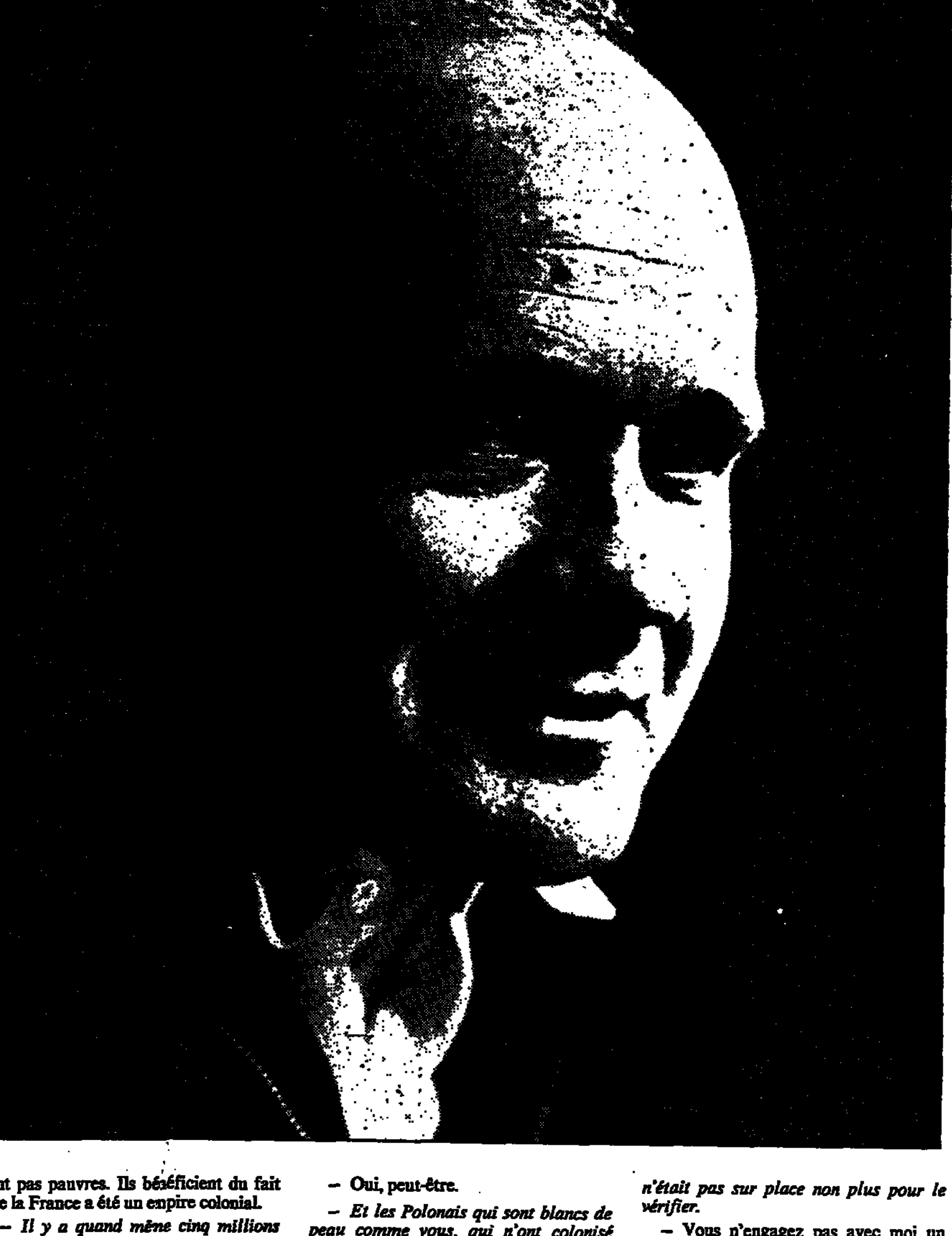
Il avait un grand besoin de paix et d'oubli. Il me dicta alors cette phrase : « *La multiplication du nom fait croire qu'on a beaucoup d'importance. On n'en a aucune. La multiplication du nom fait croire qu'on a un pouvoir. On n'en a aucun. Il faut donc constamment se surveiller et refaire le point sur son propre anonymat et c'est vraiment très fatigant ; ça vous empêche de rêver.* »

Certes, ni saint ni martyr ; comédien à la rigueur dans la mesure où il aimait provoquer ; se tenant en retrait par rapport à son personnage, ce qui lui permettait de rire de lui-même, en tout cas de ce qu'il était, et de rire aussi des autres.

TAHAR BEN JELLOUN.

LETTRES AU NOIR

Les Panthères noires n'auraient pas voulu que je me batte pour eux.



Jean Genet en 1951, à Paris, photographié par Philippe Halsmann/Magnum

– C'est log, il faut ire, vous avez des excuses.

– C'est asommant.

– Pas asommant, mis long. Avez-vous connu ierre Goldmn ?

– Persomellement no

– Vous avez suivi c qui lui arrivait ?

– Oui, enfin, il m'a rit de Fresnes ou de la Santé, j'ai oubl Des amis à lui étaient venus me voir il m'a envoyé une lettre où il me dit il voulait absolument rompre avec us ses anciens amis.

– Et Mesrine ?

– Chapeau !

– Qu'est-ce qui f que vous dites « chapeau ! » quan vous apprenez qu'un coup a été fai Je pense à Mesrine là. Est-ce plutôa beauté de l'acte ou sa force comiq sa force de dérision ?

– Vous avez q âge ? Est-ce que vous avez bien cnu la défaite de 1940 ? Ça, c'était s comique, ces messieurs décorés quiaient une canne et,

Le monde ocdental m'piétiné. Il r m'a pas cvaincu.

au bout da canne, une pointe pour ramasser lmégots sans se baisser, ces dames d'Auil ou de Passy... Il y avait plein de ses comme ça très réjouissantes.

– Y al eu d'autres événements que la défaide 1940 qui vous ont tant réjoui ?

– Oi y a eu l'extraordinaire tenue des Algens et des Vietnamiens du Nord e aux Français et face aux Amérios bien sûr.

– Vs mettez sur le même plan la défaides uns et l'héroïsme des autres

– I du tout sur le même plan. Grâcem seulement à leur héroïsme, mais leur intelligence, à leurs trouvailles tant de choses, les Vietnamiens du Nd ont pu finalement obliger l'ambadeur de Saigon à prendre le drape sous son bras et à foutre le cam N'est-ce pas assez marrant ? Quaà la débâcle de l'armée française, c'éta aussi celle du grand état-major qui ait condamné Dreyfus, non ?

Et le terrorisme à l'italienne, les Brades rouges ?

Je ne parlerai pas des Brigades pr le moment, mais, si vous voulez in, de Baader. A peu près tout le onde, même à gauche, en France, a été ntre Baader, la gauche oubliant comlètement qu'il était l'un des premiers à avoir manifesté contre le chah à Berlin. Et on n'a retenu de lui qu'un trouble-fête de la société allemande.

– Les anciens gauchistes en France ont, semble-t-il, choisi la non-violence. S'il en était autrement et si le terrorisme fonctionnait comme celui des Brigades rouges, comment réagiriez-vous ?

– Je vous ai dit mon âge tout à l'heure. Je ne serais pas très efficace puisque je ne vois pas grand-chose, mais sûrement je serais de leur côté.

– Même si cela doit entraîner l'arrivée d'un Etat encore plus répressif ?

– Il serait répressif contre qui ? Contre quelques Blancs qui ne se sont pas gênés de mener la répression aussi bien en Algérie qu'au Maroc et ailleurs.

– Autrement dit, votre raisonnement serait : tant pis si les Etats blancs se font à eux-mêmes ce qu'ils ont infligé d'autres ?

– En quelque sorte. Je dirais mêm tant mieux.

– Vous n'êtes jamais aussi sount que quand vous décrivez un certain alheur...

– Le malheur de qui ? To de même, ce n'est pas le malheur de misérables qui me fait sourire.

– Mais vous savez très que quand un Etat se renforce, cont les pauvres qui trinquent d'abord.

– Les Français ne sont pauvres. Le véritable pauvre, en Fra c'est le travailleur immigré. Les nçais ne sont pas pauvres. Ils bénéficient du fait que la France a été un empire colonial.

– Il y a quand même cinq millions de Français qui gagnent moins de 3 000 F par mois, ça fait du monde.

– Non, ça fait pas tellement de monde, vous savez, sur cinquante-trois millions.

– Il n'y a pas de pauvres en France ?

– De Français, proportionnellement moins qu'ailleurs. Peut-être pas moins qu'en Allemagne de l'Ouest ou qu'en Suède mais moins qu'aux Etats-Unis où, dans certains ghettos noirs, il y a une misère épouvantable.

– Vous fates une distinction définitive entre l misère des Blancs et la misère de autres ?

– Ce est pas moi qui fais la distinction.

– Qand il s'agit de Blancs, ça vous paraît oins injuste, ça ne vous touche pas ?

– est-à-dire que jusqu'à présent les Noire m'ont encore rien fait.

– On dirait que quand un Blanc est assvi, pour vous ce n'est pas grave.

Non en effet.

– Ça rend coupable d'être blanc ? e sorte de péché originel ?

– Je ne pense pas que ce soit le péché riginel ; en tout cas pas celui dont parle a Bible. Non, c'est un péché tout à fait voulu.

– Vous n'avez pas voulu être blanc, que je sache ?

– Ah ! dans ce sens, en naissant blanc et en étant contre les Blancs j'ai joué sur tous les tableaux à la fois. Je suis ravi quand les Blancs ont mal et je suis couvert par le pouvoir blanc puisque moi aussi j'ai l'épiderme blanc et les yeux bleus, verts et gris.

– Vous êtes des deux côtés ?

– Je suis des deux côtés. Oui.

– C'est une situation qui vous plaît ?

– En tout cas, c'est une situation qui m'a permis d'apporter la pagaille chez moi-même.

– Il y a une pièce qui s'appelle les Nègres qui raconte assez bien tout ça.

– Oui, peut-être.

– Et les Polonais qui sont blancs de peau comme vous, qui n'ont colonisé personne et qui se font écrabouiller tous les trente ans, ça vous laisse indifférent ?

– Ils se laissent écrabouiller tous les trente ans... J'ai quand même envie de mettre fin à cette évocation en vous disant purement et simplement que ça les regarde, finalement. Ils se sont laissé écrabouiller, en effet, la moitié d'entre eux par les Soviétiques, l'autre moitié par Hitler, bien avant, c'était par les Suédois. Tout ça c'est des guerres entre Blancs, c'est presque des guerres provinciales, des guerres communales, presque la guerre des boutons.

– Vous avez écrit un article dans le Monde *qui a fait beaucoup de bruit. Vous sembliez donner raison sur pas mal de points à l'Union soviétique. Est-ce que, depuis l'invasion de l'Afghanistan vous avez changé d'avis ?*

– Non, je n'ai pas changé d'avis.

– Ce sont pourtant des Blancs qui écrasent des non-Blancs.

– Je ne sais vraiment pas et j'ai bien l'impression que vous non plus vous ne savez pas ce qui se passe en Afghanistan. Vous lisez *le Monde* qui est un journal qui n'est pas fasciste mais enfin un journal de droite, même s'il a pris des positions pour Mitterrand, non ?

– C'est un autre débat.

– Si vous voulez, mais enfin je vois les choses comme ça.

– Il était un peu tout seul, le Monde, *au moment de la guerre d'Algérie...*

– Non, il a très bien su utiliser les guillemets. Il a su les utiliser quand il fallait.

– Revenons à l'Afghanistan. Vous pensez qu'il n'y a pas oppression ?

– Vraiment, j'en sais rien.

– Là où il y a des chars, il ne vous paraît pas qu'il y a soupçon d'oppression ?

– Y a-t-il autant de chars que vous le dites ?

– On en montre. On montre aussi des partisans dans la montagne qui ne sont pas le contraire des Nord-Vietnamiens dont vous parliez tout à l'heure, mais on n'était pas sur place non plus pour le vérifier.

– Vous n'engagez pas avec moi un vrai débat. Vous ne vous mouillez pas. Vous me laissez me mouiller mais vous, vous ne bougez pas.

– Ce n'est pas moi qu'il s'agit d'entendre.

– Je veux bien répondre à toutes vos questions.

– Vous pensez que les Soviétiques ont moins tort d'être à Kaboul que les Américains à Saigon ?

– Je pense que le pouvoir, quel qu'il soit, c'est le pouvoir. Pourtant si un gosse, un enfant de trois ans ou de deux ans prenait pour s'amuser un flacon de cyanure, je m'arrangerais pour le lui enlever. Cet asservissement de certains peuples dont vous parlez, je n'en suis pas très sûr. Je n'ai pas de preuves parce que tous les journaux qui me renseignent sur l'Afghanistan sont des journaux du système dans lequel nous vivons actuellement et qui est tellement antisoviétique.

– S'il y avait une guerre directe entre l'URSS et l'Amérique, vous seriez de quel côté ?

– Evidemment du côté de la Russie.

– Pourquoi ?

– Parce que la Russie déstabilise, c'est un ferment. Les Etats-Unis ne me semblent plus être un ferment.

– Ferment de quoi ?

– Je ne sais pas encore, en tout cas de désordres pour vous, pour le monde occidental.

– Et pour sa population, vous pensez que l'URSS est un ferment ?

– Je n'ai jamais mis les pieds en Russie, mais j'ai été aux Etats-Unis. Je peux imaginer l'Union soviétique après avoir vu les Etats-Unis.

– La liberté à l'américaine n'est le ferment de rien du tout ?

– C'est un peu le genre de question que j'ai posée à Angela Davis. Evidemment, elle avait déjà choisi l'Union soviétique.

– Mais vous croyez vraiment à l'avenir de ce désordre, de cette inquiétude que déclenche l'Union soviétique ? Ou c'est parce qu'elle fait peur aux bourgeois ?

– Les deux. Je fais toujours confiance à l'inquiétude et à l'instabilité parce qu'elles sont signes de vie.

– Elle n'est pas porteuse de mort du tout, cette force ?

– N'importe quoi est porteur de mort, évidemment.

– Vous croyez à la force parce qu'on ne peut pas dire qu'elle pratique la conviction, la persuasion, l'URSS.

– Si, aussi la conviction. Le monde occidental m'a piétiné, il ne m'a pas convaincu.

– Vous avez dit que la divinité ou je ne sais quel dieu vous amusait, je voudrais savoir ce qui vous amuse dans ce dieu-là.

– Si vous parlez du dieu des juifs ou finalement du dieu des chrétiens, il n'aurait peut-être rien de bien marrant. Mais il se trouve qu'on m'a fait le catéchisme. Le curé du petit village où j'ai été élevé – j'avais huit-neuf ans – était un curé qui passait pour avoir baisé toutes les femmes des soldats. Oui, les

La beauté d'un visage ou d'un corps n'a rien à voir avec la beauté d'un vers de Racine.

femmes qui étaient restées dans le village pendant la guerre. On ne le prenait pas très au sérieux ; ça faisait un peu rigoler. Le catéchisme était raconté d'une façon si bêtasse que ça avait l'air d'une blague.

– La beauté, vous en parlez parfois pour une personne, un visage. Plus généralement, c'est quoi ?

– La beauté d'un visage ou d'un corps n'a rien à voir avec la beauté d'un vers de Racine évidemment. Si un corps et un visage rayonnent pour moi, ils ne rayonnent peut-être pas pour d'autres.

– Donc, à chacun sa beauté, pour Racine comme pour un visage. Vous n'avez pas de définition de la beauté ?

– Non mais vous, est-ce que vous en avez une ? Ça, ça m'intéresse.

– Non, c'est la beauté de Genet qui est intéressante. Si on vous dit que vous avez énormément d'innocence sur le visage, ça vous vexe ?

– Non.

– Ça vous flatte ?

– Assez, oui. Parce que nous savons maintenant que les innocents sont pervers.

– Il y a un plaisir à prendre le visage de l'innocence et à se savoir pervers ?

– Je n'ai pas pris le visage de l'innocence. Si vous me dites que je l'ai, je l'ai. Si vous pensez que je ne l'ai pas, je l'ai pas. Mais j'aurais davantage de plaisir si vous me disiez que je l'ai et que vous pensiez que je l'ai.

– Non seulement je pense que vous l'avez mais je trouve que l'ange de Reims a l'air d'une crapule à côté.

– Le sourire de l'ange de Reims... Il est assez faux-jeton, vous avez raison. ■

Ces propos de Jean Genet sont extraits d'un document réalisé par Témoins, avec la collaboration de Bertrand Poirot-Delpech.

RENCONTRE AU PAYS D'AZZEDINE

par Serge Sobczynski

L'un des plus récents témoignages sur Jean Genet est la rencontre, au Maroc, il y a moins d'un an, entre l'auteur du Balcon, *que la Comédie-Française allait donner — et qui sera repris en juin prochain, — et le directeur administratif du théâtre dont nous publions le récit.*

J'ARRIVE à Rabat le 24 mai 1985, à 16 h 30. Je me rends à l'hôtel d'Orsay, face à la gare. Genet m'y a réservé une chambre. C'est simple et très propre. A 18 heures, je retrouve Genet dans sa chambre.

Une chambre à deux lits. Je suis assis sur le lit, Genet sur l'autre, nous sommes face à face, il tourne le dos à la fenêtre. Sur le lit, quatre ou cinq cahiers d'écolier sont éparpillés, une quinzaine de stylos feutre sont soigneusement rangés.

Par terre, sous la fenêtre, d'une petite valise en skaï marron sortent des sachets de plastique vides. A gauche de la fenêtre, j'aperçois un placard ouvert, qui contient un blouson pendu à un cintre et un pull-over blanc posé sur une étagère, plié dans un sachet de plastique.

Je suis venu discuter avec Jean Genet du contrat de droits d'auteur pour la représentation de sa pièce *le Balcon* à la Comédie-Française.

Jean Genet. — « *La pièce ne m'intéresse pas, parce qu'elle est loupée. Je m'en suis détourné en l'écrivant. C'est pour ça que les scènes des révoltés sont ratées. Si je vous la donne, c'est parce que votre argent m'intéresse* (rire). *Pas pour moi. C'est pour Azzedine, un petit enfant de six ans. Je mets de l'argent sur son compte en banque ; on lui donne 12 % d'intérêt. Tout ça est bloqué jusqu'à sa majorité.*

» *Chaque fois qu'on joue mes pièces, il y a des scandales. Je voudrais que tout soit calme cette fois-ci. C'est une histoire simple. La Comédie-Française joue la pièce, et c'est tout. Dites bien ça à Jean-Pierre Vincent et à Georges Lavaudant.*

Je lui lis le projet de contrat, il m'écoute la tête penchée. Lorsque j'ai fini ma lecture, j'attends, silencieux, sa réaction. Il me regarde.

— *Je suis un vieux pédéraste, mais ce que je vais vous dire n'a rien à voir avec ça. Vous avez des yeux étonnants. Je n'ai jamais vu des yeux aussi verts. Vert normand.*

(Il rit — et mon embarras relance son rire.)

— *Qui va jouer dans* le Balcon*?*

Je lui lis la liste des acteurs. Il n'en connaît aucun.

— *Madame Irma, c'est la reine. Il y a quelques jours, j'ai pensé que ce rôle devait être joué par une jeune fille de quatorze ans, qui mènerait tout le monde à la baguette.*

— Vous dites des choses tout à fait opposées dans vos notes « Comment jouer *le Balcon.* »

— *Ah bon ?*

Je lui lis les notes : « Essayer de rendre sensible la rivalité qui paraît exister entre Irma et Carmen. Je veux dire : qui dirige la maison et la pièce ? Carmen ou Irma ? » Si c'est une petite fille autoritaire, cette ambiguïté disparaît.

Interdit d'Etats-Unis

— *Vous avez raison, oubliez ça* (silence). *Il y a quelques années, j'ai été invité par le magazine américain* Esquire *à faire un reportage à la convention démocrate aux Etats-Unis. Mais je n'ai pas le droit d'entrer aux Etats-Unis. Alors j'y suis entré d'une façon marrante, par le Canada. J'ai rencontré McCarthy, Humphrey, et j'ai tout à coup pensé que cette énorme machine, les Etats-Unis, était dirigée par trois jeunes femmes italiennes dans un salon, à la baguette.*

(Il rit, il regarde dans le vide.)

— *J'ai vu* le Balcon *monté par Victor Garcia. C'était stupide. Il avait fait un dispositif vertical, alors que c'est une pièce horizontale.*

— Je vous enverrai un croquis ou une photo de la maquette de notre décor.

— *Surtout pas ! Je reçois des photos tous les jours, de partout. Ça ne m'intéresse pas, le théâtre.*

— Votre théâtre ou le théâtre en général ?

— *Les deux. J'ai vu une pièce formidable à la télévision.* Sertorius, *de Corneille. Les vers sont très beaux, mais c'est tellement mal joué. Excusez-moi, mais c'était la Comédie-Française. Comment s'appelle ce comédien espagnol ?*

— José Maria Flotats ?

— *C'est ça. Il jouait très mal. Il disait les vers comme s'il s'était agi du scénario d'un film.*

Je proteste en disant que c'est un grand acteur. Il est un peu gêné (silence).

— *Je vous ai vexé, hein ?* (Il rit.) *La seule fois où je me suis vraiment amusé, c'est quand j'ai écrit* les Paravents. *En 1957, juste avant l'arrivée de de Gaulle. Je ne pensais pas que ça serait joué. Je n'ai pas pensé au théâtre, à la représentation. J'ai mis l'impossible sur le papier : une pièce contre la France, cent dix-huit personnages. Et finalement, non seulement ça a été monté, mais en plus dans un théâtre national.* (Il rit.) *Je l'ai écrite à Amsterdam, pendant l'hiver 1957. Il faisait humide, j'avais toujours mon pardessus sur moi. Je vivais avec un funambuliste. Le soir, il partait chercher des filles, et moi j'écrivais.* (Silence.)

» Le Balcon, *ça va choquer les spectateurs du Français. La dernière fois qu'on l'a monté à Paris, c'était dans une mise en scène de Bourseiller. Vous connaissez Bourseiller ?*

— Oui, très bien.

— *Quand Vilar est venu me voir pour me demander les droits, à la fin de la conversation il m'a demandé de supprimer tous les gros mots. Quel imbécile !* (Il rit.)

Vers 8 h 30, nous quittons sa chambre et descendons à la réception. Il sort de sa poche un gros rouleau de livres sterling et demande au réceptionniste de lui changer de l'argent. Il commande un taxi pour la soirée et m'emmène sur la côte, dans un restaurant très luxueux fréquenté par la bougeoisie marocaine.

Sur la route, au bord de la mer, il me montre une petite maison avec un petit jardin, le tout très bien entretenu.

— *Vous voyez cette maison, c'est la maison de mes rêves.*

— Vous avez cherché à l'acheter.

— *Non, bien sûr. J'ai voulu acheter une vieille prison espagnole à Larache. Pour Azzedine.*

» *Azzedine, quand je l'ai connu, il avait deux mois. Vous savez, je n'aime pas beaucoup les enfants. C'est le fils d'amis palestiniens qui vivent au Maroc. Quand il est né, j'étais en voyage je ne sais plus où. Quand je suis rentré à Rabat deux mois après sa naissance, ils ont voulu que je voie leur fils. Je me suis penché sur son berceau, pas très content, les sourcils froncés. Il a souri le premier. Depuis, je m'en occupe. Il a six ans maintenant. Je l'ai fait mettre dans la meilleure école. Je vais le voir tous les week-ends quand je suis au Maroc.*

Fête en Syrie

Nous arrivons au restaurant. Je lui parle de l'islam et des pays arabes. Je lui demande de me parler de son premier contact avec le monde arabe.

— *Mon premier contact avec les Arabes, c'est Damas. J'avais dix-huit ans, j'y faisais mon service militaire. Je me suis beaucoup attaché aux Syriens. J'y suis retourné souvent. La Syrie, c'est le pays auquel je suis le plus attaché. J'y ai des amis extraordinaires. Quand j'y retourne, c'est toute une fête.*

— Alors, pourquoi vous être installé au Maroc plutôt qu'en Syrie ?

— *Je ne suis pas vraiment installé au Maroc* (long silence). *J'y ai des amis palestiniens* (hésitation, silence). *C'est une vraie question* (silence). *Pourquoi ?* (hochement de tête.)

— C'est peut-être que le Maroc est le seul pays arabe qui ait voulu entrer dans le Marché commun. (Il rit.)

— *Vous savez bien que ce n'est pas pour ça !*

— Bien sûr, mais je voulais dire que c'est le pays le plus à cheval sur deux civilisations.

(Comme s'il ne m'avait pas entendu ou compris.)

— *Il y a vingt ans, j'étais à Tanger. Je suis sorti de mon hôtel pour acheter des journaux. Sur le chemin, j'ai rencontré un policier, à côté d'une Renault 4 L rouge, qui me dit : « Achetez-moi un » billet de loterie et vous pourrez » gagner cette voiture. » Je lui réponds : « Non, je n'aime pas les flics. » Je continue mon chemin. Je reviens quelques instants après, le flic se faisait rembarrer par deux femmes blondes de style nordique. Je vais vers lui en riant, et je lui lance : « Vous n'avez pas de chance. » Alors il se met à pleurer en disant : « laissez-moi » tranquille ». C'est peut-être pour ça que je suis au Maroc.*

Après le dîner, nous rentrons à l'hôtel. Nous nous retrouvons le lendemain matin pour aller prendre un petit déjeuner.

— *Dites à Jean-Pierre Vincent que je ne veux pas me mêler du spectacle. Il y a trop peu d'écart entre la pièce et eux. Vincent, Lavaudant, seulement quarante ans. S'il avait cent cinquante ans, ça serait différent.*

» *Chéreau a travaillé contre Blin. C'était tellement pénible pour moi. Demandez à Jean-Pierre Vincent de ne pas faire d'esbroufe avant la première. Surtout pas d'esbroufe, faites les choses simplement.*

» *Si vous faites un programme, et si vous voulez publier un portrait de moi, utilisez mon portrait par Giacometti, pas celui qu'a utilisé Barrault l'autre. J'ai une grande admiration pour Giacometti. Lorsqu'il a fait mon portrait, je lui ai demandé de le mettre de l'autre côté de la rue, en face de son atelier, et nous avons reculé de 20, 30, 40 mètres, et plus nous reculions plus je rajeunissais ; finalement, j'avais quinze ans.*

— Voulez-vous que nous vous envoyions un peintre pour faire votre portrait ?

(Rires.)

— *Pourquoi ? Ah ! Mitterrand et Lang m'ont demandé d'accepter qu'on fasse mon portrait ; j'ai répondu : j'ai un prénom, un nom, vous voudriez que j'aie en plus une effigie.*

» *Les gens comme Lang, Lavaudant, Vincent, vous..., vous croyez vous occuper de culture alors que vous faites de l'ornementation : la peinture, le théâtre.*

» *La culture, c'est ça : je suis à Damas, invité à manger dans une maison, assis par terre ; je suis un vieil homme, j'ai soixante-quinze ans ; au bout d'un moment, je montre des signes de fatigue, je m'appuie sur un coude ; un gamin de quatorze ans se précipite et m'apporte un coussin, une couverture. Voilà !*

» *C'est aussi quelqu'un qui apprend à siffler dans une prison.*

» *Hier soir, au restaurant, j'étais préoccupé. Je suis en train de lire un roman policier, qui se passe dans le milieu des courses. Je voulais absolument trouver la solution avant de lire la fin. J'ai trouvé cette nuit. Je suis content de moi* (rire). *J'ai lu tout Agatha Christie.* » ■

Une scène du *Balcon* à la Comédie-Française. Mise en scène de Georges Lavaudant.

CL. BRICAGE

C'EST VOUS SARTRE ?

SIMONE DE BEAUVOIR a raconté dans *la Force de l'âge* (Gallimard) sa première rencontre avec Jean Genet. En voici un extrait.

« Nous avions entendu parler depuis plusieurs mois d'un poète inconnu, que Cocteau avait découvert en prison et qu'il tenait pour le plus grand écrivain de l'époque : c'est du moins ainsi qu'il l'avait qualifié, dans une lettre adressée en juillet 1943 au président de la 19e chambre correctionnelle, devant lequel passait en jugement Jean Genet, déjà condamné neuf fois pour vol (...)

Je m'en laissais moins conter que dans ma jeunesse ; le voyou de génie me semblait un personnage un peu conventionnel ; sachant le goût de Cocteau pour l'extraordinaire et pour la découverte, je le soupçonnais de faire de la surenchère.

Cependant, lorsque parut dans l'Arbalète *le début de* Notre-Dame des fleurs, *nous fûmes saisis ; Genet avait visiblement subi les influences de Proust, de Cocteau, de Jouhandeau, mais il avait une voix à lui inimitable. Il était bien rare, à présent, qu'une lecture rafraîchît notre foi dans la littérature : ces pages nous découvraient à neuf le pouvoir des mots.*

Cocteau avait vu juste : un grand écrivain venait d'apparaître.

Il était sorti de prison, nous avait-on dit. Un après-midi de mai, comme je me trouvais au Flore avec Sartre et Camus, il s'approcha de notre table : « C'est vous, Sartre ? », demanda-t-il brusquement. Le cheveu ras, les lèvres serrées, le regard méfiant et presque agressif, nous lui trouvâmes l'air d'un dur. Il s'assit mais ne resta qu'un moment. Il revint et nous nous vîmes très souvent. De la dureté, il en avait ; cette société d'où il avait été exclu dès ses premiers vagissements, il la traitait sans égards. Mais ses yeux savaient sourire, et sur sa bouche s'attardait l'étonnement de l'enfance ; il était facile de causer avec lui : il écoutait, il répondait. On ne l'aurait jamais pris pour un autodidacte ; dans ses goûts, dans ses jugements, il avait l'audace, la partialité, la désinvolture des gens pour qui la culture va de soi, et un remarquable discernement.

Il lui arrivait d'évoquer avec emphase le Poète et sa mission ; il feignait de se prendre aux élégances et aux fastes des salons, dont il chatouillait le snobisme ; il ne tenait pas longtemps ces affectations : il était trop curieux et trop passionné. Ses intérêts étaient catégoriquement circonscrits ; il détestait les anecdotes, le pittoresque. Nous étions montés sur la terrasse de mon hôtel, un soir, et je lui montrai les toits : « Que voulez-vous que j'en foute ? », me dit-il avec humeur ; il avait trop à faire avec lui-même, ajouta-t-il, pour s'occuper des spectacles extérieurs. En fait, il savait très bien regarder : quand un objet, un événement, une personne, avaient du sens pour lui, il trouvait pour en parler les mots les plus directs et les plus justes ; seulement, il n'accueillait pas n'importe quoi ; il avait besoin de certaines vérités et il cherchait, souvent par de bizarres détours, les clefs qui les lui ouvriraient.

Il menait cette quête avec une sorte de sectarisme, mais aussi avec une des intelligences les plus aiguës que j'aie connues ; son paradoxe, à cette époque, c'est que, buté dans des attitudes, donc peu ouvert, c'était pourtant un esprit entièrement libre. A la base de son entente avec Sartre, il y eut cette liberté que rien n'intimidait et leur commun dégoût de tout ce qui l'entrave : la noblesse d'âme, les morales intemporelles, la justice universelle, les grands mots, les grands principes, les institutions et les idéalismes.

Dans ses propos, comme dans ses écrits, il faisait exprès de rebuter ; il assurait qu'il n'hésiterait pas à trahir ou à voler un ami ; cependant, jamais je ne l'entendis dire du mal d'aucun ; il ne permettait à personne d'attaquer Cocteau devant lui ; plus sensibles à des conduites qu'à des provocations abstraites, dès le début de nos relations nous nous attachâmes à lui.

Quand nous fîmes sa connaissance, nous projetions une nouvelle fiesta ; je l'y aurais volontiers invité ; Sartre m'objecta qu'il ne s'y plairait pas ; en effet, il convenait à des petits-bourgeois, solidement établis en ce monde, de se perdre, pendant de brèves heures, mais l'alcool et le bruit, Genet n'avait aucun goût pour ces dissipations : il avait été perdu d'abord et il tenait à sentir sous ses pieds la terre ferme. » ■

DIABLE ET ANGE

JEAN GENET était et restera le contraire de tout ce qu'on pourra dire ou écrire à son sujet. Son génie était écrasant. Il maîtrisait et brouillait les pistes avec l'art et la rigueur d'un funambule. Il n'était ni salaud, ni saint, ni martyr, il était simplement capable d'être « tout » à la fois.

Sa générosité ne ressemblait à aucune autre. Il donnait sans réserve et ne voulait rien recevoir qu'il n'ait sciemment désiré ou choisi. On ne devinait rien de lui qu'il ne s'empresse de démentir et on l'aimait tout en le sachant parfois amusé ou même agacé par tant de sollicitude. On ne savait jamais s'il réapparaîtrait. C'était à chaque fois un moment de grâce à la limite du supportable. Il avait le charme indicible d'un diable miné par un ange et semait sur son chemin tout l'amour et le doute dont il s'était lui-même délivré. On recueillait l'un et l'autre et on le voyait partir prêt à se damner pour sauver un homme, un peuple, une virgule ou même un rêve, je n'en sais rien. Je sais seulement que c'était un être bouleversant au sens le plus strict et le plus large du terme. Je sais aussi qu'il aurait souri de nous voir si tristes et si désemparés, lui, le voleur dont le destin fut d'échapper à presque tout et par la force de ses écrits à sa propre mort.

DIMA EDDÉ.

LETTRES AU NOIR

LES BEAUVOIR

هكذا في الأصل

LES BEAUVOIR

Propos recueillis par Claudine Serre.

« On acceptait avec orgueil d'avoir une fille intellectuelle, à condition que l'autre devienne une jeune fille du monde. » L'autre, c'est Hélène de Beauvoir, peintre, qui parle, dans cet entretien recueilli l'an dernier, de Simone, sa sœur, protectrice, son amie.

C'EST en Alsace, à Goxwiller, tout près de la vieille église. Dans une impasse qui débouche sur des potagers, une grille s'ouvre. Hélène de Beauvoir me prend la main : *« Venez vite,* me dit-elle, *il fait bon à l'intérieur, et le thé nous attend. »*

« Simone ? Elle a toujours existé dans ma vie. Enfant, elle était même ma vie. Elle était une aînée très gentille avec moi, n'usait pas de force à mon égard. De mon côté, je pensais que, dans la famille, c'était elle qui avait toujours raison. Alors, j'acceptais tout. De plus, je sentais que ma naissance avait été une déception alors que celle de Simone avait été bien accueillie.

» Mes parents auraient souhaité un fils. Simone, au contraire, trouvait les petits garçons bien ennuyeux. D'ailleurs, nous les méprisions pour leur bêtise. Bien sûr, Simone m'a traitée en petite sœur, puisque j'avais deux ans de moins qu'elle, mais jamais en inférieure. Elle a été aussi mon institutrice : c'est elle qui m'a appris à lire. Boulevard Raspail, nous nous asseyions dans le coin du calorifère, avec l'alphabet Regimbeau ; et lorsque je suis entrée au cours Désir, à cinq ans, je savais déjà lire, écrire et compter.

Bonne famille

» Elle était aussi ma protectrice. Comme l'on m'imposait tous les jours de jouer avec de petites idiotes mais de bonne famille, j'aurais pu devenir moi-même méchante, si Simone n'était pas intervenue pour me défendre.

» Mon enfance a donc été plus difficile que celle de Simone. A l'âge de neuf ans, un événement aggrava les choses : Zaza, une camarade de classe, entra dans la vie de Simone, qui, passionnée, ne m'a pas dès lors ménagée. Du jour au lendemain, j'ai été négligée. Zaza, intelligente, vivante, mais très caustique, se moquait souvent de moi. J'étais donc malheureuse et jalouse. Mais je ne m'en suis jamais plainte à Simone, qui, je crois, ne s'en rendait pas compte.

» Ma mère m'aimait beaucoup. Mais ayant été fort jalouse de sa propre sœur cadette lorsqu'elle était enfant, elle a semblé prendre sa revanche en m'humiliant : à la maison, elle ne parlait que de Simone. Comme elle ne voulait pas avoir deux filles plus instruites qu'elle, j'ai dû me battre pour être autorisée à passer mon bachot. On acceptait avec orgueil le fait d'avoir une fille intellectuelle, à condition que l'autre devienne une jeune fille du monde. Et c'est pour cette raison que l'on m'a laissée libre de m'initier au dessin et à la peinture.

» Alors que Simone fréquentait des jeunes gens bien élevés – Gandillac, Merleau-Ponty, Maheu, – moi, je rencontrais surtout des jeunes gens d'origine modeste, et au langage plutôt cru. Vous savez bien que les chansons les plus grossières proviennent de l'Ecole des beaux-arts et des salles de garde. Alors, entendre un tel jargon, tout juste après mes études pieuses au cours Désir (prononcez D-e-s-i-r... sans accent, morale oblige), quel choc bénéfique ! Et je me suis retrouvée, plus que Simone, la parfaite déclassée.

» Je me souviendrai toujours du premier rendez-vous entre Simone et Sartre. Maheu tenait à ce que ce soit lui-même qui le présente à Simone . Mais Sartre avait, tout seul, donné rendez-vous à Simone dans une « crémerie » de la rue de Médicis. Dans ces conditions, il n'était pas question pour elle de s'y rendre. Alors, c'est moi qui ai dû remplacer ma sœur !

» Je ne savais même pas à quoi il ressemblait : un type laid avec des lunettes, m'avait-on dit. Mais quand je suis entrée dans la crémerie, il y avait deux hommes à lunettes... Finalement, j'ai parlé à Sartre.

» Inutile de vous dire qu'il n'était pas particulièrement heureux de faire ma connaissance. Il m'a quand emmenée au cinéma voir un film américain au titre superbe : *Une fille dans chaque port*. Mais il était tellement maussade que, quand je suis allée retrouver Simone, je n'ai pas pu m'empêcher de lui dire : *« Tu sais, Sartre, il n'est pas aussi drôle qu'on le prétend ! »* Et pour cause...

» Là, je dois ajouter que Simone a continué à être ma protectrice, et toujours avec une très grande gentillesse. Pendant plusieurs années, Simone, qui ne gagnait qu'un modeste salaire de jeune professeur agrégé, a payé la location de mon atelier, et les couleurs pour mes peintures. L'atelier se trouvait rue Santeuil, en face de l'ancienne Halle aux cuirs construite sur la Bièvre. Il était tout en bois et carton ondulé, peuplé de gros rats. J'habitais dans le quartier des artisans ; j'étais le premier peintre à venir m'y installer. Je m'y suis beaucoup amusée – une fois par mois, sous ma fenêtre, des messieurs riches, chapeau melon et légion d'honneur, débarquaient de leur voiture. Ils allaient se réunir dans l'atelier voisin pour jouer en cachette au petit train...

» J'étais jeune, libre, et pauvre, et les hommes cherchaient à en profiter. C'est à cette époque que j'ai découvert la muflerie masculine. On me disait, faisant allusion à la peinture et à la musique : *« La femme n'est pas créatrice. »* Or je n'ai jamais séparé ma vie de ma peinture. Les sujets de mes tableaux sont liés à ma vie, mais non moins liés à ma recherche picturale.

» Je n'ai jamais essayé de regarder le monde avec des yeux d'homme. Laissez-moi vous donner un exemple : pour un artiste homme, le nu est un objet ; une femme,au contraire, se sent impliquée dans toute représentation féminine. Un nu féminin, c'est toujours un peu elle-même.

Beaucoup de courage

» Simone s'inquiétait pour moi car, pour gagner ma vie, je devais faire des petits métiers : serveuse le soir dans un café d'étudiants, secrétaire le jour dans une galerie de peinture. C'est moi qui ai tapé à la machine à écrire les manuscrits de Simone – *l'Invitée, Primauté du spirituel* – et *la Nausée*, de Sartre.

» Et puis, la « drôle de guerre » est arrivée. Lionel, qui n'était pas encore mon mari, se trouvait au Portugal. Simone, toujours généreuse, m'a offert un voyage pour le rejoindre. J'ai quitté la France avec une petite valise, un chevalet de campagne et la boîte de peinture qui ne me quitte jamais. A mon arrivée à Lisbonne, j'ai entendu, dès le matin, des gens dire : *« Ça va mal pour la France – vous êtes française ? – Oui. – Eh bien, mademoiselle, je vous souhaite beaucoup de courage. »* Deux jours plus tard, Paris était occupé, la frontière fermée.

» Jusqu'en 1942, je n'ai eu aucune nouvelle ni de ma mère ni de Simone. Et je n'ai appris la mort de mon père que six mois plus tard. Je suis restée avec Lionel cinq ans au Portugal. Ensuite, nous avons vécu à Vienne, à Belgrade, à Casablanca, à Milan, un peu à Paris, et enfin à Goxwiller, où nous sommes depuis dix-sept ans.

» Pendant toutes ces années, il y a eu des continuités dans ma vie : Lionel bien sûr ; mais aussi Simone. Nous avons toujours été en contact l'une avec l'autre. Et dans les coups durs, elle accourait – en vraie grande sœur.

Trop intime

» Il y a eu aussi ses livres. Celui sur ma mère, *Une mort très douce*, je le mets à part. Il m'est trop intime. Pour les autres, je vous en parlerai d'une manière chronologique. Tout d'abord, la publication de *l'Invitée* m'a particulièrement émue. C'était pendant la guerre, je vivais au Portugal, séparée de Simone depuis plusieurs années. Et voilà que dans cette atmosphère, je vis, pour la première fois de ma vie, un livre de ma sœur à la devanture d'une librairie. J'en fus bouleversée.

» La lecture de *Tous les hommes sont mortels* m'a réconciliée avec la mort ; ce livre montre trop bien l'horreur de l'immortalité.

» Une de mes grandes joies se produisit un matin lorsque Simone, toute contente, me dit : *« Cette fois, tu vas pouvoir enfin illustrer un de mes livres,* la Femme rompue ». Un de mes rêves les plus chers allait donc pouvoir se réaliser : j'avais certes peint des aquarelles pour *l'Invitée*, réalisé des burins pour *Tous les hommes sont mortels*, mais aucune de ces illustrations n'avait figuré à la publication. Car les livres de Simone représentaient déjà à eux seuls beaucoup de volume.

» *La Femme rompue* était par contre une nouvelle suffisamment courte pour que l'on puisse y insérer des burins. L'illustration de ce texte a provoqué en moi une révélation : traduire de manière picturale ce qui se passe dans la tête d'un être féminin impliquait une intimité avec l'esprit de cette personne, une adhésion dont je ne soupçonnais pas la force. ■


KEYSTONE

Simone de Beauvoir déposant une rose sur la tombe de Jean-Paul Sartre au cimetière du Montparnasse, le 19 avril 1980. Derrière elle, au centre, sa sœur Hélène.

UNE TACHE POUR LES FEMMES : VIVRE

DANS son premier roman, *l'Invitée*, paru en 1943, les personnages principaux de Simone de Beauvoir sont des femmes. Mais il faut attendre *le Deuxième Sexe*, six ans plus tard, pour qu'elle mette en cause, de façon cette fois explicite, la condition féminine.

Rien, dans sa vie d'alors, ne dictait une telle attitude. Ne vivait-elle pas parmi des intellectuels, au milieu d'hommes qui la traitaient en égale ? Il s'agit donc d'une réflexion théorique. L'expérience viendra plus tard. Pourtant, c'est dans *le Deuxième Sexe* que Simone de Beauvoir découvre cette réalité historique, cette idée qui l'a rendue célèbre : la femme.

Cet essai de mille pages peut se résumer ainsi : les femmes, dans leur majorité, ont toujours été tenues à l'écart de la marche du monde, privées d'une vie autonome par les hommes qui se jugeaient seuls capables de régler le cours des choses. A partir de ce constat, plusieurs idées-clés structurent l'ouvrage : la force des mythes culturels qui ont servi aux hommes à perpétuer la sujétion des femmes, le rôle du mariage et de la famille comme lieux d'oppression, les tabous et l'absence de liberté qui marquent la vie sexuelle. L'inégalité des relations entre les sexes repose depuis l'Antiquité sur le mythe de « l'éternel féminin » : toute femme devrait ainsi tenter de rejoindre l'essence biologique qui serait à l'origine même de sa création.

Mais ses particularités morphologiques et sexuelles ne suffisent pas à justifier une quelconque infériorité par rapport à l'homme. Sa soumission à celui-ci n'est qu'un phénomène de société : *« On ne naît pas femme, on le devient »*, affirme Simone de Beauvoir, analysant longuement les raisons millénaires qui accordent la suprématie *« non au sexe qui engendre mais à celui qui tue »*. Sa conclusion emprunte une démarche existentialiste : il importe de dépasser tous les mythes et de poser l'existence des femmes comme libre et authentique. Puisque rien n'est déterminé à l'avance pour les femmes et que « l'éternel féminin » était un leurre, alors tout est possible. Par son action, la femme peut à tout moment, si elle le veut, modifier sa situation. Cette action, en retour, justifiera son existence, c'est-à-dire sa liberté. Le jour où les femmes accepteront cette réalité, elles seront sur le chemin de leur libération.

Délivrance

La lecture du *Deuxième Sexe* suscite un tollé parmi les hommes : *« La violence de ces réactions,* dit-elle, *et leur bassesse m'ont laissée perplexe. »* Du côté des femmes, elle est ressentie au contraire comme une délivrance. Celles-ci éprouvent pour la première fois le droit à une existence différente. En les aidant à rompre leur isolement, à surmonter leur résignation, l'ouvrage exprime déjà en soi un combat féministe. Et la condition féminine ne sera plus absente des écrits de Simone de Beauvoir.

D'un roman à l'autre, ses héroïnes affrontent les mêmes angoisses, les mêmes difficultés que les femmes dans la réalité. Elles se cherchent, parfois se mentent, comme l'amoureuse et la narcissique du *Deuxième Sexe* ; d'où leurs luttes, leurs tâtonnements. Souvent, deux sortes de femmes s'opposent par leur caractère : Anne, l'héroïne des *Mandarins*, assume ses désirs même contradictoires, la recherche de l'authenticité ; Paule, l'amoureuse, se berce au contraire dans l'illusoire glorification de l'autre – en l'occurrence l'homme. Elle ne lutte pas pour son épanouissement personnel, ni pour son métier.

Suivent d'autres ouvrages où Simone de Beauvoir met en scène des femmes ordinaires et leur donne la parole. Elle apporte, sous forme de nouvelles (*la Femme rompue*, 1967), et dans un roman incompris du public (*les Belles Images*, 1966), des témoignages de leur malheur et de leur solitude. Le style veut être la voix première de leur existence. Laurence, dans *les Belles Images*, et Monique, dans *la Femme rompue*, isolées dans leur cinéma intérieur, se laissent étouffer par la vie quotidienne et domestique jusqu'à l'asphyxie. La quarantaine pour Laurence, la cinquantaine pour Monique ; des vies vides et solitaires qui se fragmentent dans le désespoir.

Pudeur

Les nouvelles de *la Femme rompue* annonçaient, dans le style le plus simple, la recherche d'un féminisme immergé dans le quotidien. C'est à cette époque, en 1966, que Simone de Beauvoir retrouve au cours d'entretiens avec Francis Jeanson un mot oublié depuis *le Deuxième Sexe* : le féminisme, *« une manière de vivre individuellement et une manière de lutter collectivement* (1) ».

Après mai 1968, et avec l'apparition d'une nouvelle « avant-garde », celle des femmes, l'engagement féministe de Simone de Beauvoir ne se limite plus à l'écriture. L'initiative du MLF, qui scandalise au début une partie de l'opinion publique, la séduit, car ces femmes ne connaissent pas la pudeur si longtemps recommandée par les hommes : *« Le nouveau féminisme est au contraire radical. Il reprend les mots d'ordre de mai 1968 : changer la vie aujourd'hui même. Ne pas miser sur l'avenir mais agir sans attendre* (2) ».

Le militantisme prend alors la première place dans la vie de Simone de Beauvoir. Elle est physiquement présente dans tous les combats : liberté et gratuité de l'avortement, réhabilitation des mères célibataires, dénonciation du viol, de l'excision, de la condition des femmes battues et des différentes formes d'injustice, en particulier dans le monde du travail.

En 1974, elle crée la Ligue du droit des femmes. Là, avec ses amies, elle rédige des propositions de loi, assimilant le sexisme au racisme. La même année, l'auteur du *Deuxième Sexe* accepte de consacrer un numéro des *Temps modernes* aux femmes. En outre, Simone de Beauvoir ouvre dans la revue une rubrique mensuelle, « Le sexisme ordinaire », où s'exprime l'humour caustique des militantes.

A partir de 1981, elle collabore pour la première fois avec le gouvernement. C'est le début d'une intense activité aux côtés du ministre des droits de la femme, Yvette Roudy, pour améliorer la législation en faveur des femmes. Cet effort ne s'est pas relâché jusqu'à sa mort.

En définitive, tandis qu'elle abandonnait peu à peu dans ses romans le tumulte de la politique et de la polémique intellectuelle au profit de thèmes plus intimistes, mais toujours liés aux femmes, son message prenait toute sa force dans l'engagement militant. Jusqu'au dernier jour, elle est demeurée une femme libre dressée contre la servitude, et rien n'est venu calmer sa colère.

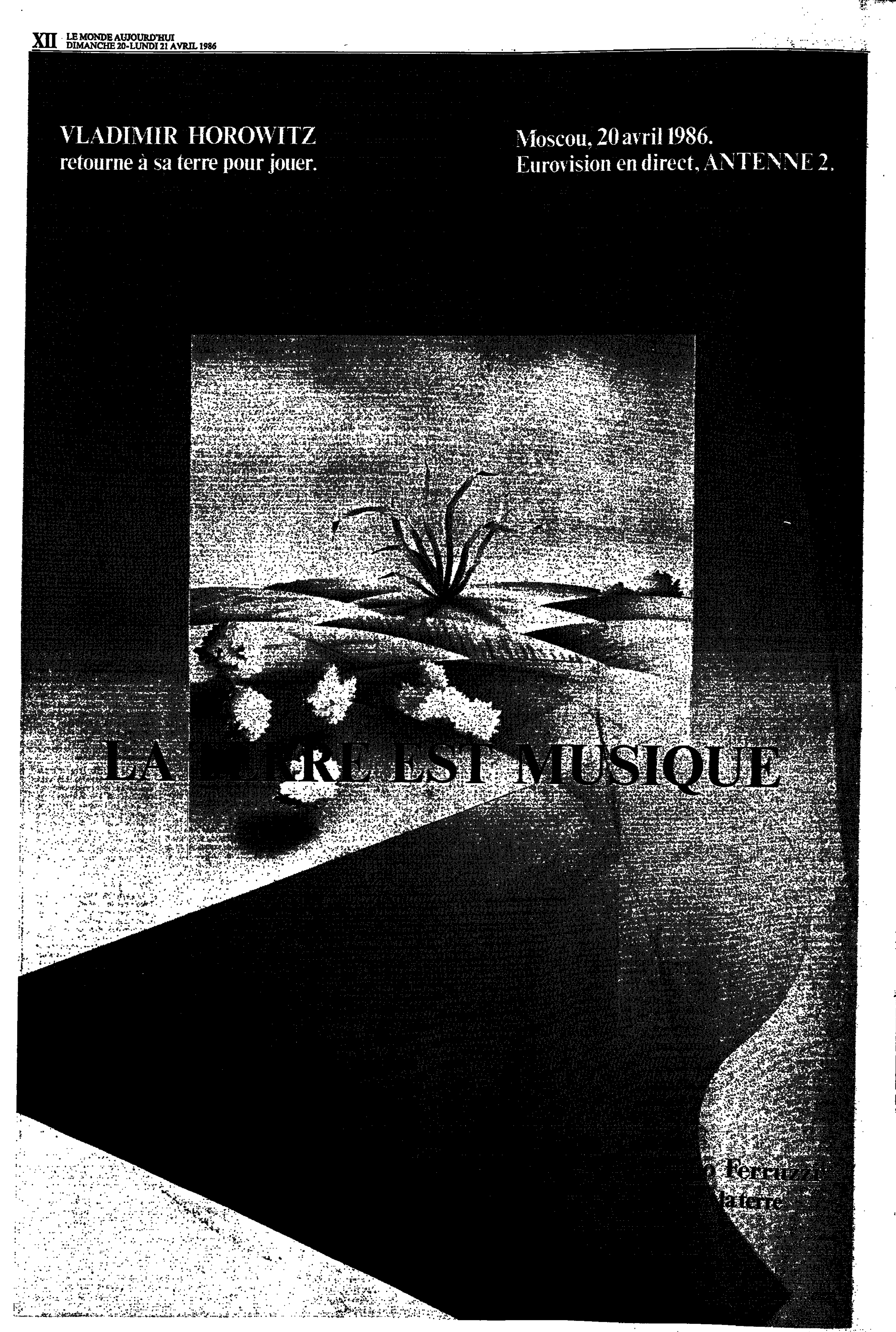
Son engagement, à l'inverse des chemins qu'empruntent souvent les écrivains politiques, n'a pas faibli avec l'âge : bien au contraire, la maturité puis la vieillesse ont été pour elle les moments les plus intenses de son contrat.

Des générations de femmes ne s'y sont pas trompées. Après avoir bousculé l'univers de ses contemporaines et rencontré l'insolence des filles de 1968, Simone de Beauvoir est restée fidèle à cette idée que les femmes ont une tâche à accomplir : vivre.

C. S.

(1) *Simone de Beauvoir ou l'entreprise de vivre*, de Francis Jeanson. Gallimard, 1966.

(2) *Tout compte fait* (Gallimard).


VLADIMIR HOROWITZ
retourne à sa terre pour jouer.
Moscou, 20 avril 1986.
Eurovision en direct, ANTENNE 2.
LA
EST MUSIQUE
Ferruzzi
la terre